TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 038 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 8 - LUNDI 9 MAI 1977

Les firmes suédoises Volvo et Saab envisagent de fusionner

LIRE PAGE 27



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La conférence de Londres

Les principaux pays industrialisés veulent réduire l'inflation et le chômage

Le chef du gouvernement britannique, M. Callaghan, a ouvert samedi 7 mai en fin de matinée au 10 Downing Street la conférence des principaux pays industrialisés occidentaux, qui fait suite à celles de Rambouillet (1975) et de Porto-Rico (1976). Il avait auparavant accueilli M. Giscard d'Estaing, arrivé samedi à Londres, accompagné de M. Barre, qui regagne Paris dès samedi soir.

La première journée de ce « sommet » à sept (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A., Japon) est consacrée à des échanges de vues sur la situation économique mondiale et, plus particulièrement, sur les problèmes du chômage et de l'inflation. Dimanche, en présence de M. Jenkins, président de la Commission de la C.E.E., seront étudiées des questions plus spécifiques : commerce international, crise énergétique, dialogue Nord-Sud.

Avant l'ouverture des travaux, M. Carter a reçu le chancelier Schmidt, qui avait auparavant, dans une interview à une chaîne de télévision allemande, évoqué les divergences de vues entre Bonn et Washington au sujet de la vente d'installations nucléaires.

Vendredi soir, à l'issue du dîner qui a réuni les participants à la conférence (M. Giscard d'Estaing excepté), M. Carter avait déclaré que le « sommet » ne devait pas « simplement déboucher sur la rédaction d'un communiqué final » *mais être « suivi d'effets ».*

De nos envoyés spéciaux

Londres. — M. Carter a visité vendredi la région de Newcastle où se trouve la demeure ancestrale de la famille de George Washington. Cette excursion lui a permis de se livrer à un impressionnant exercice de « relations publiques », en lançant un message au monde occidental et surtout en célébrant, avec beaucoup de lyrisme, l'amitié « indestructible » et les « liens spéciaux » entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis : « *Je suis résolu, en tant que président, à ce que nos liens et buts communs deviennent encore plus forts dans les années à venir* », a-t-il déclaré.

A l'hôtel de ville de Newcastle, il a été fait citoyen d'honneur de la ville.

Plusieurs milliers d'ouvriers d'une usine de turbines menacés par le chômage, venus manifester pacifiquement au sein de la foule enthousiaste, brandissaient des pancartes. Ils entendirent le président affirmer que le « sommet » occidental s'efforcera, avant tout, de faire reculer le chômage et d'offrir un avenir aux jeunes.

Ce thème devait être repris plus tard par M. Callaghan, qui accompagnait le président.

Le premier ministre britannique a jugé bon, lui aussi, de mettre l'accent sur les rapports privilégiés qui unissent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Pour M. Callaghan, le monde occidental se réjouit du fait que le dirigeant du pays le plus puissant soit un homme qui combine d'une manière remarquable « *le bon sens pratique et l'idéalisme* ». Aussi les cinquante-cinq millions de Britanniques sont-ils résolus « à se tenir aux côtés des Etats-Unis » pour construire — avec l'Europe — une association capable de garantir la paix et la stabilité.

M. Carter a insisté, d'autre part, sur la nécessité de renforcer l'OTAN. Avec l'appui de leurs alliés, les Etats-Unis sont fermement décidés à utiliser toutes leurs forces économiques, politiques et sociales, de manière qu'aucune « *philosophie concurrente* » ne puisse tenir le monde libre en échec. « *Nous sommes prêts*, a-t-il dit, *à nous engager dans la rivalité idéologique sur l'ensemble du globe.* »

MAURICE DELARUE et JEAN WETZ.

(Lire la suite page 4.)

Quinze millions de sans-travail

...Rambouillet, lors de leur première rencontre « au sommet », les dirigeants des principaux pays industriels étaient confrontés à la crise la plus grave qui ait frappé l'économie d'après guerre. ...eux ans plus tard, à Londres, les « grands de ce monde » se retrouvent face à une masse de quelque quinze millions de chômeurs. Jamais, dans l'histoire du travail, les nations développées n'avaient eu à affronter un tel ...au.

...e mal frappe surtout les jeunes générations, alors que continuent à miroiter les lumières de la société de consommation. ...Europe, comme en Amérique du Nord, au Japon et en Australie, le chômage des jeunes a progressé deux fois plus vite que celui de leurs aînés. Au total, les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. comptent environ sept millions de moins de vingt-cinq ans sans emploi.

Quelques signes de reprise se manifestent toutefois ici ou là, et particulièrement outre-Atlantique. Dans cette économie dominante que constituent les Etats-Unis, pour la première fois depuis avril 1974 le nombre de personnes disposant d'un emploi a dépassé le mois dernier quatre-vingt-dix millions. Et le chômage a été ramené à son niveau le plus bas depuis le début de la ...se, ne touchant plus que 7 % de la population active, contre un maximum de 9 % en mai 1975.

Une fois encore, le vent souffle de l'ouest. La tentation peut dès lors être grande pour les autres pays de remettre leur destin aux mains de Washington. Or les Etats-Unis comptent avant tout sur leurs propres forces, et les firmes américaines mènent leur politique de puissance afin d'être ...mieux placées sur le terrain international. En dépit des déclarations officielles, la loi du plus fort reste la règle, dans le domaine économique comme ailleurs.

Cet « impératif » a conduit à un durcissement des mentalités des responsables d'entreprises. Obsédés par la reconstitution des marges des firmes et le gain de nouveaux marchés, ils ont surtout effectué des investissements destinés à améliorer l'appareil de production, plus qu'ils n'ont cherché à embaucher de nouveaux travailleurs. L'exportation est apparue comme la panacée, si bien que la compétition internationale est faite de plus en plus vive, avec toutes ses conséquences sur l'emploi.

Le contrecoup de cette attitude a été la résurrection de la tentation protectionniste. Chaque pays voulant vendre plus a cherché simultanément à acheter moins. Les conflits ponctuels ont éclaté, opposant ceux qui se sont mobilisés pour l'assaut, comme le Japon, et les autres. La Communauté européenne vient ainsi de proroger pour trois mois le droit anti-dumping sur les importations de roulements à billes nippons. De bonnes raisons sont toujours évoquées pour expliquer de telles décisions ; l'engagement souscrit par les pays de l'O.C.D.E. de maintenir le libre-échange ne résiste guère aux intérêts nationaux.

Dans un monde où l'expansion ne sera sans doute plus ce qu'elle était, les règles du jeu devraient changer. Mais comment y croire ? Dans le rapport annuel du Programme des Nations unies pour le développement, il est écrit : « Nous sommes en présence d'un mouvement vers une restructuration majeure de l'économie mondiale, avec comme objectif primordial le développement et comme force motrice la recherche de davantage d'équité et de justice sociale. » En l'état actuel des rapports de forces entre les Etats, d'une part, entre des multinationales puissantes et des travailleurs divisés, de l'autre, cette phrase paraît plus correspondre à un souhait qu'à une réalité.

M. Jacques Chirac appelle « au nom du pays » les Français à résister à « la pseudo-fatalité des abandons »

Le président du R.P.R. prend la tête de la campagne de la majorité et réclame la priorité pour l'emploi

Parlant, vendredi 6 mai, dans le Doubs, M. Jacques Chirac a annoncé qu'il prenait d'ores et déjà la tête de la campagne électorale de la majorité, appelant, « au nom du pays », les Français à « *résister à la pseudo-fatalité des abandons* ». Critiquant certains aspects de la politique du gouvernement, le président du R.P.R. a insisté pour que la priorité soit donnée à la recherche du plein emploi sur la lutte contre l'inflation.

Avant de se rendre à Sochaux, le président du R.P.R. avait été reçu à déjeuner, en tête à tête, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre, qui avait ensuite rendu compte de cette conversation au président de la République à l'Elysée.

Selon l'entourage du premier ministre, l'entretien avec M. Chirac a été « cordial et positif ». Le président du R.P.R. n'a fait état, lui, que du caractère « cordial » de la rencontre, et le discours qu'il a prononcé à Montbéliard montre que, sur la conduite de l'action économique comme sur la stratégie électorale, de graves désaccords demeurent entre, d'une part, M. Chirac et, d'autre part, MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre.

La concurrence qui se manifeste ouvertement entre MM. Barre et Chirac sur l'animation politique de la majorité se prolongera-t-elle jusqu'aux élections ? Fort de l'appui de M. Giscard d'Estaing, qui le considère comme le chef de cette majorité, M. Barre a l'intention de demander aux formations de la coalition gouvernementale si elles acceptent son arbitrage en matière électorale. Ainsi le R.P.R. devrait se soumettre à son autorité ou la récuser.

Au-delà de la cordialité de l'entretien, soulignée de part et d'autre, les commentaires de MM. Barre et Chirac sur le contenu de leur conversation en disent peu, mais suffisamment pour montrer que la divergence d'appréciation sur la situation politique reste entière. Selon son entourage, le premier ministre a rappelé qu'il avait actuellement « *non seulement la tâche d'assumer le redressement économique et financier de la France, mais qu'il attachait également une grande importance à la mission politique qu'il avait à mener* ». Et on précisait que « *M. Chirac avait assuré le premier ministre de son soutien dans sa mission actuelle de redressement économique et financier du pays* ». Autant dire que M. Chirac ne retient qu'un des deux aspects de l'action de M. Barre. L'autre, il s'en charge, et il l'a expliqué à son interlocuteur.

Il lui a, en effet, exposé son analyse d'une situation qu'il juge grave tant au point de vue économique que politique mais qu'il n'estime pas désespérée pour la majorité. Il a regretté que le pouvoir exécutif n'ait pas décidé de conduire lui-même la bataille électorale. Prenant acte de la distinction faite par M. Valéry Giscard d'Estaing entre le gouvernement, qui doit gérer les affaires du pays, et les leaders des partis, habilités à préparer la campagne des législatives, M. Chirac a informé M. Barre non seulement de ses intentions mais surtout des décisions qu'il a prises. Selon lui, « *à défaut de labourer en profondeur, il faut ratisser en largeur* », c'est-à-dire substituer à l'effet d'entraînement du chef de l'Etat la séduction de formations diverses.

Aux objections du premier ministre, le président du R.P.R. a répondu en soulignant l'urgence d'une action offensive contre l'opposition et la nécessité de proposer à l'opinion des mesures concrètes et spectaculaires.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 21.)

PARTIE SERRÉE AU PAKISTAN

L'agitation se poursuit au Pakistan. Selon l'opposition, au moins quatre personnes ont été tuées par les forces de l'ordre vendredi 6 mai à Lahore au cours de manifestations « à la mémoire des victimes de la répression ». D'autres affrontements, moins sanglants, ont eu lieu dans les principales villes, l'Alliance nationale pakistanaise — coalition des partis d'opposition — ayant appelé ses militants à célébrer la « journée des martyrs » dans tout le pays.

Une partie serrée se joue. L'opposition accuse M. Bhutto, premier ministre, d'avoir « truqué » les élections du 7 mars. En organisant périodiquement des manifestations d'ampleur nationale, l'Alliance cherche à faire pression sur le pouvoir, mais elle doit se garder de donner à M. Bhutto des prétextes pour renforcer les mesures d'exception. Le premier ministre souhaite négocier avec ses adversaires, en attendant les nouvelles élections dont il semble maintenant prêt à accepter la tenue.

L'opposition et le gouvernement doivent d'autre part éviter que l'armée ne trouve dans leurs affrontements un prétexte pour intervenir sur la scène politique.

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Islamabad. — *Quelles sont les forces qui composent l'équation pakistanaise ?* Le gouvernement du Parti populaire pakistanais (P.P.P.) est mis en échec depuis deux mois par un rassemblement dirigé par de vénérables moullahs (prêtres musulmans), quelques sardars (chefs de tribus) prônant l'autonomie régionale pour mieux sauvegarder leur influence sociale et un général en retraite pourfendeur persévérant de la « dictature ». Formé à la mi-janvier seulement, ce rassemblement, allant de la droite à l'extrême droite et comprenant deux courants régionalistes, a pu emporter de nombreux suffrages aux élections législatives du 7 mars. Le procès qu'il fait à M. Bhutto n'est pas seulement dû aux irrégularités électorales commises par le parti gouvernemental, il se fonde sur sa façon de conduire le pays en autocrate présomptueux.

Les abus du pouvoir ont favorisé un réveil des forces conservatrices et réactionnaires. La gauche et l'extrême gauche sont quasiment absentes de la vie politique. Le P.P.P. était à l'origine une formation réformiste, laïque et moderniste. Ses membres sont aussi à l'aise en costume européen de bonne coupe qu'en tenue traditionnelle. L'opposition dénonce d'ailleurs ce penchant occidental. A sa naissance, à Lahore, en 1967, le P.P.P. avait le soutien de propriétaires terriens, classe à laquelle appartient son président, M. Bhutto, mais il se présentait comme une formation populaire sinon populiste — ayant l'ambition de mobiliser les masses. De fait, il rencontra une large adhésion des étudiants, des ouvriers, des paysans et d'une nouvelle classe moyenne, suscitant, en revanche, l'appréhension des milieux d'affaires. Après cinq ans d'exercice du pouvoir, le parti gouvernemental n'a plus de militants parmi les étudiants.

Socialisme et tradition

Les ouvriers apprécient les avantages qui leur ont été concédés (congés payés, assurance maladie, primes, garantie d'emploi...) mais ils déplorent aussi les entraves permanentes à la vie syndicale. Les paysans devraient bénéficier de réformes (distribution de lopins, garantie de tenure...) et ont souvent l'espoir que le P.P.P. les libérera de l'oppression des gros propriétaires usuriers, mais ils demeurent plus attachés à l'islam qu'attirés par le socialisme. A cause des réserves qu'a suscitées son « socialisme islamique » M. Bhutto s'est donné, au début de l'année, un nouvel objectif, plus compatible avec la loi coranique, celui d'une « société égalitaire ».

Lorsqu'il vint dans la capitale il y a quelques mois, le roi Khaled d'Arabie Saoudite, ami et créancier du Pakistan, n'apprécia guère, raconte-t-on ici, la revue de gymnastique populaire vaguement inspirée de l'exemple chinois qui lui fut présentée.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Mât de cocagne

On reproche beaucoup, actuellement, aux hommes politiques en général et à M. Chirac en particulier de cumuler un trop grand nombre de mandats électifs.

Pourtant, il nous semble qu'un individu sain de corps et d'esprit peut parvenir à assumer toutes ses responsabilités sans léser les citoyens s'il sait organiser son emploi du temps.

Par exemple, en étant maire de 8 heures à midi, conseiller général à l'heure du déjeuner, conseiller régional en début d'après-midi et député jusqu'à la fin de la journée. Et avec une telle organisation, remarquez qu'il lui reste même ses heures de sommeil pour être président de la République.

BERNARD CHAPUIS.

UNE MILITANTE

Virginia Woolf et la condition féminine

En 1938, Virginia Woolf publie un livre qui fait scandale : « Trois Guinées ». En réalité, ce volume en forme de triptyque et qui est un pamphlet, demeura si vivement scandaleux qu'il ne nous est donné *de le lire en français qu'aujourd'hui, grâce à Viviane Forrester,* qui non seulement l'a traduit mais l'a préfacé d'une façon remarquable. Le texte de Viviane Forrester, titré « l'Autre Corps », est plus et mieux qu'un avant-propos : *c'est une analyse et un prolongement. « L'Autre Corps » exprime et révèle ce qu'il y a de toujours vivant, de toujours gênant,* de bien certainement « *scandaleux* » dans « Trois Guinées » : un fait de civilisation tiré au grand jour, montré sans complaisance, livré dans sa crudité. Il s'agit de la condition faite aux femmes dans la société moderne.

Cette condition féminine, ce n'est pas la première fois que Virginia Woolf en parle. Elle a écrit « Une chambre à soi » (jadis mis en français par Clara Malraux), *mais ici, dans* « Trois Guinées », *elle jette le masque.* Elle dénonce. *L'autodidacte* un peu honteuse qu'elle est se sépare brusquement du snobisme propre au cercle de Bloomsbury, qui était son milieu intellectuel. Elle travaille à ce livre prodigieux, ultime : « Entre les actes ». Et elle note dans son « *Journal* » (*dont des extraits ont été réunis* en français sous le titre « Journal d'un écrivain »), alors que « Trois Guinées » est sous presse : « J'ai pris position. Je n'ai peur de rien. Je peux faire ce qui me plaît. J'ai cessé d'être célèbre, d'être sur un piédestal, *je ne suis plus annexée par des sociétés,* je suis indépendante à jamais... »

Militante socialiste, antinazie convaincue, Virginia Woolf, *écrivant* « Trois Guinées », avec cet art du concret et du sensible qui est désormais le sien, contemple des photographies terribles venues du front espagnol, mais aussi le visage de Hitler, celui de Mussolini, et elle répond à des lettres, à trois demandes d'aide et de soutien (d'une guinée chacune), adressées par des comités qui veulent éviter la guerre et sauver la civilisation.

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 20.)

ASIE

PARTIE SERRÉE AU PAKISTAN

(Suite de la première page.)

Ces démonstrations ne s'accompagnent pas d'un grand progressisme social dans un pays où les traditions semi-féodales restent fortes et où l'esprit de réforme trouve rapidement des limites. A plusieurs reprises, et encore le mois dernier, M. Bhutto a dû faire des concessions aux conservateurs religieux en interdisant la consommation d'alcool et les jeux d'argent, et en promettant l' « islamisation » rapide de la législation. De même a-t-il donné un coup de frein aux nationalisations.

« *La grande erreur du premier ministre*, nous explique un sympathisant du P.P.P., *a été d'introduire des réformes sans avoir mobilisé auparavant les ouvriers et les paysans, et sans disposer de courroies de transmission, l'administration traînant le pied.* » La mesure qui a soulevé le plus d'inquiétude, semble-t-il, est la nationalisation de l'industrie du coton et du décortiquage du riz, décidée avec l'intention de sauvegarder les intérêts des petits agriculteurs. Cela a mécontenté de nombreux petits entrepreneurs. Mais le gouvernement a vu aussi se dresser pêle-mêle contre lui les gros propriétaires menacés par les réformes foncières ; une partie des fonctionnaires qui ont perdu leurs privilèges ; des militaires à la retraite privés de certains avantages tels que la possibilité de trouver un emploi de faveur dans les entreprises publiques ; certains journalistes qui ont pris courageusement position contre les continuelles atteintes à la liberté d'expression.

Les préoccupations de l'A.N.P.

Devant l'ampleur de cette opposition, le P.P.P. a eu un réflexe conservateur. Il a choisi ses candidats aux élections de mars pour moitié parmi les notables issus généralement de milieux modérés ayant naguère combattu contre lui. Le parti a ainsi perdu beaucoup de son assise populaire. Deux secrétaires généraux, MM. J.-A. Rahim et Moubashir Hassan, considérés comme trop « *idéalistes* » par M. Bhutto, se sont séparés du P.P.P. qui n'est plus qu'un instrument au service d'un homme n'acceptant pas la démocratie au sein du mouvement.

L'alliance nationale est-elle pour autant au-dessus de tout soupçon ? Elle comprend une formation bien organisée, le Jamaat-I-Islami, parti islamique partisan de l'économie libérale dont le chef spirituel est le maulana (titre religieux) Maudoudi, vénérable personnage qui n'a pas été inquiété par le pouvoir pour le moment. Le président de l'alliance est le moufti Mahmoud, autre responsable religieux, d'une santé précaire, mais d'une foi inébranlable, qui dirige un mouvement islamique plus orthodoxe, le Jamaat-I-Ulema-I-Islam, surtout influent dans les régions arriérées du pays. Autre formation importante de l'alliance : le parti national démocratique, résurgence du parti national Awami, interdit en 1974, dont tous les principaux chefs (MM. Wali Khan, Bizenzo, Mengal), sont incarcérés depuis cette époque. Ce groupe est, avant tout, l'expression des « nationalismes » baloutche et pathan. Il est dominé par des sardars — chef de tribus — (dont le régime a aboli les privilèges) et des notables du Baloutchistan et de la province de la frontière du Nord-Est.

Un second mouvement régionaliste défend, à l'intérieur de l'alliance, l'autodétermination de la province du Cachemire partagée entre l'Inde et le Pakistan. Enfin, le parti du général d'armée aérienne (à la retraite) Asghar Khan se caractérise surtout par l'inébranlable hostilité de son responsable à l'égard de M. Bhutto. C'est un groupe « modéré » qui plaide pour la réduction des écarts sociaux et qui a des sympathies pro-américaines.

S'il devenait un programme de gouvernement, le manifeste de l'A.N.P. marquerait, à n'en point douter, un pas en arrière. Son premier objectif est d'expurger « en un an » la législation pakistanaise de ses dispositions profanes, afin d'islamiser la société. En allant récemment dans ce sens, le premier ministre n'a pas pour autant désarmé ses adversaires. « *On ne lui en demandait pas tant* », a déclaré le maulana Maudoudi.

En tête des préoccupations de l'A.N.P. figure la lutte contre la corruption — qui ronge le régime — et pour « *la justice sociale* ». Se posant en défenseur des libertés démocratiques, l'A.N.P. demande le rétablissement des droits fondamentaux et de la liberté de la presse. Elle défend « *l'initiative privée* » dans l'enseignement (le gouvernement du P.P.P. a nationalisé certaines institutions privées), dans l'industrie et le commerce, et envisage de dénationaliser les petites unités de production. Elle voudrait enfin instaurer un climat favorable à l'investissement privé et donner la priorité au développement des ressources nationales et de l'agriculture. En fait, ce programme, d'inspiration très libérale, manque, comme les formations faisant partie de l'Alliance, de cohérence.

Aussi n'est-il pas étonnant que l'opposition trouve ses appuis parmi la bourgeoisie urbaine (commerçants, industriels), les grands propriétaires terriens, mais aussi la classe moyenne et notamment certains employés de l'Etat et du secteur privé, rendus mécontents par les excès de pouvoir et affectés par la hausse des prix. Bien que sa direction soit entre les mains de patriarches, le mouvement compte beaucoup de jeunes dans ses rangs. « *Nous sommes contre M. Bhutto parce que c'est un dictateur et un socialiste* », nous explique un responsable étudiant.

Contentieux avec les Etats-Unis

L'A.N.P. a-t-elle reçu l'aide des Etats-Unis comme le proclame le premier ministre ? En a-t-elle besoin ? Son assise sociale lui assure d'emblée des bailleurs de fonds. Les Etats-Unis ont sans doute des raisons de prendre ombrage de l'esprit d'indépendance de M. Bhutto, notamment parce qu'il veut doter à tout prix son pays d'une capacité nucléaire. Là est la pierre d'achoppement dans les relations américano-pakistanaises. Jusqu'à l'avènement du régime du P.P.P., les Etats-Unis avaient toujours eu un « penchant » pour le Pakistan, louant souvent sa classe dirigeante et le modèle de développement d'inspiration occidentale qu'elle a adopté. M. Bhutto s'est cependant montré un ami difficile et il vient de se lancer dans une diatribe qui jette un froid sur les rapports entre les deux pays.

« *On blâme les Etats-Unis de nos propres fautes* », nous a déclaré un libéral pakistanais, soulignant que le peuple crédule aime les drames et est sensible aux manœuvres de diversion. Le Pakistan n'est cependant pas le Chili. Certains Américains ont pu, malgré tout, se prendre de sympathie pour ces apôtres de la libre entreprise que sont les dirigeants de l'A.N.P. Ont-ils jeté un peu d'huile sur le feu pour mettre à l'épreuve le régime ? Quoi qu'il en soit, le département d'Etat a semblé montrer sa préférence pour l'opposition révoltée en mettant son veto à une livraison de grenades lacrymogènes pour la police pakistanaise. C'est « *la preuve flagrante* », selon Islamabad, de « *l'ingérence* » américaine. Washington est d'autre part revenu sur sa décision de nommer M. Vest, spécialiste des questions nucléaires, ambassadeur à Islamabad.

L'installation de l'usine de retraitement de déchets nucléaires vendue par la France est, au Pakistan, une affaire nationale. « *Les gens sont convaincus que les Américains nous nient le droit de posséder ce qui est nécessaire au bien du pays* », nous confie un journaliste. Avant même l'annonce de la découverte d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium par des chercheurs français, le Pakistan paraissait engagé de façon irréversible. Non seulement le contrat est signé depuis longtemps, mais les transferts de technologie seront achevés dans quelques mois. Les travaux de fondation sont en cours et les experts pakistanais continuent normalement à suivre une formation en France. M. Bhutto n'a nulle intention — il ne cesse de le répéter — de renoncer à cette usine, et l'opposition, que l'on sache, ne lui a pas demandé de le faire.

Sans doute les Etats-Unis devront-ils faire contre mauvaise fortune bon cœur s'ils entendent conserver l'influence prépondérante qu'ils ont eue pendant de nombreuses années dans ce pays. M. Bhutto sera amené à faire preuve de meilleurs sentiments par la suite. Aucun pays n'accorde au Pakistan une aide économique et financière aussi importante que celle reçue des Etats-Unis, premier partenaire commercial. Cette aide représente encore 30 % de l'assistance occidentale et japonaise. Souffrira-t-elle des ambitions nucléaires d'Islamabad ? Sur le plan militaire, Washington a, pour cette raison, refusé de vendre au Pakistan — mais ce pays aurait-il eu les moyens de les acheter — une centaine de chasseurs-bombardiers A-7. L'embargo sur les livraisons de certains matériels militaires américains au Pakistan, comme à son rival indien, a été levé en avril 1975, mais, pour se porter acquéreur d'armes, il faut des fonds. Enfin, le Pakistan fait toujours partie du traité de l'Asie centrale (CENTO) et participe régulièrement à ce titre à des manœuvres militaires communes avec l'Iran, la Turquie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. « *Nous voudrions poursuivre notre étroite coopération* », vient d'écrire M. Vance à M. Bhutto, en niant qu'il ait un soutien américain à l'A.N.P.

Le rôle de l'armée

Dernière pièce de l'échiquier : l'armée. Depuis qu'elle a affirmé sa loyauté, sa position n'est plus une inconnue. Cependant les militaires souhaitent éviter une confrontation avec la population, que rendrait inévitable un pourrissement de la situation politique. Bien qu'elle ait pour mission prioritaire de faire front à l'Inde, l'armée pakistanaise est souvent venue par le passé à la rescousse des autorités civiles aux prises avec des difficultés politiques. Son intervention dans les trois grandes villes a sauvé le régime. Celui-ci a apporté ces dernières années un soin tout particulier à la modernisation et à la réorganisation de ses moyens de défense. L'objectif de M. Bhutto a toujours été de rendre l'armée pakistanaise capable de rivaliser — ce qui n'est pas le cas actuellement — avec celle de l'Inde en la confinant à son rôle traditionnel et en la tenant à l'écart des activités politiques. Aussi bien bénéficie-t-elle de la moitié des crédits du budget fédéral.

Le gouvernement du P.P.P. a aussi développé les forces de sécurité — C.R.S. pakistanais — pour les opérations de maintien de l'ordre. Mais cela ne s'est pas révélé suffisant pour faire face à une situation comme celle créée par l'agitation de l'opposition. D'autre part, le premier ministre a veillé à ce qu'aucun haut responsable militaire ne prenne trop d'ascendant. Il a réduit les périodes d'affectation des officiers supérieurs, accordé sa confiance à une personnalité falote mais dévouée, le général Tikka Khan, récemment nommé ministre de la défense et de la sécurité nationale. Ainsi s'est-il sans doute mis à l'abri d'un putsch, qui du reste n'est pas dans la tradition des militaires pakistanais, et la soixantaine d'officiers qu'il a limogés ou affectés à des postes diplomatiques depuis cinq ans ne semblent pas constituer non plus une menace.

En revanche, l'armée — disciplinée et organisée — serait, en cas d'impasse politique, le dernier rempart du régime condamné à suivre une voie plus autoritaire. Si, au prix de quelques artifices juridiques, M. Bhutto décrète de guerre lasse la loi martiale dans l'ensemble du pays, il risque de devenir prisonnier des militaires. Il n'aura recours, pense-t-on, à cette solution qu'en désespoir de cause.

En revanche, le premier ministre assurerait son autorité et retrouverait sans doute sa légitimité contestée en appelant à de nouvelles élections. Il y semble prêt pour autant que ses adversaires ne font plus de sa démission immédiate un préalable.

GÉRARD VIRATELLE.

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK N'A PAS ÉTÉ AUTORISÉ A S'EXILER EN FRANCE

M. Ieng Sary et les révolutionnaires cambodgiens considèrent toujours le prince Sihanouk comme « *un grand patriote* », indique la *Far Eastern Economic Review*, de Hongkong, dans son numéro du 29 avril, en se référant à des propos tenus par le vice-premier ministre cambodgien lors de sa visite à Kuala-Lumpur en mars (*le Monde* du 29 mars).

Le prince Sihanouk, a révélé M. Ieng Sary, voulait partir pour la France, mais les « camarades » l'ont mis en garde contre un tel projet, qui aurait fait de lui « *un autre Bao Dai* » (l'ancien empereur du Vietnam exilé en France). C'est pourquoi le prince Sihanouk vit avec sa femme dans le palais de Chamcar-Mon, qu'il s'était fait construire à Phnom-Penh avant d'être renversé par le maréchal Lon Nol, a affirmé M. Ieng Sary dans la conversation citée par la *Far Eastern Economic Review*.

Thaïlande

● LE COMITE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE THAI, 68, rue de Babylone, 75007 Paris), dans une déclaration publiée à Paris signée par des représentants des partis et des syndicats de la gauche française, dénonce « *le sort imposé au peuple de Thaïlande* » depuis six mois, « *exige l'arrêt des tortures dans les prisons, la libération immédiate des prisonniers et la restauration de toutes les libertés démocratiques* » et affirme que « *plusieurs milliers de personnes ont été arrêtées* » depuis le coup d'Etat du 6 octobre.

● RECTIFICATIF. — L'article sur le Vietnam, publié dans *le Monde* du 27 avril, comportait des erreurs dans l'impression des chiffres. Dans le paragraphe relatif à la dette extérieure, il fallait lire : « *Les importations ne sont actuellement couvertes qu'à 20 % (en 1973, le Sud les couvrait à 9 % environ, le Nord à 30 %).* » Plus loin, dans le paragraphe concernant la production agricole, il a été écrit que « *l'augmentation prévue est de 300 % par an* ». Il s'agit en fait de 30 %.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Pretoria estime inopportune une visite de M. Andrew Young

De notre correspondante

Johannesburg. — En répondant « oui » à un journaliste qui lui demandait s'il considérait le gouvernement sud-africain comme illégitime, M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis près des Nations unies, avait déclenché, il y a plusieurs semaines, un tollé de protestations parmi les Blancs d'Afrique du Sud. Le département d'Etat s'était alors empressé de présenter les excuses des Etats-Unis.

Aujourd'hui, le gouvernement sud-africain reproche à l'ambassadeur de vouloir pénétrer dans le pays pour rencontrer des Africains sans passer par les voies normales pour en demander l'autorisation. Il menace de le refouler s'il se présente aux frontières.

La lune de miel entre M. Young et l'Afrique du Sud blanche, qui voyait en lui un diplomate « *modéré* » en comparaison avec les parlementaires américains, MM. Charles Diggs (représentant démocrate du Michigan) et Dick Clark (sénateur démocrate de l'Iowa), qui, lors de leur visite en décembre dernier n'avaient pas ménagé Pretoria, aura été brève. Une épreuve de force semble même engagée.

Citant un porte-parole américain, la presse sud-africaine annonçait, vendredi 6 mai, que l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU rendrait une visite à l'Afrique du Sud les 19 et 20 mai, après sa tournée en Afrique. Ce voyage était présenté par la presse comme un défi et une contrepartie à la rencontre à Vienne du premier ministre, M. John Vorster, avec le vice-président américain, M. Mondale, prévue aux mêmes dates. Le programme de M. Young comprenait des discussions avec des hommes d'affaires, une conférence à l'université du Witwatersrand, mais surtout des entretiens avec des leaders africains.

Quelques heures après l'annonce de cette nouvelle, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, envoyait un télégramme au gouvernement américain lui faisant savoir que la visite de son représentant ne « serait pas convenable », son but étant « *différent de ce qui était convenu à l'origine* », et M. Young n'étant pas passé par les voies normales pour demander les autorisations nécessaires.

A l'origine de cet incident se trouve une proposition de M. Harry Oppenheimer, président de l'Anglo American Corporation, d'organiser une rencontre entre M. Young et des hommes d'affaires sud-africains. « *Il était convenu*, a expliqué vendredi un porte-parole américain à l'ONU, *que M. Oppenheimer approcherait le gouvernement sud-africain et nous informerait des résultats. C'est pour cette raison que M. Young n'a accompli aucune démarche personnelle auprès des autorités.* »

Mais M. Botha voit d'un autre œil le processus suivi par l'ambassadeur. « *L'attitude de M. Young reflète clairement ce qu'il a voulu dire en déclarant que le gouvernement sud-africain était illégitime... Je ne vois pas pourquoi il ne viendrait pas ici rencontrer des hommes d'affaires et parler aux étudiants, mais, selon les dernières informations, le but de sa visite est différent. Nous représentons une nation fière et indépendante et nous n'allons pas ramper devant un pays quel qu'il soit, encore moins devant M. Young.* »

De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Connie Mulder, qui, depuis vendredi, reçoit un déluge de coups de téléphone et de télégrammes de Blancs sud-africains soutenant le gouvernement, s'est exclamé : « *Tout diplomate professionnel qui lit le communiqué officiel du gouvernement peut comprendre que M. Young n'est pas le bienvenu en Afrique du Sud.* »

Si le *Rand Daily Mail* écrit samedi matin : « *Il n'est pas bon de fulminer contre Andy Young ou d'essayer d'arborer des positions héroïques. Nous devrions plutôt écouter ce que les pays occidentaux essaient de nous dire. Car ils parlent affaires, et ils vont devenir très durs* », le *Citizen*, pro-gouvernemental, titre son commentaire : « *Young dehors* ».

Alors qu'on lui demandait s'il approuvait le voyage de l'ambassadeur, le département d'Etat a répondu vendredi : « *Oui, sans équivoques* », et a précisé : « *Les préparatifs continuent.* »

« *Mon seul souci est, si possible, d'éviter un bain de sang*, a déclaré, quant à lui, M. Young. *Toutes les difficultés viennent de la presse. Je n'ai même pas encore décidé ce que je vais faire en dehors de l'invitation. Mais je ne veux pas aller là-bas seulement pour rencontrer des Blancs... Je suis toujours nerveux en ce qui concerne l'Afrique du Sud, sachant que ce que je dis déplaît toujours à quelqu'un. Je suis plus soucieux de la réaction des Noirs.* »

A en croire le *World*, quotidien anglophone, destiné aux Africains, ceux-ci, pour le moment, se réjouissent des déclarations de M. Young. Son rédacteur en chef, M. Percy Qoboza, faisait remarquer récemment que, lorsque les Blancs se lamentent, les Noirs de Soweto applaudissent et approuvent en tous cas l'ambassadeur lorsqu'il qualifie le gouvernement sud-africain d'illégitime.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *La commission de l'ONU sur les sociétés transnationales* a adopté, vendredi 6 mai, une résolution qui demande à ces sociétés de s'abstenir de tous nouveaux investissements en Afrique australe et de se retirer progressivement de la région. Cette résolution, présentée par treize pays africains, plus la Colombie, le Yemen du Sud, la Jamaïque, le Mexique, le Panama et la Yougoslavie, a été adoptée par 36 voix contre 4 (Etats-Unis, France, République fédérale d'Allemagne et Royaume uni), avec 7 abstentions (Australie, Canada, Espagne, Italie, Japon, Pays-Bas et Suède). — (*A.F.P.*)

Toute attaque contre l'Angola sera considérée comme une attaque contre Cuba

déclare M. Fidel Castro

Au cours d'un entretien d'« *une vingtaine d'heures* » qu'il a accordé à M. Simon Malley et que l'hebdomadaire *Afrique-Asie* publie, M. Fidel Castro a déclaré à propos de l'Angola :

« *Toute agression contre l'Angola recevra une riposte énergique. Toute attaque contre l'Angola sera considérée par nous comme une attaque contre Cuba. Qu'on le sache bien : aux côtés du peuple angolais, nous défendrons l'Angola avec tous les moyens à notre disposition. Nous resterons en Angola aussi longtemps qu'il le faut, en accord avec le gouvernement souverain de cette nation sœur pour contribuer à la défense de ce pays et à la consolidation de son indépendance contre toute menace d'agression d'où qu'elle vienne. Aussi bien les Nord-Américains que Giscard d'Estaing, que Mobutu et que le roi Hassan savent parfaitement que Cuba ne participe en rien dans les événements du Zaïre. Il n'y a pas un seul instructeur cubain au Zaïre. Il n'y a pas un seul soldat cubain au Zaïre. Il n'y a aucune présence cubaine au Zaïre.* »

Le premier ministre cubain a ajouté : « *L'Angola n'est pas un territoire cubain. Notre présence là-bas obéit à un principe fondamental strictement internationaliste en plein accord avec le gouvernement de Luanda, et nous respecterons profondément la souveraineté angolaise. Nous n'avons donc aucun droit d'utiliser le territoire angolais pour préparer une action contre un autre gouvernement d'Afrique noire, si réactionnaire soit-il... La vérité stricte et rigoureuse est que nous ne participons ni à l'entraînement, ni à l'équipement, ni à la formation des cadres des forces révolutionnaires qui ont commencé la lutte au Shaba...* »

● *Les autorités angolaises* ont démenti la formation sur le territoire cabindais d'un « *gouvernement provisoire de la République du Cabinda* », annoncée à Paris (*le Monde* du 6 mai). Luanda « *appelle l'attention de la France sur les manœuvres qui continuent d'être tramées sur son sol pour perturber la paix en Angola* ». Le gouvernement assure que la totalité du territoire national angolais se trouve sous son contrôle militaire et administratif. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

A la demande des nationalis[tes]

LES ETATS-UNIS RENONCE[NT] A PARRAINER LA PROCHAI[NE] CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE

Londres (A.F.P.). — La Grand[e-]Bretagne et les Etats-Unis con[ti]nueront à « *coopérer étroi[te]ment* » en vue de chercher [un] règlement négocié du probl[ème] rhodésien, a déclaré vendr[edi] 6 mai le porte-parole du Forei[gn] Office.

Il a fait cette mise au po[int] après les déclarations de M. [Jo]shua N'Komo, dirigeant nation[a]liste rhodésien. Celui-ci av[ait] affirmé, à l'issue d'une entre[vue] avec le secrétaire d'Etat amé[ri]cain M. Cyrus Vance, que [les] Etats-Unis avaient décidé de [re]noncer à « *coparrainer* » avec [la] Grande-Bretagne une éventu[elle] conférence constitutionnelle s[ur] la Rhodésie.

Le porte-parole a souligi[né] qu'après l' « *accord complet* » a[u]quel ont abouti vendredi ma[tin] MM. Vance et David Owen, [se]crétaire au Foreign Office, [la] Grande-Bretagne et les Etat[s-]Unis agiront « *conjointement* [ou] *parallèlement* », selon le cas, po[ur] obtenir une solution du problè[me] rhodésien.

« De source britannique autoris[ée] on ajoute qu'il n'est pas questio[n] pour le moment du « *coparra[i]nage* » de la conférence mais d[e] la recherche des modalités pr[o]pres à aboutir à un règlement. L[a] coopération anglo-américain[e,] ajoute-t-on de même source, vi[se] trois objectifs : élaboration d'u[ne] Constitution pour le Zimbab[we] indépendant ; mise au point d[e] dispositions sur la transition d[u] régime actuel à un gouvernemen[t] formé par la majorité africaine [;] création d'un « fonds de dévelop[]pement du Zimbabwe ».

M. Owen avait récemment a[f]firmé que les Etats-Unis pren[]draient part « *de plein droit* » [à] la conférence envisagée. L'opposi[]tion des nationalistes africains [à] toute participation directe d'u[n] tiers aux futures négociation[s] semble donc avoir amené Londre[s] et Washington à modifier leu[r] « *stratégie commune* ».

Zaïre

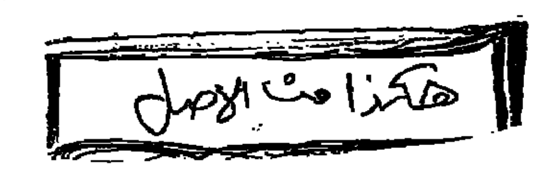
KINSHASA CONFIRME LA LIBÉRATION DES SEPT JOURNALISTES DÉTENUS

Kinshasa (*Reuter*). — Les sept journalistes occidentaux arrêtés le mois dernier au Shaba et accusés d'avoir « *partie liée avec les envahisseurs de la province cuprifère du pays vont être remis immédiatement à leurs ambassades en vue de leur rapatriement* », a confirmé vendredi 6 mai le général Likulia Bolongo au nom du gouvernement de Kinshasa (nos dernières éditions du 7 mai).

Le général a affirmé que deux d'entre eux, l'Allemand Erich Follath et le Français Régis Bossu, collaborateurs du magazine ouest-allemand *Stern*, étaient porteurs de deux passeports chacun et, commettant un « *acte d'espionnage* », avaient tenté d'obtenir des informations d'ordre militaire, politique et économique auprès d'éléments antigouvernementaux.

Les autres journalistes, M. Colin Smith, de l'*Observer*, et quatre membres d'une équipe de télévision espagnole, « *étaient également mêlés à des activités d'espionnage et de subversion dont le Zaïre*, a-t-il dit, *a des preuves suffisantes* ».

Les sept journalistes avaient dû comparaître publiquement, vendredi dans la matinée, devant leurs confrères de la presse locale et internationale et le corps diplomatique. Les ambassadeurs des quatre pays concernés (France, Grande-Bretagne, R.F.A. et Espagne), qui s'étaient efforcés la veille d'obtenir l'annulation de cette manifestation, l'ont boycottée. La France, contrairement aux trois autres pays, n'y a pas même envoyé de représentant consulaire.



L'ÉRYTHRÉE, HAUT MAL DE L'ÉTHIOPIE

II. — Une ébauche d'État

De notre envoyé spécial GÉRARD CHALIAND

Les maquisards du Front populaire de libération de l'Erythrée contrôlent le nord de la zone frontière entre l'Ethiopie et le Soudan. Ils disposent, dans leurs bases, d'une organisation et d'un équipement importants, assurent les services publics, et ont mis en place un programme d'éducation politique des populations. Encerclés dans leurs garnisons et démoralisés, les soldats éthiopiens ne parviennent pas à inquiéter les guérilleros (« le Monde » du 7 mai).

Par une vertigineuse dénivelée, on grimpe de la zone où se rejoignent les provinces de Sambar et du Sahel vers le haut plateau érythréen, en pays Tigrinya. On quitte alors les basses terres, plaines chaudes et humides peuplées de pasteurs semi-nomades, musulmans, pour une zone située au-dessus de 2 000 mètres, aux *nuits froides, où les habitants,* agriculteurs chrétiens en majorité, sont vêtus, comme souvent en Ethiopie, de toges blanches.

Cette région est très peuplée, à la *différence de l'autre. De ces* communautés où les allégeances tribales et religieuses restent fondamentales, le F.P.L.E. cherche à faire une nation où un projet *commun unirait Tigrinyas et* Tigrés, Saho et Bilen à quelques minorités. Ensemble, Tigrinyas et Tigrés forment 80 % des Erythréens. Toutefois, les chiffres *sont sujets à caution. Les* guérilleros assurent que le pays compte trois millions d'habitants, mais les projections établies à partir des recensements britan*niques des années 50 font état* d'un chiffre plus proche de deux millions.

Comme dans les pays andins, végétations et climats se superposent. Au-dessus de 1 000 mètres, sur les pentes d'un vert humide, les acacias et les cyprès abondent dans un paysage aux allures d'Apennins qui séduisit sans doute les colons italiens dont les grandes fermes aux murs ocres et aux persiennes vertes sont aujourd'hui occupées par le F.P.L.E. Plantations de caféiers, champs de maïs, vergers de manguiers, d'orangers et de mandariniers, champs de légumes se succèdent. Les coopératives regroupent 4 000 hectares, dont 1 500 sont exploités par près de cinq cents militants ou militantes du Front qui évitent ainsi de dépendre de la po*pulation. Le reste a été distribué* à des paysans sans terre qui se partagent la production.

Au soir, on aperçoit nettement les lumières du port de Massaoua. Des guérilleros communiquent par « talkie walkie ». Tout est calme. Non loin de la ferme, un épais bosquet abrite un atelier de réparation des véhicules du Front. Une cinquantaine de militants, dont sept femmes, remettent en état de cinq à six véhicules par jour, de la Land-Rover au camion de 30 tonnes, qui relient les faubourgs d'Asmara à la frontière soudanaise, en moins de vingt-quatre heures.

L'air est de plus en plus vif. Quand l'aube point, nous sommes à 2 300 mètres, à une vingtaine de kilomètres d'Asmara, en plein pays Tigrinya, terre ocre à la végétation rare, collines très douces, champs et terrasses minutieusement cultivés. Chaque village a son église, parfois ronde comme une tour de guet, avec son autel central entouré d'icônes. On y pénètre déchaussé, comme dans une mosquée. Contrairement aux provinces du Sahel ou de Sambar, celle de Hamassien a un peuplement très dense.

La réforme agraire

Sur le haut plateau, les villages ont souvent de trois à cinq mille habitants. Les maisons traditionnelles à toit plat et en terre battue se fondent dans le paysage. La cuisine, où l'on fait entrer les invités, est entourée de banquettes de terre. Un triple four où trône le *magogo* pour la cuisson de grandes galettes fait face au *methan*, pierre plate inclinée avec deux déversoirs, l'un *pour le liquide et l'autre pour le* grain écrasé. Ici, le F.P.L.E. a procédé à des réformes limitées : la terre, traditionnellement bien collectif, était naguère, selon une pratique séculaire, redistribuée tous les trois, cinq ou sept ans dans le cadre de la communauté villageoise ou *shumagalle*. Les familles qui vivent au village depuis très longtemps sont appelées *restenya*. Celles qui y sont arrivées récemment sont les *magalaï ailet*. Les deux catégories ont droit à la terre, mais seules les *restenya* ont voix au chapitre dans la gestion des affaires du village.

Le système de rotation des sols étant bloqué depuis près de trois décennies, le nombre des paysans pauvres contraints de quitter le haut plateau en quête de sols moins rares s'était accru. Le F.P.L.E. n'a dépossédé qu'une douzaine de gros propriétaires absentéistes et s'est efforcé, en menant une campagne d'explications et en consultant les intéressés, de redistribuer plus équi*tablement les terres, à la manière* traditionnelle, sans créer trop de conflits. A deux reprises, au moins, les mesures prises ont été trop hâtives et ont nécessité des révisions qui ont rendu le Front prudent. Le responsable du département spécialisé est l'ancien directeur général de l'agriculture à Asmara. Il nous assure que son service vétérinaire a, en un an, vacciné près d'un demi-million de têtes de bétail dans l'ensemble de l'Erythrée.

Ici, les villages sont défendus par une milice armée mixte et sont organisés politiquement en plusieurs cellules d'une quinzaine de membres. Chacun possède trois classes de niveaux différents dispensant un enseignement régulier. La vingtaine d'écoles du Hamassien instruit environ deux mille élèves. Nous avons assisté à *des* cours du soir *pour* adultes, dont un tiers environ de femmes, qui font alterner l'alphabétisation et l'éducation politique. Il y a là beaucoup de paysans qui ont bénéficié de la redistribution des terres. Que pensent ceux auxquels on en a enlevé ? Quelle influence ont-ils dans le village ? Nous ne le saurons pas.

Avec son organisation et sa discipline, sa cohésion idéologique, ses départements d'économie et de commerce, ses ateliers, ses écoles, son système hospitalier, le F.P.L.E. ébauche une structure étatique présente à tous les niveaux. Il contrôle totalement la province du Sahel et exerce une pression considérable sur les provinces du Haut-Plateau, dans la région de Keren et de la mer Rouge. Le triangle du pays Keren-Asmara-Massaoua est un de ses points forts — notamment Keren, position stratégique essentielle. L'autre grand mouvement de libération, le F.L.E., contrôle, à l'exception des villes, les provinces de Barka et de Gash, et ses unités sont présentes dans toutes les autres, sauf dans le Sahel.

Chacun des deux Fronts aligne *de dix mille à douze mille* combattants (avec peut-être un léger avantage pour le F.L.E.)

Le nouveau mouvement de M. Ousmane Sabbeh Saleh — avec lequel le F.P.L.E. a rompu en 1976 — (Front de libération de l'Erythrée - Forces populaires de libération), n'est encore présent qu'aux abords de la frontière soudanaise, dans le nord de la province de Barka. C'est là qu'il a tenu son premier congrès en mars 1977 ; les effectifs de ce Front ne dépassent pas deux mille hommes, recrutés parmi les réfugiés érythréens au Soudan, qui sont officiellement au nombre de cent mille, mais plus vraisemblablement cent cinquante mille. Puissamment soutenu sur le plan financier par la Libye et l'Arabie Saoudite, ce mouvement peut se développer et fera sans doute alliance avec le F.L.E. de MM. A. Nasser et I. Totil. Par contre, le F.P.L.E. de MM. I. Afeweki et R. Mohammed Nur, qui a tenu son congrès en janvier 1977, préconise la création d'un Front uni où chaque organisation conserverait son autonomie. Il refuse la fusion proposée par le F.L.E.

Le FLE en accusation

Le problème de l'unification du mouvement nationaliste domine les débats internes au F.P.L.F. Le voici posé, une fois de plus, dans une réunion d'un millier de paysans représentant vingt-cinq villages à laquelle nous assistons en pleine forêt. Les délégués présentent les « points négatifs » que le comité de conciliation, élu par les populations il y a quinze mois, a assuré avoir relevés dans les pratiques du F.L.E. : divisions sur des bases tribales et religieuses, importance des notables traditionnels, jeux d'influence, taxation abusive de paysans, etc. L'assemblée compte plus d'une centaines de femmes, et les paysans, drapés *dans leur* toge blanche, haranguent tour à tour l'auditoire comme des orateurs antiques.

Certains se plaignent d'avoir *été battus par des militants du* F.L.E. qui s'efforceraient de démanteler l'infrastructure clandestine du F.P.L.E. dans les villages. « *Je suis pour l'unité*, dit un vieillard, *mais pas à n'importe quel prix. Les paysans ne doivent pas être déçus dans cette lutte. Il faut que l'unité comme l'indépendance profitent au peuple.* » Une jeune fille, le fusil à la main, se lève : « *Il n'y a pas si longtemps, nous autres filles, nous n'avions pas le droit de parler, pas seulement dans une réunion comme celle-ci, mais même à la maison. Grâce au F.P.L.E., maintenant nous le pouvons. Nous ne voulons pas d'un mouvement qui remette en cause cette égalité.* » Puis c'est le tour d'un vieux prêtre : « *Debout ! Soutenons ceux qui nous représentent, ces jeunes qui, s'ils l'avaient voulu, auraient pu vivre une vie plus confortable et qui acceptent de mourir pour nous. Ne craignez rien, ils ne peuvent pas nous tuer tous, et on ne meurt pas deux fois.* » Après une demi-journée de discussion, la réunion se disperse, et de longues files de villageois et de villageoises s'étirent sur les sentiers.

Sur le chemin du retour, nous rencontrons le dirigeant du Front, M. Issaïas Afewerki, qui se rend précisément à une *rencontre* avec les représentants du F.L.E. pour débattre de l'unité : « *Certains Etats arabes, dont l'Arabie Saoudite*, nous dit-il, *ne nous aiment pas, ils cherchent à nous discréditer en nous disant chrétiens et marxistes. Nous voulons une révolution nationale démocratique sans discrimination ethnique ou religieuse. Nous entendons bâtir un Etat au service des populations et une nation indépendante. Nous ne voulons être les satellites de personne.* »

Par une ironie fréquente dans l'histoire contemporaine, le F.P.L.E., formation authentiquement révolutionnaire luttant hier encore contre un Etat appuyé par les Etats-Unis, affronte aujourd'hui un gouvernement qui se dit marxiste-léniniste et est soutenu par l'Union soviétique. La découverte de la raison d'Etat, quelle que soit l'idéologie dont elle se pare, n'est-elle pas l'expérience la plus douloureuse des mouvements de libération ?

Il est peu probable que l'Ethiopie parvienne désormais — avec ou sans « marche populaire » — à rétablir son contrôle sur une Erythrée où elle ne tient plus que les *villes principales. Les* nationalistes semblent hors d'état en revanche de lui interdire le débouché maritime d'Assab, position relativement facile à tenir. Dans ces conditions, il serait raisonnable de négocier. Mais l'actuel gouvernement éthiopien n'est pas de ceux qui pactisent...

FIN

UN MOUVEMENT NATIONAL DIVISÉ

De ses débuts, en 1961, à 1965 la guérilla menée par le Front de libération de l'Erythrée (FLE) était d'un niveau opérationnel et *politique modeste*, localisée, de recrutement musulman et d'orientation pro-arabe. Elle était soutenue par l'Arabie Saoudite et la Syrie. Le mouvement reçu un sérieux apport d'éléments urbains et chrétiens au lendemain de la première offensive éthiopienne. Bon nombre de ces nouveaux venus devaient être « *liquidés* » par une direction qui se méfiait à la fois des lettrés, des citadins et des chrétiens, entre 1967 et 1969. Le FLE tint son premier congrès en 1969. Les militaires condamnèrent la direction extérieure, nommèrent une commission pour examiner le dossier des exécutions sommaires. C'est de ce congrès que sortit le FLE, dit conseil révolutionnaire.

Mais les contradictions tribales et religieuses restant considéra*bles, le mouvement se fractionna.* Le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) fut créé en 1970 sous la direction de M. Issaias Afewerki, organisateur exceptionnel. Le FLE, soutenu par l'Arabie Saoudite et l'Irak décida alors d'éliminer le F.P.L.E. qui, pour survivre s'allie à M. Ousmane Saleh Sabbeh, personnalité érythréenne ayant la confiance de nombreux pays arabes.

De février 1972 à août 1974, *les deux Fronts se livrèrent une guerre acharnée, qui prit fin* près d'Asmara, face aux troupes éthiopiennes, en raison de l'hostilité des populations à ces déchirements. La dernière offensive éthiopienne menée par le DERG fut à cette époque particulièrement dure et l'armée d'Addis-Abeba, en massacrant des dizaines de milliers de civils joua le rôle de catalyseur du nationalisme érythréen.

PENDANT LA VISITE EN U.R.S.S. DU LIEUTENANT-COLONEL MENGISTU

Les étudiants éthiopiens qui ont occupé leur ambassade à Moscou entendaient protester contre les massacres d'Addis-Abeba

Tandis que le chef de l'Etat éthiopien, le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, poursuit son séjour en U.R.S.S. et visite Leningrad *ce mardi 7 mai, le représentant en Europe* du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) a annoncé, dans un communiqué publié vendredi, de nouveaux succès contre les forces éthiopiennes. Selon ce communiqué, les unités du F.L.E. ont occupé la ville d'Iddi, au nord d'Assab, et arraisonné un bâtiment de la marine éthiopienne. Les troupes éthiopiennes auraient perdu au cours de ces engagements deux cent dix soldats (cent cinquante tués et soixante prisonniers).

● A BELGRADE, l'agence Tanyoug, citant les *milieux officiels d'Addis-Abeba*, assure que cinq cents rebelles érythréens ont été tués dans la province de Sidamo et une trentaine dans la province de Gondar.

● A ADDIS-ABEBA, le ministre éthiopien de l'information a qualifié, vendredi, d'« absurdes » et d'« absolument dénuées de fondement » les informations selon lesquelles des massacres auraient eu lieu récemment en Ethiopie.

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev a personnellement approuvé, vendredi 6 mai, le resserrement des liens entre l'Union soviétique et l'Ethiopie. Le secrétaire général du parti communiste soviétique, qui n'avait pas pris part jusqu'alors aux négociations soviéto-éthiopiennes, a reçu au Kremlin le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, président du Conseil administratif militaire (DERG) d'Addis-Abeba. Il ne manquait que cette consécration au chef de l'équipe au pouvoir *en* Ethiopie pour conclure sa visite à Moscou avant de se rendre pour quelques jours à Leningrad.

A l'issue de son entrevue avec M. Brejnev — à laquelle assistait M. Oustinov, ministre soviétique de la défense, — le lieutenant-colonel Mengistu a signé un certain nombre d'accords avec l'Union soviétique. Le plus important, sans doute, dont on ne connaît pas encore la teneur, est « *une déclaration sur les principes de base régissant les rapports amicaux et la coopération entre l'U.R.S.S. et l'Ethiopie socialiste* ». Un protocole sur la coopération économique et technique a également *été signé*, ainsi qu'un accord sur la coopération culturelle et scientifique et une convention consulaire.

Un incident encore mystérieux a toutefois troublé la visite du chef de l'Etat, rappelant par là même combien la situation est incertaine en Ethiopie. Vendredi après-midi, de très importantes forces de police ont soudain pris position tout autour de l'ambassade d'Ethiopie, située au bord de la Moskova, à moins de 1 kilomètre du Kremlin (*nos dernières éditions du 7 mai*). Aussitôt circulait une rumeur : un commando d'étudiants éthiopiens de l'université *Lumumba* aurait investi le bâtiment.

Cette version n'a été ni contromée ni démentie. Après un véritable siège de plusieurs heures, *une soixantaine de jeunes Ethiopiens* devaient finalement quitter l'ambassade en fin de journée pour se disperser aussitôt. Tous se refusaient à la moindre décla*ration, à l'exception de l'un* d'entre eux, qui lançait aux journalistes avec un certain sens de l'humour : « *Nous étions à une garden party.* » L'ambassade était encore à *ce moment-là entourée* par deux cents miliciens environ, certains équipés de gilets pare-balles, et deux ambulances stationnaient à proximité.

La police s'est également refusée à tout commentaire, affirmant seulement qu'une « réunion » venait d'avoir lieu. Samedi, cependant, on indiquait de bonne source que les étudiants contestataires avaient pris en otage pendant un moment la femme de l'ambassadeur, avant d'accepter d'évacuer le bâtiment pour éviter une intervention de la police soviétique.

L'incident est — bien entendu — totalement ignoré par la *presse, qui accorde pourtant une* très grande importance à la visite du lieutenant-colonel Mengistu. C'est ainsi que la *Pravda* consacre ce samedi matin la presque totalité de sa première page à sa rencontre avec M. Brejnev.

Aucune allusion n'est faite par la presse au problème de livraison d'armes, mais on remarque que les informations qui en font état en provenance de l'Occident n'ont pas été démenties.

JACQUES AMALRIC.

M. FIDEL CASTRO : nous croyons à la consolidation de la révolution éthiopienne.

Dans une interview de M. Fidel Castro, publiée par *Afrique-Asie*, le premier ministre cubain déclare, à propos de l'Ethiopie et du lieutenant-colonel Mengistu, président du DERG : « *Je peux dire que j'ai bien connu Mengistu. C'est un homme serein, intelligent, audacieux et courageux et je considère qu'il possède d'exceptionnelles qualités de dirigeant révolutionnaire. Nous croyons que le succès et la consolidation de la révolution éthiopienne revêtent une énorme importance pour l'Afrique... Je considère Mengistu comme un vrai révolutionnaire et que la révolution qui se déroule à l'heure actuelle dans son pays est une vraie révolution.* »

Moscou poursuit ses livraisons d'armes

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Des informations parvenues à Djibouti ces derniers jours confirment la poursuite des livraisons d'armes soviétiques à Addis-Abeba. Dans les premiers jours de mai, un important convoi protégé par l'armée a acheminé de l'armement lourd, dont des chars T 54 plus modernes que les trente et un T 34 livrés précédemment, à travers une région contrôlée par les maquis érythréens et afars. Il n'a pas été accroché. Ces dernières semaines, selon des informations recueillies dans les milieux proches de la société du Chemin de fer franco-éthiopien (C.F.S.), plusieurs convois ont été formés par l'armée éthiopienne pour transporter des troupes et des blindés de Dirédaoua vers Addis-Abeba. Ils auraient été ensuite dirigés vers le nord et l'ouest de l'Ethiopie (provinces du Godjam et du Begemdir). Cette indication semble donner raison à ceux qui estiment depuis un certain temps déjà que les efforts militaires *éthiopiens* — y compris une partie de la mobilisation des paysans — ne porte pas seulement sur l'Erythrée mais aussi sur les régions tenues par les maquis de l'Union démocratique éthiopienne (EDU).

Ces maquis, animés par des émigrés de l'ancienne aristocratie qui s'appuient sur les propriétaires du Nord, constituent une menace préoccupante pour la junte, puisqu'ils luttent non pour une sécession provinciale, mais pour le renversement du régime lui-même. L'EDU, qui bénéficie de l'appui du Soudan et de certains pays occidentaux, compterait de dix mille à quinze mille maquisards. Elle a revendiqué la prise des villes d'Humera, en février dernier, de Metemma, en avril, et affirme avoir fait prisonniers trois cents soldats éthiopiens le 22 avril, près de la ville de Dabat. Ces trois localités sont situées dans le Begemdir, récem*ment rebaptisé province* de Gondar.

On confirme enfin dans les milieux informés de Djibouti que deux nouvelles divisions ont été constituées par les Ethiopiens. Regroupant huit mille à dix mille hommes chacune, elles compte*raient 20 % de soldats allogènes* (Afars notamment). Cette particularité est interprétée ici comme une « *précaution militaire* » liée à la *situation* de Djibouti. — J.-C. G.

L'INDÉPENDANCE DE DJIBOUTI

Une future République très courtisée

De notre envoyé spécial

Djibouti. — « *Le monde entier est maintenant représenté ici, nous en sommes très fiers* », répète le haut commissaire français M. Camille d'Ornano, qui, depuis quelques jours, n'en finit pas d'accueillir délégations internationales, nouveaux consuls et émissaires officieux. La surveillance de la consultation sur l'indépendance n'est pas seule en cause. Une soirée à l'hôtel « la Siesta », transformé aujourd'hui en mini-Palais des nations, permet de n'en pas douter : *voilà un futur Etat déjà très courtisé.*

Les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Libye, ont d'ores et déjà installé à Djibouti des consulats, dont certains devraient être bientôt élevés au ra.ıg d'ambassade. Les dîners, où se côtoient désormais Libyens, Ougandais, Ethiopiens, Yéménites, Français, sont l'occasion d'assez jolis « kriegspiel » diplomatiques. Dans un contexte de chuchotements courtois et de questions obliques chacun suppute, subodore, calcule... Les Saoudiens, particulièrement bien *accueillis, attendent du futur* Etat une « *stabilité politique* » qu'ils sont prêts à favoriser. Le principe d'une aide de Ryad à la « *République de Djibouti* » est acquis. Elle pourrait permettre, dans un premier temps, de soutenir le franc Djibouti et s'élèverait à 10 ou 15 millions de dollars. On verra ensuite pour les investissements productifs (industrie de la pêche, eau minérale, etc.)

En *général*, les *représentants* des pays arabes modérés présents ici ne cachent pas qu'ils comptent sur un maintien des forces françaises. « *Pensez-vous vraiment que la France acceptera d'assurer la défense du territoire* », nous demandait l'un d'eux avec une pointe d'inquiétude. Et *il ajoutait aussitôt* : « *L'engagement récent de la France au Zaïre est quand même la preuve d'une détermination nouvelle, qui pourrait s'appliquer à Djibouti.* » Les Arabes semblent résolus à obtenir aussi ce que redoutait pardessus tout les Ethiopiens, une adhésion du nouvel Etat à la Ligue arabe. L'importance accordée depuis peu dans les discours électoraux à l'islam, les interventions de l'imam à Dikhil lundi dernier, lors d'un meeting de la L.P.A.I. — il a parlé aussi longtemps que M. Hassan Gouled, — le projet, un moment caressé, d'appeler le nouvel Etat « *République islamique de Djibouti* » : autant de signes dont la signification n'échappe à personne.

Un consensus assez net paraît en tout cas se dégager entre les trois « grands » présents dans la région (France, Arabie Saou*dite*, Etats-Unis) *pour guider* les premiers pas de la « *République* » loin des sirènes de la *révolution*. La classe politique qui s'apprête à prendre les rênes du pouvoir paraît d'ailleurs avoir déjà fourni des apaisements à ce sujet. M. Ahmed Dini, malgré les relations étroites qu'on lui reproche d'entretenir avec Mogadiscio, se déclare partisan d'un « *socialisme libéral* ». Même s'il a récemment durci sa position en réclamant — en privé — le départ des troupes françaises il n'a jamais manifesté la moindre inclination marxiste.

Est-ce suffisant ? C'est difficile à dire aujourd'hui, alors que la vie politique s'est pratiquement arrêtée dans le territoire et que la jeunesse elle-même a mis une sourdine à ses réquisitoires contre les « *vieux politicards* ». La police de la L.P.A.I., qui, *dans certains quartiers, remplace* déjà les forces de l'ordre françaises, est d'ailleurs suffisamment efficace pour décourager d'éventuelles velléités d'émeutes.

L'évolution politique de Djibouti dépendra, de toute façon dans une large mesure de celle *de ses voisins. Les représen*tants arabes « *modérés* » reconnaissent qu'ils espèrent fermement détacher peu à *peu* la Somalie et le Sud-Yémen de l'orbite soviétique. « *Mais, bien sûr, cela prendra du temps* », soupire l'un d'eux. Quant à l'Ethiopie rouge, convulsive — qui, pour l'instant est la grande perdante de l'aventure djiboutienne, — chacun la considère ici avec une sorte d'effroi.

Heureusement, un nationalisme djiboutien — sous-entendu modéré — est en train de naître par-delà les rivalités ethniques, souligne-t-on volontiers dans les milieux officiels français. Pour ce qui concerne la classe politiqu cela ne fait pas de doute. Mais *ailleurs ? En quittant le* soir « la Siesta », tournée au propre et au figuré vers les proches rivages de la mer Rouge, on peut déambuler avec profit dans les venelles sordides du Magalla (quartier autochtone). Il y a là une misère discrète, une colère *retenue et de naïves espérances* qui devraient frapper les diplomates. Il faudra faire vite...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

DIPLOMATIE

LE «SOMMET» DE LONDRES ET LES PROBLÈMES NUCLÉAIRES

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des participants au « sommet » des grandes puissances industrialisées occidentales :

● ALLEMAGNE : M. Schmidt, chancelier; M. Genscher, ministre des affaires étrangères ; M. Apel, ministre des finances.

● CANADA : M. Trudeau, premier ministre; M Jamieson, ministre des affaires extérieures ; M. Macdonald, ministre des finances.

● ETATS-UNIS : M. Carter, président; M. Vance, secrétaire d'Etat ; M. Blumenthal, secrétaire au Trésor.

● FRANCE : M. Giscard d'Estaing, président de la République; M. Barre, premier ministre et ministre des finances (7 mai seulement); M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (8 mai seulement) ; M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

● GRANDE-BRETAGNE : M. Callaghan, premier ministre; M. Owen, secrétaire au Foreign Office; M. Healey, chancelier de l'Echiquier.

● ITALIE : M. Andreotti, président du conseil ; M. Forlani, ministre des affaires étrangères; M. Stammati, ministre du Trésor.

● JAPON : M. Fukuda, premier ministre; M. Hatayoma, ministre des affaires étrangères ; M. Bo, ministre des finances.

● COMMUNAUTE EUROPEENNE : M Jenkins, président de la Commission économique européenne, participera aux travaux du 8 mai. Il sera vraisemblablement accompagné de MM. Haferkamp, vice-président chargé des relations extérieures, et Ortoli, vice-président chargé des affaires financières.

M. Barre : l'Europe doit prôner une liberté organisée de ses échanges avec les pays tiers

Prenant la parole au dîner organisé le vendredi 6 mai au Sénat par la section française de la Ligue européenne de coopération économique (L.E.C.E.), qui fêtait son trentième anniversaire, M. Barre a analysé les causes des difficultés que rencontre le Marché commun. Le premier ministre a notamment évoqué :

1) La crise économique mondiale, qui a commencé dès la fin des années 60 du fait de la politique des Etats-Unis, et qui s'est aggravée avec le « coup de boutoir » du quadruplement du prix du pétrole en 1973. « *C'est miracle que l'Europe y ait résisté*, a-t-il déclaré, *bien que les réactions de la Communauté n'aient pas été aussi efficaces qu'on l'aurait souhaité.* » « *Pour résoudre les grands problèmes de l'heure*, a-t-il poursuivi, *il est essentiel qu'au « sommet » de Londres les Neuf marquent leur volonté de coopération avec les Etats-Unis et le Japon, mais aussi qu'ils défendent leur position dans le domaine commercial.* »

2) La double pression à laquelle l'Europe est soumise à la fois de la part des pays du tiers-monde et de certains pays industrialisés, comme les Etats-Unis et le Japon. « *Sans remettre en cause le niveau de liberté des échanges*, a déclaré M. Barre, *l'Europe doit prôner une liberté organisée de ses échanges avec les pays tiers.* »

3) Les problèmes posés par l'élargissement du Marché commun aux pays du sud de l'Europe : « *Les Neuf doivent réfléchir aux conséquences d'un nouvel élargissement. On savait que l'union serait plus difficile à neuf qu'à six. Qu'en sera-t-il à douze ou davantage ? Notre devoir est d'empêcher l'évolution vers une zone de libre-échange que certains — même à l'intérieur du Marché commun — appellent de leurs vœux.* »

4) Le fait que l'Europe n'est pas ressentie par les peuples : « *Qui se sent réellement citoyen de la Communauté ?* », a demandé M. Barre. « *Faut-il se lancer dans un happening institutionnel ? Je ne le crois pas. Faut-il renoncer à toute ambition ? Je ne le crois pas non plus.* In medio stat virtus. *Il faut faire avancer les choses avec une patience de fourmi.* »

Avant l'allocution du premier ministre, MM. Olivier Giscard d'Estaing et Lucien de Saint-Lorette, respectivement président et secrétaire général de la LECE, *avaient pris la parole*, *ainsi que* l'ambassadeur de Belgique à Paris, le prince de Mérode. MM. Hermann Abs, Edouard Bonnefous, le comte René Boël et Louis Leprince-Ringuet.

Ce dîner avait été précédé d'un colloque présidé par M. Alain Poher, où des *communications* avaient été présentées par MM. Kitzinger, Pierre Werner, Michel Cointat, Sir Geoffroy Rippon et Jacques Tessier. — P.D.

Réduire l'inflation et le chômage

(Suite de la première page.)

Vendredi soir, le dîner auquel M. Callaghan avait invité les participants « au sommet » s'est déroulé dans une atmosphère « *amicale et détendue* ». Ce sont les termes employés du côté français. Personne, semble-t-il, n'a fait allusion à l'incident diplomatique dont il a été l'occasion : la présence de M. Jenkins, président de la Commission européenne, et l'absence consécutive de M. Giscard d'Estaing, absence jugée dans les milieux américains comme un geste de mauvaise humeur regrettable.

M. Callaghan avait résolu les difficiles problèmes protocolaires en groupant ses invités en trois tables : une pour les chefs d'Etat et de gouvernement, une pour les ministres des affaires étrangères, et la troisième pour les ministres des finances, où l'on plaça l'encombrant M Jenkins. La France n'était représentée qu'à la deuxième table par M. de Guiringaud. M. Barre, en tant que ministre des finances, n'est, en effet, arrivé à Londres que samedi *matin*.

Après dîner, M. Callaghan fit faire à ses invités le tour du propriétaire, commentant la décoration et l'historique du 10, Downing Street. On parla apparemment très peu de politique. Seuls les ministres des affaires étrangères eurent une conversation un peu suivie sur les négociations Nord-Sud et les rapports avec le tiers-monde. Plusieurs ministres mirent leurs collègues au courant de leurs récents voyages au Proche-Orient, et M. de Guiringaud leur raconta la conversation qu'il avait eue le matin même avec M. Guerrero, ministre des affaires économiques internationales du Venezuela et porte-parole des pays en voie de développement à la conférence Nord-Sud.

A 22 h 30, tout le monde était rentré chez soi.

MAURICE DELARUE et JEAN WETZ.

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN A LA DÉFENSE ESTIME QUE LES NÉGOCIATIONS SALT III PEUVENT REPRENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS.

De notre correspondant

Washington. — Le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, a confirmé, vendredi 6 mai, les objectifs limités du gouvernement américain dans la prochaine négociation avec les Soviétiques sur la limitation des armements. « *Les chances d'aboutir à un accord global d'ici au 3 octobre sont faibles* », a dit M. Brown aux journalistes. « *En revanche, on peut espérer aboutir à cette date à une sorte d'accord plus modeste...* »

Le secrétaire à la défense a rappelé que l'accord de 1972 venait à expiration le 3 octobre, mais pourrait être prolongé, soit de manière explicite, soit tacitement, ce qui permettrait aux deux puissances de négocier sur un pacte global pour les dix prochaines années. Tout en confirmant que le gouvernement n'allait pas changer ses positions fondamentales à la prochaine rencontre de Genève (« *Nous n'avons pas à faire de nouvelles propositions chaque fois que les Russes rejettent un plan américain* »), le secrétaire à la défense a indiqué que le retard apporté à conclure un nouvel accord ne devait pas nécessairement provoquer un accroissement de la production américaine d'armement.

Pour sa part, il n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne le bombardier B-1, un appareil « *très cher* » et dont le développement devrait dépendre finalement de « *notre appréciation des capacités de la défense aérienne soviétique dans les années 80 et au-delà...* » (1). Quant aux missiles de croisière, le secrétaire à la défense, tout en notant que ses avocats exagéraient en les présentant comme l' « *arme du siècle* », les considère comme très importants. « *Les Russes ont raison de se préoccuper de leur développement étant donné l'avance technologique américaine dans ce secteur* », a-t-il dit.

De toute évidence, M. Brown, par la pondération de ses propos, s'efforçait de garder toutes ses chances à la prochaine négociation en soulignant, à l'intention des Soviétiques, que les Etats-Unis n'allaient pas se précipiter tête baissée dans la course aux armements. En fin de compte, d'ici à octobre, le gouvernement américain espère arriver à un accord qui, selon le secrétaire à la défense, reprendrait les limitations du compromis de Vladivostok et en ajouterait d'autres concernant les missiles de croisière. Sur ce dernier point, les milieux du Pentagone sont très réservés ; ils rappellent que, à Vladivostok, on ne s'était mis d'accord ni sur le principe ni sur les moyens de limiter les nouvelles armes. L'autre objectif est d'amener les Soviétiques à engager immédiatement la négociation SALT III en formulant leurs contre-propositions au plan d'ensemble américain de réduction des armements.

La prédominance de l'équipement américain

Au sujet de l'OTAN, le secrétaire à la défense a préconisé l'achat par les Etats-Unis d'une plus grande quantité de matériel militaire à l'Europe. « *La prédominance écrasante des armes et de l'équipement militaire américains au sein de l'alliance doit s'effacer devant la nécessité d'accroître le pourcentage des achats militaires américains en Europe* », a-t-il dit. Bien sûr, l'inégalité persistera, étant donné que les Européens n'achètent pas autant d'armes que les Américains, mais M. Brown estime que les Européens devraient pouvoir vendre davantage de brevets, car, a-t-il ajouté, « *il y a des choses qu'ils font bien et peut-être mieux que nous...* » En matière de standardisation, il a indiqué que le projet d'un char germano-américain faisait des progrès et qu'on s'était mis d'accord sur l'emploi commun du même combustible, des mêmes appareils de visée et des bandes de roulement. La seule question à régler est celle d'installer le canon ouest-allemand de 120 millimètres sur le char américain.

Enfin, dans la perspective de la prochaine rencontre des ministres de la défense de l'OTAN, M. Brown a dit qu'il était important de consolider les forces classiques de l'alliance. « *Il est urgent d'améliorer l'équipement et l'entraînement des forces de l'OTAN... Nous devons acquérir la capacité de renforcer plus rapidement les forces américaines et alliées en Europe...* »

HENRI PIERRE.

(1) Selon l'A.F.P., qui se contente de citer « une source sûre », l'administration démocrate demanderait prochainement au Congrès de voter les crédits relatifs à la construction du bombardier stratégique B 1.

A la conférence de Salzbourg

Les délégations étrangères sont réservées après l'annonce du nouveau procédé français d'enrichissement de l'uranium

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Le nouveau procédé français d'enrichissement de l'uranium sur lequel M. Giraud a donné quelques précisions, vendredi 6 mai, à Salzbourg, sera « *vraisemblablement dans la zone des prix de revient économiques* ». C'est ce qu'a affirmé vendredi après-midi, au cours d'une conférence de presse, l'administrateur général délégué du Commissariat à l'énergie atomique, entouré de MM. Fréjacques, qui a dirigé les équipes de recherche ayant réussi la mise au point de « *l'enrichissement à la française* », selon la formule d'un journaliste anglais, et Coates, responsable au C.E.A. de la politique d'enrichissement.

« Une grande responsabilité »

Pour établir la compétitivité de ce nouveau procédé d'enrichissement par traitement chimique, notamment par rapport aux autres procédés d'enrichissement existants ou en cours de développement, il sera nécessaire de construire une usine de démonstration de 50 à 200 000 unités de travail de séparation par an, a souligné M. Giraud, indiquant que cette construction pourrait se faire en coopération avec d'autres pays intéressés. Selon lui, si la décision de franchir cette étape est prise au milieu de cette année, cette installation de dé*monstration pourrait entrer en* service à la fin de 1979. Mais la production industrielle, elle-même, ne devrait pas commencer avant la fin des années 80. Cela explique, notamment d'après M. Giraud, qu'il ne puisse pas avoir d'interférence avec les projets Eurodif et Coredif.

« *C'est une grande responsabilité que nous avons prise en faisant cette annonce*, a affirmé M. Giraud, *responsabilité que nous ne pensions pas devoir prendre seuls.* »

L'annonce française a été suivie avec beaucoup d'attention à la conférence nucléaire de Salzbourg, et on pouvait compter, au milieu des très nombreux journalistes présents à la conférence de presse, un certain nombre de spécialistes et de représentants des délégations étrangères.

Les premières réactions sont cependant réservées : la délégation française s'est abstenue de donner trop de détails qui auraient permis notamment de se faire une idée des performances obtenues par la méthode française, et on s'attend de toute façon à ce que la plus grande discrétion soit la règle dans les discussions qui pourraient s'ouvrir à Salzbourg entre la France et les autres pays éventuellement intéressés à coopérer avec elle.

Le sentiment des autres délégations, qui se tiennent dans une prudente réserve, peut se résumer par les quelques phrases prononcées par un délégué américain : « *M. Giraud n'est pas entré dans les détails. Nous sommes très intéressés par les méthodes d'échanges chimiques, particulièrement par leur aspect de non-prolifération, mais nous ne savons réellement pas assez de choses à propos de cette nouvelle méthode française.* »

XAVIER WEEGER.

LES ETATS-UNIS REPRENNENT LES LIVRAISONS D'URANIUM TRÈS ENRICHI

Le département d'Etat américain annonce que les Etats-Unis vont reprendre les livraisons d'uranium très enrichi destinées à divers réacteurs de recherche du monde entier. La décision a été prise mercredi soir par le président Carter.

Ces exportations portent sur 524 kilogrammes d'uranium enrichi à plus de 90 %. Elles concernent des installations situées en République dédérale allemande, au Canada, en Belgique, aux Pays-Bas, au Japon et en France (réacteur à haut-flux de Grenoble, qui dépend d'une association internationale comprenant la France, l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne).

Les livraisons d'uranium enrichi avaient cessé en juillet, mais les Etats-Unis n'avaient jamais annoncé leur intention de les interrompre.

AVANT LE COMITÉ CENTRAL CONSACRÉ AUX PROBLÈMES MILITAIRES

M. Baillot (P.C.F.) rappelle que la force nucléaire représente un fait incontestable

A *moins de cinq jours de la* convocation du comité central du P.C.F. sur les problèmes de la défense nationale, M. Louis Baillot, député communiste de Paris et l'un des principaux animateurs de la commission de la défense nationale interne au P.C.F., publie, en première page de *l'Humanité* de ce samedi 7 mai, un article où il écrit notamment : « *Les communistes sont conscients que la situation de l'armée française est préoccupante, celle de l'armée classique très inquiétante. Longtemps sacrifiée à la force nucléaire, qui avait la priorité absolue dans le budget et qui représente un fait incontestable, elle se trouve dans un état voisin de la misère dans bon nombre de secteurs.* »

M. Baillot estime, dans ces conditions, que « *les appelés sont contraints à de longs mois d'inactivité qui sape leur moral et, de ce fait, constitue un excellent terrain pour les propagandistes de l'armée de métier ainsi que pour les groupements antimilitaristes* ».

On remarque, à cette occasion, que le député communiste réitère ses affirmations de l'année dernière (*le Monde* daté 18-19 avril 1976) selon lesquelles le développement des sous-marins nucléaires, armes tous azimuts, était un élément nouveau important dont il est impossible de ne pas prendre acte. A la télévision, quelques jours après, le secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais, s'était, lui aussi, prononcé en faveur d'une « *défense tous azimuts* », refusant, cependant, de préciser si le sous-marin nucléaire représentait cette forme de sécurité.

Directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, M. Jean Elleinstein a, de son côté, à plusieurs reprises, déclaré qu'une défense moderne ne pouvait être privée des moyens nucléaires existants.

Reprenant des propos de M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., qui indiquait dans *le Monde diplomatique* de mars 1977 que « *les communistes entendent garantir, en toute circonstance, la sécurité de la France*, M. Baillot précise dans *l'Humanité* qu' « *en matière de défense les partis de gauche s'affirment pour une armée nationale, moderne, efficace et réellement indépendante* ».

Répondant aux critiques souvent exprimées par des cadres de carrière qui craignent qu'un gouvernement de gauche manifeste, au pouvoir, des priorités financières, sur le plan social et économique, autres que la seule priorité d'une défense efficace, M. Baillot conclut : « *Cette préoccupation d'hommes qui occupent une place importante dans la vie de la nation ne peut laisser indifférents ceux qui aspirent à diriger demain les affaires du pays.* »

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE ÉTUDIENT LA POSSIBILITÉ DE STANDARDISER LEURS CHARS DE COMBAT.

Bonn (A.F.P.). — MM. Yvon Bourges et Georg Leber, ministres français et ouest-allemand de la défense, se sont prononcés vendredi 6 mai, à Hambourg, en faveur du développement de la coopération d'armement entre les deux pays.

Les deux ministres se sont déclarés favorables à un projet de char, soit franco-allemand, soit produit en coopération avec les alliés des deux pays. Si ce projet ne pouvait être réalisé, a expliqué le porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense, les deux pays pourraient faire un *effort de standardisation* de pièces de rechange, suivant l'exemple de la coopération américano-ouest-allemande portant sur les chars Léopard et XM-1 de Chrysler.

La tourelle et les différentes pièces, qui ont besoin d'être fréquemment remplacées, doivent au moins être standardisés. Cela inclut les canons et les chenilles, a expliqué le porte-parole ouest-allemand.

A Bruxelles, l'Union mondiale des démocrates-chrétiens publie un manifeste politique

«L'Europe sera pluraliste ou elle ne sera pas» estime M. Tindemans

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Les dirigeants de l'Union mondiale démocrate-chrétienne, qui regroupe quarante-cinq partis sous la présidence de M. Mariano Rumor, ancien président du conseil italien, se sont réunis, vendredi 6 mai, dans la capitale belge. Ils ont rendu public, au cours d'une conférence de presse, le texte d'un manifeste politique dont se réclameront, désormais, les formations membres de l'Union.

Les différentes personnalités qui ont présenté le manifeste, en particulier MM. Rumor, Eduardo Frei, ancien président de la République du Chili, et Léo Tindemans, premier ministre belge, ont insisté sur le caractère résolument « *mondialiste* » du texte adopté, et, d'une manière générale, des liens qui existent entre les différents partis démocrates-chrétiens, de plusieurs continents. Fidèles à leur tradition centriste, les formations représentées ont, d'autre part, veillé à ne pas apparaître comme prisonnières de leur anticommunisme : elle ont aussi fait la démonstration répétée de leur hostilité aux dictatures de droite. C'est sans doute ce double souci d'internationalisme et d'équilibre qui a conduit la branche européenne de l'Union, en particulier, à adopter une résolution dans laquelle elle « *exige que les autorités chiliennes donnent à toutes les forces politiques démocratiques leur pleine liberté d'expression et d'activité, et procèdent au rétablissement de la démocratie qui a, au Chili, une tradition séculaire* ».

A propos de l'eurocommunisme, dont il a été question à plusieurs reprises au cours des débats, une douzaine de partis démocrates-chrétiens européens avaient adopté mardi à Genève un rapport dans lequel il était indiqué que la structure interne des P.C. intéressés (français, italien et espagnol) « *reste fortement autoritaire et léniniste* » et fondée sur « *la négation et la répression de toutes les formes de dissension* ».

D'une manière générale, les formations démocrates-chrétiennes membres de l'Union estiment que l'autonomie des partis communistes occidentaux est étroitement limitée par deux impératifs que leur assigne l'Union soviétique : ne pas s'opposer à celle-ci lorsqu'elle prend de grandes décisions de portée internationale, et ne pas tenter d'infléchir dans un sens « eurocommuniste » la ligne suivie par les P.C. d'Europe de l'Est.

Les « interlocuteurs naturels »

Les représentants européens de la démocratie chrétienne se sont, d'autre part, interrogés, à Bruxelles, sur les contours idéologiques précis de leur famille politique. Doivent-ils, en particulier, ne considérer comme homologues que les formations qui se réfèrent explicitement ou implicitement au christianisme ? De nombreux participants estiment que la dimension chrétienne de la morale politique dont ils se réclament fait justement l'originalité de ce courant.

Mais plusieurs autres jugent plus réaliste et plus efficace de réunir — ou de tenter de réunir — l'ensemble des formations modérées. M. Helmut Kohl, président de la C.D.U. (démocratie chrétienne allemande), ne cachait pas, dans les couloirs de la réunion, que pour lui la notion de « parti frère » devait permettre à l'Union d'accueillir en son sein une formation comme le R.P.R., au même titre que les centristes français qui restent les « *interlocuteurs naturels* » de l'U.M.D.C. M. Strauss, président de la C.S.U. (*démocrates-chrétiens bavarois*), s'est d'ailleurs entretenu récemment à Paris avec M. Chirac de la coopération possible entre les deux formations (*le Monde* du 4 mai)

Il est vrai que les principes définis par le manifeste publié à Bruxelles sont suffisamment généraux pour que s'y rallient d'autres formations que celles qui l'ont signé. Ces principes, énumérés dans le chapitre consacré au fonctionnement de la démocratie, précisent que celui-ci exige la « *participation de tous* », notamment grâce aux partis, aux syndicats, et à l'exercice du suffrage universel. L'Union mondiale démocrate-chrétienne estime que la démocratie suppose aussi « *un Etat de droit, non confessionnel et à vocation sociale* », la décentralisation et la séparation des pouvoirs, la liberté de l'information et « *l'abolition des discriminations politiques et des injustices sociales* ».

Le manifeste insiste aussi, à plusieurs reprises, sur les vertus du pluralisme politique — notion dont s'est réclamé M Tindemans pour déplorer que M. Mitterrand ait récemment assuré : « *L'Europe sera socialiste ou elle ne sera pas.* » (*le Monde* du 4 mai). Le premier ministre belge a jugé cette déclaration « *regrettable* », et, paraphrasant le premier secrétaire du P.S. français, il a conclu : « *L'Europe sera pluraliste ou elle ne sera pas.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Le président Houphouët-Boigny, chef d'Etat de la Côte-d'Ivoire*, s'est déclaré, vendredi 6 mai, lors du déjeuner que la Commission des Communautés européennes donnait en son honneur à Bruxelles, en désaccord avec les pays du tiers-monde qui demandent un moratoire de leurs dettes à l'égard des pays industrialisés. « *Si nous demandons un moratoire de nos dettes*, a-t-il dit, *personne n'aura plus confiance en nous. Personne ne voudra plus nous accorder des prêts.* »

Les limites de pêche

DIFFICILES NÉGOCIATIONS ENTRE LA SUÈDE ET L'U.R.S.S. DANS LA BALTIQUE

Stockholm (*A.P.*). — Des négo*ciations soviéto-suédoises sont en* cours, depuis une semaine, à Stockholm, pour l'établissement des limites des zones de pêche des deux pays dans la Baltique. Les positions des négociateurs sont très éloignées.

La Suède, se fondant sur la convention de Genève sur les plateaux continentaux, adoptée en 1958, souhaite que cette limite soit calculée entre l'île de Gotland et la côte soviétique. Cette île, d'une superficie de 3 140 kilomètres carrés, est située à 90 kilomètres des côtes suédoises. Ainsi, Stockholm pourrait contrôler près de la moitié des zones de pêche de la Baltique contre 10 % actuellement.

L'U.R.S.S., qui se réfère à la convention de Gdansk de 1973, demande que la limite passe en mer, à égale distance des deux terres fermes, soit à 8 milles nautiques de l'île de Gotland.

L'île de Gotland abrite des bases navales et aériennes ainsi que des installations antiaériennes.

EUROPE

NUCLÉAIRES

A la conférence de Salzbourg

Portugal

Le Parlement a adopté le projet de loi définissant les limites des secteurs public et privé

De notre correspondant

Lisbonne. — Le Parlement a adopté jeudi 5 mai un projet de loi définissant les limites des secteurs public et privé de l'économie portugaise par 130 voix (*socialistes et sociaux-démocrates*) contre 37 (communistes et l'unique représentant de l'Union démocratique populaire, extrême gauche) et 26 abstentions (Centre démocratique et social, droite).

La loi précise que les entreprises directement nationalisées depuis le 25 avril 1975 ne retourneront pas à l'initiative privée. En revanche, les petites et moyennes entreprises *indirectement* nationalisées, à la suite de l'appropriation par l'Etat des grands groupes économiques et financiers, pourront revenir au secteur privé sauf si les travailleurs de ces entreprises se prononcent pour d'autres types d'organisation, tels que les *coopératives* ou l'autogestion.

L'initiative privée est théoriquement interdite dans les secteurs des banques, des compagnies d'assurances, des transports *aériens* et ferroviaires, dans les compagnies de production, distribution et *transport d'énergie électrique*, de gaz et d'eau, dans les industries d'armement, les raffineries de pétrole, la pétrochimie, la sidérurgie et les cimenteries.

Plusieurs exceptions sont cependant prévues. La loi permet l'association de capitaux publics et privés étrangers dans les industries de l'armement et dans la pétrochimie. En outre, elle maintient l'existence des trois banques étrangères qui n'ont pas été touchées par les mesures de nationalisation : le Crédit franco-portugais, la Banque du Brésil et la Bank of London. Des « *sociétés d'investissement* », des coopératives et des mutuelles, dont le statut sera fixé ultérieurement, pourront exercer leur activité dans le secteur bancaire et les assurances. Cela laisse prévoir le retour au privé d'une partie du crédit. Enfin, la gestion de certaines entreprises nationalisées de transports collectifs, d'exploitation des ports maritimes et des aéroports sera, « *dans des cas exceptionnels* », confiée à des particuliers.

Le parti social-démocrate, lors des débats de l'Assemblée, a pris de la manière la plus nette la défense du projet. Les députés socialistes sont relativement peu intervenus, les communistes se sont très vivement opposés au projet, et ceux du Centre *démocratique et social* (C.D.S.) *ont été* réservés, et ont surtout critiqué la « discrimination » entre les *capitaux* nationaux et étrangers, qui refuse aux premiers un certain nombre des garanties accordées aux autres. Ils se sont également insurgés contre les « *ambiguïtés* » et le « *manque de fermeté* » du texte soumis à la discussion. Dans les couloirs, les représentants du C.D.S. estimaient que les auteurs du projet n'avaient pas eu le courage de proclamer à haute voix leurs véritables intentions.

« Une voie banale de retour au capitalisme »

Pour le P.C.P., la décision du Parlement « *mène nécessairement à la récupération capitaliste d'entreprises nationalisées et de secteurs essentiels à la relance économique du pays* ». Un des députés communistes a même dressé la liste des sociétés qui, selon lui, « *retourneront effectivement au privé* » : les chantiers navals de la Setenave et Viana-do-Castelo, les brasseries, les entreprises d'extraction de la pyrite dans l'Alentejo, la Compagnie des transports maritimes, etc. « *La voie originale vers le socialisme démocratique dont vous vous réclamez*, a-t-il affirmé, s'adressant aux socialistes, *devient finalement une voie banale de retour au capitalisme dans un contexte démocratique.* »

JOSÉ REBELO.

Roumanie

Le centième anniversaire de l'indépendance est célébré dans un climat alourdi

De notre envoyé spécial

Bucarest. — Chaque pays a son propre calendrier de fêtes historiques. L'Union soviétique, suivie par ses alliés les plus fidèles, *s'apprête à célébrer dans quelques* mois, apparemment avec un faste particulier, le soixantième anniversaire de la Révolution d'octobre. La Yougoslavie vit cette année sous le signe des cérémonies marquant les quatre-vingt-cinq ans du maréchal Tito. La *Roumanie, elle, fête le lundi 9 mai* le centenaire de son indépendance.

Dans un pays où l'histoire a *souvent été un auxiliaire de la* lutte politique, l'événement revêt une signification que la propagande, et les diverses manifestations organisées à cette occasion, soulignent avec force. Des combats du passé, les dirigeants actuels ont tiré des leçons dont *on devine sans peine, à la lecture* de la presse roumaine, qu'à leurs yeux elles gardent aujourd'hui encore toute leur valeur. Les Roumains, par exemple, ne manquent pas de mentionner qu'ils conquirent leur indépendance en luttant par leurs propres forces, *en se battant aux côtés* des troupes russes contre les Turcs.

Ils n'oublient pas non plus que cette indépendance, proclamée unilatéralement par leur Parlement *le 9 mai 1877, ne fut* reconnue par les puissances qu'après d'âpres tractations et la satisfaction de certaines conditions assez dures, telle que la cession de *territoires* (trois districts de Bessarabie) à leurs alliés tsaristes de la veille. La France pour sa part ne reconnut l'indépendance du jeune Etat qu'en 1880.

Depuis des semaines, la presse a publié une multitude d'articles rendant compte des aspects les plus divers de ces épisodes diplomatiques et militaires. Un concours de chants patriotiques glorifiant l'amour de la nation et les hauts faits du passé s'est déroulé pendant des mois dans tout le pays. Dans les entreprises et les institutions de toutes sortes, des spécialistes sont venus faire au personnel des exposés historiques.

Ces fêtes du centenaire qui vont *s'étaler jusqu'à la fin de l'été* commencent toutefois dans un climat sensiblement alourdi par plusieurs faits récents. Si les signes matériels (*immeubles effondrés, bâtiments fissurés*) du tremblement de terre du 4 mars disparaissent les uns après les autres du paysage de la rue, l'épreuve a laissé dans les esprits des traces plus difficiles à effacer.

Les problèmes de relogement et d'indemnisation, notamment, *apparemment plus compliqués que* prévus, sont loin d'être tous résolus, ce qui pourrait expliquer qu'après le courage montré dans les premiers jours qui ont suivi la catastrophe et pendant le dur labeur fourni au cours des deux derniers mois — on a travaillé pendant presque tous les dimanches, — le découragement aujourd'hui gagne certains.

Une autre question qui a pris un tour aigu, ces derniers temps, est *celle de l'émigration*. La crainte irraisonnée mais réelle que les autorisations de départ ne soient plus données qu'au compte-gouttes après la réunion de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe de l'été prochain, semble avoir provoqué un afflux *de demandes, notamment* de la part des membres de la minorité allemande. Inquiet de la tournure des événements, le gouvernement roumain a tenté d'imposer aux ambassades occidentales un intermédiaire, en l'occurrence l'Office national du tourisme, pour la délivrance des visas.

Une chape de silence sur Paul Goma

Appliquée pendant le mois d'avril, cette mesure, destinée à avoir un effet dissuasif sur les éventuels candidats au départ et à éviter les contacts entre ceux-ci et les représentants consulaires des pays *occidentaux*, paraît toutefois avoir été levée depuis quelques jours. Il n'en reste pas moins que, d'une façon générale, ainsi que le montrent diverses réglementations, les autorités souhaitent visiblement, dans la période actuelle, limiter les relations directes entre citoyens roumains et personnel diplomatique *étranger*.

Cette préoccupation pourrait ne pas être sans lien avec la situation dans certains milieux intellectuels. Contrairement peut-être à ce qu'ils espéraient, les dirigeants roumains n'ont pas échappé à la vague de contestation qui *s'est développée depuis le mois* de janvier en Europe de l'Est. Après avoir tenté la conciliation avec *l'écrivain Paul Goma*, le protestataire le plus connu — trois de ses livres jamais *édités* en Roumanie ont été publiés en France aux Editions Gallimard —, les autorités ont *opté* pour la répression. Depuis le 1er avril, Goma a disparu de Bucarest, et *il est bien difficile d'apprendre*, ici, de façon précise, s'il a été emprisonné, envoyé dans un camp de travail, ou mis en résidence surveillée. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'il est, depuis plus d'un mois, privé de sa liberté de mouvement et qu'une chape de *silence s'est abattue sur lui et* ses proches. Cet isolement aurait pour objet de contraindre l'écrivain à quitter le pays, faute de quoi un procès pour trahison serait organisé contre lui.

Le pouvoir toutefois a peut-être fait une erreur d'appréciation en *pensant que son attitude serait* unanimement accueillie avec compréhension parmi les intellectuels. Certains se seraient plaints, par exemple, que la décision d'exclure Goma de l'union des écrivains ait *été prise* à la sauvette par le bureau du comité de l'union de Bucarest, *sans* discussion en assemblée générale. Dans les réunions organisées dans le parti pour condamner Goma, il se trouve parfois des intervenants *pour le défendre ou inciter* à plus de modération. Enfin le courage de l'écrivain protestataire face à la machine policière pourrait inspirer des émules et aboutir finalement, si mince soit-elle, à la création d'une chaîne de solidarité parmi les défenseurs roumains des *libertés* d'opinion et d'expression.

MANUEL LUCBERT.

Tchécoslovaquie

Dans un nouveau document

LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE 77 INVITENT LES AUTORITÉS A CESSER LEUR CAMPAGNE CONTRE LES DISSIDENTS

Prague (*A.F.P.*). — Les signataires de la Charte 77 ont adressé un nouveau document aux autorités tchécoslovaques dans lequel ils proposent un ensemble de sept mesures pour mettre un terme « *rationnellement et constitutionnellement aux tensions inutiles se manifestant dans le domaine des droits civiques et de l'usage des libertés démocratiques* ».

Ce texte, intitulé « *Document numéro 10* » et signé par le professeur Jiri Hajek (1) dresse un bilan des événements des quatre mois écoulés depuis la publication du *manifeste* et propose un dialogue sur les bases suivantes :

— L'arrêt des « *campagnes indignes* » contre la Charte 77 et l'annulation de toutes les mesures illégales « *prises contre les signataires* » ; la réédition en nombre suffisant du numéro du *Journal officiel* contenant les deux conventions internationales sur les droits de l'homme ; le respect du droit de pétition, tel qu'il est prévu par la Constitution.

Il réclame également une mise à jour des codes pénal, civil et du travail « *pour que la légalité tchécoslovaque soit en conformité avec les pactes internationaux sur les droits de l'homme* » ; une discussion ouverte entre citoyens, signataires ou non de la Charte, et représentants de l'Etat, et non plus avec les organes de la sécurité d'Etat ; un droit de regard du *Comité international* des droits de l'homme sur les violations éventuelles des deux conventions. Et, enfin, la mise en cause de ceux qui abusent de leurs fonctions *au sein des organismes* d'Etat, de la sécurité, ou dans la presse, « *pour (...) menacer psychiquement et dans leur existence des citoyens défendant des vues parfaitement compatibles avec la Constitution et les lois de la République* ».

Après avoir rappelé les mesures déclenchées contre les signataires et la « *mise hors la loi* » de certains d'entre eux, M. Hajek affirme : « *Durant ses quatre mois d'existence la Charte 77 a connu une épreuve difficile, mais elle n'a pas été vaincue. Tous ses arguments ont survécu à la canonnade de calomnies, malgré les représailles. Un seul des signataires a retiré sa signature pour être remplacé par des centaines d'autres.* »

Dans l'un de ses éditoriaux, *Rude Pravo*, organe du P.C., lance une fois de plus une fin de non-recevoir aux auteurs du manifeste en soulignant l'absence de « *tout arbitraire et d'injustice* » dans la société.

« *Si les droits humains et les libertés sont limités d'une manière quelconque dans notre pays, c'est que leur exercice ne doit pas porter atteinte à la société ou à l'ensemble de citoyens.* »

« *Il n'est pas étonnant*, poursuit *Rude Pravo*, *que les protestations émanent justement de ceux qui rendent hommage à la morale bourgeoise et cherchent exclusivement à satisfaire leurs intérêts personnels, même par des moyens illégaux. La société socialiste, l'Etat et le peuple travailleur ne leur accorderont jamais les libertés qu'ils réclament.* »

Au cours des quatre derniers mois, les organes du pouvoir ont défini une stratégie combinant *mesures judiciaires et* administratives pour étouffer une initiative considérée comme une nouvelle tentative de subversion contre le régime. Les autorités paraissent toutefois encore soucieuses de ne pas donner libre cours à l'appareil répressif. Les cinq signataires et sympathisants de la Charte placés en garde à vue il y a une semaine ont été relâchés après des interrogatoires plus ou moins longs.

(1) Des trois porte-parole désignés, l'un est mort (le professeur Patocka); M. Vaclav Havel est toujours en prison. M. Hajek reste l'unique porte-parole de la Charte.

Staline a-t-il tenté de déclencher une guerre préventive ?

Les affirmations de M. Karel Ka-an, ancien haut fonctionnaire du arti communiste tchécoslovaque (*le onde* du 6 mai) ne peuvent être ises à la légère. M. Kaplan est *storien de métier. Il a eu accès,* endant des années, à des sources *terdites* à ses confrères occidenux. Sans doute ses informations stent-elles incomplètes. Quand il onne des indications sur la politique viétique des années 50, par temple, il ne sait lui-même évimment que ce que les dirigeants *Kremlin ont jugé utile d'en dire* leurs satellites. Reste à savoir si *aline confiait* vraiment à Gottwald, ors chef du P.C. tchécoslovaque, fond de sa pensée ou s'il ne lui ntait pas des histoires pour mieux nduire son petit monde.

Une de ces révélations pose plus questions qu'elle n'apporte de *ponses. Vers 1951, le secrétaire* néral du P.C. soviétique aurait ngé à déclencher une troisième erre mondiale « *dans un délai trois ou quatre ans au maximum* ».

Si cette version est confirmée, et surtout s'il est établi un jour que Staline pensait ce qu'il disait, les historiens devront réviser le jugement généralement porté sur la politique *extérieure soviétique* pendant cette période.

Tous les événements connus jusqu'à présent permettaient cette conclusion : Staline travaillait à l'extension de son empire, mais il *reculait chaque fois qu'un conflit généralisé* risquait d'éclater.

Le rapport Khrouchtchev

Le rapport secret présenté par Khrouchtchev au vingtième congrès en février 1956 énumérait un certain *nombre de fautes et de crimes de* Staline. Il reprochait au dictateur décédé *d'avoir*, après la guerre, liquidé sans raison sérieuse les cadres de Leningrad (et leurs protecteurs), d'avoir cru à tort qu'il lui suffisait de « *lever le petit doigt* » pour enterrer Tito et d'avoir fabriqué un « *complot des blouses blanches* » dans lequel étaient impliqués des médecins juifs. Il n'était pas suggéré le moins du monde que Staline *rêvait d'en découdre avec les impérialistes.*

Cette esquisse de portrait confirmait aussi ce que l'on savait. Le « *père des peuples* » *provoquait par* sa méfiance extrême les pires tragédies à l'intérieur de l'U.R.S.S. et du camp socialiste, mais à l'extérieur il veillait à ne prendre aucun risque. Il sous-estima le danger nazi au point de rejeter les avertissements de ses amis et agents qui annonçaient l'imminence d'une attaque *allemande*.

L'analyse des événements va dans *le même sens. Staline maître du jeu* fit de son propre chef deux fois la guerre. En 1939, il lança l'armée rouge contre la Pologne, puis la Finlande : il pouvait alors penser que, grâce au pacte de non-agression germano-soviétique, il ne prenait *aucun risque. En 1945, il attaqua le* Japon, mais il savait que les Américains avaient fait l'essentiel du travail ; il lui importait de recueillir à peu de frais les fruits de la victoire.

Dans les autres cas, Staline sut finalement tirer profit des événements qu'il n'avait pas provoqués. La guerre de 1941 lui fut imposée par Hitler. Elle lui permit, après l'épreuve, de prendre le contrôle de *la plus grande partie de l'Europe* centrale et orientale. Il donna aux communistes tchécoslovaques, en 1948, le coup de pouce qui leur permit de dominer leur pays. Mais la Tchécoslovaquie n'était-elle pas, après les marchandages de Yalta, comprise dans *la zone d'influence* soviétique ? La même année, en *revanche*, il se garda d'appuyer efficacement les communistes finlandais qui rêvaient, eux aussi, d'instituer à Helsinki un régime de démocratie populaire. Il se rendait compte que les « bourgeois » et les sociaux-démocrates finlandais étaient bien *décidés à conserver leur neutralité* et leur mode de vie. Et qu'ils se sentaient confortés par les Américains.

Le blocus de Berlin

Le 20 juin 1948, Staline imposa le blocus de Berlin-Ouest. Moins *d'un an plus tard — le 11 mai 1949 —* il céda devant la détermination des Occidentaux, qui avaient brisé le blocus par un pont aérien. A la même époque, il organisa une campagne de grande ampleur contre Tito, mais il ne chercha pas à annihi*ler par la force l'hérétique, soutenu* par la majorité de son peuple, et qui avait pris à l'Ouest quelques assurances.

Le 25 juin 1950, la Corée du Nord partit en guerre contre le Sud avec, sans doute, la bénédiction de Staline : ce dernier pouvait penser, après avoir lu certaines déclarations, que cette *région n'était pas d'un intérêt vital* pour les Etats-Unis. Peu après, l'U.R.S.S. allait engager la Chine à participer à ce conflit auquel, pour sa part, elle ne se mêla jamais directement.

Jusqu'en 1949, selon M. Kaplan, Staline « *pensait davantage à la défense qu'à l'attaque* ». L'ancien fonctionnaire tchécoslovaque, si on s'en tient à ses révélations telles qu'elles sont présentées, estime que, en janvier 1951, la direction soviétique était passée de la conception *défensive (il faut se préparer à une* guerre inévitable avec les impéria*listes) à une conception offensive (il* faut prendre de vitesse les Américains).

Mais quelles mesures prit alors le Kremlin ? Alors que les Occidentaux s'inquiétaient de la puissance militaire accumulée en Europe orientale, Staline fit des déclarations rassurantes (1). Etait-ce pour endormir *la méfiance de l'ennemi ? Ou parce* que, d'un bout à l'autre de sa carrière, il resta imbibé de la doctrine — que les trotskistes lui reprochèrent — du « *socialisme dans un seul pays* », puis dans le camp dont l'U.R.S.S. s'est dotée par la suite ?

BERNARD FÉRON.

(1) Nous avons rappelé hier, en dernière édition, que dans son ultime écrit publié en 1952 et consacré aux « problèmes économiques du socialisme » Staline notait que les guerres étaient inévitables entre pays capitalistes. Peu après, dans une interview au *New York Times*, il déclarait que la guerre entre les deux blocs n'était pas inévitable et qu'il souhaitait mettre fin au conflit de Corée.

A travers le monde

Argentine

QUATRE « GUERILLEROS » ont été tués au cours *de deux* affrontements à Olmos et Isidro Casanova, dans les environs de Buenos-Aires, a-t-on appris vendredi 6 mai, de source militaire, dans la capitale argentine. Un officier et un soldat ont été blessés. L'un de ces *affrontements*, *celui* d'Isidro Casanova, a eu lieu à la suite de la découverte d'une imprimerie clandestine des Montoneros (Péronistes de gauche), a-t-on appris de même source. — (*A.F.P.*)

Inde

M. *REDDY*, *ancien ministre* indien de l'intérieur, a été élu président du Parti du Congrès le vendredi 6 mai. Cette élection est une victoire pour les partisans *de Mme* Gandhi au sein de l'ancien parti gouvernemental. M. Reddy a en effet été élu par 317 voix contre 160 à son rival, M. Ray, ancien ministre *dans le gouvernement* de l'Etat du Bengale, qui avait critiqué la politique de Mme Gandhi. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Israël

LE RABBIN MEIR KAHANA et trente-cinq de se partisans ont été interceptés vendredi 6 mai par les autorités militaires israéliennes à *Ramallah*, alors qu'ils se dirigeaient vers le mont Gerizim (près de Naplouse), pour y « *poser la première pierre d'une cité juive* ». Le gouverneur militaire de Ramallah a signifié au rabbin Kahana et à se amis l'ordre leur interdisant l'entrée en Cisjordanie où leur présence risque de *susciter* les troubles. — (*A.F.P.*)

Italie

● UNE DELEGATION DU P.C.F. se rend, dimanche *8 mai en Italie*, sur l'invitation du parti communiste italien. Cette délégation est composée de MM. Maxime Gremetz, membre du bureau politique chargé des relations avec les milieux et mouvements chrétiens ; Jean-Claude *Lefort*, membre du comité central ; André Moine écrivain, collaborateur du comité central, et Mme Monique Houssin, responsable des relations avec *les milieux et mouvements* chrétiens de la Fédération des Yvelines.

Vietnam

● SOIXANTE-DIX-NEUF RÉFUGIES VIETNAMIENS naviguant sur un bateau de pêche *ont été recueillis lundi 2 mai* par un cargo japonais dans le sud de la mer de Chine. Vingt-sept autres réfugiés étaient arrivés la veille au Japon. — (*Reuter*)

DROITS DE L'HOMME

La répression en Europe et en Amérique latine est examinée au Festival de Nancy

De notre envoyé spécial

Nancy. — Peut-on réprimer démocratiquement ? Faut-il faire silence lorsque c'est pour la bonne cause que sont perpétrées des atteintes aux droits de l'homme ? L'Europe occidentale est-elle sans péchés sur ce grave sujet ? Faut-il prendre la défense de ceux qui ont utilisé la violence à des fins politiques ? Signer des pétitions sert-il encore à quelque chose ? Faudrait-il faire une place aux « droits des classes sociales » dans la déclaration universelle des droits de l'homme ?

Avec le rapport présenté le vendredi 6 mai au Festival de Nancy par M. Louis Joinet (1), les « *assises Europe-Amérique latine* » (*le Monde* du 6 mai) ont soudain pris un tour plus grave.

L'intervention de M. Joinet et de quelques autres — dont celle de Mᵉ Léo Matarasso, ancien vice-président du tribunal Bertrand Russell — ont amplement dépassé par leur portée les cadres géographiques dans lesquels elles étaient sensées être circonscrites.

« *La lutte pour les droits de l'homme devient un enjeu politique entre les deux Super-Grands. La détente cela signifiait que chacun peut réprimer chez soi. Aujourd'hui, on en est à la guerre froide des droits de l'homme. La position de M. Carter est intéressante : elle offre une possibilité de desserrer l'étau. Quelles sont ses limites ? Un moyen d'en juger sera de voir quand les Etats-Unis accorderont une réelle autonomie à Porto-Rico. Mais une question est aussi posée au camp socialiste. Les communistes uruguayens que j'ai visités dans les prisons de leur pays n'avaient pas, eux, l'impression que je commettais « un acte intolérable d'ingérence* », a déclaré le rapporteur.

Il a aussi affirmé : « *Avec la montée de l'eurocommunisme, on peut affirmer que si des changements profonds doivent intervenir dans nos sociétés, il y aura un problème de répression, d'une forme de répression — ne serait-ce qu'à l'encontre de l'extrême-gauche. Comment dès lors s'exercer démocratiquement. C'est là la question centrale et non le refus de la répression — qui est un rêve. La seule chose que l'on doit refuser à ce sujet, c'est le complot du silence : songeons au Cambodge.* »

Mᵉ Matarasso, de son côté, a tiré la conclusion suivante de son expérience en matière de défense des droits de l'homme : « *Quand il y a quelque part une violation massive et importante des droits de l'homme, c'est toujours la conséquence d'une violation des droits des peuples auxquels appartiennent les individus concernés. Un consensus s'est ainsi établi sur le fait que la question « des droits des peuples » — entendue au sens de minorités existant au sein des Etats nationaux — sera l'une des plus difficiles qu'auront à résoudre les juristes dans les années à venir. Les Etats socialistes eux-mêmes n'y échapperont pas.* »

La notion de classe

Mais, a demandé M. Joinet, dans le cas particulier de l'Argentine, « *la violence ne s'exerce pas contre une minorité, une ethnie particulière, mais contre une certaine catégorie sociale. Aussi pour ne pas être en retard d'un jour, les juristes devront peut-être introduire la notion de « classe » dans les droits de l'homme* ».

Et l'Europe occidentale, s'est-on demandé à Nancy, n'a-t-elle rien à dire sur le respect des droits de l'homme ? Est-elle d'ailleurs lavée de tout soupçon sur ce point ? Des intervenants ont évoqué le cas des « interdictions professionnelles » en Allemagne fédérale notamment. Auditeur attentif de ce colloque, le commandant Otelo de Carvalho ne pouvait, de son côté, oublier que l'un des chefs d'accusation porté contre lui était... d'avoir « *créé des conditions de surréalisme révolutionnaire* » au Portugal. Et que dire du projet de convention européenne contre le terrorisme ?

Tirant la conclusion du débat, le rapporteur devait renouveler l'avertissement lancé la veille par M. Régis Debray : ne croyons pas que l'Europe soit si loin de l'Amérique latine, que les maux qui assaillent ce continent ne puissent nous frapper : « *Là-bas, le droit d'exception est devenu le droit commun. Nous nous disons : ici, c'est différent. C'est vrai que nous ne vivons pas sous des régimes d'exception. Mais ceux-ci sont dans nos codes, prêts à servir. L'ordonnance française du 4 juin 1960 a supprimé la distinction entre sécurité intérieure et sécurité extérieure de l'Etat, consacrant ainsi dans les faits la notion d'ennemi intérieur* », a rappelé M. Joinet.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Magistrat, ancien président du Syndicat de la magistrature.

● RECTIFICATIF. — Le dernier paragraphe de l'article publié dans *le Monde* du 7 mai sous le titre : « M. Mitterrand : si le parti socialiste arrive au pouvoir, il rompra avec le Chili » a été, à la suite d'une coupe malencontreuse, attribué au premier secrétaire du parti socialiste. C'est, en réalité, M. Régis Debray qui a déclaré : « *La barbarie la plus atroce sévit aujourd'hui dans les pays d'Amérique latine qui avaient atteint le plus haut niveau de développement relatif : Chili, Uruguay, Argentine. C'est donc une précaution que d'écouter ce que les exilés de là-bas ont à nous dire.* »

En outre, le prénom de M. Jospin, secrétaire national du P.S. pour le tiers monde, est Lionel, non Michel.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le Congrès et le département d'État se refusent à envisager toute assistance au Vietnam

Lors de la conférence de presse quotidienne du département d'Etat du 5 mai, le porte-parole de service ce jour-là, M. Brown, a déclaré que les Etats-Unis ne devaient au Vietnam « *ni dette ni réparations* ». Il confirmait ainsi les propos tenus la veille par M. Cyrus Vance. Cette insistance répondait au vote émis la nuit précédente par une majorité de la Chambre des représentants (266 voix contre 131) sur une motion du député républicain de l'Ohio, M. John Ashbrook, interdisant au gouvernement américain « *toute négociation sur une aide au Vietnam* ». Il s'agit en fait non d'une résolution séparée mais d'un additif « préventif » ajouté au texte du budget du département d'Etat.

Une position analogue avait été récemment exprimée avec plus de brutalité par M. Kissinger (*le Monde* du 5 mai). L'ancien secrétaire d'Etat juge « absurde » toute idée d'assistance désintéressée au Vietnam, car ce pays a, selon l'ancien secrétaire, rompu unilatéralement les accords de Paris en envahissant le Vietnam du Sud. Lesdits accords prévoyaient à l'article 21 du chapitre VIII que, « *dans la poursuite de leur politique traditionnelle, les Etats-Unis contribueront à panser les blessures dues à la guerre et participeront à la reconstruction, après la guerre, de la République démocratique du Vietnam et de toute l'Indochine* ». De même, le communiqué final publié à l'issue de la visite de M. Kissinger à Hanoï, le 13 février 1973, comportait un paragraphe disant que « *les deux parties ont échangé des vues sur la manière dont les Etats-Unis contribueront à panser les blessures de la guerre et à la reconstruction économique d'après-guerre au Vietnam du Nord* ».

Il y a donc bien eu intention, sinon promesse (consignée, selon certains, par une lettre du président Nixon) de « dommages de guerre » au Vietnam de la part de Washington. Mais à moins de deux semaines de la seconde phase des conversations américano-vietnamiennes, le Congrès et l'actuel secrétaire d'Etat se sont rangés à l'opinion de M. Kissinger pour qui tous ces documents ont été rendus caducs par la prise de Saigon.

● LE « TARASS - TCHEVTCHKO », un chalutier soviétique arraisonné le 10 avril par la garde côtière américaine au large du Massachusetts pour violation de la zone de pêche des 200 milles nautiques, a pu quitter jeudi 5 avril le port de Boston après paiement d'une amende de 240 000 dollars (*le Monde* daté 17-18 avril). — (*A.F.P.*)

Canada

M. TRUDEAU A-T-IL TRAITÉ DE GAULLE DE « TYPE ODIEUX » ?

Ottawa (A.F.P.). — M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre fédéral du Canada, a-t-il traité le général de Gaulle de « type odieux » dans une interview, accordée avant son départ d'Ottawa, jeudi 5 mai, pour le « sommet » de Londres, à des journalistes britanniques ? C'est ce que laisse entendre l'agence Canadian Press et que M. Joe Clark, chef du parti conservateur canadien, a reproché vigoureusement, vendredi, à M. Trudeau.

Le contestataire soviétique Vladimir Boukovski, de son côté, a critiqué, vendredi, au cours d'une conférence de presse à Ottawa l'éloge que le premier ministre canadien aurait fait, lors de son dernier voyage officiel en U.R.S.S., des charmes de la ville sibérienne de Norilsk. M. Boukovski a affirmé qu'il était en prison dans cette ville au moment de la visite de M. Trudeau et a précisé qu'elle avait été « construite sur des millions d'ossements humains » de détenus.

RELIGION

Les évêques américains abolissent l'excommunication des divorcés remariés

De notre correspondant

New-York. — A une majorité écrasante, les évêques catholiques américains, réunis à Chicago à l'occasion de leur conférence nationale, ont aboli, le 4 mai, un texte vieux de près d'un siècle excommuniant les personnes divorcées et remariées.

Par deux cent trente et une voix contre huit, les évêques catholiques des Etats-Unis se sont prononcés pour la révocation d'un texte, qui avait été adopté par l'Eglise locale au troisième concile de Baltimore en 1884. Cette décision intéresse cinq millions de catholiques américains divorcés et remariés, et devra être entérinée par le Saint-Siège.

Le révérend Thomas Kelly, secrétaire général de la hiérarchie, a déclaré à la presse : « *L'excommunication fait d'une personne un catholique séparé et le prive des prières de l'Eglise.* » L'abolition de cette sanction ne réduira pas, selon lui, la portée de l'indissolubilité des liens du mariage mais symbolisera la préoccupation de l'Eglise au sujet des catholiques qui affrontent des situations matrimoniales difficiles.

Pour Mgr Cletus O'Donnell, évêque de Madison (Wisconsin) :

« *Cette décision aura des effets curatifs dans la mesure où elle permettra aux catholiques divorcés et remariés d'être intégrés dans de nombreux secteurs de la vie ecclésiastique.* » Mais il a précisé que ces personnes, « *même si elles n'étaient plus excommuniées, ne pourraient pas pour autant recevoir la communion* ». Il a estimé néanmoins qu'elles seraient encouragées à faire les démarches nécessaires devant les tribunaux ecclésiastiques pour annuler leur premier mariage, faire valider leur seconde union et pouvoir ainsi être pleinement réintégrées dans l'Eglise.

La conférence nationale des évêques qui vient de se tenir à Chicago est l'aboutissement de deux ans de désunions entre catholiques à l'échelle nationale. Elle fait suite directement à la conférence « Appel à l'action », qui s'est tenue à Detroit en octobre dernier (*le Monde* du 18 novembre 1976). Les mille trois cent cinquante délégués qui y avaient participé avaient recommandé un grand nombre de réformes dans le domaine racial et dans celui de la justice sociale. Certaines requêtes concernant les moyens anticonceptionnels, l'abolition de l'excommunication des catholiques divorcés et remariés. L'ordination des femmes avaient provoqué d'âpres polémiques.

Seule une de ces demandes a donc été accepté par les évêques à Chicago, mais, avant de se séparer le 6 mai, ils ont déclaré vouloir « *accorder la plus grande attention* » aux recommandations des laïcs. Dans le cadre d'un « *plan d'action* » de cinq ans, ils ont chargé des commissions spéciales d'étudier ces questions de plus près.

LOUIS WIZNITZER.

Une situation confuse

Selon le droit canonique — toujours théoriquement en vigueur bien qu'en cours de révision, — les divorcés remariés sont considérés objectivement comme des « concubins ». *Le canon 2356 les déclare* « infâmes ». *Après monition de l'évêque, restée sans résultat, ils doivent être censurés soit par une excommunication, soit par un interdit personnel. De plus, la sépulture religieuse était refusée au divorcé remarié qui ne donnait pas* « quelques signes de repentir » *avant sa mort.*

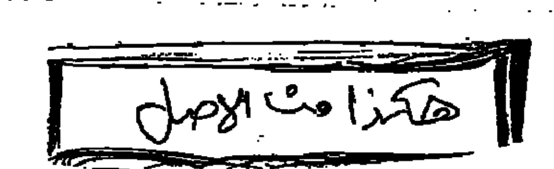
Dans la pratique, on applique le code avec plus ou moins de rigueur, selon les pays. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis le concile de Baltimore de 1884 s'était montré encore plus sévère que le droit canon en établissant une excommunication encourue ipso facto *et réservée à l'ordinaire (l'évêque du lieu), au détriment des époux divorcés civilement et remariés. C'est cette interprétation exagérément restrictive du droit que les évêques américains viennent d'abolir.*

En France, la situation est plus souple, et en conséquence moins claire. Le document Communautés chrétiennes et divorcés remariés, *publié en 1974 par un groupe de théologiens, prêtres et laïcs, à l'initiative du Secrétariat national de pastorale familiale, souligne la diversité des situations réservées aux divorcés remariés, allant de l'ostracisme complet à la participation à une équipe d'action catholique ou à l'enseignement du catéchisme*

« L'Eglise a tenu à manifester qu'elle reconnaît toujours les divorcés remariés comme étant ses enfants, *lit-on encore dans ce document*, en les acceptant à la sépulture religieuse. » *Mais l'accès aux sacrements leur est toujours interdit — bien que, à titre individuel, on trouve des prêtres qui autorisent des divorcés remariés qui en font la demande à recevoir l'eucharistie. Toujours d'après ce document, l'Eglise n'aurait jamais dit que les divorcés remariés étaient* « exclus ». *Au contraire,* « il a toujours été prévu qu'ils prennent part à la messe et que leurs enfants pouvaient être présentés au baptême ». *Le Secrétariat national n'a cependant pas donné suite à une note remise la même année au conseil permanent de l'épiscopat par cinquante spécialistes, qui déclaraient que* « l'accueil de certains divorcés remariés aux sacrements de la pénitence et de l'eucharistie est apparu comme devant être retenu par la plupart des théologiens ».

Pour que ce problème brûlant soit posé publiquement, il a fallu la lettre de Mgr Armand Le Bourgeois, évêque d'Autun, adressée à ses prêtres en septembre 1975, dans laquelle il s'interroge sur la pratique actuelle de l'Eglise dans ce domaine et « émet le vœu qu'un changement puisse un jour intervenir sous certaines conditions ». *Les milieux romains demeurent toutefois très hostiles à toute remise en question des normes officiellement en vigueur.*

ALAIN WOODROW.



...MÉRIQUES

États-Unis

...ngrès et le département d'État se refu...
...envisager toute assistance au Vietna...

Canada

M. TRUDEAU A-T-IL TRAITÉ DE GA... DE « TYPE ODIEU... »

...s américains abolissent ...ation des divorcés remariés

Une situation confuse

LE VENEZUELA
démocratie pétrolière

Le président vénézuélien Carlos Andres Perez vient de faire une tournée des pays du Golfe. L'un des thèmes des discussions a, bien entendu, été le retour à un prix unique du pétrole.

Une telle éventualité est souhaitée à Caracas, puisqu'elle mettrait fin à la cassure intervenue, en décembre dernier, à la conférence de Doha entre les pays de l'OPEP. M. Perez est, en tout cas, décidé à aller très loin sur la voie des concessions pour obtenir gain de cause. Il a, en effet, déclaré que sa position était désormais « assez semblable à celle de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis » — les deux seules nations, parmi les treize de l'Organisation, qui ont décidé de refuser des augmentations supérieures à 5 %. L'unification des prix, a assuré le chef d'Etat sud-américain, pourrait intervenir à la fin de mai.

A la fin de ce mois, précisément, doit avoir lieu, à Paris, la réunion au niveau ministériel des pays participant à la conférence sur la coopération économique internationale — le dialogue Nord-Sud, — coprésidée par le représentant du Venezuela.

Ces deux événements manifestent l'importance internationale prise par un pays qui, jusqu'à une date récente, n'avait guère su tirer parti de son statut d'important exportateur de pétrole. C'est, curieusement, à peu près lorsqu'elle s'est vu ravir, en 1970, la première place mondiale comme vendeur d'« or noir » que cette République sud-américaine s'est lancée dans une « grande diplomatie ». Celle-ci est résumée en un mot dans l'interview que nous a accordée M. Ramon Escovar Salom, ministre des affaires étrangères : « Solidarité. »

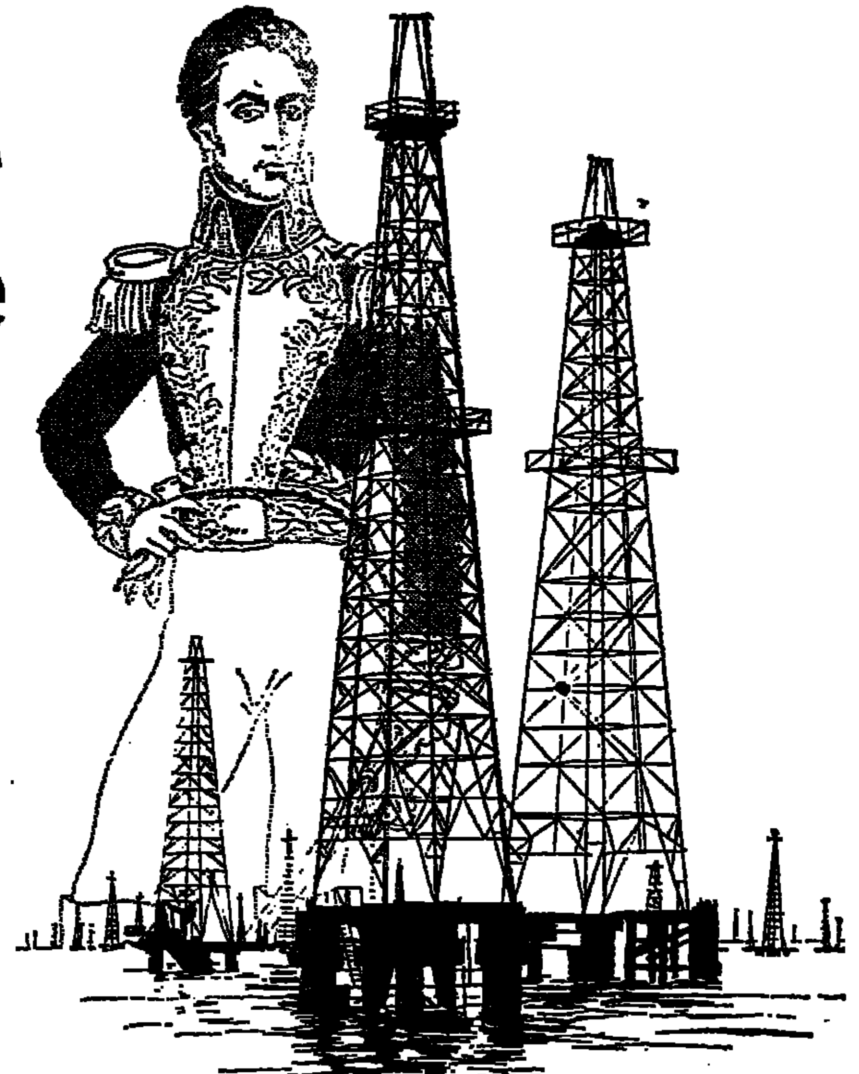
Plus tôt, et plus clairement peut-être, que d'autres capitales du tiers-monde, Caracas a pris conscience que, dans le domaine international aussi, l'union fait la force des faibles. Payant d'exemple, elle a pris vers la fin des années 50 des initiatives qui ont été à l'origine directe de la création de l'OPEP en 1960. On sait comment cette organisation a, depuis lors, contribué à valoriser les richesses enfouies dans le sous-sol du pays.

Cette manne pétrolière ne sera pas éternelle, malgré les grands espoirs soulevés par l'exploration progressive des contours de la « ceinture de l'Orénoque ». Aussi les Vénézuéliens de toute couleur politique s'accordent-ils sur la nécessité de la « semer » — c'est-à-dire de transformer le flot des pétro-dollars en aciéries, en cuves d'électrolyse d'alumine, en barrages, en navires de commerce, en lignes de chemin de fer, en fermes rentables, etc. Telle est bien la politique officielle de l'actuel gouvernement d'Action démocratique.

Cela ne va pas sans gaspillage, compte tenu des innombrables goulets d'étranglement que connaît un pays demeuré à maints égards attardé. Cela ne va pas sans injustice non plus, malgré les efforts de redistribution d'un gouvernement qui se réclame de la social-démocratie. La plupart des déshérités de ce pays vivent sans doute mieux que naguère ; mais les espoirs de gain des plus riches augmentent bien plus encore.

« Semer le pétrole » ne suffit donc pas. Il faut le « dominer », selon une formule que nous avons entendue de la bouche de l'ancien président démocrate-chrétien, M. Rafael Caldera. L'un des moyens les plus sûrs — sinon le plus aisé ! — d'y parvenir est, naturellement, de créer des emplois et de qualifier les Vénézuéliens — notamment la nombreuse jeunesse — pour les occuper.

La démocratie vénézuélienne — sujet d'orgueil pour beaucoup de citoyens de ce pays, par-delà leurs oppositions partisanes souvent très formelles — ne peut sans doute se perpétuer que si un tel effort est consenti. Les principaux bénéficiaires du système — la bourgeoisie d'affaires, mais aussi les classes moyennes, également « irriguées » par le pétrole — sont-ils prêts à payer le prix indispensable à la survie de cette plante devenue rare dans un continent submergé par le totalitarisme ?



Dessin de ZAZIE RICHARD D.

UNE INTERVIEW DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

« Indépendant mais responsable »

● Monsieur le ministre, quelle est l'idée centrale de la politique extérieure vénézuélienne ?

— La politique extérieure du Venezuela cherche à développer une solidarité internationale d'un type nouveau entre les pays d'Amérique latine et entre les pays du tiers-monde.

» Pour ce faire, il convient d'abord de créer avec eux et entre eux des liens politiques. Il s'agit, ensuite, de développer la plus large base d'entente en matière économique, afin de corriger le déséquilibre actuel dans ce domaine. Tel est l'un des buts de la conférence de Paris, le dialogue Nord-Sud.

» Des liens politiques, qu'est-ce à dire ? Il me paraît que le Venezuela, pays démocratique, ne peut pas renoncer aux principes démocratiques, en particulier à la défense des droits de l'homme. Le fait, indéniable, que les pays latino-américains — comme les autres pays du tiers-monde — aient des régimes politiques différents ne les empêche pas de développer des consultations, de procéder aux rapprochements indispensables à la création de ce nouveau type de solidarité. Le Venezuela a été partisan de l'intégration dès le commencement de son histoire. Même quand il n'avait pas de pétrole, notre pays estimait déjà que l'avenir de l'Amérique résidait dans l'intégration conformément aux idéaux de Simon Bolivar et des autres fondateurs du pays.

» Aujourd'hui, grâce à ce nouvel instrument qu'est le pétrole, nous pouvons, croyons-nous, être plus actifs.

» Les programmes d'intégration en cours connaissent une phase difficile. C'est le cas de l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALC), et même du Pacte andin. Nous en concluons que le chemin est difficile, non qu'il est impossible.

● Quelles sont les limites d'une politique d'indépendance du Venezuela face aux Etats-Unis ?

— Le Venezuela est un pays démocratique, conscient de ses limites. Aussi aspirons-nous à mener une politique très indépendante, mais aussi très responsable. Notre volonté d'indépendance ne ressortit pas à la rhétorique ; elle n'est pas de l'ordre de l'émotion. Le radicalisme verbal ne nous intéresse pas : il ne permet pas une politique étrangère sérieuse.

» Chaque pays a une responsabilité internationale, qui est fonction de ses données propres. Le Venezuela est conscient que ses responsabilités sont celles d'un petit pays ; mais il n'en croit pas moins qu'il peut avoir de l'influence.

» Nous disposons, en particulier, d'un instrument — je me réfère, bien entendu, au pétrole — qui nous confère une responsabilité très importante. Pour nous, avoir du pétrole, ce n'est pas seulement une grande chance, c'est aussi une responsabilité. D'où nos efforts de coopération économique avec les nations de l'Amérique centrale et avec d'autres pays latino-américains. Le Venezuela consacre sans doute près de 3 % de son produit national brut à la coopération internationale. C'est là beaucoup plus que ce que conseillent les Nations unies ; beaucoup plus, également, que ce que font d'autres pays aux ressources pourtant supérieures aux nôtres — nations européennes ou, plus généralement, industrielles.

» Avec les Etats-Unis, nous aspirons à avoir des relations de coopération, mais sans esprit de soumission. Nous souhaitons avoir, envers eux, une attitude amicale, loyale et conséquente, mais aussi digne et indépendante. Nous avons avec eux un point commun très important : nous croyons à la défense des valeurs démocratiques. Le Venezuela, en effet, s'est formé aux principes des révolutions française et américaine, et à la pensée libérale anglaise. C'est bien pourquoi nous partageons les valeurs de la démocratie occidentale.

» Nous sommes, aujourd'hui, extrêmement satisfaits des positions du président Carter sur les droits de l'homme. Nous estimons que ce thème prendra une importance capitale dans les années à venir et que le monde démocratique occidental doit faire bloc sur ce sujet. La société occidentale, en effet, a fait montre de son efficacité dans nombre de domaines : la technologie, la capacité de produire, le dynamisme de l'économie. Mais les valeurs de l'Occident se sont détériorées. Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Occident n'a pratiquement pas fait sentir son poids éthique. Or il a, aujourd'hui, une occasion exceptionnelle de renouer avec sa tradition morale, en levant bien haut la bannière de la défense des droits de l'homme.

● Quelle peut être la contribution de l'Europe à l'indépendance réelle du Venezuela ?

— Nous avons des liens exceptionnels avec les pays de l'Europe occidentale. Prenons le cas de la France. Ce n'est pas assez dire que nous avons une grande admiration intellectuelle pour elle. Nous sommes aussi attachés à votre pays, depuis le début de notre histoire, par mille liens, politiques, économiques, culturels. D'autres pays européens ont eu également une influence sur nous. Il est certain que si nous voulons avoir une présence en Amérique latine, il nous est indispensable d'entretenir des relations étroites avec l'Europe... La voix de l'Amériquel latine dans son ensemble ne sera entendue, dans le concert mondial, que si notre continent établit des relations solides avec l'Europe.

» Or, malheureusement, depuis la Seconde Guerre mondiale, son influence en Amérique latine a été très limitée, pour des raisons d'ailleurs aisées à comprendre. A présent, le courant recommence à passer. Nous voyons cela avec beaucoup d'intérêt, pour l'avoir voulu pendant longtemps. Nous avons déjà reçu plusieurs dirigeants européens.

» C'est une nouvelle chance, à la fois pour l'Europe et pour l'Amérique latine. Nous avons besoin de l'Europe, mais je crois que l'Europe, elle aussi, a besoin de nous.

» D'autre part, nous nous réjouissons de l'ouverture démocratique tant au Portugal qu'en Espagne, et nous l'appuyons.

» J'ai souvent souligné la nécessité de créer une communauté inter-atlantique, entre pays d'Europe et d'Amérique latine. Cette entité comprendrait nécessairement, du côté européen, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Italie. Il faut savoir reconnaître le sens de l'histoire.

» En ce qui concerne les relations avec l'Europe, nous avons une plainte sérieuse à formuler : l'Europe n'accorde que peu d'attention à l'Amérique latine. Vous-même, en tant que journaliste, vous savez très bien combien est réduit l'espace qu'occupent dans les publications européennes, les nouvelles sur l'Amérique latine, nous avons été un monde marginal, auquel on n'accordait que peu d'attention. Mais l'Amérique latine sera de moins en moins un univers marginal. Elle fera de plus en plus sentir son poids dans les affaires du monde.

● La nouvelle politique latino-américaine annoncée par le président Carter ne va-t-elle pas convertir le Venezuela en un allié privilégié des Etats-Unis, dans un continent où les pays qui respectent les droits de l'homme ne sont pas légion ?

— Le président Carlos Andres Perez a souvent dit que le Venezuela n'aspire à aucune position privilégiée par rapport aux autres pays latino-américains. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que notre pays souhaite dire son mot sur les grands problèmes du continent américain. En ce sens, oui, nous sommes très heureux que le Venezuela soit partie prenante dans cette grande affaire qu'est la lutte en faveur des droits de l'homme. Mais, je le répète, cela n'implique aucun privilège. »

● L'OPEP est-elle, selon vous, un modèle pour des pays détenteurs de matières premières autres que le pétrole ?

— L'Organisation des pays producteurs de pétrole est, en effet, une structure de négociation très importante, comme les faits l'ont éloquemment démontré. Sans l'OPEP, d'autre part, les pays occidentaux, les pays industriels ignoreraient encore la valeur du pétrole. Nous leur avons donc rendu un grand service en augmentant les prix. La crise de l'énergie a eu une valeur pédagogique. Notez que je ne me réfère pas seulement à l'énergie, mais à toutes les formes de la consommation — ce mal qui fait des ravages au Venezuela comme ailleurs.

● Pourquoi le président Perez a-t-il, une nouvelle fois, différé son voyage en France ?

— Il n'y a, en cela, rien de délibéré de la part de l'un ou de l'autre gouvernement. Il n'a pas été possible de trouver des dates convenant aux deux parties. Mais M. Carlos Andres Perez est très désireux de répondre à l'invitation de votre président. Les relations avec la France sont excellentes, et nous ne souhaitons qu'une seule chose : qu'elles soient de plus en plus actives.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 8.)

DES PROBLÈMES DE RICHES

L'art difficile de semer le pétrole

A en croire M. Juan Pablo Perez Alfonso, qui fut ministre des hydrocarbures de l'ancien président Betancourt, le danger qui menace le Venezuela est de périr *« noyé sous le flot des pétro-dollars »* : pour celui qui fut *« le père de l'OPEP »* ce rêve de tous les ministres de l'économie de la planète est un cauchemar. *« On peut mourir d'indigestion aussi sûrement que de faim »*, nous explique, dans sa résidence de Los Chorros, à Caracas, celui qui est devenu une sorte de Cassandre de la République — mi-ombudsman et mi-gourou — vitupérant les facilités de l'époque et jetant l'anathème sur ses inégalités.

Thème « simpliste » assurent ceux qu'exaspèrent les rudes leçons dispensées par ce Lanza del Vasto à tête de bonze, — qui s'est toqué de ne plus jamais « descendre en ville » et s'apprête à terminer ses jours dans une petite communauté rurale de l'est du pays. *« Et si elle n'était que très simple ? »*, se demandent ceux qui ne croient pas pouvoir disqualifier aussi facilement un homme qui demeure, à soixante-quinze ans, l'un des expets pétroliers les plus écoutés de la planète.

Depuis qu'en 1936 l'historien Arturo Uslar Pietri (1) en lança le mot d'ordre, la nécessité de « semer le pétrole » est considérée comme l'alpha et l'oméga de toute politique économique au Venezuela. L'idée est, naturellement, de mettre à profit les recettes tirées de la vente d'un actif qui s'épuise — le pétrole — pour édifier une économie stable, assurée de son avenir, sous forme d'une agriculture rentable et, surtout, d'une industrie dynamique et puissante.

« Je suis convaincu, dit aujourd'hui M. Perez Alfonso, *que si, depuis soixante ans que nous exportons du pétrole, nous n'avons pas réussi à le « semer », c'est qu'il y a quelque part un frein impossible à desserrer. »* Ce frein, selon lui, c'est la surestimation du facteur capital et la sous-estimation corrélative des facteurs humains — des blocages qu'entraînent l'insuffisance des capacités dans ce domaine. *« Dans une économie capable de produire 100, on peut, sans doute injecter 10 en plus, mais pas 200 »*, déclare-t-il. D'où la nécessité de plafonner les exportations de pétrole *« au niveau de rentrée de devises absorbable par l'économie »*.

Faut-il préciser que ces vaticinations n'éveillent qu'un écho distrait dans un pays littéralement halluciné par l'argent facile ? Les indices économiques les plus importants semblent, il est vrai, permettre de ranger « le père de l'OPEP » au nombre des radoteurs importuns. La croissance du P.N.B. en 1976, année de la nationalisation du pétrole, a été de 7 %, et ceci malgré la réduction, par rapport à l'année précédente, de la production d'hydrocarbures. La balance commerciale a été largement positive (de près de 22 milliards de francs). Les réserves en devises atteignaient, au 31 décembre dernier, près de 43 milliards de francs, soit l'équivalent de celles de toute l'Amérique latine.

« Sauf coup de chien international, évidemment imprévisible, sauf clash intérieur, que je ne vois pas poindre à l'horizon, et si les dirigeants de ce pays ne commettent pas de trop graves erreurs, je suis optimiste sur l'avenir économique du Venezuela, au moins pour les quatre ou cinq prochaines années », nous déclare cet observateur étranger.

De fait, Caracas est aujourd'hui une métropole extraordinairement animée, et Maracaibo, deuxième ville du pays, ne le lui cède guère. Partout, ce ne sont que chantiers nouveaux, bulldozers et grues en action : assurément, le bâtiment va... Sur les routes, des processions de camions, et, dès six heures et demie du matin, des files ininterrompues de voitures dans les rues de la capitale. Le voyageur qui atterrit à Maiquetia, l'aéroport international, survole des dizaines de bateaux attendant leur tour pour décharger dans le port de La Guaira. Tout, dans ces parages, témoigne d'une intense activité, fouettée par les quelque 45 milliards de francs de rentrées pétrolières annuelles.

Quelques nuages

Les responsables de la politique économique vénézuélienne n'en sont pas moins attentifs à quelques nuages importuns.

L'un d'entre eux est l'inflation. Longtemps inconnue dans ce pays, elle a commencé à devenir un problème irritant en 1974, année du boom pétrolier. Des précautions avaient cependant été prises, dont la plus sérieuse était la création, en juin 1974, du FIV (Fonds d'investissement du Venezuela), gigantesque tirelire destinée à « geler » une partie de la manne en vue d'investissements futurs. Bien que le calcul du taux d'inflation donne lieu, à Caracas, à des controverses au regard desquelles celles de Paris semblent modestes, nul ne conteste que les prix ont « flambé » en 1975 (environ 20 %). La situation semble s'être améliorée en 1976, même si le chiffre officiel (8 %) ne convainc personne. Les prix des logements, et ceux des produits alimentaires — malgré les taxations — ont grimpé au plafond.

Un autre point préoccupant est un état d'esprit généralisé de gaspillage : une analyse de contenu de la presse révélerait sans doute que le mot *despilfarro* est l'un de ceux qui s'y retrouvent avec le plus de fréquence ! Les dépenses de fonctionnement de l'Etat sont passées de 15 milliards de bolivars (2) en 1973 à 37 milliards en 1976. Maints représentants de l'opposition assurent ignorer à quoi a pu servir cet énorme accroissement des moyens administratifs ! Le Venezuela a même dû faire appel au marché international pour renflouer la trésorerie de certains organismes publics autonomes qui avaient emprunté sans trop compter !

Ce gaspillage public a son équivalent chez les particuliers. L'endettement privé est énorme. Et le gouvernements éprouve les plus grandes difficultés à résister à la pression des classes aisées en faveur de l'importation de produits somptuaires. Le Venezuela — ce n'est qu'un exemple — est le premier consommateur mondial de champagne par tête d'habitants...

La conséquence de cet état d'esprit est une augmentation vertigineuse des importations de toute nature (plus 25 % en 1976), alors que les exportations stagnent. Grâce au pétrole — et, à un bien moindre degré, aux exportations de minerai de fer — la balance commerciale reste largement excédentaire, de plus de 10 milliards de francs l'année dernière.

La balance des paiements, en revanche, a enregistré, en 1976, un déficit de près de 1 milliard et demi de francs. Cette situation, jusque-là exceptionnelle, peut devenir structurelle. Le Venezuela a adopté, il y a un peu plus d'un an, un plan de développement extrêmement ambitieux. Les dirigeants avaient fondé de grands espoirs sur de nouvelles hausses spectaculaires des prix du pétrole. Or, jusqu'à présent, leurs prévisions n'ont pas été entièrement confirmées. Sans doute vont-ils devoir réviser en baisse certains objectifs. Mais, pour l'essentiel, ils vont s'efforcer de compenser le « manque à gagner » par une active politique d'emprunt. Le signal a été donné le 29 mars dernier à Londres, où le ministre des finances, M. Hector Hurtado, s'est vu consentir, par un consortium de cent onze banques, un crédit de 1,2 milliard de dollars à d'excellentes conditions. La contrepartie de cette nouvelle politique sera, évidemment, un déficit croissant de la balance des comptes.

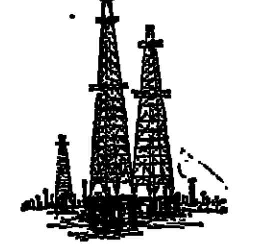
D'un point de vue sectoriel, le gros point noir de l'économie vénézuélienne est son agriculture. Casse-tête de générations d'hommes politiques, elle avait reçu un très haut niveau de priorité dans le programme électoral du président Carlos Andres Perez. Une certitude : des millions de bolivars ont continué d'y être engloutis ; mais les résultats ont, apparemment, été modestes. Employant 20 % de la population active, le secteur rural ne fournit que 6 % environ du P.N.B. Une proportion considérable, et croissante, de l'alimentation des Vénézuéliens doit être importée ; et de nombreux produits manquent sur le marché, alors que le pays, grand comme près de deux fois la France, n'a que 12 millions d'habitants. Le gouvernement assure que cette situation est due à l'augmentation de la consommation.

La réforme agraire, lancée en 1960, n'a guère modifié la situation d'une paysannerie demeurée, dans l'ensemble, assez misérable.

J.-P. C.

(Lire la suite page 11.)

(1) M. Uslar Pietri est actuellement ambassadeur de son pays auprès de l'UNESCO à Paris.
(2) Un bolivar égale environ 1,20 F.



« INDÉPENDANT MAIS RESPONSABLE »

(Suite de la page 7.)

● Pourquoi le Venezuela n'est-il pas membre du groupe des pays non-alignés, alors qu'il défend avec vigueur la cause du tiers-monde ?

— Nous avons, jusqu'à présent, préféré conserver notre position d'observateur auprès des non-alignés. Nous avons, avec ces pays, beaucoup de points communs. Mais nous pensons que notre situation actuelle est celle qui nous permet de mener, de la façon la plus satisfaisante, la politique que nous souhaitons, et nous n'envisageons pas de changer... Mais notre amitié et nos points communs avec ces pays sont incontestables.

● Vous souhaitez demeurer un pays du tiers-monde *pas tout à fait* comme les autres...

— Non. Nous voulons surtout demeurer totalement indépendant vis-à-vis des blocs de pays. Mais cela n'empêche pas le développement de lignes d'action commune.

● Le système économique latino-américain (SELA) n'est-il pas, jusqu'à un certain point, en opposition avec l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) ?

— En aucun cas ! Le SELA est un système purement complémentaire de ce qui existe déjà. Ce mécanisme original, d'une conception très souple, n'est incompatible ni avec l'O.E.A., ni avec le pacte andin, ni avec l'Association américaine de libre-échange (ALALC), ni avec le marché commun centre-américain. L'O.E.A. a ses objectifs propres, et nous sommes de ceux qui pensent que cette organisation est nécessaire, qu'elle a sa place en Amérique latine. Il faut seulement qu'elle se rajeunisse, qu'elle se transforme en une organisation moins conventionnelle, moins académique dans sa façon de traiter les problèmes de l'hémisphère — en particulier les problèmes sociaux et économiques.

● Pourtant, un membre important de la famille latino-américaine — je me réfère à Cuba — n'en fait pas partie...

— L'idéal serait que Cuba revienne, un jour, au sein de l'O.E.A. Il faut que l'Organisation soit le plus complète possible.

● Ces derniers mois, le Venezuela a reçu de nombreux leaders socialistes, ou sociaux-démocrates. En mai dernier, il y a eu une rencontre de l'Internationale socialiste à Caracas. Le président Perez lui-même a assisté, en novembre dernier, à Genève, à la réunion de l'Internationale. Tout ceci correspond-il à un plan de gouvernement ou répond-il simplement aux affinités idéologiques du parti dirigeant, l'Action démocratique?

— Il y a, d'abord, le désir de nous rapprocher de tous les secteurs démocratiques qui ont des affinités avec ce que nous faisons au Venezuela. Il y a donc, dans ce que vous avez décrit, une intention essentiellement politique : nous considérons comme important le fait que les leaders sociaux-démocrates connaissent un peu mieux les questions latino-américaines. De surcroît, nous croyons que nombre des problèmes posés par l'actuel déséquilibre de l'ordre économique mondial pourraient trouver plus facilement une solution si les leaders sociaux-démocrates européens avaient des positions plus actives, plus vigilantes sur ce sujet.

» D'une façon plus générale, nous désirons développer nos relations avec les leaders démocrates du monde entier, et pas seulement de l'Europe. A la réunion de Genève dont vous avez parlé, il y avait aussi le président Senghor, à qui j'ai officiellement rendu visite depuis lors, en décembre dernier. C'était la première fois qu'un ministre des affaires étrangères du Venezuela se rendait en Afrique. Or nous pouvons avoir, avec certains pays africains, des relations très aisées, en raison de notre commune culture latine. J'ai parlé de cela avec M. Senghor — l'un des hommes les plus intelligents, les plus agréables qu'il m'ait été donné de rencontrer, un grand homme d'Etat, de surcroît.

» Notre intérêt pour l'Afrique ne fera que grandir, car l'océan Atlantique devient, chaque jour davantage, un lac dont ce continent occupe une rive, et nous celle d'en face.

» Il est évident, de surcroît, que, pour tout ce qui touche au tiers-monde, les convergences entre eux et nous sont nombreuses. En ce moment, je m'efforce de lire tout ce que je peux sur l'Afrique, qui demeure, pour nous, Latino-Américains, un monde largement inconnu. Dans les années à venir, nous allons devoir créer des liens très étroits avec ce continent et aussi, bien entendu, avec l'Asie. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

A deux pas de la très belle place Simon-Bolivar — au cœur de l'unique quartier de Caracas épargné par la pioche sacrilège des démolisseurs, — il faut passer la grille en fer forgé d'un palais néo-classique aux murs étincelants de blancheur, dominé par une coupole dorée. On se retrouve dans une cour fraîche, plantée de palmiers. De graves messieurs en arpentent les allées de marbre; d'autres devisent, assis sur des bancs; d'autres encore, debout, participent à des discussions animées. Ce sont des députés et des sénateurs, élus librement par les citoyens du pays. Ce spectacle, banal en

Une plante fragile et pourtant vivace

Europe, fait aujourd'hui du Venezuela une des « bêtes curieuses » d'un continent livré, dans sa quasi-totalité, à toutes les formes — civiles et militaires — de l'oppression.

Phénomène récent dans un pays longtemps dominé par la cohorte des tyrans et tyranneaux dont Bolivar avait prophétisé l'avènement : la démocratie vénézuelienne est aujourd'hui résumée par l'âpre lutte pour le pouvoir que se livrent le parti majoritaire, Action démocratique, et la formation social-chrétienne COPEI, tandis qu'au sein d'une gauche divisée, le Mouvement vers le socialisme (MAS) apparaît de plus en plus comme une troisième force crédible.

Le système actuel est une plante fragile : trop de citoyens peuvent, à bon droit, s'en considérer comme de simples spectateurs; le fonctionnement même du parlementarisme commence à montrer des « ratés » inquiétants. Mais, à l'inverse, la démocratie vénézuelienne a montré sa force en se révélant capable d'attirer les extrêmes dans le jeu : d'anciens guérilleros, comme des sympathisants de la dictature déchue, ne sont-ils pas, aujourd'hui, députés ?

Action démocratique : la ténacité d'un homme

Le parti Action démocratique (A.D.), qui a dominé les trois dernières décennies de la vie politique du Venezuela, au pouvoir ou en exil, dans la clandestinité ou dans l'opposition, c'est d'abord un homme, tenace et courageux : Romulo Betancourt.

Libéral dans l'âme, homme de gauche ayant évolué vers des positions plus modérées par pragmatisme, démocrate intransigeant refusant tout compromis avec les totalitarismes, de droite ou de gauche, adversaire farouche des dictatures militaires, dirigeant réaliste soucieux d'accélérer le développement de la nation en négociant avec la « puissance » de l'étranger : Romulo Betancourt est une figure prestigieuse de la classe politique latino-américaine.

Sans lui, le Venezuela ne serait peut-être pas aujourd'hui l'un des derniers refuges de la démocratie représentative en Amérique latine. Romulo a traversé la vie une éternelle pipe vissée au coin de ses lèvres minces, le regard incisif et volontiers ironique derrière les grosses lunettes à monture d'écaille, animé par la seule rage de faire triompher ses idées politiques. Homme de passion généralement contenue, mais capable d'éclats et de colères, il a bien sûr le défaut de ses qualités : un caractère entier, peu porté à la conciliation et à la prudence.

Leader étudiant luttant, dans les années 30, contre la dictature de Juan Vicente Gomez, le « *tyran des Andes* »; chef de parti forgeant dans l'ombre les structures de l'organisation; président civil, en 1945, d'une junte de gouvernement aux côtés de deux militaires; dirigeant banni mais indompté, contraint d'entreprendre une traversée du désert qui a duré dix ans; président de la République, de 1959 à 1964; leader suprême et respecté d'un parti de gouvernement qu'il continuait de « conseiller », même de ses retraites étrangères : dans toutes ces étapes de sa vie d'homme politique, Romulo Betancourt est resté égal à lui-même. Cordial et simple dans ses relations personnelles, inflexible sur les principes.

L'âge et la maladie ont tassé la silhouette frêle, mais non pas le désir d'être l'inspirateur et le guide. Admiré et critiqué, contesté au sein même d'Action démocratique, il en reste, malgré tout, le numéro un indiscutable. Il est tout à la fois « père » de la patrie et « pontife » d'un parti qui a très largement contribué à asseoir un Etat démocratique et libéral dans une terre propice à l'épanouissement des caudillos. Avec le recul, on voit bien que Romulo, qui admirait de Gaulle, mais aussi Mendes France,n 'a été vraiment à l'aise que dans le drame et les heures difficiles.

18 octobre 1945 : la « *révolution d'octobre* » du Venezuela, qui propulse, pour la première fois, Romulo au premier rang, est plus qu'une simple « conspiration » entre Action démocratique, seule formation d'audience *nationale à l'époque*, et un groupe d'officiers libéraux. C'est une « suite » logique de la deuxième guerre mondiale qui, dit Roosevelt, « *a été faite pour en finir avec le totalitarisme sur toute la planète* ». Appartenant à la génération de 1928, qui a lutté contre la dictature de *Gomez, membre de l'Orve* (Organisation révolutionnaire vénézuélienne), il fonde, après avoir rompu avec les communistes, le parti démocratique national (P.D.N.), esquisse de l'Action démocratique, créée en 1940. En trois ans, de 1945 à 1948, Betancourt et l'A.D. définissent les principes de base d'une politique économique et sociale qui sera reprise après 1958.

24 novembre 1948 : l'armée prend le pouvoir, chasse l'Action démocratique. Ami du Dominicain Juan Bosch, du Costaricien Figueres, du Péruvien Haya de la Torre, Romulo commence son troisième exil. Le dictateur Perez Jimenez poursuit impitoyablement l'A.D., clandestine, dont plusieurs dirigeants sont assassinés. Betancourt, persuadé qu'il reviendra au pouvoir, prépare, en liaison avec les réseaux de l'ombre, la chute du régime militaire.

23 janvier 1958 : Perez Jimenez est renversé. Le 7 décembre 1958, Romulo Betancourt est élu président de la République. Réforme agraire; poursuite du développement basé sur les ressources de l'« or noir »; progressive et lente prise en main par l'Etat de l'industrie pétrolière; rédaction d'une nouvelle Constitution démocratique, promulguée en 1961; mais aussi *conflits* aigus avec *l'aile* révolutionnaire de l'Action démocratique, hostile à la ligne de la « vieille garde » regroupée autour de Romulo; extension de mouvements de guérilla d'inspiration castriste; émeutes; sanglantes insurrections armées de Carupano et Puerto-Cabello en 1962 : période dramatique, violente, où Betancourt apparaît comme un « homme à poigne », résolu à se battre jusqu'au bout, mettant hors la loi le parti communiste et le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) soutenu par Cuba. Le 24 juin 1960, il a échappé par miracle à la mort, victime d'un attentat terroriste ourdi par le dictateur dominicain Trujillo. Aux élections présidentielles de décembre 1963, Romulo réussit à imposer « son candidat », Raul Leoni, compagnon des premiers jours, qui l'emporte avec 33 % des voix et prend ses fonctions en mars 1964.

Comparée à celle de son prédécesseur, la présidence de Leoni apparaît presque sans histoires. Le contexte, interne et extérieur, avait changé. Battue, la guérilla d'extrême gauche se replie, accepte la main tendue par les dirigeants. L'Action démocratique, restée au pouvoir, demeure le parti dominant; mais elle doit affronter un parti social-chrétien (COPEI) en progrès, dont le leader, Rafael Caldera, est élu à la présidence en 1968.

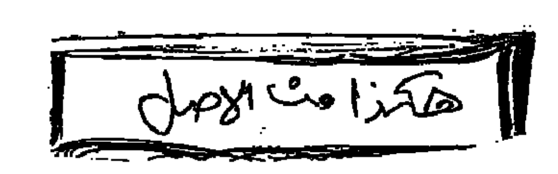
La formation de Romulo Betancourt reconquiert le pouvoir en 1973 avec l'élection de Carlos Andres Perez, ancien secrétaire particulier de Betancourt, qui a repris, avec détermination la politique de nationalisation du *pétrole, esquissée en 1945* par le premier gouvernement A.D. et poursuivie après 1958 par tous les gouvernements. Une scène symbolique, émouvante, illustre cette boucle qui se referme : le 1er janvier 1976, près du lac de Maracaibo, la nationalisation de l'industrie pétrolière vénézuélienne est solennellement proclamée. Le drapeau vénézuélien est hissé au-dessus du premier puits de pétrole découvert dans cette région. Carlos Andres Perez préside. Mais Romulo est là, en costume blanc, silencieux, méditatif.

Permanences, triomphes, erreurs ou défaites : l'A.D. ressemble bien à son fondateur, et son histoire se confond avec celle du Venezuela moderne. Parti de personnalités, sinon de notables, dont les principaux sont, précisément, ceux qui ont entouré Romulo depuis le début : Pablo Perez Alfonso, créateur de l'OPEP, José Antonio Mayobre, ancien président de la CEPAL, Gonzalo Barrios, Carlos Andres Perez...

Parti polyclassiste, s'appuyant sur la paysannerie, les « cols blancs » et le prolétariat urbain, A.D. suit une ligne réformiste et progressiste. Une social-démocratie vénézuélienne? Sans doute, mais bien des nuances distinguent les « adecos » des sociaux-démocrates européens.

L'un des plus grands succès de l'A.D., à l'intérieur, est d'avoir réussi à mettre une armée traditionnellement turbulente au service de l'Etat. Au soir de sa vie, Romulo peut être satisfait : le Venezuela est aujourd'hui l'une des rares et authentiques démocraties en Amérique latine. L'arrivée, à la Maison Blanche, d'un président démocrate est peut-être aussi, pour lui, une raison d'espoir.

MARCEL NIEDERGANG.



DÉMOCRATIE PÉTROLIÈRE

COPEI : en progression continue

EN janvier dernier, le parti démocrate chrétien COPEI (1) a *fêté son trente et unième* anniversaire. A cette occasion, les principaux dirigeants de la formation *se sont mobilisés pour porter* la bonne parole jusqu'aux points les plus reculés du territoire vénézuélien : sept cents manifestations publiques ont eu lieu en province. A Caracas, une grande fête populaire a été organisée au parc de Los Caobos. Les « verts » — telle est la couleur symbolique du COPEI, — qui avaient obtenu un million et demi de voix en *1973, s'apprêtent à re*partir à la conquête du pouvoir aux élections de 1978.

La formation social-chrétienne possède, pour ce faire, trois atouts sérieux : une force populaire polyclassiste, un programme d'une incontestable maturité, une position idéologique de plus en plus révolutionnaire — ce qui est loin d'être négligeable dans un continent en proie à la faim, à la misère et à toutes les formes d'exploitation. Enfin, avec ses spécificités, cette formation s'intègre dans le courant mondial de la *démocratie chrétienne* — ce qui n'est pas, non plus, un atout négligeable.

Le dix-neuvième siècle s'est prolongé, au Venezuela, jusqu'en 1935, en raison de l'interminable dictature de Juan Vicente Gomez. La mort du tyran marque la fin d'une époque — celle de l'Etat oligarchique traditionnel — mais non encore le terme de la répression. Une nouvelle étape commence cependant en octobre 1945, avec la révolution civile et militaire dont Action démocratique a pris la tête. Trois mois plus tard, le 13 janvier 1946, alors que A.D. est déjà une formation très connue au plan national, un groupe d'universitaires dont aucun ne dépasse la trentaine fonde un parti, le COPEI, qui lancera pour les élections de 1947 la candidature du jeune avocat Rafael Caldera (1). Beaucoup de ces jeunes gens avaient eu une certaine expérience politique au sein de l'Union nationale des étudiants *(UNE)*, qui regroupait des diplômés de l'enseignement catholique.

*C'était l'époque où, un peu par*tout, des chrétiens, influencés par les encycliques et la doctrine sociale de l'Eglise, s'efforçaient de trouver leur place dans un éventail politique dominé par la gauche marxiste.

En Europe, où la déroute du fascisme avait provoqué la montée en flèche de formations aux programmes populaires et humanistes, la démocratie chrétienne se voyait investie de la lourde tâche de reconstruire *le continent.*

En Amérique latine, il n'existait alors que trois petits partis démocrates-chrétiens, au Brésil, au Chili et en Uruguay. Mais l'écho des succès initiaux des Schuman, des Ade*nauer, des Gasperi*, avait rapidement traversé l'Atlantique.

La philosophie chrétienne française, de son côté, abreuvait les cercles universitaires de Caracas, où circulaient la revue *Esprit* et les œuvres de *Mounier*, de *Maritain*, de Teilhard de Chardin, et celles du Père Lebret. Tout cela a stimulé les *premiers pas de COPEI.*

Trop tôt

Pourtant, la principale raison du succès de cette formation est d'avoir su traduire en un langage très « vénézuélien », concret, accessible à tous, une idéologie riche de promesses. Le COPEI n'a certes pas importé d'Europe un modèle tout fait.

Dès ses origines, ce message de *COPEI a été entendu partout* au Venezuela. Des cercles d'étude et des centres de formation se sont *créés. Le clergé, dans son ensem*ble, a appuyé le processus, de même d'ailleurs que des forces conserva*trices — surtout celles des* Etats andins de Merida et de Tachira. Ces jeunes catholiques se dressaient *contre le communisme, mais, en* même temps, ils dénonçaient le capitalisme — à la recherche d'une troisième voie. Durant toute cette période de 1946-1948, le COPEI s'oppose radicalement au gouvernement A.D., *et notamment aux mesures* prises à l'encontre de l'enseignement catholique.

En 1948, une nouvelle répression s'abat sur le pays à la suite d'un autre coup d'Etat militaire. Cette fois, Action démocratique n'est pas seule visée : des personnalités démocrates chrétiennes connaissent elles aussi la clandestinité et les prisons. Rafael Caldera est arrêté avec beaucoup d'autres — dont Luis Herrera Campins, actuel pré-candidat du parti aux élections de 1978.

L'opposition de COPEI à la dictature éloigne définitivement de cette formation d'influentes personnalités *conservatrices, qui acceptent de col*laborer avec le dictateur Perez Jimenez.

La COPEI sera présent aux côtés d'autres forces progressistes dans la célèbre junte patriotique qui renverse *le général Perez, le 23 janvier* 1958. Aux élections de 1959, Romulo Betancourt l'emporte avec 60 % des voix. Mais l'électorat social-chrétien a sensiblement augmenté par rapport à 1947. En 1963, Action démocratique l'emporte encore, avec Raoul Leoni, mais le COPEI, qui obtint six cent mille voix, poursuit sa lente ascension.

En 1968, enfin, le candidat social-chrétien Rafael Caldera est élu avec *plus d'un million* de voix : l'opposition, pour la première fois, est vainqueur au Venezuela.

Le gouvernement de COPEI jettera les bases d'une politique internationale « tiers-mondiste » sans sectarisme, *qui se poursuit aujourd'hui* encore.

En 1973, le candidat de la D.C., Lorenzo Fernandez, obtint plus d'un demi-million de voix de plus que son prédécesseur — soit 32 % des suffrages. Mais ce n'est pas suffisant pour faire échec au candidat « adeco », Carlos Andres Perez. L'actuel président, en effet, a réussi à refaire sur son nom l'unité d'un électorat socialiste qui, depuis vingt ans, s'était peu à peu dispersé, au fil de scissions successives.

Certains affirment qu'en 1968 COPEI a gagné trop tôt, et seulement en raison de la division du parti do*minant*. M. Gonzalo Barrios, de A.D., avait, il est vrai, obtenu 1,1 million de voix et M. Beltran Prieto Figueroa, du MEP — une dissidence d'Action démocratique — en avait eu neuf cent mille. Les prochaines élections permettront sans doute d'y voir plus clair. Avec leur candidat déjà pratiquement désigné, les socio-chrétiens, pour leur part, s'y préparent très activement.

MILOS ALCALAY.

(1) L'appellation originelle de la formation était Comité d'organisation politique électoral indépendant.

La gauche en miettes

FACE aux deux formations dominantes — COPEI et Action démocratique, — la gauche vénézuélienne se présente en ordre dispersé, sans perspectives d'alliance, et encore moins d'unité. Elle comprend au moins quatre formations, qui acceptent toutes les règles de la démocratie libérale : le MEP (Mouvement électoral du peuple), le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), le P.C. et le MAS (Mouvement vers le socialisme).

Cet éparpillement traduit, d'une part, les difficultés de ce parti réformiste modéré qu'est l'A.D. à apporter, dans l'exercice du pouvoir, une solution progressiste aux maux profonds de la *société vénézuélienne*. Deux *des* formations de la gauche, en effet, sont nées de scission de l'Action démocratique : le MIR en 1960, et le MEP en 1967. La situation de la gauche reflète, d'autre part, des erreurs d'analyse du parti communiste, qui ont conduit, en 1970, à une scission, et à la création du MAS en 1971.

L'atomisation est favorisée par le mode de scrutin — la proportionnelle à la plus forte moyenne, mais au niveau national, — utilisé pour *l'élection des députés* et sénateurs : il permet à chaque formation — si minime soit son score — de disposer d'une représentation parlementaire, et donc d'une caisse de résonance publique.

Le P.C.V. ne s'est jamais remis de sa participation, de 1961 à 1967, à la guérilla contre le régime *constitutionnel des présidents* Betancourt et Leoni. Grisés par la révolution cubaine, les délégués au troisième congrès du P.C.V. se prononcèrent, en 1961, pour la lutte armée — malgré les réticences de nombreux dirigeants, dont l'actuel président, *M. Gustavo* Machado. Ils constituèrent, avec le MIR, le Front de libération nationale.

La guérilla se trouva rapidement isolée. Mais il fallut attendre 1967 pour qu'un nouveau congrès clandestin impose le retour à la voie pacifique.

Le bilan était totalement négatif. Interdit de 1963 à 1969, le P.C.V. a, durant cette période, perdu une grande partie de son assise ouvrière et intellectuelle, ainsi qu'une représentation parlementaire non négligeable.

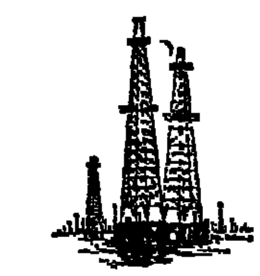
En 1970, la majorité des membres de son organisation de jeunesse le quitte. Bon nombre de ses dirigeants les plus prestigieux en font autant : parmi eux, MM. Pompeyo Marquez et Teodoro Petkoff, qui avait participé à la *guérilla. Critiquant* l'alignement sur Moscou et l'absence de définition d'une *« voie vénézuélienne de passage au socialisme »*, les dissidents fondent le MAS.

Aux élections de 1973, le P.C.V. essuya un échec : il n'obtint que *1 % des voix, et deux sièges* de députés. Des querelles internes, le vieillissement de ses dirigeants, la concurrence du MAS — qui se réfère systématiquement aux positions « euro-communistes » ont affaibli le P.C.V.

La troisième force politique

Le MEP, lui, est né en 1967 d'une dissidence de gauche de l'A.D. Il avait *emmené un* grand nombre de dirigeants ouvriers et enseignants. Il dispose encore de certaines forces dans ces secteurs, mais elles sont grignotées par le MAS et le MIR. Son candidat à la présidence en 1973, M. Paz Gallaraga, *secrétaire général* du parti, avait obtenu 5 % des suffrages — contre 19,3 % à son fondateur, M. Beltran Prieto *Figueroa, en 1968. M. Prieto* sera, vraisemblablement, à nouveau candidat en 1978. Bien qu'il soit une figure très populaire au Venezuela, il a aujourd'hui soixante-douze ans, ce qui est un handicap sérieux. Le « créneau » *du MEP est désormais largement* occupé par le MAS, voire le MIR. Tout comme l'Union républicaine démocratique (U.R.D.) — qui n'existe plus que par son chef, M. Jovito Villalba, autre septuagénaire, — le MEP ne représente *plus une force considérable sur* l'échiquier politique.

Le MAS a été, à ce jour, le grand bénéficiaire de la redistribution des forces à gauche. Son soutien, en 1973, à la candidature de M. José Vicente Rangel, parle*mentaire connu pour son courage* et son intégrité, lui a permis d'élargir son audience au-delà des secteurs que ses positions marxistes-léninistes initiales pouvalent lui permettre de toucher. Le MAS s'est imposé comme la *troisième force* politique du pays. Son objectif est de rompre la bipolarisation COPEI - A.D. qui domine la vie politique du pays. Il s'est employé avec succès, à partir de 1974, à asseoir son influence dans certains syndicats



— *où il demeure*, néanmoins, très minoritaire.

Parallèlement, le MAS s'efforce d'attirer à lui les classes moyennes, les cadres, et même les militaires. Il prête, ainsi, le flanc à l'accusation d'embourgeoisement. *Il est classique, dans* certains milieux, de l'accuser de n'être qu'une variante « rose » de l'A.D.

Bien que M. Teodoro Petkoff, le principal idéologue du parti, lui ait, un moment, disputé l'investiture pour la course à la présidence, M. José Vincente Rangel portera, à nouveau, les couleurs du MAS en 1978. Tout le monde s'attend à ce qu'il *améliore très sensiblement son* précédent résultat. Mais le parti lui-même ne paraît pas en mesure — il le reconnaît d'ailleurs — de mener seul le Venezuela vers le « socialisme pluraliste » qui reste son objectif. Le socialisme du MAS risque fort, d'ailleurs, d'être affadi par son pluralisme...

Le MIR (Mouvement de la *gauche révolutionnaire*), *quant à* lui, a été fondé en 1960, à Maracaïbo, par de jeunes dirigeants de l'A.D. Ils avaient participé à la lutte clandestine contre le dictateur Perez Jimenez, mais ne se reconnaissaient plus dans la « vieille garde » du parti, symbolisée par Romulo Betancourt. Interdit de 1962 à 1973, le MIR a fait preuve d'une étonnante capacité de récupération. Il a soutenu, en 1973 (et soutiendra vraisemblablement en 1978), la candidature de M. José Vicente Rangel. Il a un député. C'est dans les syndicats qu'il a obtenu ses meilleurs résultats, en parti*culier chez les mineurs du fer* et les ouvriers de la sidérurgie de la Guyane vénézuélienne. Le MIR, après le MAS, s'apprête à faire son entrée dans la grande centrale ouvrière C.T.V., encore dominée par l'A.D. et le COPEI.

Le MIR, et bien davantage le MAS, ont ainsi le vent en poupe. Il reste à savoir si la démocratie libérale, qui s'accommode aujourd'hui d'un sous-développement chronique et d'une inégalité criante des richesses, ne connaîtra *pas de graves crises avant* que la gauche vénézuélienne ait trouvé son unité. Faute de quoi, celle-ci s'expose à être au mieux une spectatrice et au pire une victime.

BERNARD CASSEN.



Venezuela porte ouverte à l'investissement touristique

Situé à la porte de l'Amérique Latine et des Caraïbes, le Venezuela est un pays touristique par excellence. Des milliers de touristes le visitent chaque année. La monnaie y est stable, l'économie en progression constante, la population jeune, dynamique et accueillante.

Le gouvernement encourage tout particulièrement le développement du tourisme. Les investisseurs peuvent donc réaliser tous leurs projets : complexes touristiques, projets de transport terrestre, aérien ou maritime. La demande hôtelière croissante rend immédiatement rentable tout investissement en ce domaine.

Les bénéfices provenant des investissements touristiques sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Les banques privées sont autorisées à financer les projets touristiques avec l'accord de l'Office du Tourisme du Venezuela qui fixe le montant des intérêts et des crédits octroyés par l'intermédiaire d'instituts bancaires vénézuéliens.

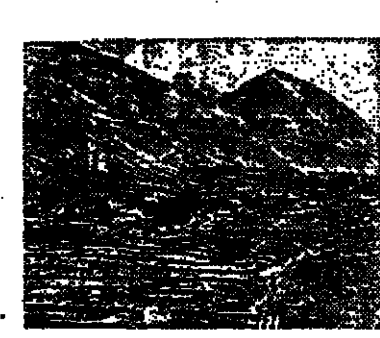
Le Fonds National de Développement Urbain, organisme de co-financement, accorde des crédits à long terme, à des taux d'intérêt très bas.

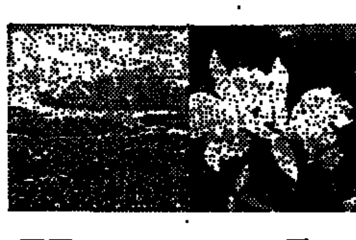
L'investissement touristique au Venezuela n'est pas une aventure. *C'est une activité en pleine expansion, rentable, où l'investissement* privé devient chaque jour plus important et bénéficie de l'aide de l'État sous forme de garanties, crédits et autres formes de financement direct ou indirect. L'État prend également à sa charge l'infrastructure touristique. Les démarches administratives sont menées rapidement.

Au Venezuela, la stabilité politique permet d'investir en toute sécurité; les bénéfices réalisés peuvent être exportés par les investisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez écrire à l'Office du Tourisme du Venezuela. **Apartado 50200, Caracas.**



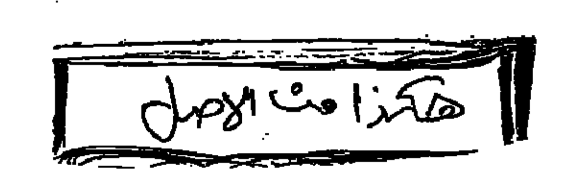








MINISTERIO DE INFORMACION Y TURISMO



ÉCONOMIE
L'art difficile de

Retenez cette adresse. A Caracas, elle vous sera utile.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'art difficile de semer le pétrole

(Suite de la page 7.)

Les transferts de fonds effectués dans ce secteur ont, semble-t-il, surtout enrichi les plus riches, et financé, en partie, l'exode rural des plus pauvres vers Caracas et les autres grandes villes du pays.

D'un point de vue technique, l'un des plus graves problèmes de ce secteur, la maîtrise de l'eau, n'a pas été résolu comme le prouvent les successions d'inondations et de sécheresses dont souffre le *campo*. Retenues d'eau et systèmes d'irrigation *ne sont pas construits au rythme* qu'on attendrait d'un pays ayant les moyens du Venezuela. Elevage *hyper-intensif* dans les *llanos* (3) et minuscule polyculture de subsistance dans les zones montagneuses *demeurent les deux « mamelles »*, plutôt sèches, de l'agriculture du pays.

Le gouvernement actuel fait un effort pour améliorer les conditions *de vie dans les villages, et retenir* ainsi à la source les candidats aux *ranchitos* (bidonvilles) de la capitale. *Mais il n'empêche pas la* concentration de la propriété. D'un point de vue strictement économique, il semble même placer, à terme, ses meilleurs espoirs sur les progrès d'une agriculture mécanisée et à haut emploi de capital.

L'un des blocages les plus dramatiques, enfin, que connaît le Venezuela est le manque d'hommes qualifiés. Il se fait sentir dans presque tous les domaines. Le plus visible est, évidemment, l'administration — un *secteur pléthorique*, où le recrutement se fait davantage en fonction de critères politiques que de la *compétence, et où la corruption est* pratique courante. Mais le pays n'a pas, non plus, les ingénieurs, les techniciens, les gestionnaires que requiert une économie en expansion

Cette situation s'explique, évidemment, par le fait que le pays n'est sorti que depuis peu de l'espèce de Moyen-Age où l'ont gardé des régimes autoritaires et obscurantistes. *« Le Venezuela ne comptait, en 1936, que mille cinq cents étudiants »*, nous a rappelé M. Salcedo Bastardo, ministre d'Etat à la présidence de la République. Le niveau actuel de l'enseignement primaire demeure, de l'avis général, lamentable. Dans le secondaire, seuls des collèges privés ont un bon niveau. La situation est *meilleure* dans l'Université. Le gouvernement de M. Perez a voulu *frapper un grand coup dans le* domaine de la formation, en lançant le programme « Grand Maréchal d'Ayacucho » : dix mille bourses d'enseignement supérieur — dont une notable partie est destinée à des étudiants en formation à l'étranger.

Ces faiblesses structurelles sont celles de tous les pays en voie de développement. Elles se remarquent au Venezuela plus qu'ailleurs dans la mesure où ce pays est habituellement classé parmi les « *riches* », en raison de ses ressources pétrolières. Comment celles-ci sont-elles aujourd'hui employées ?

Financement de grands projets industriels ; réalisation d'infrastructures régionales et nationales ; prêts et subventions à l'industrie et à l'agriculture ; dépenses sociales : telles seraient les principales têtes de chapitre.

Au titre des grands projets industriels « lourds », c'est, évidemment, *la Corporation vénézuélienne de la* Guyane (C.V.G.) qui reçoit la plus grosse part du gâteau.

Ce coin naguère désolé de la terre vénézuélienne, situé au confluent de l'Orénoque et du rio Caroni, est en train de devenir « la Ruhr » de ce pays. Mettant à profit l'immense potentiel *hydro-électrique des fleuves* de la région — capté aux barrages *de* Macagua et, surtout, de Guri, — *les énormes réserves de minerai de* fer à haute teneur d'El Pao et de Cerro-Bolivar, la proximité des gisements *de gaz naturel* d'El Tigre, et, enfin, les possibilités d'évacuation facile et à bon marché de matériaux pondéreux par l'Orénoque, les autorités ont décidé de fonder à Ciudad-Guyana le grand pôle de l'industrie lourde nationale.

Les deux joyaux de la couronne sont les usines de la Sidor — qui produisent actuellement 1,2 million de tonnes d'acier par an, et devraient dépasser les 5 millions de tonnes avant 1980, — et celle d'Alcasa, capable de fournir, aujourd'hui, 50 000 tonnes par an d'aluminium, et demain — c'est-à-dire, également, en principe avant la fin des années 70 — 120 000 tonnes La construction, déjà assez avancée, de l'énorme usine de Venalum — comportant 20 % de participation *japonaise*, — permettra de porter à 400 000 tonnes annuelles la capacité de production d'aluminium du Venezuela, faisant de ce pays le premier producteur latino - américain de ce métal.

Ciudad-Guyana, qui résulte de la fusion des anciennes localités de Puerto-Ordaz et de San-Felix, est déjà une ville de 250 000 habitants. *Il y a seize ans, lorsque fut fondée* la C.V.G., elle n'en comptait que 40 000. Elle en aura, croit-on, 400 000 autour de 1980. On y respire le même air de santé et d'enthousiasme que dans tous les « fronts pionniers » de la planète. Ceux qui sont venus là savent pourquoi : meilleurs salaires, espoirs de promotion plus rapide... Les problèmes sont à la hauteur des espérances. La *crise du logement est telle que* l'on vient de racheter à l'Italie le paquebot *Cristoforo Colombo*, pour *le transformer en hôtel*.

Les autorités semblent décidées *à garder au secteur public* toute l'industrie lourde. Pour le reste, elles ne ménagent pas leur appui au *secteur privé*.

Durant les premiers mois de son *mandat*, M. Carlos Andres Perez, avait surtout paru soucieux de prendre des mesures « sociales » : augmentation des salaires, obligation faite aux employeurs de créer certains *emplois, protection de la main-d'œuvre* contre les renvois abusifs, etc. Accusé par la toute-puissante association patronale Fedecamaras de « *charger dangereusement la barque* » des entreprises, le président a *rapidement reporté* toute son attention sur les incitations à la *production. Il a créé un grand nombre* de fonds spéciaux, pour l'agriculture, pour l'industrie, pour l'artisanat, pour les petites et moyennes entreprises etc. Ces organismes ont permis à l'Etat de transférer des sommes très importantes au secteur privé De considérables exonérations de *droits de douane et d'impôts* ont, en outre, été accordées.

Le gouvernement a, d'autre part, *poursuivi la politique de développement* des infrastructures régionales et locales de ses prédécesseurs : constructions de routes et de chemins vicinaux, programmes d'adduction d'eau, aménagements agricoles divers, etc. Un voyage à travers les Andes et leur piedmont — de Merida *à Caracas — permet de constater* que l'électricité et l'eau sont, désormais, installées dans la quasi-totalité des villages.

En revanche, les grands travaux d'infrastructure d'intérêt national en sont encore, pour la plupart, au niveau des études ou des appels d'offres C'est le cas de la ligne de chemin de fer qui doit relier la Guyane vénézuélienne au centre du *pays, des projets d'amplification de* la capacité de plusieurs ports ; d'élévation du grand barrage de Guri, etc. *Pour ce qui est du métro de Caracas*, les choses sont plus avancées, puisqu'on en est à la phase d'achat du matériel roulant (4).

Des sommes considérables ont également été consacrées à subventionner certains produits de première nécessité, afin d'éviter l'impact de *certaines hausses de prix sur le* « *panier de la ménagère* ».

Employant environ 23 000 personnes — c'est-à-dire moins de 1 % de la main-d'œuvre du pays, — le secteur du pétrole produit 75 % des ressources budgétaires et 95 % des exportations du Venezuela. C'est dire *qu'il est le véritable pilier de l'économie* du pays Mais il l'est d'une façon somme toute assez malsaine, parasitaire, pourrait-on dire. Une preuve en est que 60 % de la population active est aujourd'hui employée dans le secteur tertiaire.

La préoccupation dominante de tout gouvernement vénézuélien doit donc être la création d'emplois dans dans le secteur secondaire La création d'infrastructures répond, également, à ce souci de fournir des emplois — *tout en modernisant un* pays demeuré archaïque à maints égards.

Dans son état actuel, néanmoins, l'économie est loin d'employer tous *les Vénézuéliens en âge de travailler* : un quart, au moins, de la population potentiellement active, est en chômage, *ou sous-employée*. Le pourcentage des jeunes gens oisifs est plus élevé encore. Le paradoxe est que cette situation s'accompagne d'un sérieux déficit de main-d'œuvre nationale dans de nombreux secteurs. Insuffisance de la formation dans certains cas, des rémunérations dans d'autre, absence de vocation dans d'autres encore : toutes ces raisons font que l'économie *vénézuélienne repose, largement, sur* des étrangers — Latino-Américains (ingénieurs, techniciens et gestionnaires). Espagnols, Italiens, Portugais (notamment dans le commerce, les travaux publics et les services), Colombiens (dans l'agriculture), etc.

L'actuelle équipe gouvernementale n'entend pas mettre en cause l'entreprise privée — sauf à réserver *les secteurs « lourds » à l'Etat*. Son orientation politique social-démocrate la conduit, pourtant, à prétendre redistribuer les fruits de l'enrichissement *national* Compte tenu de la structure économique et du niveau de développement du pays, cette redistribution ne peut, néanmoins, que très imparfaitement se faire à travers des hausses de salaires ou la multiplication de services publics — comme c'est le cas en Europe, par exemple Elle prend donc la forme de mesures d'assistance, de subventions à la consommation, ou de créations d'emplois publics, généralement inutiles Or toutes ces mesures ont certainement un effet nocif, à terme, sur les *structures économiques du pays*.

Avec un revenu annuel par tête supérieur à 10 000 francs, les Vénézuéliens comptent sans aucun doute parmi les Latino-Américains privilégiés. *L'habitant des ranchitos de* Caracas est loin de connaître la vie misérable de ceux qui vivent dans les *favelas* de Rio-de-Janeiro ou les *barriadas* de Lima Mais le problème, pour l'avenir, sera d'empêcher que se creuse davantage encore le fossé qui sépare aujourd'hui les plus riches des plus pauvres citoyens de ce pays. Une réforme fiscale serait un des moyens d'y parvenir Or, les quelques mesures — *cependant* modestes — récemment proposées en ce sens par le président Perez ont déclenché un véritable tollé parmi les possédants. La voie réformiste est, décidément, semée d'embûches.

JEAN-PIERRE CLERC.

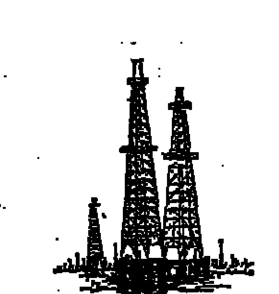
(3) *Les llanos sont les plaines* du bassin de l'Orénoque et de ses affluents, notamment l'Apure.

(4) La France semble actuellement très bien placée pour emporter ce marché.

LES LLANOS — CARACAS — VENEZUELA — COLOMBIE — AMAZONAS — GRAN SABANA — BRESIL

Zone d'exploitation du pétrole — 0 100 200 300 km

La ceinture de l'Orénoque : 250 ans de réserve ?



L'ANNEE 1977 marquera peut-être une date dans l'histoire du Venezuela : celle du lancement de l'exploitation de la « *ceinture de l'Orénoque* » — une des plus grandes accumulations d'hydrocarbures de la planète, et l'une des dernières « *frontières pétrolières* » du pays. On s'attend en effet que le pouvoir exécutif donne le feu vert pour la *construction* d'installations-pilotes, capables de traiter quotidiennement 125 000 barils de « lourd ». Ce projet, qui pourrait être achevé dans trois *ans, pourrait précéder* la construction de douzaines d'autres usines, réparties sur les quelque 100 000 kilomètres carrés que couvre la ceinture.

La Corporation vénézuélienne du pétrole (C.V.P.) a lancé, cette année, un projet expérimental de combustion « *in situ* ». Il s'agit de faire brûler le pétrole sous terre pour le rendre plus fluide et l'extraire plus aisément.

Bien que repérée depuis près de quarante ans, la *ceinture pétrolifère de l'Orénoque (1) n'a fait* l'objet d'études sérieuses que depuis le début de cette décennie. Chaque année a apporté son lot de découvertes.

Cette accumulation d'hydrocarbures couvre près de 10 % du territoire national — de l'océan Atlantique, à l'est, jusqu'à la frontière colombienne, à l'ouest — en suivant la rive nord de l'Orénoque, sur une largeur moyenne de 70 kilomètres. On avait estimé, d'abord, que *les sables pétrolifères devaient avoir une épaisseur* de 12 mètres environ On évalue, à présent, cette épaisseur à une quarantaine de mètres en moyenne. Les premiers calculs faisaient état de 700 milliards de barils On multiplie, désormais, ce chiffre par trois ou quatre.

L'extraction et le traitement des bruts de la ceinture de l'Orénoque posent de redoutables problèmes technologiques. Le ministère estime, néanmoins, que ceux-ci sont parfaitement solubles, et que le pétrole de l'Orénoque sera vendu sur les marchés internationaux dans cinq ou sept ans. Une méthode employée jusqu'à présent à petite échelle consiste à *injecter un diluant — du diesel, —* ce qui permet, tout à la fois, au brut de s'écouler plus facilement et d'en améliorer la qualité. Il ne paraît pas, néan*moins, que ce procédé puisse être utilisé intensivement*. Non plus, d'ailleurs, que la combustion « *in situ* », dont la technologie est encore très mal maîtrisée. Aussi s'oriente-t-on vers la technique de l'injection de vapeur.

Il y a un autre problème à résoudre : l'élimination des impuretés — le soufre, et surtout les métaux (2). Le ministère paraît avoir opté pour la méthode de décomposition des bruts par un procédé thermique, et l'élimi*nation consécutive du charbon Cette technique permettrait* de transformer les 125 000 barils-jour de brut en 107 000 barils de brut amélioré et 3 500 tonnes de coke.

Malgré tous les progrès technologiques attendus, on estime que les coûts d'extraction et de traitement des pétroles de l'Orénoque seront plus élevés que ceux des bruts vénézuéliens conventionnels : environ 4 dollars par baril, au lieu de 2. Mais, alors que les réserves conventionnelles prouvées jusqu'à présent ne permettent — au rythme actuel d'extraction de 2,2 millions de barils-jour — d'assurer au pays qu'une vingtaine d'années de production, la ceinture de l'Orénoque lui permettrait de « tenir », au même rythme, deux cent cinquante ans.

KIM FUAD.

(1) On a d'abord cru que la ceinture recelait des schistes bitumineux, d'où la première appellation qui lui a été donnée : « ceinture bitumineuse de l'Orénoque ». — N.D.L.R.

(2) Pour l'essentiel, du vanadium et du nickel.





DES ROMANCIERS A L'ÉCOUTE DU PAYS PROFOND

PLUS, peut-être, que dans n'importe quel autre pays latino-américain, la littérature du Venezuéla a été, et est encore, sensible aux bouleversements et aux blocages du « *contexte national* ».

Longtemps, l'écrivain vénézuélien a constitué une sorte d'incarnation de l'intellectuel latino-américain : ses activités littéraires ou journalistiques le projetaient directement dans la vie politique, ce qui lui attirait alternativement honneurs et déboires. Le meilleur exemple en est le grand romancier Romulo Gallegos : lorsque la publication, en 1929, de *Dona Barbara*, en Espagne, connaît un immense succès, le dictateur Juan Vicente Gomez tente d'acheter l'adhésion de l'écrivain au régime. Gallegos refusera, et devra s'expatrier. Après la mort de Gomez (1935), il rentre, et devient président du conseil municipal de Caracas, député, ministre de l'éducation et, en 1948, président de la République. Il ne restera que quelques mois au pouvoir : destitué par les militaires, il devra, à nouveau, partir pour l'étranger.

Mais Gallegos continuera, jusqu'à sa mort, en 1969, à faire planer sur la littérature vénézuélienne l'ombre tutélaire de son œuvre, et bien des écrivains, par la suite, se définiront par rapport à lui. C'est que Gallegos gardait, pour reprendre une de ses expressions, « *l'oreille collée sur le cœur de son pays* », transportant son lecteur à travers l'espace national — de l'immensité des *llanos* *(Dona Barbara)* aux profondeurs de la forêt amazonienne *(Canaima)* — et le confrontant aux problèmes des différentes communautés, des Noirs *(Pobre negro)* aux Indiens *(Sobre la misma tierra)*.

La structure de chacun de ses livres est pratiquement identique. Elle repose sur le conflit entre un milieu, physique et humain, hostile, et un personnage rebelle qui n'admet pas l'inculture, la violence, la « barbarie », et lui oppose l'idéologie de « civilisation » que l'auteur véhicule et développe d'un roman à l'autre : l'éducation comme fondement de l'essor économique et de l'harmonie sociale ; la modernisation de l'agriculture ; l'implantation d'industries ; l'immigration et le métissage ; la démocratie parlementaire et le développement des communications.

Le roman de Gallegos est un roman à thèse ; c'est une démonstration, un message, une leçon dans laquelle viennent s'insérer de longs chapitres parcourus par un profond frémissement de lyrisme tellurique. Gallegos excelle à évoquer cette atmosphère de « *premier matin du monde* » dans laquelle baigne l'embouchure de l'Orénoque, ou le défi mythique de l'homme à une nature tantôt écrasante tantôt régénérante : au réalisme de l'observation se substitue, par rafales, un romantisme de l'expression, parfois aux limites du déclamatoire ; et sur ce fond d'exubérance et de violence se déroulent les grands conflits entre le bien et le mal, la « *civilisation* » et la « *barbarie* », le progrès et la stagnation.

A cette littérature à la fois mythique et extravertie succède, au début de la décennie 1930-1940, une série de romans où l'homme est privilégié par rapport au paysage. Dans les livres d'Arturo Uslar Pietri, de Guillermo Meneses et de Miguel Otero Silva, les personnages sont moins symboliques, moins manichéens, plus représentatifs de groupes sociaux précis. Dans *les Lances rouges*, Uslar Pietri — qui, par ailleurs, a une œuvre d'essayiste et de conteur extrêmement importante — retrace les luttes sanglantes autour de l'indépendance. Mais, pour Uslar Pietri, l'histoire n'est qu'un prétexte, le chroniqueur devient un des acteurs du drame qu'il rapporte ; animés par un souffle hugolien, certains de ses personnages acquièrent la stature fabuleuse des héros des ballades populaires.

Sans passer par le biais de l'histoire, Miguel Otero Silva tente, lui aussi, de mettre en lumière les ressorts secrets du Venezuela profond. Son premier roman, *Fièvre* (1939), semi-autobiographique, a été élaboré en deux temps : la première partie, composée alors que l'auteur avait à peine vingt ans, est le témoignage spontané des luttes étudiantes contre la dictature de Juan Vicente Gomez ; mais l'ensemble dégage une sorte de « fièvre » paroxystique et poétique, qu'une refonte postérieure a quelque peu amoindrie et édulcorée.

Pour son second roman, *Maisons mortes*, publié seize ans plus tard, Miguel Otero Silva avait accumulé une énorme quantité de matériel (il est également journaliste et fondateur d'un des plus grands quotidiens du pays, *El Nacional*). Son objectif était de mettre en parallèle la lente et irrémédiable décadence de la province agricole et l'irrésistible ascension de l'exploitation pétrolière. Finalement, Otero Silva publiera deux romans sur ce thème : *Maisons mortes* (1955), et *Bureau n° 1* (1961). Dans l'atmosphère putride et chaotique de la dictature de Gomez, une ville de l'intérieur, Ortiz, jadis prospère et active, se vide peu à peu de sa substance : les épidémies, la violence, l'exode l'anéantissent. Miguel Otero s'applique à dépeindre, avec une simplicité non dénuée de tendresse pour ses personnages, cette inexorable agonie. Face à cette décrépitude, à ces « *maisons mortes* », se dressent les « *maisons vivantes* » du monde du pétrole, qui sert de cadre à *Bureau n° 1*. Otero Silva, qui retrouve ici l'humour corrosif et souriant de *Fièvre*, suit dans leurs réussites et leurs déroutes ceux qui se sont laissés prendre au piège de l'or noir.

Romancier pondéré, Miguel Otero Silva refuse de se laisser enfermer dans les limites de la narration linéaire chère à Gallegos. D'un livre à l'autre, il expérimente de nouvelles techniques d'écriture, tout en gardant les yeux braqués sur la réalité nationale. Avec *la Mort d'Honorio* (1968), le lecteur est replongé dans les horreurs de la répression, mais les personnages — cinq prisonniers politiques enfermés dans un pénitencier de province après avoir été torturés — prennent directement la parole pour justifier leur opposition à la dictature et pour revenir sur leur jeunesse enfuie. L'existence fictive d'un enfant — Honorio — leur redonnera l'espoir et des raisons de survivre.

Cette même construction, à quelques variantes près, est aussi celle du dernier roman de Miguel Otero Silva, *Et retenez vos larmes* (1970), qui s'ouvre sur un surprenant et magistral prologue, où l'humour et la verve de l'auteur se donnent libre cours. Quatre jeunes soldats romains sont mis à mort, sous le règne de Dioclétien, pour avoir embrassé la foi chrétienne. C'est là un thème qui sous-tend toute l'œuvre du romancier : la jeunesse est massacrée en défendant des idées qui ne triompheront que longtemps après sa mort. De la Rome de Dioclétien, Otero Silva passe à la Caracas des années 60-70, où évoluent trois adolescents prénommés Victorino, nés *le même jour*, mais issus de milieux sociaux différents : l'un a grandi dans les *ranchitos* qui encerclent la ville d'une couronne de misère : l'autre est *un étudiant révolutionnaire* ; le troisième est le fils d'une famille de la haute bourgeoisie. La mort les réunira, au terme d'un récit violent, ironique et tendre.

Cette violence, qui semble être une des composantes essentielles de la vie vénézuélienne, revêt, dans les années 60, la forme de la guérilla urbaine et de la répression militaire et policière qui s'ensuit.

A son tour, le roman enregistrera cette nouvelle réalité. Le meilleur exemple — avec les romans de José Vicente Abreu : *On l'appelait S.N.* (Sécurité nationale) et *Les quatre lettres* (F.A.L.N. : Forces armées de libération nationale), respectivement de 1964 et 1969 — en est le livre d'Adriano Gonzales Leon, *Pays portatif*, récompensé, en 1968, par l'important prix espagnol Seix-Barral. Andrés Barazarte, le personnage central, a, lui aussi, quitté une campagne à la fois figée et décadente pour plonger dans la jungle asphaltée de Caracas. Il n'y est plus qu'« *un homme fuyant la sécheresse, entraîné par de grandes causes, solidaire par horreur du vide, solidaire par simple issue personnelle.* »

Au plus près des êtres

Adriano Gonzales Leon établit une filiation profonde entre la guérilla urbaine et Caracas et la lutte séculaire qui oppose depuis toujours les paysans et les grands propriétaires des *llanos*. Cette double violence correspond à des systèmes sociaux représentatifs d'époques historiques différentes, mais qui coexistent dans le Venezuela d'aujourd'hui où, comme le disait Alejo Carpentier : « *Un homme du vingtième siècle peut encore serrer la main d'un homme de l'âge de pierre.* »

Au-delà de cette expérience exceptionnelle qu'était la guérilla urbaine, la réflexion sur l'homme vénézuélien (et plus particulièrement sur l'habitant de Caracas) et, parallèlement, celle sur l'écriture romanesque se sont peu à peu approfondies dans le roman contemporain : essentiellement dans l'œuvre de celui qui peut être considéré, à l'heure actuelle, comme le meilleur romancier de son pays, Salvador Garmendia. Avec lui, la littérature vénézuélienne a définitivement quitté les grands espaces, la lutte mythique du bien et du mal, les vastes fresques, pour se tenir au plus près des êtres et des choses.

Les romans de Garmendia (cinq à ce jour) se situent dans une Caracas étrange, à mi-chemin entre la décrépitude et l'hallucination, où les personnages sont entraînés dans un véritable processus de réification. C'est à ces bouleversements, touchant indissolublement la ville et les hommes, que Garmendia s'attache dans un de ses meilleurs livres, *Jour des cendres* (1963).

Le titre est ambigu : Caracas est plongée dans le carnaval annuel, *mais la joie a laissé la place* au tragique et au sordide. Dans cet univers plein de vapeurs et de martèlements, le lecteur débouche constamment sur la laideur, l'hostilité ou plus simplement sur ce que Garmendia appelle « *l'illusion de la réalité* ». Deux paysages urbains se complètent pour donner une impression d'absurde et de « burlesque ». D'un côté, le centre de la ville, avec ses lumières, ses vitrines et leurs mannequins parfois étrangement écaillés ; de l'autre, les quartiers périphériques avec leur « *lumière bilieuse* », leurs couleurs délavées, leurs corridors malodorants ; c'est la ville morte, l'oasis pétrifiée, le sordide édifié.

Ce voyage au cœur de l'indifférence des objets, à la fois conventionnelle et angoissante, sert de support aux pulsions affectives des personnages. Il vient confirmer leur incohérence intérieure. Le personnage central, Miguel Antunez, avocat plus ou moins marron, poète tari, vit partagé entre sa femme, un groupe d'amis et sa maîtresse. La banalité de sa vie fait ressortir le tragique de son existence : sans en avoir le substrait mythique, *Jour des cendres* est une manière de tragédie antique à la façon des *Gommes* d'Alain Robbe-Grillet. Mais l'angoisse existentielle qui se dégage peu à peu des errements de Miguel Antunez est fondée sur des éléments ancrés dans la réalité vénézuélienne : nostalgie de l'amitié entre hommes, rompue par la mort ; agonie de la culture, coupée de ses racines traditionnelles — « *l'Europe s'écroule, pourrit dans son propre jus* » ; refuge dans l'alcoolisme ou dans une sensualité agressive et frustrante ; inadéquation de la littérature à la réalité ; mobilité inquiétante et aliénante du paysage urbain.

Les Pieds d'argile, publié en 1973 par Garmendia, est également un « livre-bilan ». Miguel Angel, qui travaille à la Radio nationale, revient sur sa vie : « *Je suis un jeune homme malade, prématurément vieilli, qui a tout oublié ou qui n'a rien à se rappeler, puisque sa mémoire a péri dans chacun des personnages que nous avons vus en traversant le pont.* » C'est un roman dru, dense, parfois cruel, où le corporel et le mental sont décomposés, puis restitués dans une prose tantôt impassible, tantôt bouillonnante, mais toujours contrôlée.

En l'opposant à la banalité des objets familiers, en le faisant revenir sur lui-même, en le plaçant dans des situations de paroxysme, dont il ne perçoit pas l'acuité, Garmendia matérialise ce qu'il considère comme le néant intérieur du Vénézuélien moyen.

Une même dissolution volontaire des règles rigides du genre romanesque, une poésie à la fois véhémente et attendrie, une révolte qui se traduit par une prise de parole et par une agitation fébrile et vaine des personnages, un érotisme affirmé, caractérisent le jeune roman vénézuélien (le Venezuela est un des derniers pays d'Amérique latine, avec le Mexique et Cuba, où les jeunes écrivains ont encore la possibilité d'être édités) : celui de Renato Rodriguez, de Francisco Massiani, de Laura Antillano, de Argenis Rodriguez, de David Alizo, de Carlos Noguera. Ici, ce qui compte, c'est le langage, spontané, irrévérent, éclaté, parodique. Le grand Gallegos ne se reconnaîtrait peut-être pas dans ces « jeunes gens en colère », narquois et détachés. Mais la relève est assurée.

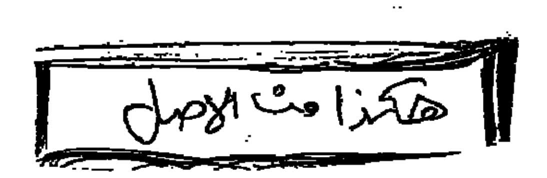
CLAUDE FELL.

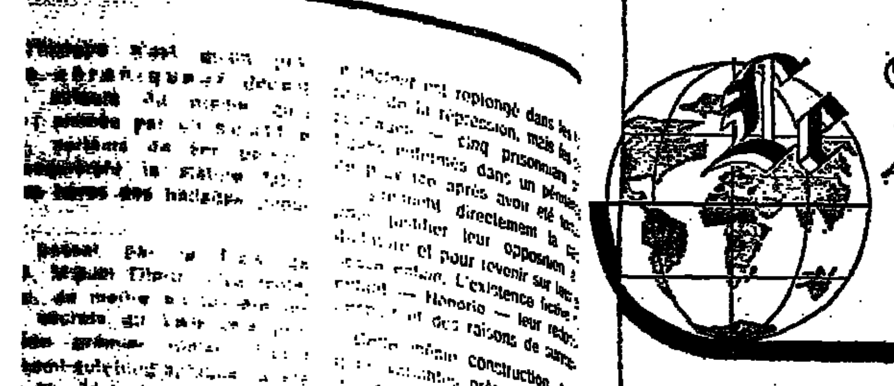
★ Traductions françaises de romans vénézuéliens :

Romulo Gallegos, *Canaima*, Paris, Le Livre du jour, 1948 ; *Doña Barbara*, Paris, Gallimard, « La Croix du Sud », 1951.

Arturo Uslar Pietri, *les Lances rouges*. Paris, Gallimard, 1933.

Miguel Otero Silva, *Maisons mortes*. Paris, Gallimard, « La Croix du Sud », 1955 ; *Et retenez vos larmes*. Paris, Calmann-Lévy, 1973.





Le Monde aujourd'hui

REGARD

La rumeur

APRES l'arbre qui a saigné et parlé (1), c'est au tour de la terre d'étonner et de rire : d'après la lointaine parole d'un « djinn », la terre devait trembler à Casablanca et à Rabat dans la nuit du 20 au 21 avril dernier, plus exactement à 3 h. 10 du matin.

Agadir : la mémoire de la mort et de la démence.

Alors la rumeur voyage vite et bien. Mieux elle excite et délivre l'imaginaire : le raz de marée sera gigantesque : les vagues auront 16 mètres de haut, pas moins. La panique s'organisa avec l'ambiguïté et l'incertain. Des familles entières quittèrent les deux villes désignées pour aller camper loin, dans des prairies nues. D'autres veillèrent, l'œil sur la montre.

Un discours logique était irrecevable. Le « devin » avait bien prédit la catastrophe de Ténériffe... « D'ailleurs, France-Inter l'a annoncé. » Bien sûr, France-Inter n'a rien annoncé.

Un enfant de dix ans me dit : « C'est de la blague ! Il n'y aura pas de tremblement de terre. Tout ça on l'invente pour ne pas aller en classe... »

Effectivement, les élèves des écoles et lycées n'ont pas eu cours le mercredi 20 avril, pas seulement à Casablanca et à Rabat, mais dans tout le Maroc. Et ce ne fut pas à cause de la rumeur, mais à la suite de la grève nationale des enseignants du primaire et du secondaire qui revendiquaient de meilleures conditions de travail. Au Maroc, la rumeur est un soleil fou, parabole d'une réalité qui dépasse la fiction...

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Voir *le Monde* daté 3-4 avril.

BANLIEUE

Une vie de chien

IL nous est arrivé un beau matin, voici trois mois. Venu d'on ne sait où, il s'était installé sur un banc public, un peu à l'écart du centre commercial et baissait les yeux dès qu'il croisait le regard surpris d'un passant. Il avait l'air méfiant, le poil terne et hirsute. Il était le premier de son espèce à oser s'aventurer dans ce qui fut une banlieue, où les cubes et les barres qui ont dévoré les champs de poireaux et d'artichauts de naguère.

Beaucoup ont pensé : il ne restera pas. Il n'y à rien à gratter pour lui dans ce coin trop neuf et sans âme de la ville. Pas assez de recoins où trouver abri, pas assez de poubelles à inventorier, pas assez de commerçants, chez qui quémander quelques restes. Tout est trop net, trops clair pour qu'il se sente en sécurité. Les gens ne se connaissent même pas. Ils vont le chasser. Ou demander qu'on les débarrasse de cette peu reluisante recrue. Les maisons s'appellent « résidences », ici, et les immeubles sont « de standing ».

Lui, il est d'abord resté sur la défensive. N'approchant personne. Il prenait la température. *Ce « round d'observation » a duré* un mois. Personne, parmi les habitants du quartier, n'a osé établir le contact. Par indifférence, bien sûr ; mais aussi parce qu'on ne peut jamais prévoir les réactions de « ces animaux-là ».

Peu à peu, il s'est enhardi. Il est sorti de sa tanière. Il est venu — toujours taciturne — renifler, *choses et gens d'un peu plus* près. Le plus étonnant est que personne ne l'a chassé. Comme si l'on s'était, petit à petit, habitué à sa présence. A le voir chaque jour déambuler de sa démarche pataude à la recherche d'une problématique pitance, une sorte d'accord tacite s'est établi : « *On supporte ta présence, si tu ne deviens pas trop envahissant.* »

Un vrai quartier

On ne risquait rien de ce côté-là. Quand on vit trop longtemps en sauvage, on ne tend pas le cou pour qu'on vous passe le collier. Il lui arrivait même de se mettre à gronder lorsque, s'étant éloigné de ce banc dont il avait fait sa « niche », il estimait que quelqu'un s'en approchait d'un peu trop près. Il lui arrive encore — de plus en plus rarement — de montrer les dents lorsque une bande de garnements le font enrager... Mais, dans l'ensemble, il paraît nous avoir adoptés. Surtout qu'à présent, de vieilles dames commencent à lui donner « un petit quelque chose ».

Il y a de fortes chances pour qu'il reste avec nous maintenant. Il a franchi le cap difficile. Il s'apprivoise. Il s'est mis à rendre de petits services. Il ramasse les papiers tombés à terre et les met dans la corbeille prévue à cet usage. Et il collecte les bouteilles vides. Il nous ferait presque la leçon...

Un chien qui ramasse les papiers ? Alors, c'est un chien de cirque ? Mais vous ai-je dit qu'il s'agissait d'un chien ? Vous n'y êtes pas. C'est un clochard. Notre clochard. Nous avons un clochard qui vit désormais dans notre grand ensemble. Nous n'étions que le résultat d'une opération d'urbanisme. Nous sommes en train de devenir un vrai quartier !

JEAN CONTRUCCI.

SAINTE JEANNE

— Bergère promue patronne : miracle de la démocratie chrétienne alliée au libéralisme anglo-saxon !

NOSTALGIE

Le temps des souvenirs

« *ALLO ! Je ne te dirai pas qui je suis. Je voudrais que tu devines. Comme si, finalement, rien n'avait tellement changé.* »

Dans le silence qui se prolonge, elle réentend cette voix qui s'est tue sans qu'aucune intonation *écharpe le moindre souvenir.*

« *Tu as peut-être oublié ?* »

Dans sa forme interrogative, la phrase a chanté. A cause des syllabes qui se haussent et se creusent, à la fois rugueuses et douces et tour à tour tendres et rudes, des syllabes qui s'étirent puis se *contractent, tel un mouvement de* vagues. Un accent qui enrobe les mots d'une gravité chaleureuse.

Quelque chose qui ressemble à cette gravité, à cette chaleur, vacille dans sa mémoire. Quelque chose d'obstinément fugace qui afflue et reflue, au gré d'une mouvance secrète, comme les bribes obsédantes d'une musique en partie oubliée. Et cette musique aurait l'austère beauté d'un paysage enneigé, quand l'hiver craque de partout et renonce enfin, tandis que le soleil ébrèche le givre sur les sapins. Ce paysage existe quelque part, loin dans sa vie, mais tellement proche encore avec cette soudaine tendresse au cœur et tous ces souvenirs en déroute. Quelque part entre Besançon et Vesoul — pardon, entre B'sançon et V'soul — avec ses prairies, ses rivières, ses forêts et cette douceur apparente qui sait si bien cacher l'exubérance des saisons, l'été et ses ardeurs, l'hiver et ses insolences.

« *Sais-tu ce qui m'a fait penser à toi ? Enfin, à nous, après si longtemps ? Le vent du nord qui souffle aujourd'hui en Bretagne avec la même violence que là-bas certains jours d'hiver.* »

Dans la bise glaciale, sur les routes verglacées, ils arrivent, ces hommes et ces femmes. Ils arrivent du fond des usines, du fond de leur labeur. Un peu penchés en avant, comme s'ils n'avaient pas pris le temps de se défaire de leurs gestes de travail. Parlant peu, mais fort. Comme si leur voix devait encore couvrir le vacarme des machines. Des hommes et des femmes venus *d'un autre âge, d'une autre vie,* mais qui fait encore mal. Avec, souvent, la désespérance et, parfois, la *révolte. Et beaucoup de solidarité.* Comme ce jour où, les cheminées des usines textiles d'Héricourt *s'étant remises à fumer, les familles* ouvrières accueillirent les enfants de Ronchamp pour que les mineurs *puissent, eux, poursuivre la grève.*

« *Tout. Je me souviens de tout. Et même de nos balades dans la vallée du Dessoubre.* »

Elle aussi. Et de ce matin pluvieux où deux filles partent en Vespa. Pour voir la mer. Elles reviendront à la fin des vacances, mais plus pour très longtemps. Elles s'étaient dit : « *Un jour, on se reverra, c'est promis.* » Un jour, et vingt ans avaient passé, tout ce temps qui avait peut-être, qui avait sûrement, gommé bien des ressemblances, détruit bien des affinités.

Et, aujourd'hui, par quels mots commencer ? Lesquels ouvriraient les chemins de la connivence, contiendraient tous les autres, tous ceux qui sauraient débusquer, en apprivoisant les ombres du passé, la complicité de deux adolescentes dans leur façon d'être. Ces mots, on les sent là, étrangement possibles, mais lents à venir, difficiles à dire, à dire naturellement. Parfois, au détour d'une phrase, une porte lointaine s'entrouve. Un nom impossible à retrouver, et c'est comme un regard vers une fenêtre vide.

Et, peu à peu, elles parlent. De tout et de rien. Parce qu'il doit bien y avoir, en dépit des différences apparentes, quelque part, enfoui et pas tout à fait aboli, un peu de ce qu'elles furent dans ce qu'elles sont devenues. Et, en cherchant l'empreinte d'hier dans leurs pas d'aujourd'hui, elles savent que, si elles parlent de nostalgie, c'est encore pour rire.

ÉDITH WEIBEL.

Au fil de la semaine

L'art d'informer

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Flash 1 : Chirac demande Giscard se retirer. (A.F.P., 18 h. 49.)

Flash 2 : Chirac annonce sa candidature Elysée. (A.F.P., 18 h. 50.)

Flash 3 : Chirac déclare Giscard a échoué. (A.F.P., 18 h. 51.)

Développement 1 : *M. Jacques Chirac a fait, ce soir, à 18 h. 45,* la déclaration suivante : « M. Giscard d'Estaing a échoué. Il doit se retirer. Je suis candidat à la présidence de la République. » (A.F.P., 18 h. 54.)

Développement 2 : M. Jacques Chirac a regagné Paris en fin d'après-midi ce jeudi soir au terme du voyage d'étude et d'information qui l'a conduit, en cinq jours, dans une dizaine de villes de province. Arrivant à 18 h. 45 à l'aéroport d'Orly, venant de Nice, il a déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient : « Je retire de mon voyage le sentiment que M. Giscard d'Estaing a échoué. Au point où nous en sommes, j'estime qu'il devrait se retirer. L'intérêt national exige de donner sans retard la parole au peuple. Pour ma part, je suis à la disposition du pays. Je serai candidat à la présidence de la République. » (A.F.P., 19 h. 1.)

***

● Radio. Un poste périphérique. La montre Minex donne seule l'heure exacte. A votre montre Minex, il est exactement 19 heures et Bernard Petit-Marnier vous présente les informations.

Il y a quelques minutes à peine, Jacques Chirac est arrivé à Orly, et il a fait une importante déclaration. Georges Durond était pour nous à Orly. Ecoutons-le :

« Ici Georges Durond, qui vous parle d'Orly. La déclaration de Jacques Chirac, dont l'arrivée n'était pas attendue, n'a malheureusement pas pu être enregistrée. Aussi ai-je demandé... » (Un blanc. Cacophonie.)

Il semble que la liaison avec Orly soit difficile. Nous retrouverons donc Georges Durond dans quelques instants. En attendant, je vous rappelle la grande nouvelle du jour : le match Saint-Etienne-Eindhoven, comptant pour la Coupe du monde, se déroulera le 18 du mois prochain. Déjà on s'interroge dans les milieux spécialisés sur les chances des « verts », etc. (Développement : 1' 40".) Mais revenons à Orly où nous retrouvons Georges Durond :

« Comme vous le disait Bernard Petit-Marnier, l'arrivée imprévue de Jacques Chirac a fait que sa déclaration n'a pu être enregistrée. Toutefois... » (Un blanc. Cacophonie.)

Décidément, la liaison avec Orly est mauvaise. Je poursuis donc nos informations avec le reportage que vous attendez, le reportage exclusif que notre ami Etienne Lepeigne nous envoie des Douze Heures d'Acapulco. Voici Etienne Lepeigne :

« Cher Bernard Petit-Marnier, merci. Ici Etienne Lepeigne qui vous parle des Douze Heures d'Acapulco. Ainsi que vous pouvez l'entendre, les coureurs tournent maintenant à plein régime et... (la voix est couverte par les bruits de moteur pendant 3' 20")... C'était Etienne Lepeigne qui vous parlait d'Acapulco. A vous Bernard Petit-Marnier. »

Merci Etienne Lepeigne. Maintenant, une double page de publicité (1'55").

Ici Bernard Petit-Marnier qui poursuit notre bulletin d'informations du soir. Votre montre Minex marque maintenant 19 heures et 10 minutes exactement. Je tente de rétablir la liaison avec Georges Durond, qui se trouve à Orly :

« Ici Georges Durond, qui vous parle d'Orly. Ainsi que vous le savez déjà, Bernard Petit-Marnier... » (Cacophonie. Un blanc.)

Décidément, il n'y a rien à faire. Excusez-moi, Georges Durond ; excusez-nous, chers amis. Qu'il vous suffise de savoir que, en arrivant à Orly, Jacques Chirac a souhaité une élection présidentielle prochaine et a annoncé qu'il serait candidat à l'Elysée. Une affaire à suivre, donc.

● Télévision. Antenne 2 : M. Chirac a fait des déclarations fracassantes aujourd'hui.

Puisque nous avons la chance d'avoir parmi nous, ce soir, le professeur Kastler, prix Nobel de physique, qui est venu nous parler, à la veille des grandes vacances, des économies d'énergie, et le cardinal Marty, avec lequel nous évoquerons ensuite, au lendemain des fêtes de la Pentecôte, la renaissance du chant grégorien, nous allons leur demander auparavant ce qu'ils pensent des propos de M. Chirac.

***

● « Le Gaulois. » Titre : « Le conflit qui oppose M. Jacques Chirac au président de la République s'aggrave. » Texte : Le conflit qui oppose depuis de longs mois déjà M. Jacques Chirac au président de la République a marqué hier une brutale aggravation. Des propos acérés, tenus par le président du R.P.R. à son retour d'un voyage en province, risquent, en effet, de mettre le feu aux poudres. En résumé, M. Chirac, portant un jugement sans indulgence sur la politique du chef de l'Etat, souhaite ouvertement une élection présidentielle et, non sans précipitation, annonce sa propre candidature.

Ce coup porté, dans un moment particulièrement délicat, à la plus haute autorité de l'Etat ne peut évidemment profiter qu'à l'opposition marxiste. (Lire ci-contre l'éditorial de notre directeur : « Les deux amis ? ».) Comme l'expose, dans son analyse des premières incidences de l'événement, notre éminent collaborateur (voir ci-dessous : « D'une Sainte Famille à l'autre : les désillusions de la politique »), on peut se demander si le pays comprendra et si les bons Français admettront une manœuvre inspirée évidemment par le souci de l'intérêt général, mais qui reste néanmoins ce qu'il faut bien appeler une manœuvre politicienne...

● « L'Humaniste ». Titre : « Chirac passe aux aveux. » Texte : Chirac veut que Giscard s'en aille, et il est prêt à prendre sa place. On s'en doutait. Cette contradiction interne de la bourgeoisie crevait les yeux depuis des mois déjà. Faut-il souligner une fois de plus le caractère fallacieux de la manœuvre tentée par le capitalisme aux abois pour substituer un nouveau commis au mauvais serviteur qui ne peut plus faire illusion ?

Mais le peuple français n'est pas dupe. Rassemblé derrière la gauche unie, guidée par notre grand parti, le meilleur défenseur des libertés, de la démocratie et de la prospérité nationale, les travailleurs de notre pays marchent d'un pas ferme sur la route qui les conduit à de glorieux lendemains...

***

● « Pays-Soir ». Titre : « Chirac fonce ! » Texte : Jacques Chirac est en pleine forme. Plus que jamais, c'est un fonceur et un battant. Ceux qui l'ont vu hier soir descendre quatre à quatre la passerelle de l'avion qui le ramenait d'une longue tournée en province savent à quoi s'en tenir : il ira jusqu'au bout. Jusqu'à l'Elysée.

Il l'a dit d'ailleurs, après avoir embrassé, au pied de la passerelle, une ravissante Niçoise de vingt-deux ans, Julie Caminetto, qui lui offrait un bouquet de mimosa...

● « L'Univers ». Titre : « M. Jacques Chirac souhaite publiquement le retrait de M. Giscard d'Estaing. » Sous-titre : « Le président du Rassemblement confirme sa candidature à l'Elysée. » Texte : « Je retire de mon voyage le sentiment que M. Giscard d'Estaing a échoué. Au point où nous en sommes, j'estime qu'il devrait se retirer. L'intérêt national exige de donner sans retard la parole au peuple. Pour ma part, je suis à la disposition du pays. Je serai candidat à la présidence de la République. » Telle est la déclaration faite par M. Jacques Chirac jeudi soir, à 18 h. 45, à son arrivée à l'aéroport d'Orly, venant de Nice, dernière étape de la tournée que le président du Rassemblement a effectuée en province, visitant, depuis le samedi de la semaine dernière, six préfectures régionales et trois villes moyennes.

Chacun des éléments de ces propos de l'ancien premier ministre constitue en soi un événement de nature à bouleverser la vie politique française. Il nous a été impossible, jusqu'aux dernières heures de la matinée de ce vendredi, d'obtenir une réaction ou le moindre commentaire des porte-parole et collaborateurs du président de la République que nous avons interrogés.

Ces trois novations essentielles, dont les conséquences ne manqueront pas d'être considérables, ont suscité de nombreuses réactions tant en France qu'à l'étranger. (Lire pages 8 et 9, ainsi que les commentaires de nos collaborateurs sur les conséquences de l'événement, page 11, et le « Point de vue » de M. Jules Dubedas, page 12.)

***

● « L'Agitation ». Titre : « Ça se déglingue. » Texte : Il était trop tard pour qu'on vous cause hier de la bombinette lancée jeudi soir par Chirac, une bombinette qui a déjà fait, en trente-six heures, pas de mal de dégâts. Que voulez-vous, nous, on n'a pas les gros moyens de la grande presse, alors, on boucle le canard de bonne heure.

Donc Chirac intime à Giscard d'avoir à s'en aller. Il veut des élections, il veut s'y présenter. C'est bien son droit après tout, à cet homme. Pour nous, Chicard ou Gisrac, c'est du pareil au même, on n'en a rien à foutre. Comptez pas sur nous pour entrer dans le détail de leurs magouilles : on n'a pas de place à perdre dans notre petit journal que les capitalistes et les révisionnistes coalisés essaient d'écrabouiller pour faire taire la seule voix libre de la presse française. (Voir page 9 notre souscription pour sauver la liberté d'expression.) Tout ce qu'on peut vous dire, c'est que le peuple aura le dessus. Ça se déglingue ? Bravo ! Le combat continue.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Washington Post

A quoi sert la sieste ?

« Le tempérament méditerranéen semble avoir triomphé en Grèce », constate le quotidien américain *THE WASHINGTON POST*. *« Ainsi, la sieste traditionnelle, pendant laquelle la vie s'arrête virtuellement entre 14 et 17 heures chaque jour, a été sauvée, du moins temporairement. En effet, au milieu d'une expérience de trois mois durant laquelle les boutiques d'Athènes sont restées ouvertes de 9 à 17 h. 30, le gouvernement a dû accepter, à regret, que les boutiques abandonnent la journée continue durant les chaleurs de l'été.*

» Pour M. Yannopoulos, président de la fédération des employés du commerce, il s'agit d'une lettre entre la mentalité orientale et l'efficacité moderne. Mais les Athéniens semblent peu enclins à abandonner leurs coutumes. L'opposition à la journée continue est surtout le fait de petits commerçants (...), ils disent ne rien vendre à l'heure du déjeuner et affirment qu'ils font leur plus gros chiffre d'affaires, après la sieste, entre 19 et 20 heures (...). »

Les partisans de la sieste notent que *« certains psychiatres considèrent que cette pause de la journée est en partie responsable du bas taux de cas d'hypertension et de crises cardiaques en Grèce. Elle précipite aussi les hommes dans les bras de leur maîtresse ou à leur domicile pour un bon déjeuner et une sieste. Comme le dit un homme politique : « Ainsi, vous pouvez » partager d'une manière fort civilisée votre temps et votre » affection entre votre femme et votre maîtresse. » (...) Mais à la longue, des changements sont inévitables dans ce pays où les traditions sont lentement grignotées par le progrès. »*

SUDDEUTSCHE ZEITUNG

Cadavres ou antiquité ?

« Une momie est-elle un cadavre ou une antiquité, se demande le quotidien ouest-allemand *SUDDEUTSCHE ZEITUNG ? C'est la question à laquelle ont dû répondre les douaniers de Douvres, quand une famille britannique a voulu passer la frontière avec une momie égyptienne. Elle en avait hérité d'un ami, mort depuis peu sur le continent.*

» Pour entrer en Grande-Bretagne, la momie a dû être examinée par la police et par les services de santé. Un porte-parole du British Museum a conclu : « Une momie est certes un cadavre, il faut la considérer plutôt comme une antiquité que comme un corps mort. »

AL-BAYANE

Et le verdict populaire ?

« La province d'El Jadida vit une activité fébrile depuis un certain temps, constate le quotidien marocain *AL BAYANE. En effet les candidats « officiels » aux législatives se démènent à tout vent, utilisant tous les moyens (y compris ceux de l'Etat) pour acheter de nouveau les consciences des citoyens. Ceci augure déjà d'une campagne de falsification poussée, au cours des élections prochaines.*

» Ainsi à Azemmour, le médecin-chef provincial a déjà commencé une campagne électorale ouverte utilisant des moyens étatiques aussi bien matériels qu'humains : Achats de voix (déjà !).

» Pour sa part le chef de file des « Indépendants » à El Jadida multiplie les réunions renouvelant ses promesses et utilisant tous moyens démagogiques : ainsi on a vu, ces derniers jours, quelques chantiers de la promotion nationale pousser çà et là dans certaines circonscriptions locales, on a vu quelques menus travaux (terrassement de petites ruelles, petites fontaines) (...).

» Mais en vérité les problèmes majeurs des citoyens sont toujours posés (produits alimentaires en pénurie, ou trop chers, habitat insalubre, services publics inabordables...) le conseil municipal ne semble pas du tout prendre les mesures radicales qui s'imposent (...).

» Le local de nos « indépendants » s'est transformé ces jours en un véritable bureau de placement. Beaucoup de Jdidis doivent dorénavant aller déposer leurs demandes d'emploi non plus au bureau dépendant du ministère du travail mais bien au bureau « indépendant ».

» Mais si le fait de faire travailler les citoyens chômeurs est très louable (...), il n'en demeure pas moins que promettre ce droit aux seuls citoyens qui voteraient pour les candidats officiels et user de la politique que confère le pouvoir de l'Etat, ne peut être louable. Où est donc le respect du verdict populaire ? Où est le sens de la probité et de la responsabilité ? »

Die Presse

Fumez du synthétique

Le journal autrichien *DIE PRESSE* annonce que *« de nouvelles cigarettes de tabac synthétique vont être mises sur le marché anglais dès le mois de juillet prochain. Les « Gallahers extra-douces en format king-size » contiennent 40 % de tabac synthétique de cellulose, très peu de goudron et pas de nicotine. La firme Gallahers a investi 6 millions de livres dans ce projet. Les cigarettes ont été testées auprès de deux mille fumeurs qui se sont félicités de sa douceur et de son très bon arôme... »*

LOS ANGELES TIMES

Les survivances du passé en U.R.S.S.

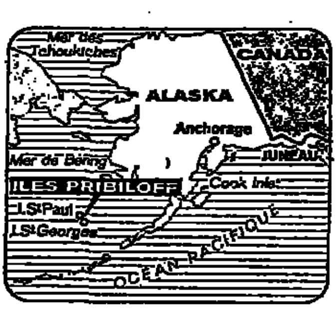
« Le gouvernement soviétique s'apprête à ressusciter une vieille institution russe, celle de la marieuse », rapporte le quotidien américain *LOS ANGELES TIMES. « Cette pratique avait été interdite pendant un demi-siècle, depuis la révolution. Mais plusieurs articles dans les journaux soviétiques indiquent que le gouvernement pense que ce pourrait être une bonne chose. Dès février, la LITERATOURNAYA GAZETA écrivait qu'il faudrait « un service pour faire connaissance » et allait jusqu'à suggérer l'utilisation d'un ordinateur à cet effet. (...) Pour sa part, la Pravda insistait sur le fait que le mariage communiste est fondé sur l'amour et ne saurait dépendre de considérations économiques (...).*

» Mais le nombre des divorces augmente, le taux des naissances est en baisse et le nombre d'enfants sans père s'accroît. L'U.R.S.S. approche rapidement du taux zéro d'accroissement de la population. (...) Dix pour cent des enfants sont naturels (33 % dans certaines régions) ; en 1975, il y eut trente divorces par centaine de mariages (...). »

La *Literatournaya Gazeta* fit un essai : elle publia deux annonces matrimoniales et les réponses reçues furent *« en grande partie de sérieuses propositions de mariage, souvent assorties de photographies (...) ; 80 % d'entre elles émanaient de femmes de plus de trente-cinq ans »*.

Lettre des Pribiloff

Pèlerinage à l'« île des phoques »



SUR la route de l'Extrême-Orient, Anchorage est une morne escale. Harassés par dix heures de vol, les voyageurs tournent dans une rotonde, manière d'aquarium à usage mercantile, et dont l'atmosphère est aussi « conditionnée » que celle de l'avion qu'ils viennent de quitter. A travers les baies, les sommets neigeux, la terre noire et frileuse, les grands arbres aux allures sauvages, font rêver d'air pur. Pas d'autre choix pourtant que la contemplation de « souvenirs shops », remplies de hideurs, ou la dégustation de Coca-Cola, du mélange hybride qui a nom café américain, ou d'un jus d'orange à l'arrière-goût d'antiseptique, à côté des magasins hors-douane bourrés de tous les alcools du monde.

Enfin, après avoir tant de fois connu l'escale revêche, nous voici dehors. La seule condition de l'escapade est de repartir par la même ligne qui vous a conduit. Et encore d'Anchorage. L'air est vif et le soleil léger sur les eaux miroitantes de Cook-Inlet. Une ville trop ample, avec quelques grands hôtels, une rue de bars élégants, une autre de bouges et de magasins dignes du Far-West. Anchorage, nouveau San-Francisco des années de la ruée vers l'or, subit le choc de la ruée vers l'or noir. Autour de la Quatrième Rue, rôde une inquiétante faune humaine : celle de ceux de tout acabit qui sont venus en Alaska tenter quelque nouvelle chance, avec l'espoir d'une embauche fabuleuse.

Mais tel n'est pas notre but. Il y a quelque quarante ans, notre maître Geouffre de la Pradelle trouvait, dans les amphithéâtres poussiéreux de la vieille faculté de droit, des accents pathétiques pour décrire l'« animus revertendi » des phoques de la mer de Béring disputés entre la Russie, les Etats-Unis, le Canada et le Japon, et au massacre desquels la convention de 1911 devait mettre une fin exemplaire. Ce sont eux que nous avons choisi d'aller voir, délaissant les parcs nationaux où les fumerolles percent à travers la croûte glacée, le Grand Nord esquimau ou les blanches avalanches qui agitent les eaux sombres de Glacier Bay et font craquer le Mendenhall, près de Juneau.

LA chaîne des Aléoutiennes, qui s'arc-boute à l'Ouest comme une longue main tendue vers le Japon, est survolée chaque semaine par quelques milliers de personnes. Elle est pourtant bien oubliée. Comme le fut, même durant le grand conflit, sa guerre, celle des « mille miles », où s'illustra le légendaire général Buckner, qui en conçut la défense à partir de cet indigent Alaska, négligé par Washington.

L'un des héros de cette époque impitoyable, durant laquelle pour une seule fois dans l'histoire le territoire d'un Etat américain fut envahi par l'ennemi et chèrement reconquis (Attu et Kisha), vit toujours et a donné son nom (Reeves) à la ligne qui dessert « The Chain » ; aérodromes spartiates qui n'ont pas changé depuis leur cession par l'U.S. Air Force, vieux appareils, sympathique mélange humain d'Alyoutes — la population locale silencieuse et souriante — et d'Alaskans communicatifs, pressés de raconter leur guerre ou leur pays. Vents de 100 nœuds, la « soupe », ce brouillard qui pèse sur la mer et l'archipel, le froid, la pluie, et, de mémoire de combattant, un seul jour radieux pendant les cinq années de la guerre, celui de la visite de la commission sénatoriale chargée d'enquêter sur les rigueurs particulières au séjour aléoutien du fait du climat, et qui conclut évidemment à l'économie d'une indemnité spéciale pour les combattants !

La guerre a fait sur mer, sur terre et dans l'air autant de victimes par les fatales méprises au sein des brumes que n'en a infligé l'ennemi, si difficile à atteindre, et surtout à reconnaître, à découvrir, à poursuivre. Lorsqu'on y voit à 30 mètres, c'est une belle journée. Le temps hostile anime toute la légende aléoutienne d'une guerre de hasards légendaires et de monumentales occasions manquées. Mais c'est sur un îlot proche d'Attu que les Américains devaient trouver intact un Zéro japonais qui leur livra le secret des limites de l'aviation nippone, et leur permit de construire l'instrument de la riposte.

AU départ de Cold-Bay, le DC 6 pique dans le coton, puis redescend pour voler pendant près d'une heure à 100 mètres à peine au-dessus d'une mer méchante, de la couleur du zinc. Situées juste sur le cent soixante-dixième méridien, à proximité du soixantième parallèle, dans l'axe du détroit de Béring, les îles Pribiloff, découvertes en 1786 par le navigateur russe dont elles portent le nom, sont à près de 1 200 kilomètres d'Anchorage. Ce qui explique aussi la cherté du voyage, plusieurs centaines de dollars. Le parcours est long, mais le visiteur est surpris de voir l'avion perdre soudain de l'altitude. Un tapis noir et des bandes d'herbe jaune sale apparaissent sous les roues : le champ d'aviation de Saint-Paul, la plus grande des îles d'un petit archipel qui comprend aussi Saint-Georges et Sea-Lion-Rock.

S'entassent dans un vieil autobus brinquebalant, comme on en voit peu en territoire américain, les voyageurs, en majeure partie des « birdwatchers », dont la société porte le nom du Français Audubon, fondateur de l'ornithologie pour tous, passion américaine typique. Le quincailler de Syracuse, la dactylo un peu mûre, le maître de forges de l'Ohio, ou le chef d'industrie du Texas sont unis par leur « hobby » et, porteurs de jumelles de tous genres, de trépieds, d'appareils et d'accoutrements confortables et sans élégance, affrontent les éléments pour voir les nouveaux volatiles qui manquent à leur répertoire, et dont les noms volent à travers la table du petit-déjeuner. On se lance des défis. On conte de véritables histoires de chasse. Car les Américains, que l'on dit englués dans le confort, sont aussi capables d'héroïques levers nocturnes pour explorer les criques et les falaises palpitantes d'oiseaux marins.

Les uns donc, interrogeant le ciel, lèveront sans cesse la tête, d'autres la baisseront pour voir les phoques. Les premières « rookeries » sont à quelques centaines de mètres du surprenant petit village que l'on découvre au bout d'une mauvaise route, précédé d'un cimetière aux croix orthodoxes. Rangées en ligne comme dans un jeu d'enfant, sur la pente face au sud et près de deux lacs sans charme, les maisons de bois de Saint-Paul, peintes en vert amande, et soutachées de blanc, tranchent avec une église à bulbe, d'un jaune acide. Ecole, grand magasin dont l'aimable désordre offre l'essentiel des vêtements et des vivres utiles en ce dur climat, le Joint, un bar en pleine tabagie dont les clients vocifèrent et sont d'une agressive cordialité, quelques ateliers de dépeçage et de traitement des phoques et les réservoirs du précieux pétrole apporté de loin, c'est tout. Pas un arbre : le vent des Aléoutiennes ne leur permet pas de grandir.

Sans nul doute inspirés du célèbre « esprit de retour », ils sont bien là, sur leurs rochers basaltiques, qui par leurs dessins polygonaux ressemblent à la Chaussée d'Antrim. Depuis mai, les mâles de plus de dix ans (ils en vivent vingt-quatre au total) tiennent le terrain des lieux d'accouplement, les « rookeries ». Ce sont les « harem bulls » ou « beach kings », rois de la plage qui défendent leur petit royaume en se portant avec véhémence vers le jeune mâle qui cherche à empiéter sur leur domaine. Avec des grognements qui sont aussi des jappements, et résonnent à travers les baies de l'île, entre les falaises violet sombre, piquées de bancs de neige, ils se livrent à des combats qui ressemblent à ceux du « sumo » japonais, utilisant avec adresse la masse énorme (maximum 250 kg) de leurs corps luisants, et se poussant de l'épaule pour contenir l'ambition juvénile. Drame éternel de l'âge !

Avec un sourire, on évoque les mêmes problèmes de l'actuelle administration française, où les joutes ne sont guère plus élégantes ! Si l'intrus est un humain, tous lui courent sus, en se déplaçant avec une agilité et une rapidité surprenantes sur le moignon de leurs nageoires renversées. Ils crachent aussi, avec fureur, lançant le cou en avant, et leurs yeux liquides paraissent encore plus grands. Pas d'autre salut que la fuite ! Pour les observer, on a construit au-dessus du littoral de grandes passerelles de bois au pied desquelles ils protestent dans leur fureur impuissante.

AVEC une exactitude mathématique, à la fin de juin, les femelles arrivent, gravides. Elles retrouvent sans faillir leur seigneur, leur roc familier. Le lendemain même, elles mettront bas, un seul petit, qui dès sa naissance sait nager. Autour du mâle... de une à cent femelles, quarante en moyenne, plus attachées au lieu qu'au maître, qu'elles quittent parfois, pour vivre indépendantes, ce qu'on voit aussi ailleurs ! Les petits seront sevrés après quinze jours, du lait le plus riche (50 % de matières grasses). Ils devront ensuite apprendre à se nourrir seuls, de seiches et de poissons, avant la migration hivernale vers le sud (les îles Kouriles, le nord du Japon et l'île San-Miguel, en Californie). Les faibles périront au large ou victimes de la curiosité, seront pris dans les filets, car le jeune phoque, inévitablement, passe sa tête dans tout orifice ou collier.

Dans une presse mémorable, les plages de rochers sont, en juillet, d'une extrême confusion : rois sombres, femelles bistres, petits jaune clair. Les mères et les mâles (ces derniers, affamés, n'ont pas quitté leur poste pendant un mois et demi, avant l'arrivée des femelles, et sont affaiblis après cette attente et par la saillie), retournent à la mer pour se nourrir. Lorsqu'elles rentrent, à l'odeur, à la place, miraculeusement, les mères retrouvent leur unique petit dans la foule désordonnée dont les cris s'entendent partout. En novembre, tout le monde partira, le calme s'établira sous la brume. Sur les plages, dans les toundras voisines que recouvre un épais et souple tapis jaune de lichens et de mousses, on retrouvra quelques ossements, des crânes de bébés phoques, et l'odeur âcre des troupeaux.

L'opération de la récolte, « pas plus cruelle, vous dit-on, que ce que l'on voit chaque jour dans un grand abattoir », a eu lieu à la fin de septembre. Le troupeau total des Pribiloff est d'environ un million quatre cent quatre-vingt mille têtes, et de trois cent mille dans les autres « îles à phoques » de Russie. En épargnant les femelles, les Alyoutes, trapus et rusés, coupent de la mer les hardes de jeunes phoques, parmi lesquels sont choisis, en nombre contrôlé par l'administration, les mâles de plus de 110 kilos. Un bref coup de massue sur leur crâne fragile termine chaque année l'existence de trente mille à quatre-vingt-quinze mille d'entre eux.

Le Canada et le Japon reçoivent chacun 15 % des prises. Les Etats-Unis et l'Union soviétique se partagent le reste. Washington ristourne à l'Etat de l'Alaska 75 % des bénéfices de cette « chasse » raisonnée (de trop vastes troupeaux déciment les bancs de poissons, et multiplient les épidémies et les parasites). Les élégantes de New-York peuvent donc arborer avec fierté la fourrure rare et la plus étanche du monde : trois mille poils au centimètre carré, jamais pénétrée par l'eau.

L'huile de graisse de phoque, la viande, sont consommées, les os incorporés aux aliments animaux. Vous apprendrez tout cela au cours des modestes « soirées de Saint-Paul », où le service américain des pêcheries présente, à l'école communale qui retentit des cris des jeunes Saint-Pauliens acharnés au basket-ball, dans le luisant gymnase voisin, d'excellents spectacles de vues fixes sur les îles et leur ressource à tant d'égards unique.

LA chaleur de l'accueil, la gaieté des Alyoutes, le charme prenant de ces paysans purs, les grands vols d'oiseaux, l'écho lointain de la véhémence des phoques, au bout du monde des brumes, font à regret quitter ces îles mélancoliques, où, pour une fois, l'homme a su mesurer sa force contre la nature. Notre maître avait raison.

FRANÇOIS MEILLEAU.

TÉMOIGNAGE

La coopération, c'est cela aussi...

Un jeune coopérant français, qui enseigne en Tunisie, nous adresse le témoignage suivant :

RENTRANT de France, le lundi de Pâques, après une semaine pleine de la joie de mes fiançailles, le regard sans doute plus ouvert et émerveillé qu'à l'ordinaire, j'ouvre ma voiture à tous les stoppeurs tout au long de mes 250 km. Le premier est un paysan en sandales avec son panier de légumes, tout étonné, qui réussit à comprendre un peu mon arabe maladroit, qui accepte une cigarette et qui me quitte en me disant « choucrane », le « merci » distingué en arabe. Le deuxième est un garçon de mon âge ; nous devisons sur le temps, sur mon travail, sur nos pays, sur le tourisme, et il m'invite à une petite halte chez lui bien que je sois très pressé.

Et très simplement, avec le sens de l'accueil si profond ici, son père vient causer avec moi, sa petite sœur souriante apporte quelques gâteaux, de la viande, des fruits. Sans que j'aie beaucoup à parler, ils me disent que nos deux pays sont comme deux frères, que la France est une mère pour eux, qu'elle envoie des enseignants comme nous pour éduquer leurs enfants (je suis professeur de génie civil, bâtiment, T.P. dans un lycée technique), qu'elle leur apporte sa culture et son savoir-faire et son argent...

Comme j'apprécie leur cuisine et la beauté de leur tapis, ses filles me montrent leur métier à tisser, le jardin et ses cultures, et je dois insister pour refuser le tapis qu'ils m'offrent. Avant de partir, la petite fille m'apporte une cuvette, une serviette et du savon pour me rincer les doigts, très simplement et délicatement ; j'emporte avec moi un pain et des nèfles pour le voyage ; le père me quitte par une accolade ; je suis comme son fils, dit-il, et je peux revenir à toute heure...

Ces étincelles de communion

Un tel moment comporte, certes, sa part d'illusion. Il ne supprime pas les problèmes, le néo-colonialisme qui régit trop souvent nos rapports avec eux, ni l'impureté du commerce et de l'influence politique qui ont un grand poids, ni les défauts, pour ne pas dire plus, de la coopération dont je souffre dans mon travail (incompétences, manque de moyens, de formation, différences de culture et de niveau de vie, inertie, corruption parfois...) et qui me désespèrent bien souvent.

Mais — comment dire ? — tout cela n'arrive pas à réduire ou à détruire ces étincelles de communion qui surgissent parfois de l'âme du pays quand nous savons l'accueillir, qui m'émerveille et redonne un certain sens et une certaine foi dans ce que nous pouvons faire, au-delà de tous les discours politiques et idéologiques qui nous étouffent peut-être trop...

INDIFFÉRENCE

« ZOUERATE A VOTRE GAUCHE... »

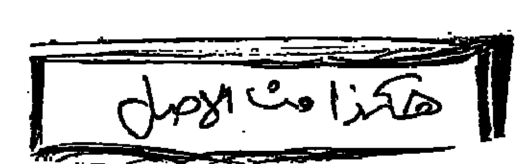
A 16 h. 46, mardi 3 mai, l'Airbus du vol AF 306 a décollé de Dakar il y a environ cinquante minutes. *« Nous arrivons par le travers de Zouérate »*, annonce la voix du commandant de bord. Puis, après une pause, la voix reprend : *« L'agglomération se trouve sur la gauche des montagnes, qui s'élèvent à environ 1 000 mètres. »* Indifférente, la grande majorité des passagers n'a rien entendu. Ecoute-t-elle, d'ailleurs ? Au demeurant, pour combien d'entre eux le nom même de Zouérate évoque-t-il quelque chose ?

En chemisette à col ouvert et en jeans, bronzés comme des dieux grecs, les voyageurs parlent exclusivement soleil et plage, deux des substantifs qui comptent parmi les clés de la civilisation des loisirs et qui ont de plus en plus tendance à constituer l'essentiel des conversations. A 10 000 mètres d'altitude, à plus de 1 000 kilomètres à l'heure, le jet gros porteur poursuit sa route vers l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy. *« Nous passons en ce moment à la verticale de Fort-Trinquet. » « C'est réglé sur 2,8, tu peux me photographier en cabine sans difficulté »*, répond, comme en écho, une créature évanescente qui tient en mains un Canon dernier modèle.

Pour les six otages du Front Polisario enlevés il y a moins de quarante-huit heures sur le chantier des mines de fer de Zouérate, le cauchemar vient à peine de commencer. Vont-ils vivre une nouvelle « affaire Claustre » ? Qui sait ? Mais quelle importance réelle tout cela peut-il revêtir pour des tiers ? Pour six prisonniers débutent de terribles incertitudes. Mais, pour deux cents touristes qui viennent de quitter les artifices enchanteurs des côtes de Casamance et de Gambie, les vacances s'achèvent.

PHILIPPE DECRAENE.





RADIO-TELEVISION

SUPPRIMER LA PUBLICITÉ ?

Un sacrifice héroïque sans effets bénéfiques

LE maintien de la publicité de marque à la télévision, en cas de victoire de l'union de la gauche, soulève des remous au sein du parti socialiste. M. Defferre réaffirme qu'elle sera supprimée, conformément aux dispositions du programme commun (*le Matin de Paris* du 3 mai). M. François-Régis Bastide, rapporteur de la commission du P.S. sur l'audiovisuel, souligne au contraire que « priver les chaînes de ces ressources, qui interviennent pour un quart dans leur budget, reviendrait à diminuer la production, à restreindre les programmes, et entraînerait des licenciements » (*le Monde* du 4 mai). Le débat qui semble s'ouvrir au sein de l'union de la gauche mérite quelques éclaircissements. Comment le texte cosigné le 27 juin 1972 par les communistes et les socialistes permettrait-il d'analyser une situation profondément modifiée par la loi du 7 août 1974 sur la réforme de l'O.R.T.F. ? Quels ont été, depuis cinq ans, le rôle effectif de la publicité dans la politique des chaînes, sa part dans leur budget, et son impact sur les programmes ?

Créée à l'issue du débat parlementaire houleux d'avril 1968, qui faillit mettre en péril le gouvernement de Georges Pompidou, la Régie française de publicité (R.F.P.) reçoit la mission d'introduire progressivement la publicité de marque sur les deux chaînes nationales. Mais son rôle ne se limite pas là : elle doit aussi prévenir l'accès à l'écran des secteurs économiques interdits par le premier ministre (bijoux, distribution, immobilier, lignes aériennes, location de main-d'œuvre, vente par correspondance, etc.). En 1974, ce rôle politique l'amène à bannir des ondes les publicités pour l'énergie, comme il la conduira dans les semaines qui viennent à supprimer le secteur du café. Enfin la Régie se voit confier la tâche de contrôler le contenu des messages diffusés sous sa responsabilité.

Cette fonction déontologique a fortement contribué au renforcement de la réglementation des annonces. La commission consultative de visionnage, saisie de chaque projet, comprend vingt-cinq membres représentant les administrations, les consommateurs, les annonceurs et les sociétés de programme TF 1 et A 2. Elle a pour charge de traquer les publicités fallacieuses, tendancieuses ou invérifiables. La lourde sanction financière que constitue le rejet d'une campagne déjà programmée et la menace de poursuites par le service de la répression des fraudes sont des arguments susceptibles de décourager les annonceurs peu scrupuleux.

En 1972, un débat parlementaire fixe à 25 % des recettes globales de l'O.R.T.F. le plafond des objectifs financiers de la Régie. La redevance est le fer de lance de l'accroissement de ces recettes dont la progression annuelle obéit à trois facteurs : l'augmentation du nombre de postes vendus (ce nombre tend aujourd'hui à stagner) ; le report des spectateurs du noir et blanc sur la couleur (taxe plus chère) ; le relèvement de la redevance.

Jusqu'en août 1974, la politique commerciale de la Régie consiste à vendre en priorité les « écrans » les plus chers, situés aux heures de grande écoute, afin d'atteindre ses objectifs dans un minimum de temps d'antenne.

Pendant toute cette période, au cours de laquelle éclatent les scandales de la publicité dite « clandestine » — essentiellement liés au service des sports et aux jeux télévisés, — on ne peut guère évoquer d'événements susceptibles de mettre en cause les annonceurs contrôlés par la R.F.P. Pourtant, deux faits permettent d'invoquer une modification « indirecte » des programmes : on assiste à la multiplication des séries américaines et des émissions de quarante-cinq minutes à une heure tandis que disparaissent progressivement dramatiques et documentaires. Insensiblement, la logique publicitaire tend à devenir le moteur d'une télévision qui doit maintenant compter avec des « écrans » qui réclament des émissions courtes. Mais ces effets demeurent modestes — et sans doute contrôlables — à côté de ceux que produit la loi du 7 août 1974.

XAVIER DELCOURT.

(*Lire la suite page 16.*)

CORRESPONDANCE

Trouver l'argent

A la suite de la polémique intervenue au sein du parti socialiste à propos de la suppression de la publicité au petit écran, M. Pierre Andreu, ancien responsable des services de l'O.R.T.F. pour le Proche-Orient, nous écrit :

Le différend qui oppose actuellement Gaston Defferre à François-Régis Bastide, à propos de la suppression de la publicité de marque à la télévision, est étonnant. Il est, en effet, un peu surprenant de voir le maire de Marseille brandir contre François-Régis Bastide le programme commun de gouvernement, dont on ne le savait pas si fort amateur, alors que, s'il est un point où tout le monde s'accorde pour considérer que le programme commun est dépassé, c'est bien celui qui traite, en deux pages rapides, du problème de l'audiovisuel. Le programme commun a été signé en juin 1972, deux ans et demi avant la mort de l'O.R.T.F. et, depuis sa signature, cinq ans bientôt se seront écoulés. Rappelant, dans un article publié récemment dans *le Monde*, les grandes lignes du programme commun en matière de radio et de télévision et soulignant qu'il prévoyait la suppression de la publicité de marque, j'écrivais : « *Etait-on, est-on sûr de pouvoir s'en passer ? Je ne le crois guère.* »

Et quand, dans le même journal où écrit M. Defferre, on peut lire le même jour que les deux tiers du budget de TF 1, en 1976 — 456 millions actuels — proviennent de la publicité, on se demande avec inquiétude où M. Defferre compte trouver l'argent. Sans doute, M. Defferre rappelle-t-il qu'une taxe nouvelle — dont il ne précise pas le montant — frappera les industries de la radio-télévision, mais l'on peut douter qu'elle soit suffisante pour combler un tel trou. D'autre part, M. Defferre, qui reproche à François-Régis Bastide de ne pas avoir bien lu le programme commun, cite lui-même, et à deux reprises, fort inexactement le passage qui traite du budget du futur service public de l'audiovisuel national. Il oublie — pourquoi ? — de dire, d'écrire, que le programme commun prévoit, outre la taxe sur les industries de la radio-télévision, une « taxe complémentaire » dont seraient frappées les radios et télés privées. M. Defferre commettrait-il le péché dont il charge François-Régis Bastide de corriger de sa propre autorité le programme commun sur un point qui, peut-être, le gêne ?

LE MONOPOLE CADUC ?

De la « Radio P.S. » aux stations « vertes »

L'INCURSION de la « radio verte », au soir du débat télévisé sur le résultat des élections municipales, a fait sourire. *Mais les controverses relatives au* monopole de la Radio-télévision ont, d'un coup, été ravivées.

Conçu en 1944 pour protéger les ondes contre les capitaux et les intérêts privés, le système du monopole d'Etat a, en fait, favorisé l'apparition des postes privés, dits « périphériques ». A la veille de l'échéance électorale de mars 1978, le problème du monopole devient l'enjeu d'un débat politique. Plus qu'une affaire de structures, c'est la finalité du système, par rapport à la notion de service public, qui est aujourd'hui remise en cause.

Télé-Diffusion de France (T.-D.F.) a récemment décliné la demande de dérogation au monopole que les Amis de la Terre ont sollicitée, et ceci dans l'attente des décrets d'application de la loi du 7 août 1974.

L'absence de dérogation n'a toutefois pas empêché plusieurs radios « hors-la-loi » de diffuser épisodiquement des émissions depuis quelques années. En 1968, les émissions éducatives de Radio-Sorbonne se font subversives ; installée à l'I.U.T. de Lille, « Radio-Campus » parvient même à émettre pendant cinq ans, de 1969 à 1974, sans être trop inquiétée, le climat politique dans les universités ne se prêtant pas aux représailles. En 1974, sur les campus de Rennes et de Paris-Jussieu, « Radio-Entonnoir », « Les Hors-la-loi » se manifestent également. Radio « Trou des Halles », en 1975, réussit à informer ses auditeurs sur les scandales immobiliers du quartier. A Lyon, « Radio-Active » s'élève, en 1976, contre la construction de la centrale nucléaire de Malville et tente de résister au dépistage systématique dont elle est l'objet.

Un coup de boutoir

Menant une opération de vaste envergure, le parti socialiste, de son côté, achevait en 1975 l'étude d'un dossier portant sur l'éventualité de la création d'une radio nouvelle hors monopole. Ce projet, mené sous la responsabilité de Maurice Seveno, délégué du P.S. à l'audiovisuel, prévoyait l'installation d'un émetteur de 10 kW en modulation de fréquence à Noiseau, dans le Val-de-Marne. André Rossi, alors porte-parole du gouvernement et chargé de la radio et de la télévision, réaffirme alors la détermination du gouvernement à faire respecter le monopole. Le parti socialiste renonce au projet, avec l'idée d'y revenir, dans une conjoncture plus favorable. « *Notre expérience*, explique aujourd'hui M. Seveno, *était un coup de boutoir contre l'état de fait existant. Nous avions imaginé de concevoir une radio de commune à laquelle les collectivités socialistes de sa zone de propagation étaient associées, sorte de service d'action culturelle mis à la disposition des habitants, et traitant de leurs problèmes quotidiens.* »

A dix mois des élections législatives, les termes sont différents. Le parti socialiste doit aujourd'hui résoudre le problème de la « communication horizontale », conformément à ses principes autogestionnaires. La commission de vingt-cinq personnes qui prépare, pour les 3 et 4 juillet, à Grenoble, les rencontres du parti socialiste sur l'audiovisuel, commission dont M. François-Régis Bastide est le rapporteur) doivent présenter un projet global de réorganisation de la radio-télévision dans le cadre de la réactualisation du programme commun. En effet, les textes établis conjointement en 1972 par le parti socialiste et le parti communiste — textes dont M. Gaston Defferre s'est tout récemment, fait l'écho (*le Monde* des 4 et 5 mai) — n'abordent la question des médias que brièvement (soixante et une lignes) et sous le seul angle du droit à l'information. On y lit *(voir l'article de Xavier Delcourt)* « *la publicité de marque sera supprimée* », mais également — ce qu'a omis de préciser le maire de Marseille — que ce manque à gagner dans le budget des chaînes devrait être compensé, en particulier, par une surtaxe payée par les sociétés privées « dites périphériques » et qu'à ces ressources viendraient s'ajouter « *le remboursement intégral des services rendus à l'Etat et aux organismes publics* (ainsi que) *des dotations en capital et des subventions de l'Etat* ».

La suppression de la publicité au petit écran n'apparaît plus possible à la commission « *tant que subsistera une économie de marché* ».

« *Nos études concernent le contenu des programmes et les textes de lois*, dit M. François-Régis Bastide. *Un premier rapport portant sur ces deux points sera soumis à la critique d'un certain nombre de « consultants » puis à l'approbation définitive du parti. Notre principale tâche est de redéfinir la notion de service public. Un chapitre intitulé « rendre la parole aux usagers » fait l'objet d'une étude particulière. Nous étudierons ensuite, avec nos partenaires communistes, les modalités de cette réactualisation du programme commun.* »

Alors que la question du monopole suscite encore des divergences au sein de l'opposition, les écologistes ont choisi de démontrer que les groupes de quartier — ou « coopératives de voisinage » — veulent et peuvent s'exprimer dès maintenant.

« *Il nous semblait aberrant*, explique M. Brice Lalonde, vice-président de la section parisienne des Amis de la Terre, *que la radio ne puisse être utilisée par tous. Nous avons donc présenté une demande de dérogation pour diffuser, dans les quartiers, des émissions locales essentiellement centrées sur le thème de l'écologie. Nous voulons que soit établi, comme un droit, le fait que les habitants puissent assurer leur propre information. Si nous avons attendu la réponse à cette demande avant d'émettre régulièrement, c'est parce que nous n'avons pas envie de « jouer au gendarme et au voleur »*.

En attendant, les groupes de Paris-Ecologie vont à la chasse au son et préparent des programmes conçus d'après une autre conception de l'information — celle qui donne la parole aux intéressés. « *Notre demande de dérogation*, dit un des animateurs, *était un prélude à la question que nous souhaitons poser à l'Assemblée nationale : dans quel cadre précis la population peut-elle s'exprimer par la radio ?* » Les émissions devraient comporter une information globale sur la pollution, le bruit, etc., avec des séquences réservées à la vie des quartiers, et faisant appel à la solidarité des habitants.

Elles seront diffusées en modulation de fréquence en prenant soin de ne pas brouiller les ondes utilisées par les services civils (ambulances, avions, pompiers...). « *Nous n'avons l'intention d'être ni radio-émeute ni radio-concierge.* »

Le repoussoir italien

Les Amis de la Terre, qui ont la responsabilité juridique du projet, refusent une « radio verte » centralisée : « *des comités de régions travaillent sur le terrain* », soulignent-ils. A Paris, un local vient d'être aménagé (3, rue de la Bûcherie, dans le 5e arrondissement), où l'on pourra consulter les émissions déjà réalisées et présenter ses propres suggestions. D'autre part, les groupes Paris-Ecologie attendent que soient clairement définies les modalités de leur participation aux commissions d'arrondissements de la capitale pour y siéger. Ce n'est que le 15 mai que les responsables de « Radio-Verte » annonceront s'ils émettent sur Paris régulièrement.

« *Aujourd'hui*, conclut un écologiste, *le besoin en communication audiovisuelle est tel que si les associations et habitants de quartiers ne le prennent pas en charge il sera la proie de n'importe quelle entreprise publicitaire ou totalitaire. Il ne faut pas laisser se développer une situation « à l'italienne ». Qu'aurait été notre civilisation occidentale si l'Inquisition avait eu la mainmise sur l'imprimerie ? Nous sommes dans une large mesure la dernière chance de la survie du monopole, le seul obstacle à une prolifération des radios commerciales.* »

EVELITA MOOD.

Télédistribution à Roquebrune-les-Issambres

LE GARDE CHAMPÊTRE ET LA COMMUNAUTÉ RETROUVÉE

UN camion de déménagement portant raison sociale, une équipe en salopettes travaillant avec une grande conscience professionnelle... et voilà une villa soigneusement vidée dans la matinée. Aux Issambres, sur la côte varoise, les cambrioleurs associés ont ainsi réussi, en toute décontraction, le parfait nettoyage de diverses résidences secondaires ou principales. D'autres ont fait mieux : ils ont choisi les objets les plus précieux, et les ont entreposés dans le garage d'une villa aux volets fermés, en attendant la venue de leur camion de « ramassage »...

A ce degré d'organisation ne pouvait répondre une dissuasion banale, et d'ailleurs inefficace en raison de l'éparpillement des résidences sur les 11 000 hectares de la commune de Roquebrune-les-Issambres, l'une des plus étendues de France. Voilà comment les malfaiteurs d'élite sont en quelque sorte les parrains du plus complexe réseau de télédistribution actuellement en cours de réalisation. A partir d'une surveillance par câbles — du départ de la gendarmerie — comportant une « voie de retour », on en est arrivé à la conception de ce réseau pilote permettant des liaisons bilatérales, l'injection d'émissions locales, la distribution de la radio en modulation de fréquence et de quatorze programmes de télévision nationaux et étrangers, actuels ou en projet.

Au vrai, les « déménageurs » n'ont pas tout fait. De larges « zones d'ombre », brouillant ou interdisant toute réception, exigeaient une solution. « Nous payons la redevance, *disaient les frustrés*, et nous ne recevons rien. » *La création d'abord envisagée d'un réémetteur local ne pouvait pas donner satisfaction : des moires et des interférences auraient remplacé sur les petits écrans la « neige » actuelle. Force était de chercher autre chose. C'est alors qu'on a marié en un même projet les exigences de la distribution et la protection des biens et des personnes isolées.*

Si l'installation d'une simple antenne communautaire permettant la distribution des programmes nationaux ne pose guère de problèmes, l'adjonction d'une voie de retour nécessite l'autorisation du ministre de l'intérieur et du premier ministre. Atteinte au monopole, indépendance « redoutable », etc. Les Issambres ont obtenu le feu vert et ne seront pas comme d'autres : semi-clandestins, semi-pirates. Les mauvaises langues se demandent — la municipalité étant passée depuis à l'union de la gauche — s'il en serait encore de même aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, les nouveaux élus « ont pris le train en marche », selon leur propre expression.

Bien que la commune soit réputée riche, les 7 millions (lourds) nécessaires à la réalisation du projet rendent circonspect le nouveau conseil. Il est bien tentant de se voir « pilote » dans un secteur de pointe ; il est redoutable de faire ses premiers pas dans la gestion en assumant une si lourde continuité. Il n'y a pas actuellement de subvention d'Etat ni du département et la participation de T.D.F. n'est pas encore assurée. La commune est maître d'ouvrage, un ingénieur-conseil maître d'œuvre, et les P.T.T. apportent une importante contribution : les nouveaux élus souhaitent, au moins, que la vox populi se manifeste sous forme de chèques. Il en coûtera environ 2 600 francs pour se brancher, service « alarme » compris — à quoi s'ajouteront 84 francs annuels pour l'entretien.

Reste qu'après une avance de 330 000 francs pour études la première tranche des travaux est en cours. Point de non-retour ? Certains Sembracitains ont qualifié le réseau de « Concorde des Issambres », mais, le plus souvent, on commente les avantages de ses services groupés, l'originalité de sa conception et sa dimension flatteuse : 53 km de tranchées, 100 km de câbles coaxiaux, sept cent quarante chambres de tirage, six cent soixante bornes de branchement, 170 km de gaines P.T.T. et T.V., quatre cent trente amplificateurs, huit cent cinquante circuits hybrides ou intégrés, deux mille transistors, huit mille connecteurs, etc. A noter que le câblage T.V., intégralement souterrain (pour respecter le site !), se fait conjointement avec le câblage P.T.T..., ce qui devrait être évident, mais constitue la première convention de ce type en France.

Un bien bel outil... si on sait s'en servir. Hier, la municipalité qui avait lancé le projet souhaitait répondre à la demande des téléspectateurs, assurer la sécurité des isolés mais aussi diffuser une information locale. Sur ce territoire étendu, en ce lieu de résidences dispersées, ce réseau à services multiples se voulait le « garde champêtre de l'avenir ». Un peu perplexes devant cet équipement de luxe, les nouveaux élus s'interrogent. En rester à l'exécution de la première tranche ne résoudrait rien sur le plan financier — bien au contraire — et aboutirait à doter d'un gadget terriblement coûteux quelques privilégiés. L'étendre à l'ensemble de la commune ouvre des perspectives plus ambitieuses et rend possible l'information locale, l'animation, le dialogue et l'échange. Corriger la dispersion, vaincre l'isolement, rapprocher les résidentiels des Issambres des agriculteurs de Roquebrune, faire, en somme, de la commune administrative une communauté... Belle revanche pour la télévision, accusée si souvent de détruire toute relation humaine en enfermant chacun chez soi.

JEAN RAMBAUD.

Europe 1 voyage

La tribu de Marrakech

EUROPE 1, le Club Méditerranée et la Royal Air Maroc ont conjointement organisé une opération de publicité et de relations publiques en rassemblant pendant quarante-huit heures, à Marrakech, quelque trois cents personnes : vedettes de variétés, animateurs, photographes, journalistes...

La tribu ainsi constituée a théoriquement participé aux « Olympiades » prévues par la station de radio. Mais du tennis à la course à âne, de la natation au tir à l'arc, la seule épreuve qui ait connu un réel succès de participation est restée la pétanque. Ce n'était d'ailleurs plus dans ce domaine affaire d'amateurs. La médaille d'or a en effet été enlevée par Henri Salvador, qui était venu avec son équipement et qui a, sur le fil, devancé Eddie Barclay.

Au-delà de cet alibi reste le centre, le pôle de la tribu elle-même : les artistes. *Ils ne constituent, bien sûr, pas* un ensemble homogène. A l'image d'Eddie Barclay, attendu en Rolls à l'aéroport, certains, tel Michel Sardou, ou Johnny Hallyday, ne se contentent pas du standing du Club Méditerranée et logent au-dehors. Soigneusement hâlés, les yeux marqués des cernes des hommes de la nuit, ils croisent avec désinvolture, tandis que papillonnent en permanence autour d'eux leurs managers, secrétaires et autres « porte-serviettes ». Vers ces premiers rôles, les vedettes de seconde zone glissent des regards tout aussi coulés que ceux de la piétaille.

Rares sont les isolés tel Daniel Guichard, peut-être encore perdu dans quelque désert intérieur. Chacun est venu en couple, voire en groupe. Claude François s'est fait accompagner jusqu'au contrôle douanier par la horde de ses admiratrices glapissantes qui l'ont vu partir en se tordant les mains et en sanglotant de pitoyables « Clo-Clo ».

Sous les ombrages de la palmeraie, n'abandonnant jamais son complet-veston, qui tranche au milieu de la nudité ambiante, étranger à l'agitation qui l'entoure, marche lentement le patriarche. M. Sylvain Floirat, le « patron » d'Europe 1, semble vivre à un autre rythme et laisse monter vers lui le doux et laudateur concert des « monsieur le président ».

THIERRY PFISTER.

RADIO-TELEVISION

« SILLAGES »

Les gens de Mont-de-Marsan

ON ne passe pas par Mont-de-Marsan, on y va. Car ça ne va que là. Les passagers sont déjà dehors quand l'autorail s'arrête, ils ont sauté en marche par la portière ouverte. C'est un peu le bout du monde, Mont-de-Marsan. Une ville de fonctionnaires, une ville de garnison où les uniformes — militaires, gendarmes, « paras », C.R.S. — forment le quart d'une population qui s'élève à 28 000 habitants. Une ville moyenne, banale. Justement, pourquoi pas celle-là, pour entendre dire, par des gens inconnus et simples, des propos inconnus et simples, donc importants, sur leur pratique culturelle quotidienne.

Questions-prétextes

Que lit-on, que voit-on, comment s'ennuie-t-on à Mont-de-Marsan ? Questions-prétextes pour Maurice Frydland. « Vivre à Mont-de-Marsan » quatrième émission de la série « Sillages », produite par Françoise Verny et Georges Walter, fait suite à un court reportage sur les cafés littéraires à Paris. Réunis de manière artificielle (pour des raisons de minutage ?), « Les cafés littéraires » et « Vivre à Mont-de-Marsan » suivent en réalité des démarches inverses.

Le premier est à la fois brillant et irrégulier, c'est le quotidien culturel des grands intellectuels qui hantaient des cafés aujourd'hui célèbres, le Procope, le Flore, la Closerie des Lilas... François Chatelet, Germaine Beaumont (étonnante jeune vieille dame !), évoquent un climat, un milieu, un passé. Les cafés littéraires ne sont plus ce qu'ils étaient (ils étaient parfois l'antichambre de l'hôpital). Mais la province non plus. Et c'est peut-être le seul lien qui relie les deux sujets.

« Vivre à Mont-de-Marsan » est à sa manière un petit document ethnographique ou sociologique, une promenade sur et à propos de la culture, il mélange et dérange les tiroirs de ces petites boîtes à clous que sont les beaux-arts, qui éclatent brusquement sous l'épreuve du quotidien.

La culture à Mont-de-Marsan ? Il y a la grand-messe et le cercle d'échecs. Le tintement de la porte dans la librairie tranquille et les communions solennelles. Une petite fille qui s'applique, pour de futurs défilés, majorette solitaire dans une rue déserte. Il y a la chaleur et le silence très provincial, un peu guindé, vaguement tendu, de ceux qui n'ont pas l'habitude ni le goût de parler en public : on va les « juger », peut-être... Non, Maurice Frydland ne les « juge » pas, il n'est pas venu pour cela : il est venu pour apprendre, comprendre, écouter.

Le professeur de lycée découpe chaque jour le Monde, *mais le théâtre, le plaisir du théâtre, il ne le trouve pas au théâtre municipal mais au stade.* « Dans les arts, ce sont les intellectuels qui décident ce qui est bon et pas bon », *dit-il. Dans les matches de rugby, c'est la foule, c'est tout le monde, et c'est lui qui vit, apprécie les quantités de sentiments qui s'y expriment — solidarité, agressivité, haine, — c'est lui qui juge.*

Est-ce parce que la « culture » subit le joug des intellectuels que le « théâtre », pour Armelle Turc, ce sont les arbres de son jardin ? Elle suit avec une bonne volonté émouvante les expositions du musée ; elle a téléphoné à France-Musique pour savoir quelle chaîne Hi-fi acheter. Elle écoute de la musique, elle lit, elle se « cultive », mais ses premiers mots ont été pour les arbres.

La libraire est allée visiblement chez le coiffeur. Maurice Frydland est venu exprès le matin et non l'après-midi comme il l'avait promis. Il l'a surprise : elle n'a pas eu le temps de préparer son magasin : il est comme il est tous les jours, elle est (presque) comme elle est tous les jours, et les clients aussi. En province, il faut commander les livres (et les disques), les best-sellers ne sont ni les Guy des Cars ni Angélique mais la Vie devant soi, *d'Emile Ajar,* Montaillou, village occitan, *de Le Roy Ladurie, et Piaget, Deleuze, Guattari... Surprenante province, à la fois conformiste et libre. On écoute !*

Hasard et naturel

Maurice Frydland propose des questions et attend. Le viol n'est pas dans sa manière. Il est comme un visiteur de passage qui s'enquiert, la conversation a un ton d'improvisation, de hasard naturel, — longuement préparé. Les gens répondent ce qu'ils veulent, ce n'est pas lui qui soulignera leurs contradictions. Méthode qui a ses faiblesses, elle peut s'apparenter à un refus de prendre parti sur les idées, l'émission manque d'un certain esprit critique, ou polémique, mais c'est aussi sa qualité. La culture à Mont-de-Marsan est un prétexte, oui, pour approcher la vie, les gens.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Mardi 10 mai, 22 h. 15, TF 1.

Supprimer la publicité ?

(Suite de la page 15.)

Le morcellement de l'O.R.T.F. entraîne, en effet, pour TF 1 et Antenne 2 une conséquence majeure : les deux chaînes se trouvent désormais en situation de concurrence, et leur budget dépend de cette émulation. Officiellement, ce budget relève aussi bien de la redevance que de la publicité, dont le dénominateur commun est le taux d'écoute. Mais le calcul de la répartition de la redevance doit pondérer ce taux d'écoute en introduisant une note de qualité.

En réalité, comme le souligne la proposition de loi *déposée* par M. Le Tac le 13 avril 1977, les ajustements décidés par les pouvoirs publics, et les dotations préciputaires (versement effectué en faveur d'un établissement avant *toute* répartition) rendent ces dispositions caduques. Seul subsiste le taux d'écoute qui ne prend son sens que vis-à-vis des publicitaires.

La loi du 7 août se *révèle* aussi une manière habile de tourner la règle des 25 % : les recettes sont calculées sur l'ensemble des sept sociétés de radiodiffusion (TF 1, A 2, FR 3, TDF, INA, S.F.P., Radio-France), mais les 25 % ne concernent que deux d'entre elles. La publicité entre aujourd'hui pour 63 % dans le budget de TF 1 et 50 % dans celui d'Antenne 2. On est loin du « quart » officiel avancé par François-Régis Bastide. Cette situation de concurrence ouverte modifie, de plus, profondément les rapports de la publicité avec les programmes.

On imagine parfois une influence directe, occulte, des annonceurs sur les sociétés de télévision. La rigueur des règlements rend cette hypothèse invraisemblable, à moins d'exceptions extraordinaires qui déclenchent le scandale — comme la « censure » par A 2 d'une émission de l'Institut national des consommateurs mettant en cause, en décembre 1975, les fabricants de chocolat (*le Monde* du 5 décembre 1975).

Les annonceurs doivent déposer dès novembre leurs demandes de programmation pour l'année suivante, accompagnées d'un dépôt de garantie représentant 4 % du budget de leur campagne. Ce dépôt ne leur est remboursé qu'après leur dernière annonce. Les sous-régies de TF 1 et de A 2, nées de la réforme, disposent ainsi gratuitement d'un capital qu'elles peuvent faire fructifier pendant un an. Les tarifs des « spots » publicitaires, calculés en fonction du taux d'écoute de l'année précédente — estimé par quatre vagues de sondages CESP — ne sont pas modulés selon les jours de la semaine (exception faite pour le dimanche, plus cher que les autres jours). Ainsi les messages de trente secondes à 18 h. 45 et à 20 h. 30 coûtent-ils respectivement 21 000 F et 90 500 F sur TF 1, 31 500 et 73 900 F sur A 2.

A ces dispositions, qui préviennent la discrimination vis-à-vis du contenu spécifique d'une émission, s'ajoutent deux garanties : en cas de coïncidence entre une émission et un message publicitaire, les sociétés de télévision sont tenues de déplacer l'annonce à vingt-quatre heures de distance au minimum ; enfin la demande des annonceurs demeure supérieure à l'offre des chaînes et permet d'éviter les pressions personnalisées (menace de suppression de budget, ou de transfert sur la chaîne concurrente).

Si les annonceurs et les régies semblent hors de cause, le système publicitaire retentit pourtant plus clairement que jamais sur les programmes. Livrées à une concurrence artificielle, TF 1 et A 2 se trouvent ainsi placées malgré elles à la remorque des publicitaires. Toute préoccupation de qualité exclue, seul le taux d'écoute se combine avec le nombre des « écrans » pour le calcul des objectifs commerciaux. Si les mesures d'audience d'Antenne 2 — en baisse, ces derniers mois — continuent de chuter, la société se verra dans l'obligation d'augmenter son minutage publicitaire et de regagner du terrain en accroissant le nombre des émissions « grand public ». L'évolution des émissions de 19 h. 45 permet déjà d'en mesurer les conséquences. Le succès de « Majax » sur A 2 provoquant une chute de l'indice d'écoute de TF 1, celle-ci riposte avec « Eh bien raconte », qui permet de reprendre des points à la seconde chaîne. Pour ne pas demeurer en reste, A 2 lance « La tirelire ». Les deux émissions se valent et ne se singularisent ni par leur finesse ni par leurs qualités visuelles. Mais elles ont permis, de part et d'autre, de réduire les coûts de production en remplaçant une dramatique par un « plateau », et d'augmenter ceux des spots publicitaires.

Cette guerre des pourcentages affecte dangereusement la sérénité des journaux télévisés de 20 heures : attraction principale de la journée, ils assument la responsabilité du taux d'écoute des « écrans » qui les encadrent. Ces deux « écrans » représentent entre 15 et 20 % du budget publicitaire de chaque chaîne. Ainsi la baisse d'audience du journal d'Antenne 2 aura-t-elle, en 1978, des répercussions sur les tarifs des annonces diffusées dans cette tranche horaire, et donc sur les finances de la société. A ce stade, à moins d'un sacrifice héroïque, l'émulation ne peut que privilégier le « show » aux dépens du contenu de l'information. Le public a tout à y perdre.

La publicité de marque ne représente pas un danger en soi. Son influence sur les besoins peut être tempérée par des émissions de contre-publicité offertes à des organisations de consommateurs régies par les mêmes conditions de véracité. Les ressources que TF 1 et A 2 tirent de leurs annonceurs atteignent de tels chiffres (478,8 millions et 380 millions en 1976, commission de la R.F.P. comprise) qu'une pure suppression entraînerait de graves conséquences sur les programmes et l'emploi, à moins d'impôts nouveaux. Le réalisme politique ne consiste-t-il pas à constater que la publicité télévisée est un fait économique et social, et que se priver de son apport financier serait un geste héroïque sans grande conséquence bénéfique ? Il appartient alors à une décision politique d'en mesurer les effets et de les limiter pour prévenir la colonisation des ondes nationales par la logique des intérêts privés. Mais une telle décision relève moins d'une réforme de la publicité — déjà fortement avancée — que d'une réforme de la télévision.

XAVIER DELCOURT.

EN BELGIQUE

Une deuxième chaîne par étapes

LES Belges ont leur seconde chaîne. Ils ont failli ne plus y croire. Annoncée pour 1976, reportée d'un an, la seconde antenne leur a paru, tout un temps, appartenir au domaine des chimères. Il y a deux mois, les choses semblaient avoir pris une tournure décisive. Il était annoncé, à grande pompe, que le passage des émetteurs belges aux normes européennes (C.C.I.R.) (1) coïnciderait avec le lancement de « programmes parallèles ». Une date était retenue, le 26 avril, ainsi que certaines modalités de diffusion : R.T.B. (francophone) et B.R.T. (flamande) auraient droit chacune à deux soirées par semaine. C'était peu, mais suffisant pour assurer un démarrage.

Hélas ! il était dit que l'affaire serait, jusqu'au bout, sinon abandonnée, du moins constamment ajournée. Après un ultime rebondissement, il apparaît que la mise sur orbite des « soirées alternatives » se fera en trois étapes.

Jusqu'au 6 juin, côté francophone, le deuxième réseau ne diffusera que le lundi, et uniquement un film, suivi d'un programme d'éducation permanente (2). Ensuite, durant toute la période d'été, R.T.-*Bis* étendra ses émissions au vendredi, avec, en plus, un feuilleton (« Les cambriolages du facétieux Arsène Lupin »), une série culturelle (les « Civilisations » de l'historien d'art Sir Kenneth Clark) et un magazine féminin (« T.V.F. »).

Ce n'est qu'à l'automne, début octobre, que l'état-major de la R.T.B. estimerait ses troupes suffisamment préparées pour investir en force la deuxième antenne, à raison de quatre soirées par semaine. Un certain mystère continue donc d'entourer R.T.-*Bis*. Aux retards, aux atermoiements, aux débuts modestes, ainsi qu'aux développements successifs, il est malaisé de fournir une explication unique. On incrimine officiellement la clôture des budgets, l'obligation de sacrifier en mai au dieu du football. Mais il se pourrait qu'à l'arrière-plan d'autres motifs aient surgi. La publicité est en effet exclue en Belgique. Mais le premier ministre, M. Léo Tindemans, appelé à se succéder à lui-même, s'est autrefois déclaré partisan d'une deuxième chaîne commerciale. Et l'aile droite des sociaux-chrétiens wallons s'est, depuis, prononcée dans ce sens. De plus, sur le plan régional, les deux centres de Liège et de Charleroi souhaitent voir leur autonomie renforcée par le biais de la R.T.B.

EMILE MARCHAL.

(1) Normes recommandées par la commission consultative internationale pour la radiophonie.

(2) *Le Monde* publiera désormais, dans la rubrique « Les écrans francophones », à l'intérieur de l'encart Radio-Télévision, les programmes de « R.T.-Bis ».

HENRI ALLEG ET « LA QUESTION »

● Henri Alleg, l'auteur de l'ouvrage *la Question*, qui vient d'être adapté pour le cinéma par Laurent Heynemann, a répondu, vendredi 6 mai, aux questions de Jean-François Kahn et de Jean-Pierre Elkabbach, au cours du journal de 20 heures de la deuxième chaîne. Henri Alleg, dont l'intervention avait été reportée de vingt-quatre heures par « manque de temps » jeudi soir (*le Monde* du 7 mai), a notamment déclaré que « *l'on avait jeté un voile pudique* » sur toute la période de la guerre l'Algérie, qu' « *il était encore interdit de prononcer le nom des tortionnaires* » et que « *des journalistes ont été poursuivis pour l'avoir fait* ».

Alors qu'on lui rappelait qu'au moment de son emprisonnement en Algérie plusieurs socialistes participaient au gouvernement, Henri Alleg a déclaré qu' « *il était nécessaire de répéter et de dire exactement ce qui s'était passé afin de lier des nœuds beaucoup plus solides pour le futur* ». Interrogé, enfin, sur l'éventualité d'un film soviétique sur les goulags, le secrétaire général de *l'Humanité* a rappelé que, « *au cours du XXe congrès, on avait déjà longuement parlé des goulags* ». Pour ce qui concerne la période de *la Question*, « *j'attends que les responsables de cette période reconnaissent leur responsabilité* », a-t-il déclaré.

[Les téléspectateurs n'auront pas manqué de relever l'agressivité de Jean-Pierre Elkabbach face à un homme dont on aurait compris qu'il puisse se départir de sa sérénité. N'aurait-il pas mérité un accueil plus courtois, celui que le présentateur n'oublie jamais de réserver, par exemple, à tel ou tel membre du gouvernement ?]

LES ARTISTES INTERPRÈTES EN GRÈVE LE 11 MAI

● Le Syndicat français des artistes interprètes (C.G.T.) appelle tous les artistes dramatiques, lyriques, chorégraphiques et de variétés à cesser le travail le mercredi 11 mai, de 12 heures à 19 heures, à la S.F.P., à TF 1, à Antenne 2, à FR 3, à l'INA et dans les productions de télévision indépendantes. (Nos dernières éditions du 7 mai.)

Cette grève, qui intervient à l'issue des négociations menées depuis plusieurs mois avec les responsables des sociétés de programmes et de production, ne devrait pas avoir de répercussion sur les émissions du mercredi, aucune n'étant, en effet, enregistrée en direct.

Plusieurs revendications des artistes interprètes n'ont pas encore trouvé de solution : modalités dans la rémunération des coproductions ; maintien d'un supplément de 25 % lorsque la durée des tournages dépasse les dates stipulées dans les contrats ; clause prévoyant qu'une troupe engagée par un réalisateur ne peut se voir contrainte à tourner sous une autre direction.

Les films de la semaine

● **LE CHOC DES MONDES, de Rudolph Maté. — Dimanche 8 mai, TF 1, 17 h. 30.**

Réalisé à l'époque de la guerre de Corée et de la crainte d'un conflit atomique entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ce film de science-fiction américain est une fable symbolique et assez verbeuse. Il y a un morceau de bravoure dont on peut admirer les truquages.

● **LA COLLINE DES POTENCES, de Delmer Daves. — Dimanche 8 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Un western romantique auquel la complexité du scénario donne un aspect baroque. Le caractère du héros principal — Gary Cooper — est ambigu et ses rapports avec une jeune fille aveugle (Maria Schell) évoquent *la Symphonie pastorale* d'André Gide. La beauté plastique de la mise en scène, la composition rigoureuse des plans, provoquent une étrange fascination.

● **TRAFIC EN HAUTE MER, de Michael Curtiz. — Dimanche 8 mai, FR 3, 22 h. 30.**

Tiré d'une nouvelle d'Hemingway, un film noir d'une âpreté exceptionnelle. John Garfield, pêcheur asocial — c'est un de ses rôles les plus caractéristiques et, peut-être, le meilleur, — est mêlé à un trafic de main-d'œuvre, se bat et tue pour défendre sa vie et se trouve fasciné par Patricia Neal. Un mouvement de tragédie tend toute l'action, et la mise en scène de Curtiz est d'un dépouillement rigoureux.

● **LES BRANQUIGNOLS, de Robert Dhéry. — Lundi 9 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Les débuts au cinéma de Robert Dhéry et de son équipe loufoque, d'après une revue longtemps jouée au Théâtre La Bruyère. Réception mondaine et représentation sur scène perturbées selon une logique de l'absurde. Considéré, à l'époque, comme le *Hellzapoppin* français.

● **ARCHIMEDE LE CLOCHARD, de Gilles Grangier. — Lundi 9 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Les aventures comiques de Jean Gabin en clochard misanthrope — et cultivé — capable de faire figure dans le grand monde et balançant à la face des foules les « vérités bien tapées » des dialogues d'Audiard.

● **FIEVRES, de Jean Delannoy. — Mardi 10 mai, A 2, 20 h. 30.**

Un événement, à l'époque, pour les admiratrices de Tino Rossi : il jouait un grand rôle dramatique, chantait l'opéra. A revoir avec curiosité pour le chanteur en héros fatal, pour Madeleine Sologne — avant *l'Eternel Retour* — en émouvante tuberculeuse, pour Jacqueline Delubac en Américaine capricieuse et pour Ginette Leclerc en fille du Midi aguichante. C'est un film sur la séduction.

● **LE PRISONNIER DE ZENDA, de Richard Thorpe. — Mardi 10 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Une histoire de sosies dans un petit royaume d'Europe centrale à la fin du dix-neuvième siècle. C'est, d'après un roman d'aventures d'Anthony Hope, une nouvelle version très fidèle — mais en couleurs — du film tourné en 1937 par John Cromwell avec Ronald Colman et Madeleine Carroll. Stewart Granger et Deborah Kerr ont pris la relève et Richard Thorpe a mêlé très habilement le drame romantique et l'action débridée.

● **LE LIT CONJUGAL, de Marco Ferreri. — Mercredi 11 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Belle, lisse et mystérieuse, Marina Vlady dévore Ugo Tognazzi comme la reine des abeilles dévore l'insecte mâle après la fécondation. Autour de ce clair symbole s'organise une fable féroce, parfois macabre, qui s'en prend à la puissance du matriarcat et à la religion catholique (l'action se passe à Rome). Tout l'univers de Ferreri, noir, violemment humoristique, sourdement désespéré, était déjà là.

● **LES DERNIERS JOURS DE MUSSOLINI, de Carlo Lizzani. — Jeudi 12 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Mussolini, fin avril 1944. Sa tentative de fuite, son arrestation par la Résistance et son exécution. Lizzani, cinéaste de gauche, semble avoir été passionné par les réactions humaines du dictateur fasciste, isolé, abandonné, et qui est interprété de manière étonnante par Rod Steiger. Ce film est inédit en France.

● **TOUT OU RIEN, de Clive Donner. — Vendredi 13 mai, A 2, 22 h. 50.**

Une comédie d'humour désinvolte et cynique, dans la tradition de *Noblesse oblige* mais où apparaît, sur le thème de l'arrivisme, une société anglaise des années 60, corrompue par l'argent et par le snobisme. Un suspense policier vient donner une note d'inquiétude, puis de dérision, à cette histoire d'un imposteur possédé par son désir de revanche sociale.

● **TOUTE UNE VIE, de Claude Lelouch. — Dimanche 15 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Un brassage hétéroclite des événements du vingtième siècle — jusqu'aux approches de l'an 2000 — à travers la destinée d'une famille juive dont l'héritière moderne (Marthe Keller) finit par rencontrer un enfant trouvé (André Dussolier), devenu cinéaste après pas mal de mésaventures. Des idées fumeuses sur Marx, le capitalisme libéral, Mao, le sionisme, la pollution. Des effets de mise en scène, un budget colossal, beaucoup d'ambition, une sincérité évidente pour aboutir à un échec dans un tohu-bohu d'images.

● **MAISON DE DANSES, de Maurice Tourneur. — Dimanche 15 mai, FR 3, 22 h. 30.**

Début d'un cycle Maurice Tourneur qui comprendra quinze films des années 30-40 et qui permettra de redécouvrir les solides qualités, l'originalité d'un des grands « artisans » du cinéma français. Tiré d'un roman de Paul Reboux, *Maison de danses* est un drame de la jalousie chauffé à blanc où se distinguent les vedettes de l'époque : Gaby Morlay et Charles Vanel.

● **LA COMTESSE DE HONG-KONG, de Charles Chaplin. — Lundi 16 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Une comédie-vaudeville sur un paquebot de luxe où Chaplin se contente d'apparaître un instant en vieux stewart atteint du mal de mer. Un charme désuet, des personnages d'une autre époque, brillamment joués par Sophia Loren et Marlon Brando. Fut assez mal accueilli. Film raté, peut-être, si l'on songe à toutes les grandes œuvres de Chaplin. Mais il faut savoir se laisser aller au rire et à l'émotion. Même fugitive, la création chaplinesque, avec sa tendresse et sa mélancolie, reste présente dans cette dernière œuvre.

● **WEEK-END A ZUYDCOOTE, de Henri Verneuil. — Lundi 16 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Deux jours avec Belmondo et les troupes franco-britanniques dans la poche de Dunkerque, pilonnée par l'artillerie et l'aviation allemandes au début de juin 1940. La guerre à grand spectacle et la technique sans défauts de Verneuil. D'après un roman de Robert Merle qui reçut le prix Goncourt.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15)

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi); 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h., et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : Action catholique ouvrière (le 8) ; Actualité de l'Eglise (le 15) ; Messe au Palais des congrès de Lyon, Rhône, en la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, à Mâcon, Saône-et-Loire (le 15).

la publicité ?

RADIO-TELEVISION

Samedi 7 mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : Le mort a disparu ; 22 h., En direct de Wembley : Concours Eurovision de la chanson, commentaires de G. de Caunes.

La France est représentée dans la compétition avec « l'Oiseau et l'Enfance », par M. Myriam.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Téléfilm : Les Cinq dernières minutes. (Une si jolie petite cure, réal. Cl. Loursais, avec J. Debary, M. Eyraud.)

Assassinat d'une jeune coquette, dans une station thermale.

21 h. 55, Entretien : Questions sans visage.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Série historique : La plume à... Alexandre Sanguinetti (« 1918 : Foch pour vaincre »). Réal. J.-F. Delassus. Scénario : A. Sanguinetti, J. Bertolino, J.-F. Delassus.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : « les Néocrates », de P. Schaeffer, réal. G. Peyrou, avec M. de Ré, A. Thomas, B. Murzeau

Dans une cité future et idéale, la mort est abolie par « réfrigération ». La première pièce de l'ancien directeur du service de la recherche, pionnier de l' « objet sonore ».

22 h., Ad Lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : Ensemble vocal et instrumental Massillon, « Magnificat », de Schutz ; 20 h. 30, Musique à Versailles : « Prélude pour la viole » (M. de Machy) ; « Suite en si mineur » et « le Tombeau de M. Blanc Crochet » (M. Marais) ; « Suite pour clavecin en fa majeur » (Couperin) ; « Chaconne en ré » (Forqueray) ; « Suite en ré majeur » *(D. Gautier)*, avec J. Savalle, viole de gambe, I. Koopmann, clavecin, H. Smith, téorbe ; œuvres de Monteverdi, Rossi, Couperin et Purcell, avec D. Hartmann, soprano, et W. Christie, clavecin ; 22 h. 30, Vieilles cires : Toscanini dirige Beethoven, « Fantaisie chinoise pour chœur et orchestre, opus 80 » ; « Neuvième Symphonie » ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Gérard Condé reçoit Paul Méfano.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de *France-Culture et à la télévision sur la première* chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 23, daté mai 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Dimanche 8 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; *12 h., La séquence du spectateur* ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux, par C. Anglade ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche, de *M. Drucker* ; *15 h. 45,* Sports : Direct à la une ; 17 h. 25, Série : Mais qu'est-ce qui fait courir papa ? ;

17 h. 30, FILM, LE CHOC DES MONDES, de R. Maté (1951), avec R. Derr, B. Rush, P. Hanson, J. Hoydt, L. Keating (rediffusion).

La Terre est menacée de destruction par sa rencontre avec une planète. Un savant fait construire une fusée qui pourra emporter quarante personnes et un couple de plusieurs espèces animales.

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LA COLLINE DES POTENCES, de D. Daves (1958), avec G. Cooper, M. Schell, B. Piazza, K. Malren, G. C. Scott (rediffusion) ;

En 1875, un médecin, au passé mystérieux, s'installe dans une cité minière du Montana. Il sauve un jeune voleur et recueille une jeune fille, aveugle par accident.

22 h. 15, Questionnaire.

Jean-Louis Servan-Schreiber invite M. Alain Peyrefitte à exercer son esprit critique sur son propre ouvrage, « le Mal français ».

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert ; 12 h., Bon dimanche à l'Empire, avec *Jacques Martin* (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à *15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5*) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 55, Série américaine : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits *tours ; 17 h. 25, Les Muppet's ; 18 h. 15, Lyrique* : Contre ut ; 19 h., Sports : Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Série britannique : Angoisses (Le bal des monstres), de B. Clemens, réal. J. Sichel, avec G. Chakiris.

Un recueil de frissons à l'anglaise. Cette fois, dans une petite ville, un homme disparaît.

22 h. 40, Documentaire : Les Français et la contraception (première partie : *L'approche*), de J. Cohen, réal. C. de Givray.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion (Les grandes batailles du passé) : « Naseby » ; 17 h. 50 Espace musical, par J.-M. Damian. Concerto pour la main gauche, de Ravel ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Hexagonal : Chroniques villageoises, prod. Lille ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Jean Lartéguy ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : TRAFIC EN HAUTE MER, de M. Curtiz (1950), avec J. Garfield, P. Neal, P. Thaxter, J. Hernandez, W. Ford, Ed. Ryan (v.o. sous-titrée, N.).

Le propriétaire d'un bateau de pêche, qui a des difficultés financières, accepte de convoyer des émigrants clandestins, puis se trouve contraint de tuer pour défendre sa vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : *L'art de la fugue ; 12 h. 5, Allegro* ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Cid » de P. Corneille, réalisation J. Reynier, avec J. Eyser, *M. Etcheverry, P. Beaulieu, N. Silberg (mise en scène* de T. Hands) ; 16 h. 5, Musique de chambre : Récital de musique baroque, par l'organiste J.-E. Ayorra Jarne ; 17 h. 30, Rencontre avec le philosophe André Glucksmann ;

« Casser le mot révolution : nomades du temps contre maîtres penseurs. » Le contre-pouvoir des intellectuels, avec J. Epousteguy, G. Tazartes, H. Chatelain.

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Bernard Vargaftig radiophonique : les dramatiques, par F. Farabet et O. Michel ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Lucette Finas.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., « Cantate BWV 103 » (Bach) ; 9 h. 2, Magazine : Musical graffiti ; 11 h., Harmonia Sacra (Palestrina, Haendel) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-Bouffon, par S. Fevrier : « la Fille du tambour-major », d'Offenbach ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique : Mendel, Gui-Gont ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Prélude, fugue et variations » et « Troisième choral » (Franck) ; 17 h., Le concert égoïste de François Reichenbach (J.-S. Bach, Beethoven, Mozart, Liszt, Horowitz, Schubert, Schumann, Villa-Lobos ; 19 h., La route des jongleurs : Danses de la Renaissance ; *19 h. 35, Jazz vivant : le Quintet de Archie Shepp et* le Quartet de Max Roach ;

20 h. 30, Prestige de la musique : « Gwendoline » et « A la musique », de Chabrier, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction S. Baudo, avec A. Mory : « Fantaisie pour piano et orchestre, opus 3 » (Fauré), avec J.-P. Collar ; « Daphnis et Chloé » (Ravel), par les chœurs de Radio-France ; 23 h., Musique de chambre sur instruments d'époque, par P. Vizard : « Chaconne » (Purcell) ; *« Concerto en la mineur pour flûte, violon, clavecin,* cordes et basse continue » (Bach) ; « Symphonie de chambre n° 1 » (Schoenberg) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Musique kurde ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 9 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; *13 h. 50, Restez donc avec nous* ; 15 h., Série : Van der Valk (rediffusion) ; 16 h. 5, C'est un métier : les textiles ; à 16 h. 50, *Variétés : Evocation du poète populiste* Gaston Couté, par B. Meulien et G. Pierron.

A 17 h. 15, Eh bien, dansez maintenant (la samba) ; *17 h. 30, Le club du lundi ; 18 h. 5, A la* bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes.

20 h. 30, FILM : LES BRANQUIGNOLS, de R. Dhéry (1949), avec R. Dhéry, C. Brosset, J. Lambert, M. Casadesus, Ch. Duvaleix, J. Carette. (N. Rediffusion.)

Une équipe de comédiens farfelus perturbe une réunion, chez une châtelaine, et donne une représentation théâtrale qui sombre dans la loufoquerie.

21 h. 45, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : *Les aventuriers d'Arsène Lupin* (*rediffusion*) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... La Foire du livre à Nice ; 18 h. 35, Dessins *animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Tous les chemins mènent à Rome, de J.-M. Leuwen. (Première partie : D'Urbino à Rome, ou le paysage.)

Promenade aux sources de la renaissance italienne : la réplique de la deuxième chaîne aux émissions de Jean-Marie Drot pour TF 1.

22 h. 45, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (la psychanalyse) : le docteur Bensoussan face au professeur Debray-Ritzen.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe J.-T. Desanti ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : ARCHIMEDE LE CLOCHARD, de G. Grangier (1959), avec J. Gabin, D. Cowl, B. Blier, J. Carette, P. Frankeur, D. Doll. (N. Rediffusion.)

Les aventures comiques d'un clochard qui cite volontiers Apollinaire et connaît les usages du grand monde.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La préhistoire de Dieu, de J. Markale (première partie : « le Dieu caché », avec G. Deleury) ; 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, *par Denis Richet : « le Charivari et les tensions* sociales » ;

A propos d'une exposition sur ce thème au Musée des arts et traditions populaires, un débat réunissant notamment M. Jean-Claude Schmitt, maître-assistant à l'Ecole des hautes études, et Mme Nathalie Davis, professeur à l'université de Berkeley (Californie).

10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde ; à 12 h. 45, Parti pris ; à 17 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : *« la Maison d'Albertine », de Jean Freustié* ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : H. Moore ;

18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réalisation J. Pivin ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat : « l'Accident de chemin de fer de Bellevue », de Provost ;

20 h., Dramatique : « Les gens sont pleins de cimetières irremplaçables », de S. Martel. Réalisation A. Lemaître, avec M. Vitold, C. Sellers, M. Chevit ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, par C. Mettra et P. Nemo : « la Bhagavad Gita » ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu : à 10 h., Cours d'interprétation donné par C. Helffer ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Portrait d'un musicien français ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Gemma di Vergy », de Donizetti. Avec M. Caballe, L. Quilico, *P. Plishka ; 18 h. 2, Magazine musical : Ecoute* ; 19 h., Jazz time... second souffle ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En écho : « Soleil », de Drogoz ; 20 h. 30, Les jeunes Français sont musiciens... Récital Y. Loriod : « Ombres chinoises » (Cherepine) ; « Barcarolles, opus 60 » (Chopin) ; « Deux préludes au livre II » (Chopin) ; « Almeria Lavapies » (Albeniz) ; « Romance en mi majeur, opus 17 n° 1 » (Mendelssohn) ; trois « Saudades do Brasil » (D. Milhaud) ; deux des « Vingt regards sur l'enfant Jésus » (Messiaen) ; 21 h. 55, Concert du collectif 2e 2m, direction P. Mefano : « Evening » (M. Finissi) ; « Ondes pour dix instruments » (P. Mefano) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : « Hipporythme » ; 0 h. 5, Nouvelle musique américaine, par D. Caux ; 1 h., La musique ou le musicien : « Mahler prisonnier », par C. Luat.

Mardi 10 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous : en direct du Festival international du livre à Nice, réal. P. Desfons ; à 14 h. 50, Série : Van der Valk (rediffusion) ; à 15 h. 40, L'ai-je vu ou l'ai-je lu ?

Les rapports du petit écran avec le livre, avec MM. Roberto Rossellini, Daniel Gelin, Jean d'Ormesson, Roger Pic et François Le Terrier.

A 16 h. 20, 30 000 livres d'excédent de bagages à Nice ;

Avec MM. Haroun Tazieff, Gilles Lapouge, Yves La Prairie, Denis de Rougemont, etc.

A 17 h. 5, Les femmes et leur littérature :

Avec Mmes Viviane Forrester, Dominique Rollin, Marie Cardinal, Muriel Cerf, Janick Jossin.

A 17 h. 35, Le livre et l'enfant ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte...

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation (Le temps des escadrilles) ; 21 h. 30, Littéraire : Titre courant (présentation des ouvrages sur l'aviation de Gaston Vedel) ; 21 h. 45, Musicale : Bruits en fête et sons du plaisir (notes d'atelier) ; 22 h. 15, Magazine : Sillages, prod. G. Walter et F. Verny (Vivre à Mont-de-Marsan, réal. M. Frydland) ;

Lire notre article page 16.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (*rediffusion*) ; *15 h. 55,* Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Les romans en questions, par S. Genevoix ; 18 h. 55, *Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu :* La tirelire ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran.

FILM : FIEVRES, de J. Delannoy (1941), avec T. Rossi, M. Sologne, J. Delubac, G. Leclerc, J. Louvigny, R. Génin. (*N. Rediffusion.*)

La vie amoureuse d'un chanteur d'opéra qui cause le malheur autour de lui et ne trouvera la paix que dans un monastère.

Vers 22 h., Débat : Tino Rossi face aux téléspectateurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Ligue des droits de l'homme ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE PRISONNIER DE ZENDA, de R. Thorpe (1952), avec St. Granger, D. Kerr, R. Douglas, J. Mason, L. Calhern (rediffusion).

A la fin du dix-neuvième siècle, un touriste anglais, sosie du roi de Ruritanie, prend la place de celui-ci, qui a été victime d'une conspiration, pour lui garder son trône.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; à 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, *Libre parcours récital ; 12 h. 5, Ainsi va le monde,* par P. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 45, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Louisiane », par M. Denuzière ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : reportage ; 16 h., Clés pour connaître la matière vivante ; 17 h. 10, *Qu'est-ce qu'une littérature populaire ? ; 18 h. 2, Un* rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réal. José Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences, par E. Noël : « J'imagine, donc je suis », avec le docteur H. Laborit ;

20 h., Dialogues : La politique du romantisme allemand (la politique romantique).

Politique du romantisme, romantisme politique : MM. Raymond Aron et Hans Mayer (professeur de littérature allemande) confrontent leurs expériences d'historiens et de sociologues.

21 h. 15, Musiques de notre temps ; *22 h. 30,* En direct du Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu (Bartok, Beethoven, Bach, *Haydn) ; 12 h., La chanson, par R. Mellac (des Andes* aux Caraïbes) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : musique ancienne (J.-S. Bach aujourd'hui) ; à 15 h., Gaultier, Migot ; 15 h. 32 (Roussel, Dukas, Barraud) ; 17 h., Lengellé : clavecin (Fres*cobaldi, Couperin, Danglebert, Bach) ; 18 h. 2, Ecoute,* magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho ;

20 h. 30, Echanges internationaux : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. M. Tabachnik, avec C. Helffer, pianiste : « Empreinte pour orchestre » (Xénakis) ; « Concerto pour orchestre » (Sinopoli) ; *« Métaboles » (Dutilleux) ; « le Roi des étoiles »* (Stravinski) ; 22 h., Cordes pincées, par D. Megevand : R. Herithe, M. Pozzo di Borgo (flûtistes), et L. Laskine (harpiste) ; 0 h. 5, Deux nuits pour Steve Lacy.

Mercredi 11 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte...

20 h. 30, Téléfilm : La maison des autres (seconde partie : La revanche), d'après B. Clavel, réal. J.-P. Marchand, avec Ph. Mariaud, Rispal, G. Fontanel ;

22 h., Médicale : L'hypertension artérielle,

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; *14 h. 5, Aujourd'hui madame* ; 15 h. 5, Série : Flipper le dauphin et Ma sorcière bien-aimée (rediffusion) ; 16 h., Un sur cinq ; 18 h. 35, Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 15, Football : Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe ; 22 h. 35 Série américaine : Capitaines et rois.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : les républicains indépendants ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : LE LIT CONJUGAL, de M. Ferreri (1963), avec M. Vlady, U. Tognazzi, W. Giller, L. Sini, F. Fellini (N.).

Un quadragénaire épouse une fille jeune et jolie qui, voulant dominer le ménage et avoir un enfant, le soumet à ses désirs et lui prend sa virilité et sa force.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; 8 h. 32, *Chroniques balkaniques* ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinées de France-Culture (histoire des sciences) ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie (en direct de Nice) ; *11 h. 2, Magazine des éditions musicales* : Patrice Sciortino ; 12 h. 45, Ainsi va le monde ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : le pianiste E. Gilberg ; 14 h. 5, Un livre, *des voix : « la Saison des loups », de B. Clavel* ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture hors les murs, Semaine de musique contemporaine à Chalon-sur-Saône ; 16 h. 25, Reportage ; 16 h. 40, Match Jean de Lipkowski-Paul de Keersmacker ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », *de C. Duneton, d'après Chrétien de Troyes,* réalisation José Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Le Lionnais : l'informatique, avec M.-T. Bertini ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu (Couperin, Scarlatti, *Bartok,* Berg, Stravinski) ; 12 h., La chanson, par R. Mellac ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : émaux et mosaïques (Aubert, Dvorak, Hahn, Gautier, de Falla, Albeniz) ; à 15 h., (Lesur) ; à 15 h. 32 (Magnard, Wissmer, Werner) ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho ;

20 h. 30, Vieilles cires : orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, direction Mengelberg : « Ouverture tragique, opus 81 » (Brahms), « Première Symphonie » (Brahms), « Septième Symphonie » (Beethoven) ; 22 h. 30, Locorythmie, par M. André ; 0 h. 5, Deux nuits pour Steve Lacy.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied bon œil ; 7 h., Claude Mazaud ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., *Variétés* ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., *Marche ou rêve (samedi :* La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h., (cult. et mus.) ; 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 18 h. (cult. et mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours, sauf le dimanche, par FR 3 de 12 h. 15 à 18 h. 30.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 40, Protestantisme ; *9 h. 10, Ecoute Israël* ; 9 h. 40, La libre pensée française (le 8) ; La Grande-Loge de France (le 15) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Angela Davis (lundi), Françoise d'Eaubonne (mardi), Robert Sabatier (mercredi), Maurice Bessy (jeudi), Charles Vanel (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur l'auteur (lundi), les rapports auteur-éditeur (mardi), les rapports édition-distribution (mercredi), la fatigue (jeudi), la superstition (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Raoul Mill (lundi), Jean-Pierre Rudin (mardi), Madeleine Cambuzat (mercredi), un retraité (jeudi), René Cenni (vendredi).

FR 3 : *19 h. 40,* la Tribune libre est ouverte à Jean Toussaint de Santi (lundi), la Ligue des droits de l'homme (mardi), les républicains indépendants (mercredi), l'Eglise *réformée de France (jeudi),* Initiative républicaine socialiste (vendredi).

... et au jour le jour

TF 1 : 20 h. 30, Débat Raymond Barre-François Mitterrand (le 12).

R.M.C. : 8 h. 30, Yvon Chotard et Bernard Pingaud (le 9) ; Pierre Messmer et Louis Bailliot (le 11).

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER (météo marine) : 7 h. 55 et vers 19 h. 55.

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 12 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé : 14 h., Téléformation : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 45, La parole est aux partis politiques : l'opposition.

20 h. 30, Spécial Evénement : Débat sur la situation économique entre Raymond Barre et François Mitterrand ; 21 h. 30, Série : La ligne de démarcation (« Jeannine » et « François ») (rediffusion) ; 22 h. 20, Littéraire : Titre courant (« Histoire des Français sous l'occupation », d'H. Amouroux).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui Madame ; à 15 h., Téléfilm : L'Echange ;

Un ancien agent secret britannique se laisse emprisonner par les Russes, afin d'être échangé contre un espion... mort.

18 h. 10, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Les Vikings (De Lindisfarne à Nidaros), par P. Simmonaes ; 18 h. 35, Dessins animés ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, En direct de l'Opéra : L'Enlèvement au Sérail, de Mozart, dir. Karl Boehm, mise en scène G. Rennert, avec Karlheinz Boehm, Ch. Eda Pierre, N. Burrowes, S. Burrows, N. Orth, K. Moll.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'Eglise réformée de France ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : LES DERNIERS JOURS DE MUSSOLINI, de C. Lizzani (1975), avec R. Steiger, F. Néro, L. Gastoni, L. Capolicchio, H. Fonda.

Fin avril 1945, Mussolini tente de se réfugier en Suisse avec sa maîtresse, Claretta Petacci. Le couple est fait prisonnier par les résistants italiens et exécuté.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; à 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Calques, travail musical, par C. Latigrat ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mémoires d'Hadrien », de M. Yourcenar : 15 h., 2, Les après-midi de France-Culture : deux heures pour comprendre l'Islam et son art ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après Chrétien de Troyes. Réalisation José Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine : le nanisme hypophysaire, avec le professeur J. Marie ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : « Elocoquente », de G. Limbour, Réalisation G. Peyrou ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu (Bartok, Webern, Stravinski, Janacek, Debussy, Haydn) ; 12 h., La chanson, par R. Mellac ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : nouvelles auditions, tableaux vus par les musiciens (Loucheur, Constant, Guezec) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Leroy, Corbetta, Visee) ; à 15 h. 32, Honegger, Milhaud, Rivier, Schmitt, Tisné ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho ;

20 h. 30, Concert (Renaissance des orgues de France)... orgue de Lezac, avec F. Houbard : « Cinq versets » (Dalente), « Toccata » (Frescobaldi), « Cinquième Fugue » (Roberday) ; « Concerto » (Walter) ; « l'Homme des neiges » (Bach), « Fantaisie en ut mineur » (Bach) ; 21 h. 40, Soirée Monteverdi, avec J. Nelson, R. Jacotte, M. Léonard ; 23 h., Effets de la musique ; 0 h. 5, La musique ou le musicien ; 1 h., Réveil en fanfare, par D. Caux.

Vendredi 13 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Téléformation ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, *Eh bien ! raconte...*

20 h. 30, Au théâtre ce soir : La Collection Dressen, de H. Kurnitz, avec M. Mauban, A. Luguet, F. Guérin ;

Rivalités entre deux collectionneurs et aventure amoureuse autour d'un Rembrandt, finalement faux, bien qu'acheté pour authentique.

22 h. 20, Allons au cinéma.

22 h. 50, Sport : championnats d'Europe de judo.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; à 17 h. 45, Jeu : Au bonheur des astres ; 18 h., Fenêtre sur... Bande à part (Les cinquante printemps d'Elsa, réal. A. Weinfeld) ;

Une veuve, quelque part dans Paris, italienne, trois enfants : pas facile.

18 h. 35, Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Portraits de quelques patrons) ;

Avec MM. André Harris et Alain de Sedouy (« les Patrons »), Pierre de Calan, P.-D. G. de la Barclay's Bank (« Come ou le désir de Dieu »), Alexis Gourvennec, pour le livre d'Alain Baudoin et Louis-Roger Dautriat (« Alexis Gourvennec, paysan-directeur général »), le baron Philippe de Rothschild, traducteur de « Tamerlan », de Christopher Marlowe.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : TOUT OU RIEN, de C. Donner (1964), avec A. Bates, D. Elliott, H. Andrews, M. Martin, P. Delaney, G. Quigley (v.o. sous-titrée).

Un employé d'une agence immobilière de Londres cherche à acquérir le style mondain pour épouser la fille de son patron, et ne recule devant rien pour assouvir ses ambitions.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Léo Hamon (Initiative Républicaine Socialiste) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi (Faits de société) : « Les médaillés », de H.-P. Vincent et J. Laoudouar.

Besoin d'appartenir à un groupe ? D'être reconnus ? Les motivations des « décorés » de tous ordres.

21 h. 30, Histoire : Panama (I. La Fièvre), de B. Kruk, réal. M. Boudou.

Lectures, interviews, témoignages, documents écrits et filmés nourrissent ce dossier « explosif », ouvert en 1879 par la création de la Compagnie interocéanique, les premiers travaux, et, vite, un premier scandale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Trente ans de musique française : Darius Milhaud ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique, par le groupe de recherches musicales de l'INA ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mémoire d'Hadrien », de Yourcenar ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : l'Islam dans les collections nationales ; les Français s'interrogent : les immigrés découvrent leur culture dans un musée européen ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après Chrétien de Troyes, réalisation José Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Les grandes aventures de la science moderne : La poussière cosmique ;

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : L'hypertension artérielle.

Les professeurs Meyer, Grunefeld, Funck-Brentano (de l'hôpital Necker), Corvol (hôpital Broussais), et Vasiler (généraliste), s'entretiennent de l'hypertension, maladie méconnue dont souffrent sept millions de Français.

21 h. 30, Musique de chambre (Fortner, Tcherepnine, Arma) ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu (Schoenberg, Haydn, Webern, Beethoven, Berg, Rameau), par R. Mellac ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524 18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles (Haydn, Dvorak, Sibelius, Prokofiev, Jarre, Jansen) ; 15 h. 32, Liszt, Schubert, Kodaly, Bartok ; 17 h. 30, Equivalences (Helmschrott, Leguay) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho ;

20 h. 30, Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, direction M. Gielen, avec M. Pollini, pianiste, S. Taskova, soprano : « Symphonie » (P. Ruzickas) ; « Concerto opus 42 » (Schoenberg) ; « Clops and clouds » (Ligeti) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 0 h. 5, La musique aux musiciens.

Samedi 14 mai

CHAINE I : TF 1

10 h. 55, Téléformation ; 12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; à 14 h., L'homme invisible ; à 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 16 h. 5, Michel Strogoff (rediffusion) ; à 17 h. 20, Le roi des Celtes ; à 17 h., Momo et Ursul ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Eh bien ! raconte... ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Mort Shuman) ; 21 h. 30, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, Gymnastique : Championnat d'Europe à Prague.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi (reprise à 13 h. 15) ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musique ; 14 h. 10, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 15 h., Les jeux du stade ; 18 h., Des animaux et des hommes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Prix Kammans : Moi... exilée, scén. et réal. P. Koralnik, avec E. Hirt, Cl. Dominique, C. Fournier.

Enquête en « flash-back » sur les raisons qui ont amené une femme à se suicider. L'envoi de la Suisse romande pour la compétition des dramatiques francophones.

22 h. 5, Question sans visage.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine du cheval : Cavalcade ;

20 h. 30 (R.), Opéra : Le Chevalier à la rose, de Richard Strauss. Livret de Hugo von Hofmannsthal. Avec E. Schwartzkopf, O. Edelman, S. Jurinac, E. Kunz, A. Rothenberger et l'Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de H. von Karajan. (Rediffusion.)

Filmé au Festival de Salzbourg en 1957.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Offenbach ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Nancy ou l'utopie théâtrale, par Y. Taquet et J.-L. Rivière ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Archéologie industrielle (l'industrialisation en France) ;

20 h., Théâtre de R. Bensimon : « Radio-pirate introuvée », avec J.-P. Cisife, M. Pillet, A. Delpy, M. Barnay ; « Il y a le temps... conte », avec M. Vitold, J.-P. Cisife, réal. J.-P. Colas ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Chouquet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles (Ibert, Berlioz, Fauré, Dukas) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude, autour d'« Ionisation » (Varèse) ; 11 h. 30, Les jeunes Français sont *musiciens (Bach, Bartok, Liszt, J. des Prés, Lastha)* ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; de 14 h. à 20 h. En direct, « les Astronotes » ; 14 h. 10, Discothèque 77, La critique des auditeurs ; 15 h., Le guitariste A. Dumont ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde ; 17 h. 32, Les directeurs de la musique en France ; 17 h. 40, Test hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites : Steve Potts ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique, avec le Quatuor Bandoura, Sannicolo Accordéon, l'Ensemble Praetorius ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. M. Gielen, avec S. Palm, violoncelle : « Quelles difficultés pour vaincre l'angoisse » (M. Gielen) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Zimmerman) ; « Hymnen » (Stockhausen) ; 23 h., Vieilles cires : A. Cortot joue Debussy.

Dimanche 15 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 17 h. 30, Série : Pierrot la chanson, prod. H. Martin ; 18 h., Téléfilm américain : Un million de dollars en fumée.

Un détenu fabrique des billets de 100 dollars qu'il camoufle dans le papier de ses aquarelles.

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : TOUTE UNE VIE, de Claude Lelouch (1974), avec M. Keller, A. Dussolier, Ch. Denner, Ch. Gérard, C. Gravina, J. Magre.

Un survol du vingtième siècle, de 1900 à l'aube de l'an 2000, à travers l'histoire d'une famille, et la rencontre, longtemps différée, d'un homme et d'une femme.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : 3e Concerto pour piano, de Serge Prokofiev, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

12 h., Bon dimanche en direct de l'Empire, avec J. Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5) ; à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 50, Série américaine : Tête brûlée ; à 16 h. 40, Trois petits tours ; à 17 h. 25, Série : Muppet's Show ; à 18 h. 10, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Série fantastique britannique : Angoisses (Moyen de transport particulier) ; 22 h. 45, Série documentaire : Les Français et la contraception (deuxième partie : Les craintes).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Panama (I. La fièvre) ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian (La Symphonie n° 98, de Haydn) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Les saltimbanques, prod. Lille ; 20 h. 5, Cheval, mon ami ;

20 h. 30, L'homme en question : Pierre Mendès-France ; 21 h. 45, Festival de Cannes.

22 h. 45, FILM (Cinéma de minuit) : MAISON DE DANSES, de M. Tourneur (1931), avec G. Morlay, Ch. Vanel, J. Noguero, Ed. van Daele. (N.)

Une pauvresse espagnole s'engage comme danseuse dans un cabaret. Le patron tombe amoureux d'elle, ainsi que le frère d'un pêcheur dont elle est éprise.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, Le fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux, 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Bach) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Tartini, Rossini, Grieg, Françaix) ;

14 h. 5, Essai : le Temps la Pierre et l'Eau, par René Jentet.

Un grand voyage sonore par un des pionniers de la création radiophonique.

19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Lucette Finas et Michel Deguy ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Montfaucon research sanitaire center ; 23 h., Black and Blue, par L. Maison ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Alain Tache.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Grothe, Kattino, Sanduer, Engel-Berger, Millocker, Suhanek, Rodgers, J. Strauss) ; 8 h., Cantate BWV 87, de J.-S. Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : extraits de « Panurge dans l'isle des lanternes » (Gretry), et « les Rendez-vous bourgeois » (Nicolo) ;

13 h. 35, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Jeanne au bûcher » (Honegger) ; 17 h., Le concert égoïste, d'Antoine Blondin (Brahms, Wagner, Mozart, Gerswin, Chopin, Schumann, Emer, Chausson, Offenbach, Bach ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz Vivant (Paul Bley, Bill Evans) ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy. Avec H. Barda, piano, et les chœurs et maîtrise de Radio-France : « les Troyens », extraits (Berlioz) ; « Concerto pour piano n° 2 » (Chopin) ; trois pièces de « Wozzeck » (Berg) ; 23 h., Autour de Rollin ; 0 h. 5, Musique extra-européenne.

Lundi 16 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 55, Série : Van der Valk (rediffusion) ; à 16 h. 5, C'est un métier : Les prothésistes-dentaires ; à 16 h. 5, Variétés : Anne Leonard ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte...

20 h. 30, FILM : LA COMTESSE DE HONG-KONG, de Ch. Chaplin (1965), avec M. Brando, S. Loren, S. Chaplin, T. Hedren, P. Gargill (rediffusion).

A Hongkong, un milliardaire américain fait la connaissance d'une comtesse russe émigrée, devenue taxi-girl. Il la retrouve, cachée dans sa cabine, à bord du paquebot qui va aux Etats-Unis.

22 h. 15, Emission de l'INA : C'est ainsi qu'on invente le spectacle, de R. Bober.

L'utilisation créative de la vidéo par les enfants.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Série : Tous les chemins mènent à Rome (Pienza entre Florence et Rome) ; 22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Philippe Bouvard. (L'énergie nucléaire) : le professeur Ramade face à M. Gauvenet.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales : 19 h. 40, Tribune libre : 20 h., Les jeux :

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : WEEK-END A ZUYDCOOTE, de H. Verneuil (1964), avec J.-P. Belmondo, C. Spaak, G. Géret, J.-P. Marielle, P. Mondy (rediffusion).

Les 1er et 2 juin 1940, un sergent français, pris dans la poche de Dunkerque avec les troupes franco-britanniques, cherche en vain à s'embarquer pour l'Angleterre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 32, Les fonctionnaires et la politique (1815-1914) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « les Marginaux parisiens aux quinzième et seizième siècles », de M. Geremek ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Duchateau et J. Paugam ; à 12 h. 5, Parti pris : à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Aimer la vie », de J. Cazeneuve ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi... le cinéaste Benoît Jacquot ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation José Pivin (nouvelle diffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat... un événement, un peintre : « la Smalah », de H. Vernet ;

20 h., Fable radiophonique : « les Hiboux de la disparition », de J.-H. Marchant. Réalisation J.-L. Jacques, avec F. Abel, P. Roland, J. Godinas ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « la Mandragore », par C. Mettra ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Sedar Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Carrefours (Purcell, Haendel, Scarlatti, Deller) ; 10 h., La règle du jeu (Ravel, Poulenc, Béart, Milhaud, Auric, Lafforgue) ; à 10 h. 50, Concert-lecture autour de Ronsard ; 12 h., La chanson, par R. Mellac ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, *Jazz classique* ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., *Mélodies sans paroles*... portrait d'un musicien français : César Franck ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Benvenuto Cellini » (Berlioz) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time, par L. Maison ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En scène ; 20 h. 30, Vieilles cires (Soerkes) ; 21 h. 30, En direct *de Jérusalem* : Orchestre symphonique de la radio d'Israël, direction G. Bertini : « Und die Zeigen Seinen Augen », sol. B. Nilsson : « la Nuit transfigurée (Schoenberg) ; « Lieder » (Berg) ; « Gigue » et « Rondes de printemps » (Debussy) ; *0 h. 5*, A. Almuro ; 14 h., Country.

Les écrans francophones

Mardi 10 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., Quand l'inspecteur s'emmêle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Aux frontières des Indes*, film de L. Lee Thompson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Europe immédiate : la Hollande ; 22 h. 15, petite musique de nuit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Plateau libre : rendez-vous chez Miss Blandish (première partie) ; 20 h. 35, le Cœur au ventre ; 21 h. 30, Plateau libre (deuxième partie) ; 22 h. 30, A témoin.

Mercredi 11 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., *la Vie à belles dents*, film de W. Lang.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Paris-New-York*, film de G. Lacombe.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Eurovision : football ; 22 h. 30, émission religieuse catholique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Tour de Romandie ; 21 h., Cher disparu.

Jeudi 12 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 12 h., *Colombo*, film de J. Szwarc.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos ; 21 h., *El Hakim*, film de R. Thiele.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Un meurtre est un meurtre*, film d'E. Perier ; 22 h. 10, le Carrousel aux images et le Monde du cinéma.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30 : Temps présent ; 21 h. 30, Guerre et Paix.

Vendredi 13 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *les Yeux sans visage*, film de G. Franju.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., *l'Homme aux clés d'or*, film de L. Joannon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, les Brigades du Tigre ; 20 h. 35, A suivre... ; 22 h. 25, *la Princesse et le Pirate*, film de D. Butler.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, le Mois francophone : M. Zéro ; 22 h., Ad Libitum ; 22 h. 30, à témoin.

Samedi 14 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Riche, Jeune et Jolie*, film de N. Taurog.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., le Justicier-Gunsmoke ; 21 h., *Chérie, recommençons*, film de S. Donen.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *les Gaspards*, film de P. Tchernia ; 22 h. 05, Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 50, dix-septième Rose d'or de Montreux ; 21 h. 40, les Oiseaux de nuit ; 22 h. 50, Football.

Dimanche 15 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Un corps... une nuit*, film de G. Bontempi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jennie ; 21 h., *le Grand Dadais*, film de P. Granier-Deferre.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 25, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Spécial Cannes ; 22 h. 15, Entretiens.

Lundi 16 mai

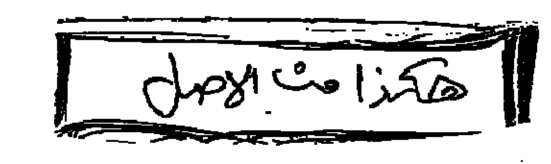
TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï ; 21 h., la Charge de la 8e brigade ; 22 h. 45, Portrait d'artiste.

RADIO TELEVISION BELGE : Manon.

RADIO TELEVISION BELGE bis : 19 h. 50, *les Feux de l'enfer*, film d'A. McLagen ; 21 h. 22, Comment allez-vous ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h. 50, la Voix au chapitre.





IDEES

REVUE DES REVUES

par Yves Florenne

LA VIE COMMENCE A SOIXANTE ANS

L*A Nef* consacre un cahier au premier âge. Puisqu'il a pour titre « La vie commence à soixante ans ». rmand Salacrou, *dans Sens interdit*, magine que chacun et chacune vient u monde à l'âge, parfois tardif, où, ans le bon sens, il serait *mort ; puis*, emonte le cours de la vie, de sorte que les *Philémon* et Baucis, d'ailleurs aigres t hargneux, deviennent des Roméo et uliette passionnés et poétiques, hélas ! ientôt séparés par l'enfance, *et qui* 'évanouiront mystérieusement dans le ein de la mère universelle. Nous n'en ommes pas encore là. Il n'y a pas comnencement inversé, mais nouveau comnencement. On sait que, dans la clasification et le vocabulaire de la édiatrie et du commerce, le « premier ge » trouve son terme autour de la roisième année. Ce qui, dans cette chelle chronologique, situe le troisième ge aux environs de l'adolescence. C'est ncore encourageant.

Hélas ! le texte *dément cruellement* le itre, et l'œil consterné tombe aussitôt ur des formules dont la plupart sont ises en évidence par des intertitres ien noirs : « L'usure de l'existence », *La terreur de l'an cinquante* », « Seules erspectives garanties : l'hospice et le imetière », « De la retraite au naurage », « Etre vieux est mal vu », « Vieilir, comme si l'on était puni... ». La plus errible est probablement cette simple onnée statistique : « 10 % des Français gnorent si leur père et leur mère sont *ncore en vie* ».

Une seule est *vraiment optimiste* (elle mane d'ailleurs du philosophe du ahier, Michel Philibert) : « La vieillesse la portée de tous ». Du coup, « la vie ommence à soixante ans » — ou à cent, u, banalement, au premier jour — rend un sens un peu différent, mais ssez satisfaisant dans sa promesse égaitaire. *D'ailleurs*, l'instinct du langage ffectif ne se trompe pas, qui nous fait ire pour la première fois à un enfant, narquant ainsi *qu'il est devenu* un vrai omme : « Mon vieux ».

De tout temps, la vieillesse a été objet d'attention et de méditation, sur les hèmes de la sagesse, de l'expérience, de vénération qui l'entourait, et aussi es incommodités physiques, de la élancolie, de l'angoisse, de la mort. *a Nef* rend soudain plus sensible que vieillesse a changé de forme, de ontenu, de sens, et enfin de nom : elle t devenue la retraite.

Car *c'est la retraite* qui est sonnée travers toutes ces pages, tantôt par des orphéons administratifs, tantôt par des trompettes funèbres. Etudes instructives, peut-être réconfortantes, sur le régime des retraites, la retraite à la carte, les pensions de vieillesse dans le monde. Deux journalistes soviétiques nous apprennent *que* leur pays, pour ses quarante-cinq millions de retraités, dépenserait deux fois plus que pour son appareil militaire. On voudrait le croire. Dépense pour dépense et sonnerie pour sonnerie, *mieux vaut la retraite que* la charge. Dans les mêmes perspectives optimistes, il y a aussi la retraite comme avenir, comme but de la vie, raison de vivre, délices anticipées, rêve du futur. *Par la plume de Paul Guth*, un père « terrifié » et visiblement idéaliste écrit à son fils : « *Tu as trente-cinq ans. Et ton espoir fou, ta chimère galopante, c'est la retraite.* »

Toutefois, convenons que la retraite comme stratégie à longue vue, repli élastique sur des positions préparées à l'avance, pour les vraies *victoires, ou* simplement comme doux anesthésiant, n'est malheureusement pas ce qui domine dans cette réflexion diverse — médecins, moralistes, sociologues, juristes, *journalistes et écrivains*, administrateurs, politiques, — et l'avant-goût que nous en avons donné le laissait entendre. Non : *c'est* la retraite prémort : la vieille mort civile étendue à *tous* les citoyens (hors, on le verra, un petit nombre de privilégiés ; sans compter, bien entendu, les politiques). Et qui non *seulement* précède la *mort* tout court, mais la précipite, la détermine, après quelques années ou quelques mois de survie vidée. Euthanasie légale, obligatoire et générale (très inférieure à l'autre en ce que, loin d'abolir l'angoisse, elle la crée), et d'ailleurs souhaitée, exigée à cor et à cri. De sorte que la *revendication* « la retraite à soixante ans » peut se lire aussi : « la mort à soixante ans ».

La vérité, à tout le moins des vérités, est mise au jour et à nu, sans complaisance lénifiante, souvent avec courage. « *La première vérité*, écrit Pierre Viansson-Ponté, *c'est que des hommes et des femmes qui se sont ennuyés toute leur vie, au travail et hors du travail (...), qui ont refusé toute leur vie le bonheur, ne vont pas devenir gais, stoïques, doux, indulgents, heureux* », justement à l'heure où « *le tissu de relations humaines qui les préservait du froid se défait, le sentiment, même factice, d'utilité sociale cède (...), les ressources diminuent brutalement (...).* (Le retraité) *va découvrir la femme, ou le mari, qui vit à ses côtés depuis trente, quarante ans, mais qu'il ne connaît guère, et ce ne sera pas toujours une découverte agréable.* »

Une autre vérité, « *c'est que, pour une grande part, le sort des retraités a dépendu d'abord d'eux-mêmes, et que bon nombre d'entre eux sont les premiers responsables de l'échec, de l'amertume, du désespoir qu'ils rencontrent l'heure venue* ». L'heure de l'entrée en « enfer » : le tableau est aussi tristement implacable que la réalité.

C'est contre cet enfer lui-même, ou plutôt contre son *caractère obligatoire* et automatique, que s'élève le professeur François Bourlière, qui distingue âge chronologique et âge biologique : « *Existe-t-il une justification biologique à l'arrêt brutal de la carrière autour de la soixantaine ? Incontestablement, la réponse est : non.* » Conclusion presque subversive : « *Le droit au travail pour* les seniors *qui le désirent est au moins aussi respectable que le droit de grève pour les plus jeunes.* » Plus subversif encore, ce propos qu'on trouve dans l'étude de Paul Paillat : « *Tous les jeunes ne sont pas* ipso facto *porteurs d'avenir.* »

***

On revient au professeur Bourlière pour sa classification des retraités en trois types. *Les travailleurs manuels*, qui souhaitent très légitimement la retraite et la supportent fort bien, en ce qu'ils continuent de travailler, mais à *leur* gré et à « leur compte » (fût-ce gratuitement, pour eux-mêmes, leur utilité et leur plaisir). Les intellectuels — universitaires notamment, — les spirituels, les *artistes, à qui* la retraite administrative, quand il y a lieu, apporte un supplément de disponibilité pour l'essentiel ou l'important, *qui est leur création ou leur* recherche. Quant à ceux d'entre eux qui sont demeurés totalement indépendants, non seulement la question de la retraite ne se pose pas, mais elle n'a aucun sens. Ce sont là les privilégiés auxquels nous faisions allusion, dont le privilège ne vient que d'eux-mêmes, ne tient qu'à eux-mêmes. La misère physique ou économique peut les atteindre, et plus cruellement que d'autres; la mort civile et la mort intérieure sont sans pouvoir sur eux.

Et puis, tous les autres, rassemblés dans ce cadre extensible qu'on appelle « cadres moyens ». « *La caractéristique dominante des sujets qui présentent ces symptômes* (préalablement décrits par le médecin) *est de n'avoir aucun point d'intérêt extra-professionnel. (...) Ces malheureux arrivent à la soixantaine sans vie intérieure aucune... Tout leur monde artificiel s'écroule d'un coup et ils débouchent abruptement sur le néant.* » En fait, ceux-là seuls vont en enfer. Malheureusement, *ils sont* déjà, et seront de plus en plus, les plus nombreux.

Alors, quel paradis ? Ce qu'on a appelé, assez affreusement, le plaisir du pauvre — que tant de riches, *alors, lui* envieraient — serait-il celui du retraité ? Halte là ! « *Doit-on arrêter les rapports sexuels à la même époque que la retraite professionnelle ?* » Le docteur Valensin, qui pose *sérieusement cette question* non dénuée d'humour, veut bien répondre que la réponse est individuelle. Jusqu'à nouvel ordre, elle ne sera pas une des clauses obligatoires de la retraite légale. *Mais* l'étude est des plus subjectives et courageuses par tout ce qu'elle dénonce de préjugés dont, parfois, la prudhommerie comique *n'est que plus révélatrice.* « *Encore en 1950, un parlementaire demandait à la Chambre la suppression du certificat prénuptial après cinquante ans : les rapprochements devenus alors inutiles...* » Ce *parlementaire* devait appartenir à la catégorie de ceux dont le docteur Valensin écrit, d'entrée de jeu, qu'« il n'y a guère d'inconvénients à ce qu'ils cessent une activité pour laquelle ils ont toujours manifesté peu d'intérêt ». Et le professeur Bourlière, qui aura décidément abordé tous les *aspects du problème, note que* l'âge, somme toute, ne fait presque rien à l'affaire, « notre comportement sexuel dépend plus de notre cerveau *que* de nos hormones ». Ou l'imagination au pouvoir.

On a beaucoup parlé d'un racisme anti-jeunes. Plus feutré, mais autrement répandu, le racisme anti-vieux. Nombreux sont les auteurs qui dénoncent ici les divers ghettos, physiques *et moraux, où l'on enferme la vieillesse.* D'autant plus significatif, le rapprochement fortuit de deux exposés : « *Pour un brassage des âges* » et « *Les universités du troisième âge* ». La vérité, c'est que nos sociétés voudraient bien escamoter tout à fait les vieux comme elles escamotent déjà les morts : ce sont des objets dont on ne supporte plus la vue, ni la pensée.

On remarquera peut-être que tout ce *qui est dit semble* l'être à peu près exclusivement au masculin. Egoïsme sexiste ? Les collaborateurs du cahier *s'en défendent et se justifient en s'accordant* sur ce que la retraite est beaucoup mieux supportée par les femmes : aussi longtemps du *moins* qu'elles ne seront pas devenues tout à fait des hommes. Or les collaboratrices n'infirment pas cette vue. Dominique Desanti souligne, certes, que la « ménopause *professionnelle* », dix ans après la physiologique, renouvelle le choc. Mais aussi, tout observateur l'a constaté avec elle, combien de femmes connaissent alors un « épanouissement original », *une « renaissance »* ! Resterait à se demander si ce ne sont pas surtout des veuves. Pour elles, il y avait eu pourtant un autre choc : la « préretraite » signifiée par le miroir. Il a *eu tout le* temps de se dissiper. Reste « le désir (qui) n'a pas d'âge ». Nul poète, aujourd'hui, ne saurait inviter Tircis à la retraite.

Michelle Maurois cite le cri de Madeleine Renaud : « *La retraite, quelle horreur ! C'est le mot le plus affreux de la langue française.* » (Claude Dauphin, qui parle ici *de la retraite* des acteurs, dit aussi que « *le comédien en meurt* ». Or il doit « *mourir comme Molière* ».) Louise Weiss, elle, est tranquillement catégorique : « *La retraite ? Connais pas !* »

Mot exemplaire. S'il y a quelque philosophie à dire que le vieillissement commence avec l'irruption *dans* la vie, et que le premier cri est déjà d'angoisse mortelle, il est biologiquement vrai — le professeur Bourlière nous le rappelle — qu'il commence très précocement ; *et la décroissance*, le retrait, bref la « retraite », autour de vingt ans : y pense-t-on beaucoup, le ressent-on alors, le *connaît-on ?* — Eh bien, il n'est que de continuer. C'est en tout cas la seule façon de commencer la vie à tout âge, c'est-à-dire de la recommencer à tout moment. S'il y a un secret, il est là et nulle part ailleurs.

On aura vite compris que la promesse du titre n'est qu'un vœu, un programme idéal. Alors que le texte dénonce un état de choses admis et *administré* : l'argent ne règle-t-il pas tout ? Au point que retraite et pension sont devenues synonymes. Enfin, des *propositions sont présentées pour* que la promesse puisse être un jour tenue. Ce n'est peut-être pas tout à fait une illusion consolante, puisqu'elle est *déjà* accomplie pour — par — quelques-uns. *Il suffit* en somme de *croire* que, en la matière comme en toutes choses, tout le monde, toujours, puisse être quelques-uns.

La vie du langage

LES PETITES PESTES

ES mots brefs, plus souvent que les grands, font le désespoir des grammairiens. Témoin s prépositions, à l'emploi desquels M. Maurice Grevisse vient de onsacrer, *dans une nouvelle collec*on de « Guides du bon usage » une rochure pilote qui est bien dans la anière alerte et *précise* du bon aître (1).

Dans les chicanes langagières ont le vain peuple des Gaules est land, ces deux douzaines de *atites pestes font autant de bruit* ue deux cents verbes. De dire qu'on lu une nouvelle DANS ou SUR le *ournal, de chercher les chaussures* E Pierre ou les godasses A Pierrot, ivise plus *irrémédiablement* la ance que de lever le drapeau rouge u de se serrer autour du drapeau anc. *Le pays légal se rend CHEZ* médecin, le pays réel va AU docur.

*Et d'abord, pourquoi « préposi*ons » ? D'être placé devant un aue mot n'est pas en soi une foncon grammaticale. Et ce n'est même as toujours vrai : *cours après lui, cours-lui après sont à peu près* quivalents.

Quant à la règle qui voudrait que s prépositions *ne se cumulent pas* ègle qui a été longtemps servi à ondamner le malheureux « par ontre »), elle est sans fondement : « ors DE CHEZ lui, ou : A DANS *inze jours*, sont parfaitement franais.

Dans le *système* d'ensemble qu'est otre langue, on voit bien se maniester ou se dessiner des sous-systèmes cohérents : de l'article, du ronom personnel, du subjonctif, etc. ien de tel pour nos prépositions, dont l'emploi *n'est ordonné (à la* fois mis en ordre et commandé) que par des usages, souvent flottants et contradictoires. Le petit *Quelle préposition ?* de M. Grevisse recense *et classe* ces usages alphabétiquement, à la suite des verbes les plus fréquents, sans se préoccuper (ce *n'est pas le propos des « Guides »*) de les expliquer ni de les analyser. De consultation facile, c'est l'auxiliaire indispensable de toute *rédaction* correcte.

Le bon sens populaire

Cependant, à partir, précisément, des querelles de casuistes que provoque constamment l'emploi de certaines *prépositions, il n'est pas* interdit d'esquisser une analyse originale.

Voici d'abord l'opposition « *C'est le manteau DE Pierre/C'est le manteau A Pierre* ». A l'évidence, elle n'est pas linguistique, mais sociale, et la logique serait en l'espèce plutôt du côté du « parler peuple » que du « bon usage ». « *Ce manteau est A Pierre* », équivalent exact des deux constructions précitées, aurait dû entraîner la généralisation *de A* pour marquer la possession.

Qui plus est, DE marque normalement la provenance, et son emploi pour marquer l'appartenance (qui est, *en un sens, l'inverse de la provenance* comme l'achat est l'inverse de la vente) est irritant pour un esprit rationnel. Une construction comme : « *C'est le manteau DE Pierre DE La Belle Jardinière* » utilise le même outil à deux fins opposées, un peu comme si l'usage avait *imaginé de dire* : « *C'est le train DE Paris DE Lyon* » et non « *DE Paris A Lyon* ».

Ce qui a fait la décision est *donc* d'ordre social et non linguistique ; et, comme il n'est pas rare, la forme « noble » est aberrante dans le système. Peut-on suggérer de voir *dans cette dualité une sorte d'opposition* entre l'attachement (précisément : l'Attachement) obligé du pauvre *pour l'objet le plus humble*, et le détachement (le DEtachement) dont peut faire preuve (ou feindre de la faire) à son égard le favorisé de la fortune ?

CHEZ le docteur, *AU* docteur. *Ici*, les tenants du bon usage ont un argument étymologique. Préposition *tirée du bas latin casas (les petites* maisons), que l'on retrouve abondamment en toponymie française (La Chèze, Chèzeaux, Chazelles). CHEZ doit s'employer dès qu'il y a *relation personnelle* : visite (encore que l'on dise : j'ai rendu visite A...), séjour. Pour un simple lieu ou local, A suffit : on va CHEZ un ami et AU restaurant.

En *dépit de cette bonne raison*, AU s'est maintenu. C'est que, si nous avons le choix entre CHEZ le boucher et A la *boucherie, etc.*, il n'existe pas de « coifferie » et encore moins de « médicinerie » ou de « soignerie ». Et aussi, peut-être, parce qu'en allant « chez le *médecin* » *nous escamotons* en quelque sorte la réalité, tenue pour peu honorable, d'une démarche égalitaire, commune à tous *les* mal-portants ; nous la remplaçons par l'image d'une relation entre deux hommes, d'une visite mondaine. Au contraire, « aller au docteur » dit crûment la vérité de la *maladie*, et l'illusion d'une « égalité » entre le malade pauvre et le médecin.

Nuances et alternances

Il arrive aussi qu'une *différence* de *norme* (une construction est dite « correcte », l'autre « fautive ») engendre après *coup* une différence de sens. La langue, bonne mère, justifie la fautive en lui réservant d'exprimer une nuance que ne pouvait rendre la construction correcte.

L'ancien usage n'admettait que *parler à* et *causer avec*. Le Dictionnaire de l'Académie de 1878 donné *les deux constructions*, et exclut par conséquent *parler avec* et *causer à*. Par la suite, elle a admis que l'on *construisît parler avec l'une ou l'autre* des prépositions, et les puristes en ont profité pour maintenir l'interdiction de *causer à*.

En fait, la différence n'est pas de correction, mais de sens. « *Tu parleras (ou tu causeras) de cette affaire A untel* » suppose qu'il s'agit d'informer *un interlocuteur* d'un rang social plus élevé que vous ; ou, en tout cas, qui ne sait encore rien de *l'affaire. Au contraire*, « *tu en parleras (ou tu en causeras) AVEC untel* » suppose que l'entretien se fait dans l'égalité des interlocuteurs, et qu'il ne s'agit pas d'une information *neuve*.

L'usage

Troisième explication possible des bizarreries d'emploi des prépositions. *Considérons les deux* constructions : *j'ai fini DE l'écouter* et *j'ai fini PAR l'écouter*. La première dit que l'action est effectivement arrivée à son terme ; la seconde, qu'*elle vient seulement de* commencer.

En revanche (ou inversement), *j'ai commencé A l'écouter* dit bien que l'action est engagée ; alors que *j'ai commencé PAR l'écouter* laisse entendre que la même action a pris fin ou va vers son terme. Le choix de la préposition a ici une *valeur* d'*aspect* ; et l'on se souviendra que le *français* n'a guère que des moyens indirects pour exprimer l'aspect verbal. Quant à l'alternance : *j'ai commencé à / j'ai commencé de...*, elle n'a qu'une valeur sociale. L'archaïsme *commencer de...* appar*tient à la langue littéraire*.

A lui seul, le chassé-croisé entre A et DE mériterait un volume. Comment *expliquer* : *je vous suggère DE... mais je vous invite A... ?* Ou encore : *je me tue à vous le répéter mais cela me tue DE vous le redire ?* A défaut d'explication, contentons-nous aujourd'hui, grâce à M. Grevisse, de savoir *l'usage*.

JACQUES CELLARD.

(1) *Quelle préposition*, Grevisse. Collection « Les guides du bon usage », Ed. Duculot, Paris (16, rue Séguier, 75006), 1977, 90 pages, 18,50 F.

POINT DE VUE

Mascarade et boucherie, la corrida....

MI-MASCARADE, mi-boucherie, fête du sang et de la cruauté, la corrida reste, pour ceux qui entendent se placer sur le terrain de l'éthique, une barbarie scandaleuse. D'ailleurs, même un partisan de ces jeux cruels n'a jamais osé prétendre qu'il puisse être moral de faire souffrir, de martyriser, de torturer un être vivant, par simple plaisir et pour s'amuser.

On ignore, d'autre part, où l'on feint d'ignorer, qu'un grand pape, dont il est souvent question ces temps-ci, saint Pie V, avait promulgué le 1er novembre 1567 une bulle, De salute gregis dominici, *condamnant avec vigueur* « ces spectacles sanglants et honteux de démons plutôt que hommes », *et menaçant leurs organisateurs d'excommunication et d'anathème.*

De son côté, un évêque de Nîmes consacrait en 1863 une lettre pastorale à ce qu'il nomme « ces hideux *combats* ». *Point très important, ce lucide prélat souligne tout ce qu'il y a de trouble et de suspect dans l'exaltation des spectateurs comme des acteurs :* « On s'enivre de cette *torture qu'on ne changerait pas* contre une jouissance plus douce : personne ne l'avouerait, mais presque tout le monde le pense. » *Quant aux femmes, elles* « savourent avec une sorte de volupté fébrile » *le sang répandu qui leur monte à la tête, ou ailleurs, et les intoxique.*

Voici donc un évêque bien psychologue et qui devine ce qui se dissimule pudiquement sous le lyrisme nauséeux des chantres officiels de la tauromachie. Mais la vérité, même déplaisante, doit être dite, et il faut donc rappeler que le sadisme et l'érotisme font ici, une fois de plus, hélas ! excellent ménage.

Jacques Martin l'a très bien dénoncé : « La corrida, c'est les *abattoirs de La Villette dans les cos*tumes du Châtelet. Sur une musique de Francis Lopez, une douzaine d'équarrisseurs ibériques, le sexe bien en évidence dans une culotte-présentoir, écorchent, saignent, éventrent, *mutilent, dépècent une grosse* bête abrutie de clameurs, et dont l'œil rond marque l'incompréhension *totale devant l'acharnement qu'on lui* porte... »

Mais voici un dernier témoignage, et qui n'est pas suspect, venant d'un homme qui, tout en acceptant l'affreux rituel, conserve au moins toute sa lucidité. Que dit donc Montherland ? Ceci : « La pique s'enfonce dans le corps (du taureau), y vrille *profondément et longuement*, tandis que le sang coule. Est-ce que cela ne vous rappelle pas quelque chose ? »

Et plus loin : « Le caractère érotique de la tauromachie, qui, aujourd'hui, crève les yeux de tous, a été manifesté pour la première fois par *Juan Belmonte*, homme très érotique et qui toréait avec érotisme. De lui l'idée passa dans les groupes littéraires dont il s'entourait. *Je la res*sentis et la vécus moi-même vivement... »

L'importance de l'aveu de Montherlant n'échappera, je suppose, à personne.

En tous les cas, avec leur sadisme et leur érotisme, avoués ou honteux, avec leur indiscutable cruauté, les modernes jeux du cirque continuent, indignes pourtant d'un pays qui croit pouvoir se prétendre « civilisé ».

On souhaiterait ici que la presse, trop souvent complice, sous prétexte d'éclectisme et d'impartialité, prenne enfin part plus courageusement à l'éducation du public et sache mieux défendre la victime contre ses tortionnaires, fussent-ils déguisés en « habits de lumière » comme ils disent.

Quant aux pauvres clichés de certains littérateurs et journalistes sur la « beauté » du spectacle, sur le sang et le soleil — en oubliant le troisième « S », le sexe, — sur un symbolisme quasi religieux à les entendre, sur la noble mythologie de l'affrontement homme-animal, ils n'y changeront rien : la corrida est et demeure une honteuse concession à nos plus inavouables instincts.

Mais nous sortirons un jour de l'âge du bronze et de la préhistoire quand la pitié l'emportera sur le goût du sang et le respect des droits de l'animal sur la cruauté de ses bourreaux.

L'un des derniers actes du docteur Albert Schweitzer aura été de dénoncer avec indignation l'indéfendable corrida. Nombreux sont ceux qui, déjà, l'ont rejoint, et plus nombreux encore ceux qui le rejoindront demain sous la bannière du respect de l'animal, de la sympathie et de la pitié.

THÉODORE MONOD.

Membre de l'Académie des sciences.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

LA RUE

Le racisme ordinaire

AVENUE des Ternes à Paris, un soir à l'heure où les piétons avancent plus vite que les voitures. Début d'embouteillage. Soudain, dans le bruit des moteurs au ralenti, monte un coup de klaxon impératif, prolongé. Tous les yeux cherchent l'auteur du vacarme. Une Peugeot vient de brûler le feu rouge à l'entrée de l'avenue et, tout en klaxonnant, elle continue sa course folle, se fraye un passage entre les files au mépris de toute prudence. On dirait qu'elle poursuit quelqu'un. C'est peut-être cette R 4, cinquante mètres en avant, car elle aussi a brûlé le premier feu rouge et se prépare à brûler le suivant. Des piétons qui allaient traverser l'avenue se reculent, effrayés.

Les choses se précipitent : la R 4 heurte le rebord d'un pylône au centre de l'avenue, se soulève, manque de se retourner, rebondit en soup'esse une fois, deux fois, et s'immobilise une roue en l'air. Immédiatement, deux hommes jaillissent du véhicule, détalent à toute vitesse et s'engouffrent dans la petite rue sur leur droite. A peine ont-ils disparu que, vingt mètres plus loin, la Peugeot s'arrête pile au milieu de la chaussée. Son conducteur s'élance à la poursuite des fugitifs sous le regard médusé des passants.

La petite rue grouille de monde : cours des halles, marchands des quatre-saisons. On fait la queue. Sans comprendre ce qui se passe, les gens s'écartent pour laisser le champ libre à ces deux hommes qui courent, les traits crispés. Un marchand leur crie : « *Hé ! les gars, vous faites un marathon ou quoi ?* » Une acheteuse remarque : « *Ce sont peut-être de pauvres garçons qui vendaient à la sauvette, ils ont eu peur de la police. Pourvu qu'elle ne les rattrape pas !* »

Mais voilà que ça se corse : leur poursuivant surgit, essoufflé, en criant : « *Arrêtez-les, bon sang ! Arrêtez-les !* » Les commentaires fusent : « *Arrêtez-les, c'est vite dit ! D'abord, est-ce qu'on sait s'ils sont coupables ces gars ? Et puis, c'est pas notre boulot, c'est aux flics de faire ça ! Dites, qu'est-ce qu'il va faire ce type ? Il a sorti un pétard. Planquez-vous, ça va chauffer !* » Sans cesser de courir et de crier, l'homme a tiré un coup de feu en l'air. « *C'est plus sérieux qu'on ne le croyait*, dit un passant, *il faut à tout prix les rattraper.* » On lui répond : « *Eh bien ! Allez-y donc ! Et s'ils lâchent des pruneaux, qui est-ce qui va se faire zigouiller ?* » Une vieille dame bégaye d'émotion : « *En plein marché, vous vous rendez compte ! On est là, bien tranquille, on fait ses courses, et on tire des coups de feu sans vous prévenir ! J'en ai encore le cœur qui bat !* » Un marchand plaisante : « *Vous plaignez pas, mémé, vous avez eu une séance de cinéma à l'œil !* »

« C'est une honte ! »

Le justicier avait de bonnes jambes, et le coup de feu a dû réveiller les gens, qui ont réagi. Le voici qui remonte la rue, un revolver pointé dans le dos des fugitifs, qui marchant, tête basse, l'air affolé : deux jeunes hommes au teint basané, aux cheveux noirs, presque crépus. Des gens s'apitoient, d'autres lancent : « *C'est bien fait !* » Une voix clame : « *C'est une honte ! Une honte !* » On ne saura jamais à qui ces mots étaient adressés.

Dix minutes plus tard, un attroupement s'est formé au carrefour, où un car de police s'est rangé derrière la R 4 à la roue suspendue. Plus de trace des fugitifs, qui sont sans doute dans le car sous bonne garde. L'homme au revolver, l'air singulièrement détendu, parle avec les agents. Un bruit circule parmi les badauds : il paraît que ce sont deux Algériens qui avaient volé une voiture. « *Tout ce déballage rien que pour ça !* » s'exclame une passante, déçue. Un homme d'une cinquantaine d'années s'indigne : « *Qu'est-ce qu'il vous faut, du sang ? Voilà que les Arabes nous volent nos voitures maintenant ! On aura tout vu !* » Un jeune homme réplique, goguenard : « *Ça va quand même plus vite qu'un chameau !* » Un autre ironise : « *Autrefois, on volait des chevaux, faut se mettre à la page !* »

« *Qui est-ce qui vous dit que ce sont des Arabes ?* reprend la dame. *On les accuse si vite et de n'importe quoi. C'est injuste ! Des voleurs de voitures, il y en a plein chez nous, on n'en fait pas un plat !* » Le quinquagénaire lui rétorque vertement : « *Eh bien ! justement, tant qu'à me faire voler ma bagnole, j'aimerais autant que ce soit par un Français !* » D'un ton sérieux, cette fois, le jeune homme s'adresse à lui : « *Qu'est-ce qu'ils vous ont donc fait les Arabes pour que vous tapiez dessus comme ça ?*

Ce qu'ils m'ont fait ? Il y a des millions de chômeurs chez nous et on laisse rentrer cette racaille !

Cette racaille, comme vous dites, on la laisse rentrer parce qu'on en a besoin. Elle fait tous les boulots que nous ne voulons pas faire. Manœuvre sur un chantier ou dans une usine, vous le feriez, vous ? »

La dame renchérit : « *Sans compter les boueux, faut pas les oublier !* »

Le fâcheux réplique : « *Les boueux, on entend que ça, c'est du chantage. Il n'y a qu'à mécaniser.* »

Pendant ce temps-là, le car de police s'en va, les badauds se dispersent et l'homme s'éloigne en marmonnant : « *Enfin, en voilà deux de coffrés, c'est toujours ça de pris !* »

PAULE DENOIX.

POINT DE VUE

La renaissance de la catalanité

DANS la renaissance des ethnies minoritaires qui marque notre époque, la renaissance de la catalanité prend une place de choix. En témoigne avec une singulière puissance d'analyse et une abondante documentation le livre récent de mon compatriote catalan Jaume Rossinyol : *le Problème national catalan* (1). Cette renaissance se justifie non seulement par le passé mais par le présent et les potentialités d'avenir, malgré les accusations d'archaïsme provenant des milieux réactionnaires et centralistes.

La Catalogne a connu quatre siècles d'indépendance, un siècle de fédéralisme avec la Provence et deux siècles d'autonomie. Sa langue, qui s'identifiait avec le roman, était parlée dans toute la Méditerranée. Puis, au XVIII[e] siècle, vint l'éteignoir de l'unitarisme et du centralisme, avec les Bourbons d'Espagne. Quelques périodes de liberté avec la première République (le Fédéralisme de Pi y Margall) et avec la seconde, qui connut un fédéralisme fonctionnel, qui devait se rétrécir comme la peau de chagrin, ainsi que le déplorait, à la fin de la guerre civile, Luis Companys, président de la généralité de Catalogne, fusillé par les franquistes en 1940, après avoir été livré par Vichy. L'ancien président Martinez Barrios a dit que le remords de sa vie avait été de n'avoir pas institué un véritable fédéralisme ibérique qui, en mobilisant les patries vivantes de la péninsule, eût évité la victoire du fascisme.

Pour les Catalans, la victoire de Franco s'identifia non seulement au fascisme mais au colonialisme le plus totalitaire. C'est pouquoi les Catalans se sont insérés avec ferveur dans le processus général de décolonisation en disant : « *Pourquoi pas nous aussi ?* » En fait, Franco supprima le statut de la « generalitad », la langue et les traditions catalanes (interdiction de la sardane et des chansons).

Il réprima toutes les manifestations culturelles catalanes, y compris à l'église, et étouffa complètement l'économie catalane au profit du centralisme madrilène. Le peuple catalan aurait pu s'effondrer et disparaître ; or il s'est rassemblé dans la clandestinité et est maintenant plus vivant et plus uni que jamais. Les familles, les églises, les sociétés privées ont été les foyers de cette renaissance. On a su admirablement combiner selon les cas, l'action légale et l'illégale. Dans le domaine économique, avec leur ingéniosité bien connue, les producteurs catalans de toute catégorie se sont arc-boutés et ont même étonné leurs oppresseurs. De sorte qu'à l'époque où la dictature a dû se relâcher pour entrer dans la voie d'un certain dépérissement, l'édition, les arts catalans et de nombreuses manifestations économiques et culturelles ont commencé à prendre leur essor.

Cette renaissance catalane coïncide avec la renaissance de la démocratie. Elle se traduit sur le plan politique par un regroupement des partis dans la semi-clandestinité qui caractérise le régime actuel. Récemment, les tendances socialistes démocratiques se sont regroupées dans un parti socialiste catalan.

Dans l'ensemble, les Catalans sont unis pour proposer une solution d'autonomie dans le cadre d'un fédéralisme ibérique. Il est vrai qu'existe une minorité séparatiste qui envisage l'indépendance, mais elle a peu de chances de l'emporter. Les Catalans ont fait une cure de réalisme et ne veulent pas briser l'unité du marché ni le lien avec les autres nationalités ibériques. Cette solution d'autonomie plutôt que de séparatisme leur était déjà conseillée par un homme aussi peu suspect de modération que Léon Trotski lui-même, dont on vient de rééditer le gros livre *la Révolution espagnole* (Editions de Minuit), avec d'intéressantes notes où le professeur Broué fait le point sur la répression stalinienne de 1937-1938, qui avait décimé les rangs des révolutionnaires catalans.

La solution fédéraliste est la plus moderne et correspond à l'état actuel de l'Europe, où elle est mieux comprise qu'en France, comme on le voit en Allemagne, en Italie et même en Belgique et en Angleterre. A cet égard, les Catalans sont les continuateurs de Proudhon. Ils envisagent même de pratiquer le fédéralisme avec les autres pays catalans (Baléares, Valence, Aragon) comme ils le firent dans le passé.

Le cas du Roussillon lui-même est singulier. Il se situe cependant dans la lente perspective de la réalisation de l'union européenne. Il n'est pas nécessaire de revenir sur le traité des Pyrénées. Cependant, le fait que l'Université catalane d'été de Prades soit devenue un centre de la renaissance culturelle catalane et que le conseil municipal de Perpignan ait lui-même demandé en 1969 un statut spécial de « Pays catalan de France » montre que le problème est également ressenti de ce côté des Pyrénées.

Le Roussillon a toujours été un ambassadeur de la catalanité en Occitanie et en France. Par ailleurs, Jaume Rossinyol montre que de nombreux Catalans apprennent le français comme langue de communication européenne et internationale.

Pour des raisons qui tiennent à l'histoire, à la géographie, à la culture, la France a le plus grand intérêt à comprendre et à défendre les aspirations catalanes. Elle trouvera chez ce peuple qui, à l'instar d'un de ses maîtres les plus éminents, Pau Casals, sait être à la fois artiste et organisateur, le meilleur des concours pour sa politique méditerranéenne et européenne.

JEAN ROUS.

(1) Editions Mouton.

LE PRIX « TRENTE JOURS D'EUROPE » A MAURICE LE LANNOU

A Nice, lors de l'inauguration du Festival du Livre, vendredi après-midi, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a remis à notre éminent collaborateur, Maurice Le Lannou, le prix Trente Jours d'Europe, qui vient de lui être attribué pour son ouvrage Europe, terre promise, *paru aux Editions du Seuil* (1).

Ce prix, d'un montant de 10 000 francs, est décerné pour la première fois sur l'initiative de la revue mensuelle qu'édite, sous le même titre, le Bureau de presse et d'information des Communautés européennes à Paris par un jury que préside M. Louis Leprince-Ringuet de l'Académie française, président de la section française du Mouvement européen.

(1) *Le Monde* a rendu compte de cet ouvrage dans son numéro du 18 février.

LETTRES

Virginia Woolf et la condition féminine...

(Suite de la première page.)

Bien ! dit Virginia Woolf. Examinons ! Et d'abord : quelle civilisation ? Et quel soutien demander, *exiger des femmes ?* « Vos mères combattaient le même ennemi que vous, et pour les mêmes raisons. Elles ont lutté contre la tyrannie du patriarcat comme vous luttez contre la tyrannie fasciste. Vous éprouvez en vos personnes ce que vos mères éprouvaient lorsqu'elles étaient exclues, tenues au silence en tant que femmes. » Voilà le propos scandaleux qui ne cesse de courir d'un bout à l'autre de « Trois Guinées », et de s'y inscrire avec force.

Mais l'originalité de Virginia Woolf, c'est qu'elle n'entend nullement renverser les perspectives, remplacer le patriarcat par un matriarcat qui serait, pour elle, tout aussi odieux. Son objectif, c'est qu'il faut tout reprendre, « autrement », et tous ensemble, hommes et femmes, dans un renouveau qui est « aussi » une nouvelle approche de soi. Elle dit quelque chose de très curieux et de très important dans une conférence prononcée devant les membres de la Ligue du service social des femmes, texte repris dans « les Essais », et qui date de 1942 : « Ah ! mais qu'est-ce que « soi » ? Qu'est-ce qu'une femme, veux-je dire ? Je n'en sais rien, je vous assure ; je ne crois pas que vous le sachiez. Je pense qu'aucune femme ne le sait avant de s'être exprimée dans tous les arts et les professions ouvertes aux capacités humaines. »

Le plein emploi de soi

Dans « Trois Guinées », Virginia Woolf écrit qu'on lui demande de combattre la dictature dont les images sinistres sont sous ses yeux. D'accord, dit-elle. Puis elle ajoute, s'adressant à des hommes : reconnaissez que cette dictature que vous nous demandez de combattre est la même précisément que celle que vous avez fait peser sur nous. Nous ? Les sœurs qui ont été sacrifiées à l'éducation et aux carrières de leurs frères ! Les femmes au foyer qui accomplissent un travail harassant sans droit ni salaire ! Les filles qui doivent obéir au père, et se conformer aux vues qu'il a sur leur mariage, leur vie privée, leur présent et leur avenir ! « Si les hommes et les femmes ordinaires doivent devenir libres, il leur faudra apprendre à parler librement. » Mais librement de tout — et donc du sexe ! Voilà paraître l'« autre corps » dont Viviane Forrester (ici, et dans ses romans) ébauche le discours.

Le remarquable, c'est qu'il n'y a pas de « sexisme » dans l'ouvrage de Virginia Woolf. Si l'on préfère : rien, ici, n'est revendication de la seule sexualité. Ce que souhaite et désire l'écrivain, c'est, au fond, que le droit soit reconnu aux femmes du « plein emploi » d'elles-mêmes. Il n'est pas question de combattre les hommes, et de triompher d'eux. Il s'agit d'abolir une civilisation dévoyée et d'en inventer une autre, qui accorderait aux hommes et aux femmes une existence égale, avec des chances égales, et d'une « parole » égale. Le corps, pour Virginia Woolf, c'est aussi un discours.

Il est vrai qu'elle appartient encore à cette génération qui (comme Proust) voyait dans l'écriture une voie de salut. Du moins : d'un salut possible. Il n'est, pour s'en convaincre, que de lire les apologies qu'elle fait, dans ses « Essais », de Jane Austen, de George Eliot ou des sœurs Brontë, et de ce qu'ailleurs elle a écrit de son « métier » de romancière. Mais sur ce thème, justement, elle montra à quelles limites la femme-écrivain se heurte, à quel rocher (c'est son mot) vient se briser son « écriture », où la paralysie s'empare d'elle : « La femme a encore beaucoup de fantômes à combattre, beaucoup de préjugés à surmonter. » Qu'une femme-écrivain s'engage trop avant et elle est aussitôt gênée par l'« extrême conformisme de l'autre sexe ».

C'est cette dénonciation exprimée par Virginia Woolf que Viviane Forrester, lorsqu'elle fait paraître la frigidité comme mode positif d'existence de la femme (la frigidité, remarque Viviane Forrester, est l'« une des approches féminines de la sexualité »), approfondit singulièrement. Entre le corps et le discours, l'union est étroite. A l'« autre corps », dont parle Viviane Forrester, devrait correspondre un « autre discours » (la recherche entreprise par Virginia Woolf) — et c'est là, dans cette articulation encore impossible en 1938 et encore incertaine aujourd'hui, dans ce débat extraordinairement mis en évidence dans « Trois Guinées », que s'inscrivent à la fois le triomphe et l'échec de Virginia Woolf.

HUBERT JUIN.

★ *Trois Guinées*, par Virginia Woolf. Traduit de l'anglais et préfacé (*l'Autre Corps*) par Viviane Forrester. Editions des Femmes, 332 p., 45 F.

★ *Essais*, par Virginia Woolf. Traduit par Claudine Jardin et Florence Herbulot, préface de Claudine Jardin. Editions Seghers. 215 p., 38 F.

★ *Journal d'un écrivain*, par Virginia Woolf. Traduction de Germaine Beaumont. Editions 10/18. Deux volumes de 288 et 320 pages. 11,50 F chaque volume.

A Nice

INAUGURATION DU IX[e] FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a inauguré, le vendredi 6 mai, le IX[e] Festival international du livre de Nice, en compagnie de M. Jacques Médecin, maire de cette ville et secrétaire d'Etat au tourisme, et de M. Marc Blancpain, commissaire général du festival.

M. d'Ornano a présenté, à cette occasion, les grandes lignes de sa politique dans le domaine du livre. Il a indiqué son intention de renforcer l'aide à la création et de la diversifier. Il a précisé qu'il veillerait à la rapide mise en œuvre de la loi concernant la sécurité sociale des écrivains. Il a ajouté que les aides directes à l'édition seraient « amplifiées » et qu'il soutiendrait la position des éditeurs sur les marchés étrangers.

Une mise au point de M. Marc Blancpain

M. Marc Blancpain, commissaire général du Festival, nous a adressé cette mise au point à la suite de l'information que nous avons publiée dans *le Monde des livres* du 6 mai, sous le titre « Nice et ses limites » :

« *Il n'y a pas de « censure » au Festival international du livre de Nice comme le prétend M. Michel Polac dans un article de votre journal. M. Michel Polac, engagé par le Festival pour animer des rencontres auteurs-lecteurs, a proposé le nom de M. Marcel Caille (1), que nous n'avons pas retenu, pas plus que nous n'avons retenu d'autres ouvrages de polémique qui nous ont été proposés. (...)*

» *Nous tenons à rappeler, d'une part, que M. Marcel Caille figure dans nos programmes aux débats de la journée thématique du lundi 9 (page 14 du programme officiel édité par la Bibliographie de la France) et, d'autre part, que le rôle des animateurs se borne à animer les débats.* »

(1) Auteur d'un ouvrage intitulé : « les Truands du patronat » (Editions sociales).

SPORTS

TENNIS

EN COUPE DAVIS A VARSOVIE

Dominguez a fait trembler... les Français

Même si certains la jugent quelque peu passée de mode, la Coupe Davis reste l'épreuve où tout peut arriver à ceux qui lui sont restés fidèles. Ainsi ce quart de finale de zone européenne, groupe A, entre la Pologne et la France, commencé devant un public souvent torse nu et achevé à la tombée du jour devant des juges de ligne enroulés dans leur couverture. Pour les Français, l'adversaire le plus redoutable était « a priori » Tadeusz Novicki.

Ce fut un simple faire-valoir pour François Jauffret, vainqueur en trois sets (6-0, 6-0, 6-2) et moins d'une heure de jeu. Mais c'est Patrice Dominguez, méconnaissable, qui mit les nerfs des supporters français au supplice, en ayant recours à cinq sets (8-6, 2-6, 6-4, 4-6, 6-4) et trois heures quarante minutes de match, pour arracher « in extremis » une victoire et un premier point pour son équipe devant le modeste Henryk Drzymalski.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Patrice Dominguez a-t-il été trahi par ses nerfs comme ce fut le cas à Roland-Garros en 1975 dans cette même épreuve de Coupe Davis face à l'Italien Corrado Barazzuti ? Même s'il s'en défend pour attribuer sa défaillance à un manque de concentration, il semble bien qu'il ait été la principale victime de la petite guerre psychologique, consécutive au refus des Français d'avancer la rencontre de quelques jours pour permettre à Wojtek Fibak, le tennisman polonais numéro un, de se rendre à Kansas-City et à Dallas pour disputer les phases finales des épreuves de doubles de la W.C.T.

En réalité, sur le terrain, le public se montra plus frondeur qu'hostile, et ce sont surtout les organisateurs qui avaient contrarié le plus la préparation des tennismen français sur le court central du stade du Legia de Varsovie, ce dernier constamment arrosé afin d'être le plus lent possible pour nos volleyeurs.

Les Polonais s'étaient décidés à sélectionner en simple leur numéro 3, Henryk Drzymalski. Relanceur infatigable, doté de nerfs solides mais handicapé par la faiblesse de son service et par des coups droits et des volées déficients, c'est l'archétype du joueur de fond de court. En début de rencontre, face à un tel adversaire, le jeu d'attaque habituel de Patrice Dominguez aurait dû faire merveille si justement le sol trop sablonneux sur lequel les balles semblaient s'écraser, n'avait pas désorienté le Français, incapable, par exemple, d'enchaîner services et volées.

Le Polonais craque

Après huit mois d'interruption de compétition due aux séquelles d'une entorse suivie d'une ablation d'un ménisque, Dominguez, pour son grand retour sur terre battue, démontra bien vite qu'il n'était peut-être pas encore tout à fait prêt, physiquement et surtout psychologiquement. En effet, classé désormais cent soixantième joueur mondial selon l'ordinateur de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), Dominguez, qui n'est même plus admis dans les tableaux des qualifications des principales épreuves du Grand-Prix, jouait là en Coupe Davis une carte maîtresse pour son avenir. Ceci explique sans doute sa tension nerveuse.

Tandis que son adversaire profitait de ses errements pour régler son point fort, le revers, Patrice Dominguez perdait confiance au fil des échanges. Dans le quatrième et cinquième sets, où il paraissait de plus en plus cloué au sol, ses regards de détresse vers Pierre Darmon laissaient même craindre un naufrage. Selon ses propres termes, il se contentait alors de « pousser les balles sans vraiment les frapper ». Heureusement pour Patrice Dominguez, Henryk Drzymalski allait à son tour craquer nerveusement quand, pour la première fois, depuis le premier set, il se retrouva en tête en menant trois jeux à deux dans la cinquième manche. Avec seulement quatre sélections en Coupe Davis, contre le Portugal, la Suède, l'Italie et la France, à trente ans, Henryk Drzymalski n'était peut-être pas prêt à assumer une telle responsabilité, même s'il s'est permis un jour de résister 5 sets à un certain Bjorn Borg. D'où sa défaite finale, fort heureuse pour notre équipe, dont François Jauffret allait s'affirmer une fois de plus le chef de file incontesté.

GÉRARD ALBOUY.

— A Belgrade, la Yougoslavie et l'Espagne sont à égalité 1-1. Pilic a battu Higueras (6-3, 6-2, 6-1) et Orantes l'a emporté sur Ilin (6-1, 6-3, 6-2). A Bucarest, même score entre la Roumanie et la Tchécoslovaquie, Kodes ayant battu Haradau (2-6, 6-2, 6-2, 6-3) et Hrebec ayant dû abandonner devant Nastase (2-6, 0-1). Enfin à Stockholm, la Suède mène devant l'Autriche par 2 à 0.

— A Kansas-City, la paire favorite du tournoi mondial de double professionnel Fibak-Okker a été éliminée par Panatta-Gerulaitis (4-6, 4-6, 3-6).

CYCLISME. — *Des contre-expertises positives ont été révélées, vendredi 6 mai, à Bruxelles, par le docteur De Bakker à l'encontre de six coureurs belges, Maertens, Mercks, Planckaert, Pollentier, Tetrinck et Rottiers, soupçonnés de dopage après le Tour de Belgique et le Tour des Flandres. Le produit incriminé, dont se seraient indûment « chargés » les coureurs, est la « pémoline », médicament vendu sur le marché belge, ainsi qu'en Italie, particulièrement sur le port de Gênes*

...t la condition féminine

Le plein emploi de soi

EN COUPE DAVIS A VARSOVIE

...fait trembler... les Français

Libres opinions

L'outre-mer et le programme commun

par CAMILLE JABBOUR (*)

EN juin 1972, les socialistes de la Guadeloupe apprenaient avec *stupeur que, dans le chapitre IV du programme commun*, les départements d'outre-mer avaient été classés dans le volet « politique étrangère ». *« La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion seront érigées en collectivités nouvelles prévues par l'article 72 de la Constitution ; les populations de ces quatre territoires seront appelées, dans le meilleur délai, à élire, chacune, au suffrage universel une Assemblée ayant pour but l'élaboration d'un nouveau statut qu'elle discutera avec le gouvernement et qui permettra à ces peuples de gérer eux-mêmes leurs propres affaires... »*

Les socialistes et communistes métropolitains, qui se veulent les défenseurs authentiques des travailleurs et des catégories sociales les plus déshéritées de la France métropolitaine, ont établi à leur profit une série d'avantages sociaux qui vise à *leur* permettre de mieux vivre.

Or, parce que les habitants des départements d'outre-mer ne sont *pas* des Français *métropolitains*, les socialistes et communistes de l'Hexagone, en juin 1972, ont décidé de les exclure du bénéfice de *ces mesures* de « *politique* intérieure » en les reléguant dans le volet « politique étrangère » du programme commun.

Si la gauche accède au pouvoir, à la suite des prochaines élections législatives, socialistes et communistes métropolitains ont *déjà réglé le sort des Français des départements d'outre-mer.* Ainsi, dans une première étape, deviendrons-nous une « collectivité nouvelle », *qui ne serait plus « un département français », ni même un* « territoire d'outre-mer », mais un « territoire » nouveau à créer au plan institutionnel. Il ne restera plus à la nouvelle « assemblée territoriale » qu'à en définir le statut, bref à mettre en place le « contrat d'union » conforme aux intérêts des deux parties, mais forcément provisoire aux yeux d'une infime minorité, en Guadeloupe, qui pense qu'il faudra bien un jour reconnaître *« l'existence du fait guadeloupéen »* et en tirer, bien évidemment, toutes les conséquences.

Sortir du cadre départemental c'est, incontestablement, porter *préjudice aux droits de nos travailleurs*, de nos agriculteurs, de nos marins, de nos fonctionnaires, de nos petits commerçants, de nos *artisans. C'est donc refuser à exiger comme un droit* une équitable redistribution du revenu national, c'est vouloir faire une politique *réactionnaire outre-mer.*

Pour notre part, nous ne sommes pas décidés à jouer l'avenir de *notre peuple sur un pari aventuriste* qui est *manifestement perdu* d'avance. Nous préférons, tout en procédant aux améliorations nécessaires de notre actuel statut départemental (pouvoir régional ou autogestion régionale), conserver notre droit légitime à une équitable redistribution de la richesse produite par l'ensemble national français et défendre ainsi les travailleurs guadeloupéens des catégories sociales les plus démunies de cette île, française, rappelons-le, depuis 1635.

Nous demandons que la gauche respecte les engagements pris le 8 mai 1974, avant le second tour de l'élection présidentielle, signés par François Mitterrand, Georges Marchais et Robert Fabre. Déclaration commune que nous avait remise Gaston Defferre : *« C'est aux populations concernées qu'il appartiendra*, si elles le désirent, *de se prononcer. Dans ce cas, la consultion qui interviendrait serait limitée à chaque département d'outre-mer ou T.O.M. En aucun cas, elle ne pourra prendre la forme d'un référendum portant sur l'ensemble du territoire métropole-outre-mer confondus... »*

« L'autodétermination — que l'on me pardonne cette vérité de La Palice — n'a de sens qu'autant qu'elle laisse aux populations locales le soin de choisir elles-mêmes la voie à suivre. Dicter ce choix reviendrait à nier ce droit. » (François Mitterrand. *L'Unité* du 2 décembre 1973.)

(*) Directeur du journal guadeloupéen *Match*, favorable à M. François Mitterrand.

A Montbéliard

M. Chirac : je conduirai tous ceux qui entendent s'opposer au risque de servitude communiste

Montbéliard. — Depuis son élection à la mairie de Paris, M. Chirac n'avait pas présidé de grands meetings populaires. Vendredi 6 mai, pour son premier voyage en province, *le président du R.P.R. a tout d'abord été* accueilli à Sochaux par M. Thiévent, maire de la ville, ex-S.F.I.O., et par M. Guy Baudoin, délégué régional du R.P.R. Devant un millier de personnes dans le théâtre municipal M. Baudoin a proclamé sous les applaudissements : « Il n'y a pas de travail possible sans autorité. » M. Tourain, vice-président du conseil général du Doubs, a félicité M. Chirac « d'avoir redonné *la foi et de s'opposer aux combinaisons* ».

Entouré des responsables nationaux du mouvement, le président du R.P.R. a *longuement* critiqué le programme commun et proclamé qu'avec une stratégie fondée sur la certitude de la victoire la majorité gagnerait les élections, ajoutant : « Je prends ce risque et je suis prêt à l'assumer. » Il a aussi indiqué sa conviction qu'une victoire de la gauche « conduirait au départ du président de la République actuel », et permettrait ensuite « aux dirigeants du *moment de prendre* les pleins pouvoirs ». M. Chirac, comme il devait le faire à Montbéliard, a dénoncé *les* « *dangers* » *du programme* commun, son inadaptation et « son caractère mythique ». Il a insisté sur les conséquences économiques d'une nationalisation du crédit. De même il s'est gardé de toute attaque « ad hominem » contre M. Mitterrand et, en reconnaissant son charme, son intelligence, a son talent mais aussi sa faiblesse, il lui a rendu un paradoxal hommage.

Après une *conférence* de presse au *cours de* laquelle il a notamment indiqué que des élections primaires se dérouleront dans la plupart des circonscriptions, M. Chirac s'est rendu à Montbéliard, où la municipalité dirigée par M. Boulloche avait loué au R.P.R. la vaste hall du champ de foire. Quelque cinq mille personnes, *debout pour la plupart*, ont, à de multiples reprises, applaudi l'orateur, qui a prononcé son discours avec *conviction, chaleur et éloquence*, ménageant ses effets et provoquant les ovations. Plus nettement, il a affirmé sa détermination de susciter une « nouvelle volonté nationale », de lancer « une nouvelle politique économique ». Les critiques indirectes à l'action du gouvernement, les allusions voilées au comportement du président de la République, étaient suffisamment transparentes pour *être bien perçues du* public. — A. P.

De notre envoyé spécial

Dans son discours de Montbéliard, M. Jacques Chirac a dressé le bilan du gaullisme en matière sociale et a ajouté :

« Aujourd'hui, nous devons inverser les priorités de la politique libérale traditionnelle ; l'objectif numéro 1 doit devenir le plein emploi, quitte à corriger progressivement les déséquilibres temporaires qu'il implique.

» Le droit au travail doit entrer dans les faits, et c'est pourquoi je vous propose comme ambition pour les années qui viennent de dire solennellement : « Non au chômage. »

L'orateur dénonce *« le mythique programme commun »* qui *« ignore depuis quatre ans la réalité économique française et internationale »*, et déclare :

« La politique économique du programme commun repose sur des choix qui ne peuvent qu'être néfastes dans le contexte actuel. Elle ajoutera inévitablement le désordre à la crise. C'est un panneau électoral bourré de promesses mirifiques.

» Relancer massivement la consommation populaire tout en accablant les entreprises de charges nouvelles et en diminuant les forces productives, c'est déséquilibrer, en trois mois, toute l'économie française. (...)

» M. François Mitterrand n'est promis avec certitude ni au sort de Benès ni à celui d'Allende. Son malheur revêtira plus probablement des aspects originaux, sur lesquels on peut supposer que parfois il médite. Il est assurément coupable d'avoir pris à la légère, pour des raisons électorales, une responsabilité terrible. Pourtant, l'on sent tellement que son bonheur actuel est précaire, qu'il veut la victoire et qu'en même temps il la redoute, que s'il l'emportait aux prochaines élections son destin prendrait presque aussitôt quelque tour désastreux, l'on sent si bien en lui une victime prête à être broyée par les duretés de l'histoire, qu'en le combattant comme je le fais je ne peux me défendre, je l'avoue, d'être sensible à ce qu'il y a de tragique dans son mélange d'intelligence, de talent, mais aussi de faiblesse. »

A propos du chômage, l'orateur déclare : *« La protection que la loi garantit aux chômeurs est une conquête sociale dont le principe ne doit évidemment pas être remis en question. Mais il arrive un moment où il est absurde de consacrer des crédits considérables à aider des inactifs alors qu'une utilisation différente de l'argent public pourrait permettre de développer des activités nouvelles, créatrices d'emploi.*

» Nous ne pouvons plus rester dans ce domaine comme dans d'autres sur la défensive : il faut contre-attaquer. La bonne réponse au chômage, ce n'est pas l'assistance, c'est la croissance.

» La nouvelle politique de l'économie que je propose repose sur trois principes fondamentaux :

» — Le retour aux sources de la planification française ;

» — Une cure de liberté et de dynamisme pour nos entreprises ;

» — Le progrès de la participation et de la politique contractuelle.

» Il faut que nous choisissions les secteurs à protéger, soit de manière permanente, parce qu'ils sont vitaux pour l'indépendance nationale, soit de manière transitoire, pour assurer les reconversions nécessaires et les adaptations à la concurrence internationale.

» Aujourd'hui, beaucoup de nos concitoyens, ceux notamment qui dirigent une entreprise ou veulent en créer une, se sentent étouffés par une bureaucratie qui a proliféré. Nous vivons, c'est un paradoxe, dans une économie ultra-dirigiste mais néanmoins sans direction. »

« La solidarité passe par le dialogue »

A propos de la participation, M. Chirac affirme : *« La participation a déjà été engagée, mais trop timidement. Elle doit se généraliser de sorte que les travailleurs aient, à concurrence de la part des salaires dans la production, intérêt à la croissance de l'entreprise. L'aboutissement de la participation sera bien sûr la participation aux responsabilités.*

» La solidarité passe par le dialogue. Jamais, dans notre pays, la politique contractuelle n'a été aussi nécessaire. Jamais elle n'a été aussi fragile et menacée.

» Tout se passe aujourd'hui comme si le gouvernement et les différentes organisations professionnelles et syndicales faisaient des choix, arrêtaient des positions sans en avoir préalablement débattu entre eux. Ne rien tenter, laisser suspendu le seul dialogue entamé, celui concernant la fixation des rémunérations dans le secteur public, conduirait à bloquer toute vie sociale, à repousser dans une opposition systématique des organisations syndicales réformistes qui furent toujours dans le passé attachées à la concertation. »

Pour conclure, M. Chirac déclare : *« Nous devons d'abord réaffirmer clairement notre volonté de nous battre et de nous battre pour gagner. Je n'ai pas l'intention, quant à moi, d'animer, au cours des mois qui précéderont le scrutin, une majorité libérale et attentiste, — majorité qui se transformerait d'ailleurs immanquablement en minorité.*

» En revanche, je conduirai, s'ils y consentent, tous ceux, d'où qu'ils viennent et à quelque appartenance antérieure qu'ils se rattachent, tous ceux qui entendront s'opposer au risque de servitude communiste, tout en remaniant profondément notre dispositif économique et social pour répondre à des conditions elles-mêmes profondément nouvelles (...)

» Pour ma part, j'ai l'intention d'engager ce combat maintenant, et je n'ai l'intention ni de me tromper d'adversaire, ni de rechercher je ne sais quel compromis, ni d'attendre je ne sais quel renfort, et je poursuivrai jusqu'à la victoire.

» Je puis dire aux Français, parlant au nom du pays, parce qu'il le faut, parlant au nom de notre histoire : reprenez confiance en votre destin et en vous-mêmes, résistez à la pseudo-fatalité des abandons, ne vous laissez pas conduire vers des résultats que vous n'aurez pas voulus par des calculs qui ne vous ont pas été dévoilés ou par la légèreté d'une alliance électorale. Avec une autorité qui ne vient pas de moi, mais, vous le sentez, de l'instinct national, je suis fondé à vous demander un effort civique proportionné aux périls encourus. »

M. PEYREFITTE : il faut arriver à un compromis.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a fait une conférence de presse vendredi 6 mai à Poitiers, où il venait participer au congrès autonome des fonctionnaires de justice.

A la question : *« Quel sera le leader de la majorité aux élections ? »*, le ministre a répondu : *« Je n'ai que des sentiments d'amitié pour Jacques Chirac et de déférente amitié à l'égard de M. Raymond Barre, chef du gouvernement.*

» Je crois que le salut de la majorité n'est pas dans la désignation de l'un ou bien de l'autre comme chef de la majorité. L'esprit de nos institutions est tel que le chef de la majorité c'est le premier ministre. Dans notre régime semi-parlementaire et semi-présidentiel, c'est le rôle du premier ministre que d'être ce coordinateur.

» Mais Jacques Chirac a beaucoup de magnétisme, et il serait absurde de se priver de ses services pour la nation ou de le mettre à l'écart du combat, pour lequel il est fait.

» Il faut arriver à un compromis. Raymond Barre doit être celui qui présentera à l'opinion le bilan et le programme du gouvernement sortant, et Jacques Chirac, de toute évidence, a un rôle de premier plan à jouer dans l'organisation de la majorité dans un climat d'entente, car toute discorde serait suicidaire. »

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : deux certitudes.

« Le chef du R.P.R. fonde sa conviction sur deux certitudes. La première est qu'aucune société libérale ne pourra survivre au non-respect du droit au travail, et à plus forte raison lorsque le droit au travail est refusé aux jeunes. La seconde certitude est que l'arrivée au pouvoir de l'opposition ne ferait qu'ajouter le désordre à la crise. La démarche politique qui en découle est claire : engager résolument le combat contre la coalition socialo-communiste et son programme commun et, au-delà, proposer une autre vision de notre société. »

(XAVIER MARCHETTI.)

L'HUMANITE : un failli.

« Plein emploi, concertation, participation, liberté syndicale ? Mais le parti de Chirac a dirigé la France depuis près de vingt ans et n'a jamais tenté de transformer ses promesses en actes.

» A vrai dire, le président du R.P.R. a fait un discours de failli, d'un failli qui tente frauduleusement de cacher sa faillite derrière des serments d'honnêteté... pour demain. »

(LAURENT SALINI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : cartes maîtresses.

« Le contentieux est loin d'être apuré. Et il y a fort peu de chance d'ailleurs qu'il le soit d'ici 1978 tant, au fond, les analyses restent divergentes entre MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. Le R.P.R. entend continuer à cultiver sa différence, au Parlement notamment, où il règne en force. Et le maire de Paris reste conscient du rôle de moteur politique qu'il peut jouer. Il ne lâchera pas les atouts qu'il a accumulés, depuis août 1976. Il souhaite simplement que l'on reconnaisse la valeur inestimable de ses cartes maîtresses et que l'Elysée en tire la conclusion pour la préparation du scrutin de 1978. »

(F.-M. GONNOT.)

L'appel du président du R.P.R.

(Suite de la première page.)

M. Chirac a insisté auprès de M. Barre pour que le gouvernement ne présente pas au Parlement des projets qui provoqueraient l'hostilité des députés de la majorité. En retour, le premier ministre s'est plaint de l'agressivité de certains élus R.P.R. à son égard. Il est apparu au cours de la conversation que le projet très controversé sur la taxe professionnelle pouvait donner lieu à un compromis. En revanche, pour l'élection du Parlement *européen au suffrage universel*, dont M. Chirac estime que la discussion n'est pas urgente, il semble que la décision appartienne au chef de l'Etat.

Le président du R.P.R. n'a pas pu (ou pas voulu) se porter garant de la discipline absolue des députés de son mouvement jusqu'au *terme officiel de la législature* en mars 1978. Il n'écarte pas l'hypothèse d'une crise déclenchée par un geste qui serait considéré comme une provocation par les élus gaullistes, ou par une évolution de la conjoncture, à la rentrée d'automne en particulier. M. Chirac n'a donc pris aucun engagement.

Le premier ministre, qui a rendu compte, vendredi soir, de cette conversation au président *de la République*, a *répondu de* façon sibylline aux journalistes qui lui demandaient, sur le perron de l'Elysée s'il se considérait toujours comme le chef de la majorité en interrogeant à son tour : *« Pourquoi en doutez-vous ? »* Au même moment dans le Doubs, le président du R.P.R. entamait son « tour de France » électoral, ouvrait la campagne *pour les législatives* et lançait un appel « gaullien » aux Français, *« au nom du pays, au nom de notre histoire »*, avec une autorité qui lui vient, a-t-il dit, de *« l'instinct national »* : ainsi s'esquisse une nouvelle théorie de la légitimité !

Sans jamais citer les noms de M. Giscard d'Estaing ou de M. Barre, M. Chirac a instruit un procès circonstancié de l'action du *pouvoir dans presque tous* les domaines.

Quatre thèmes principaux ont été retenus par le président du R.P.R. pour sa campagne. Selon lui, il faut d'abord avoir *« la volonté de se battre pour gagner »*. *M. Chirac condamne* la lenteur, l'attentisme, les hésitations, *« la recherche de quelque compromis »*, *« l'attente de quelque renfort »*, et il dénonce *« la majorité libérale et attentiste »*. Il convient ensuite de mettre en lumière les conséquences des choix que propose la gauche. La victoire de l'opposition, affirme-t-il, *« ajouterait le désordre à la crise »*. Le président du R.P.R. entend *« déterminer des objectifs »*. Ils ne retient pas la notion de *« programme de la majorité »* avancée par M. Giscard d'Estaing, car il lui paraît plus efficace de laisser à chaque formation la liberté d'ajuster son propos aux aspirations de son électorat.

C'est ce que fait déjà, au profit du R.P.R., M. Chirac en déclarant que le *« droit au travail pour tous »* doit être un objectif prioritaire avant la lutte contre l'inflation, contrairement à la doctrine du gouvernement. Selon lui, les crédits affectés à l'indemnisation du chômage seraient plus utiles s'ils servaient à créer des emplois. M. Chirac est allé plus avant dans sa définition de la participation et *il* a exalté la politique contractuelle reprochant incidemment au pouvoir de ne pas pratiquer une suffisante concertation avec les salariés et notamment avec ceux du secteur public.

Il a aussi été fortement applaudi en proposant tour à tour le rééquilibrage des compétences entre l'Etat et les communes *« qui sont, avec l'entreprise et la famille, les éléments essentiels de notre société »*, la refonte totale du système fiscal, la fin de la bureaucratie et des tracasseries administratives et aussi une *« cure de liberté et de dynamisme pour les entreprises »*, ainsi que *« le retour aux sources de la planification française »*. Il a enfin reproché au gouvernement de ne entreprises contre la concurrence pas protéger suffisamment les abusive alors que l'Europe devient une *« vague zone de libre-échange et un lieu de joutes parlementaires »*. Ces objectifs sont ceux de la prochaine législature puisque l'actuelle est finissante.

Enfin, M. Chirac a esquissé les grandes lignes de la stratégie *électorale*. Après avoir reçu M. Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates - sociaux, M. Péronnet, président du parti radical, M. Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, il rencontrera, la semaine prochaine, M. Soisson, *futur secrétaire général des républicains indépendants.* Le président du R.P.R. veut conclure avec ses partenaires un *« pacte majoritaire »* de désistement réci*proque car, affirme-t-il : « Nous aurons au total intérêt à faire des élections primaires dans la plupart des circonscriptions. »*

Le principe de la candidature *unique longtemps en faveur dans* les rangs de la majorité ne s'impose, selon lui, que lorsque le président de la République prend la tête de la bataille pour s'assurer un soutien personnel au Parlement. Or il n'en est pas ainsi aujourd'hui. *« Pendant trois ans, on a voulu fourrer tout le monde dans le même panier ; à vouloir mettre tout le monde au centre, on n'a plus rien du tout aujourd'hui »*, a déclaré M. Chirac à Sochaux. Il a implicitement refusé l'investiture de l'actuel président de la République en évoquant l'époque où de Gaulle et Georges Pompidou en accordaient, disant *« cette période est révolue »*, et en lançant : *« La politique, eh bien, nous allons la faire nous-mêmes ! »* En conséquence, il se propose, au nom de son mouvement, pour donner l'*« impulsion »* nécessaire à la majorité.

M. Chirac, après son entrevue avec M. Barre, après les décisions qu'il a énoncées, après les invitations qu'il a lancées à ses alliés et les exhortations qu'il a adressées aux électeurs, apparaît un peu comme un athlète complet qui s'élance sans savoir exactement s'il devra faire une course de fond ou une course de vitesse.

ANDRÉ PASSERON.

POLITIQUE

AU COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

La majorité et la minorité recherchent un accord

Le comité directeur du parti socialiste s'est réuni samedi 7 mai à Paris pour préparer le congrès convoqué à Nantes du 17 au 19 juin. Cinq mille personnes sont attendues à ces assises, dont cent à cent cinquante représentants de partis et de pays étrangers.

Le vendredi 17 juin, un grand spectacle marquera l'ouverture du congrès. Il sera animé par Mikis Théodorakis, qui devrait à cette occasion présenter pour la première fois un *Hymne au socialisme* qu'il a composé.

En attendant que s'ouvre cette manifestation, les dirigeants du P.S. doivent arrêter le nombre des motions d'orientation qui seront soumises aux congressistes. Deux projets ont été élaborés, l'un par les minoritaires du CERES (*le Monde* du 26 mars), l'autre par la majorité groupée derrière M. Mitterrand (*le Monde* du 4 mai). Les débats du comité directeur viseront à la recherche d'une synthèse entre ces deux documents. Majoritaires et minoritaires ont siégé séparément samedi matin. En fin de matinée, M. Mitterrand devait se rendre devant les délégués du CERES pour leur expliquer sa position.

Pour la direction du P.S., une telle synthèse est envisageable si la minorité renonce à son organisation en tendance autonome dotée de locaux, d'une presse, d'un financement. Les animateurs de la majorité estiment en effet que les divergences politiques ne sont pas telles qu'un accord ne puisse se dégager.

A l'inverse, les membres du CERES (*la minorité*) refusent de poser en préalable les problèmes de discipline interne et estiment que ceux-ci pourront être réglés dès lors qu'un accord politique sera intervenu.

Si aucune synthèse n'intervient lors du comité directeur les deux projets de motion d'orientation seront soumis aux sections et fédérations départementales du P.S. Une véritable campagne électorale s'engagera entre les deux courants jusqu'au congrès. D'ores et déjà, la diretcion du P.S. explique que, dans cette hypothèse, il ne sera plus question de synthèse à Nantes. Chacun restera sur ses positions ? François Mitterrand laisse même planer un doute sur son maintien à la tête du P.S. dans le cas où le CERES augmenterait son influence, qui correspondait déjà, lors du congrès de Pau en février 1975, à 25,4 % des mandats.

● *Deux animateurs du CERES rejoignent le P.C.F.* — MM. Jean-Pierre Bérenger et Jean-Pierre Exbrayat, membres de la minorité du P.S. (le CERES) et du courant Unité et rénovation au sein du SNES, ont annoncé leur adhésion au P.C.F. Ils avaient l'un et l'autre rejoint le P.S. à la suite de sa prise en main par M. Mitterrand, en juin 1971. Ils reprochent au CERES d'être « *partie constitutive de la social-démocratie* » et d'être condamné à « *n'être au mieux que sa mauvaise conscience* ».

LA RÉORGANISATION DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

G.S.L. souhaite la constitution d'un parti giscardien réellement nouveau

M. Dominique Bussereau a présenté, vendredi 6 mai, à la presse, la manière dont les Jeunes giscardiens conçoivent la réorganisation du mouvement républicain indépendant. (Cette réorganisation deviendra effective lors de l'assemblée générale convoquée pour les 20 et 21 mai à Fréjus par M. Jean-Pierre Soisson, futur secrétaire général.)

En annonçant qu'ils se rendraient à Fréjus « en tant que G.S.L. », *en définissant les critères auxquels devait répondre un parti réellement nouveau et, surtout, en faisant dépendre l'adhésion définitive d'un congrès particulier, postérieur à celui de Fréjus, les dirigeants de G.S.L. ont, en fait, manifesté une certaine réserve face à l'entreprise en cours et posé leurs conditions.*

M. Dominique Bussereau, président du mouvement giscardien Génération sociale et libérale, a déclaré aux journalistes à propos de « l'assemblée générale » que les républicains indépendants réuniront à Fréjus les 20 et 21 mai : « *Pour nous, le problème ne se pose pas en termes de fusion. Nous allons à Fréjus en tant que G.S.L. pour participer au lancement d'un mouvement politique nouveau. Nous n'allons pas à Canossa. A notre sens, un parti nouveau doit répondre à trois critères : il doit être militant, rajeuni et réformiste. Son réformisme doit se fonder sur un projet politique généreux, développé à partir du livre de M. Giscard d'Estaing,* Démocratie française. *En fait, ce mouvement sera réformiste ou ne sera pas.* »

Après avoir noté : « *C'est parce que nous sommes persuadés que le mouvement mis en place par M. Jean-Pierre Soisson correspondra à ce que nous souhaitons que nous allons à Fréjus* », M. Bussereau a ajouté : « *Après cette assemblée générale, G.S.L. réunira ses instances et, en fonction de ce que sera le mouvement qui aura été crée, nous déciderons de notre avenir. Nous sommes partants et nous faisons confiance à M. Jean-Pierre Soisson.* »

JEUNESSE

POUR FÊTER SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

La Jeunesse ouvrière chrétienne rassemblera cent mille jeunes à Paris l'an prochain

« *Les rassemblements ont toujours eu un rôle capital dans l'histoire de la JOC. Ils marquent notre volonté de nous adresser à la masse.* » M. Bruno Léchevin, président de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) explique ainsi la raison pour laquelle la JOC et la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (J.O.C.F.) fêteront l'an prochain leur cinquantième anniversaire par un rassemblement de cent mille jeunes. Ce rendez-vous du 14 mai 1978 dans la région parisienne, les deux mouvements le prépareront par des meetings régionaux : ce dimanche 8 mai à Paris, puis, à partir du 19 mai, dans les grandes villes de France.

Pour Mlle Marie-Paule Quélennec, présidente de la J.O.C.F., ce cinquantième anniversaire « *se situe dans un contexte économique, politique et social marqué par les choix de la société capitaliste, notamment par le* « *plan Barre bis* ». Le nombre de jeunes chômeurs — estimé par les deux mouvements à plus de sept cent mille, dont près de 53 % de femmes, — le sous-emploi dans la sidérurgie et le textile, la « *formation au rabais que constitue l'apprentissage* », sont autant d'éléments qui pèsent aujourd'hui sur la vie des jeunes travailleurs. La JOC et la J.O.C.F. veulent faire découvrir « *aux jeunes de la classe ouvrière que leur situation n'est pas fatale, mais qu'elle est due à une société où le profit est premier.* »

Dans une déclaration d'ouverture de l'année du cinquantième anniversaire, les bureaux nationaux de la JOC et de la J.O.C.F. affirment souhaiter l'arrivée de la gauche au pouvoir, car elle donnera « *la possibilité aux travailleurs de changer leurs conditions de vie et de participer toujours plus à la construction d'une nouvelle société (...). La JOC et la J.O.C.F. auront toujours à se battre*, ajoutent leurs dirigeants, *même dans la construction du socialisme, pour que les besoins et les aspirations des jeunes travailleurs soient pris en compte.* »

Par ces prises de position, les deux mouvements n'estiment pas sortir de leur rôle. « *Comment croire au Christ libérateur*, demandent-ils, *si nous acceptons passivement l'exploitation ?* »

LES SCOUTS DE FRANCE POUR LA QUALITÉ DE LA VIE

Les Scouts de France préparent pour l'automne une campagne en faveur de la qualité de la vie. Du 8 au 15 octobre auront lieu à Paris, dans les locaux de l'association, un colloque et une fête sur ce thème. Du 15 au 23, ses adhérents participeront à des opérations « rues fleuries » ou à l'aménagement de sentiers de promenade et de terrains de jeu.

Jeudi 5 mai, au cours d'un déjeuner de presse, leur commissaire général, M. Dominique Benard, a précisé également que son association voulait s'ouvrir davantage aux jeunes handicapés, aux jeunes marginaux, aux pays du tiers-monde, et mettre l'accent sur l'action sociale et culturelle, ceci afin de montrer que le scoutisme n'est pas « *comme on le croit trop souvent, un mouvement de loisirs* ».

★ S.D.F., 23, rue Ligner, 75020, Paris. Tél. 370-01-70.

Changement de ton

LE « PARISIEN LIBÉRÉ » ET LES JEUNES

M. Claude Bellanger, président-directeur général du *Parisien libéré*, accusé jeudi par des lycéens, dans l'émission de télévision scolaire diffusée sur TF 1 « En direct avec la presse », de « *parti pris contre les jeunes, qui semblent porter toute la responsabilité des problèmes* », a répondu : « *Cela a pu être vrai dans le passé, cela ne l'est plus à mon sens dans le journal dont j'ai la responsabilité, dont je suis le président-directeur général. Et je suis assez en contact avec la jeunesse pour ne pas vouloir que de tels errements, s'il s'en est produit, continuent.* »

M. Bellanger confirme ainsi son intention d'infléchir le contenu du journal fondé par Amaury. (*Le Monde* du 17 février.)

ÉDUCATION

Mme Saunier-Seïté : des assistants sont livrés à eux-mêmes

De notre correspondant régional

Lyon. — Au cours de l'inauguration des nouveaux locaux de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de médecine Alexis-Carrel (1) de l'université Lyon-I, Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, qui présidait les cérémonies du centenaire de l'ancienne faculté de médecine de Lyon, a déclaré, vendredi 6 mai, que « *l'atomisation ou encore la pulvérisation de l'enseignement, à laquelle a conduit la loi d'orientation de 1968, en multipliant les unités de valeur, parfois jusqu'à l'absurdité, donnant ainsi une parcelle d'autorité à une multitude d'assistants qui ne sont soumis à aucun contrôle de la part des maîtres qualifiés, a presque toujours facilité la pénétration de la politique dans les universités. Il suffit d'observer les unités les plus agitées, celles où l'on fabrique des cocktails Molotov, pour s'apercevoir que ce sont celles où l'enseignement est le plus éclaté, où les assistants sont le plus livrés à eux-mêmes.* » En revanche, a expliqué Mme Saunier-Seïté, la « *politisation de l'enseignement* » n'existe pas « *dès qu'il y a haute qualité scientifique* ».

« *Qu'on ne me fasse pas dire (...)* a toutefois précisé le secrétaire d'Etat, *que les assistants ou les auxiliaires ne valent rien. Je suis convaincue que, dans le corps des assistants, il y a des gens de très grande valeur. Je me suis déjà battue et je continuerai à le faire pour qu'ils obtiennent des postes de maîtres assistants.* » Mme Saunier-Seïté a confirmé son intention, à ce propos, de modifier « *la pyramide des emplois* », actuellement disproportionnée à sa base : on compte en effet vingt-huit mille six cents assistants et maîtres assistants et seulement douze mille maîtres de conférences et professeurs. « *Il faut à la fois conduire une politique de transformation des postes afin de permettre aux gens en place de ne plus désespérer de leur avenir, et une politique de création d'emplois afin de ne pas laisser se désamorcer la pompe du renouvellement du corps des enseignants* », a ajouté Mme Saunier-Seïté.

BERNARD ELIE.

(1) Les nouveaux bâtiments de l'U.E.R. de médecine, qui comprendront quatorze laboratoires, porteront le nom d'Alexis-Carrel, prix Nobel de médecine en 1912.

SOCIÉTÉ

QUERELLE DE MARGINAUX DANS LES CÉVENNES

LA GUERILLA DE GOURGAS

Monoblet (Gard). — Il y a des lieux chargés d'histoire, des noms qui claquent comme des bannières, Montaigu pour les Occitans, Guernica pour les Basques. L'extrême gauche soixante-huitarde et communautaire avait le sien : Gourgas, une bastide aux murs épais comme des remparts, dressée à flanc de coteau, au pied des Cévennes, sur le territoire de la commune de Monoblet.

Il n'y a guère de lycéens en rupture de famille, d'enseignants reconvertis dans le mouton, de militants et marginaux en tout genre qui n'aient un jour séjourné à Gougas C'est dire les remous que provoque l'occupation autoritaire des lieux par une communauté venue un beau matin d'un village de l'Aude, avec l'appui physique des militants parisiens de Marge (1) et celui — tacite — de Félix Guattari, psychanalyste, écrivain « gourou » respecté de la nouvelle gauche et propriétaire de l'endroit depuis dix ans.

Une querelle de famille compliquée, tumultueuse et paradoxale, où l'on a vu aux heures les plus chaudes des adversaires déterminés de la violence recourir à la force et de farouches adversaires du capitalisme brandir comme preuve de leur bon droit un titre de propriété. Reste qu'à Gourgas une nouvelle page de l'histoire, riche en péripéties — en déceptions aussi, — de l'après-1968 a été tournée. Sous d'autres formes, disent les nouveaux occupants, « la lutte continue ».

De notre envoyé spécial

Lorsque Félix Guattari achète Gourgas, en 1967, rien ne laisse prévoir les convulsions du printemps suivant ni le développement du phénomène communautaire. Il s'agit simplement de créer un lieu de rencontres et de stages pour les petits groupes d'intellectuels liés à la revue *Recherches*.

Les événements de mai vont en décider autrement. Loué un moment à Jean-Luc Godard, Gourgas deviendra, le temps de l'été, une base de repli pour les militants que menace le retour à l'ordre. Fernand Deligny lui succède quelque temps avant de fonder à 1 kilomètre de là la communauté thérapeutique pour enfants qu'il dirige toujours.

Avec l'accord de Félix Guattari, Louis Ochant s'installe alors à Gourgas. Définitivement, du moins le croyait-il jusqu'à ces dernières semaines. Les deux hommes se sont connus à la clinique de La Borde, à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), haut lieu de la nouvelle psychiatrie, où Louis Ochant, dit Mimir, ouvrier de son état, ancien militant communiste, incarcéré deux ans pour désertion au cours de la guerre d'Algérie, est chargé de l'entretien.

A Gourgas, Mimir, sa femme et leurs trois enfants cultivent la terre et élèvent les moutons. Surtout, ils sont les seuls habitants permanents de l'immense bastide où se succèdent, été comme hiver, des groupes et des individus issus de tous les courants, ou presque, de 1968. Non sans tensions parfois, comme le jour où des militants de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (trotskiste), en stage de formation politique, quittèrent les lieux, excédés de devoir cohabiter avec un groupe de malades mentaux.

L'« esprit » de Gourgas finit-il par s'émousser en même temps que s'estompaient les espoirs un peu fous nés du grand chambardement de 1968 ? Certains le murmuraient. Gourgas continua. Les accusations redoublèrent : bannière des révoltés, bouillon de contre-culture, Gourgas était devenu au fil des ans une « colo de gauche » désertée par l'esprit des barricades. Surtout, on y passait de tranquilles vacances, à mille lieues des nouvelles formes de lutte pratiquées ces dernières années sur les thèmes de la sexualité, de la prison ou de la psychiatrie.

« Inacceptable »

Conflit de génération entre « anciens » de 1968 et militants plus « neufs ». Mais surtout divergences entre défenseurs d'une pratique politique axée sur le « quotidien » et adversaires accusés, pour certains, de chercher refuge dans un retour à la terre « démobilisateur », et, pour d'autres, de sous-estimer le caractère subversif et l'urgence de ces nouvelles formes de lutte.

Symbole de ces « erreurs », Gourgas était devenu au fil des années un enjeu politique. C'est ce qui explique l'intérêt que les gens de Routier (Aude), lancés avec d'autres communautés du Sud-Est dans une entreprise de psychiatrie « alternative », se mettent un beau jour à lui porter.

A la petite délégation qui lui demande d'abandonner la quasi-totalité des lieux, Louis Ochant répond par la négative. D'abord parce qu'il a toujours refusé d'imposer une « ligne » à ses hôtes de passage et qu'il se défend de juger leur attitude. Mais aussi parce que sa famille et lui vivent de la mise en valeur de Gourgas.

Interrogé, Félix Guattari conseille aux uns et aux autres de s'entendre. Sans succès. Le 26 février au matin, les gens de Routier, appuyés par les militants de Marge, repartis depuis, débarquent à Gourgas avec armes et bagages et s'y installent. Les insultes pleuvent, quelques coups aussi. N'ayant, comme on le lui explique sèchement, aucun titre de propriété à faire valoir, Louis Ochant cède.

Replié aujourd'hui avec deux ou trois amis dans les deux pièces que lui ont laissées les squatters, privé de ressources malgré des promesses de dédommagement, c'est un homme déchiré. Epaisses lunettes et barbe drue, il continue de juger « *inacceptable* » ce coup de force. En même temps, il se dit convaincu de l'intérêt de la nouvelle orientation de Gourgas et séduit par la perspective d'y participer.

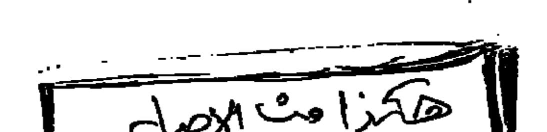
Car la vieille bastide a pris un nouveau départ. Ses nouveaux occupants — quinze jeunes gens hirsutes et leurs bambins — y ont implanté un nouveau maillon de ce réseau d'« alternative à la psychiatrie », en voie de constitution dans plusieurs pays d'Europe, dont les chefs de file sont Ronald Laing, Franco Basaglia et... Félix Guattari.

Il s'agit de rompre avec la psychiatrie traditionnelle, « *utilisée par le pouvoir à des fins de contrôle social* ». De briser la distinction « *soignant-soigné* » et d'organiser la prise en charge collective et « politique » des « malades ». En ce sens, il ne s'agit pas seulement d'une alternative à la psychiatrie mais aussi d'une alternative à l'« exploitation capitaliste ».

Aujourd'hui, trois « pensionnaires » de l'hôpital psychiatrique de Marseille logent à Gourgas. Ils y préparent la popote et participent aux travaux des champs au même titre que les autres occupants. S'ils le veulent, ils peuvent frapper à la porte des autres communautés du « réseau ». Un moyen de revenir progressivement, en multipliant les contacts, à une vie normale. « *Depuis que je suis ici*, souligne l'un d'eux, un grand toxicomane, *je me sens beaucoup mieux* ». Une remarque qui, selon les nouveaux habitants de Gourgas, justifie amplement leur « occupation ».

BERTRAND LE GENDRE.

(1) D'inspiration anarchiste, le mouvement Marge s'est notamment signalé en occupant le 20 janvier 1976 un local dépendant de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris pour protester contre les internements psychiatriques dans ce pays.



CARNET

Décès

On nous prie d'annoncer le [...]s de
M. Constant BACH,
fut inspecteur général de « Paris-[...] », « Paris-Soir », jusqu'à la fin [de l]a guerre.
[...]itré dans la corporation en 1916, [il] continué son activité dans la [...]se et ne l'a quittée que pour [prend]re sa retraite.
[Le]s obsèques auront lieu lundi [...]ai, à 8 h. 30, en la cathédrale [Notr]e-Dame de Paris.
[L']inhumation aura lieu le même [...] à Pontault-Combault (77), dans [le c]aveau de famille.

— Mme Joseph Berrebi,
[M]. et Mme Edmond Berrebi et [leu]rs enfants,
[M]. et Mme Moïse Berrebi et leurs [enf]ants,
[M]. et Mme Guy Berrebi et leur [...]e,
[M]. et Mme Elie Berrebi,
[M]me veuve Elie Cohen,
[ont] la douleur de faire part du [dé]cès de
M. Joseph BERREBI,
[sur]venu le 20 avril 1977 dans sa [soi]xante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 24 avril [au] cimetière du Mont-des-Oliviers, Jérusalem.

— M. et Mme Daniel Doudet,
M. et Mme Marc Doudet,
M. et Mme Michel Bernard,
Mme Michèle Doudet,
leurs enfants,
Mme veuve René Giraud,
Parents et alliés,
[o]nt la douleur de faire part du [d]écès de
M. Raymond DOUDET,
administrateur en chef de C.E. des A.O.M.
Les obsèques ont eu lieu le [s]amedi 7 mai, à 10 heures, en l'église [de] Soulac-sur-Mer (33).
Le présent avis tient lieu de faire-[p]art.
15, avenue Thiers,
33780 Soulac-sur-Mer.

— Mme Jacques Gallini,
M. et Mme Henri Platier,
Mme le docteur Dominique Platier,
M. François Platier,
Mlle Claude Platier,
[o]nt la douleur de faire part du [d]écès du
colonel Jacques GALLINI,
[c]ommandeur de la Légion d'honneur,
[le]ur époux, père et grand-père, sur[v]enu dans sa quatre-vingt-dixième [a]nnée le 6 mai 1977.
Les obsèques seront célébrées le [m]ardi 10 mai 1977, à 10 h. 30, en [la] chapelle du Val-de-Grâce.
21, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le [d]écès de
Mme LAUGIER,
née Marie-Thérèse Roulet,
ancien professeur
des Centres musicaux ruraux,
[à] l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques religieuses ont eu [l]ieu en l'église Saint-Canadet le ven[d]redi 29 avril.
Inhumation au Puy-Sainte-Répa[ra]de, La Mouchette, par Le Puy-[Sa]inte-Réparade, 13610.

— Mme Olivier Ricard,
Mme René Ricard,
Mme Mylène Ricard,
Mme Maurice Picard,
Florence, Pascal et Antoine Ricard,
Les familles Ricard, Baron, Tan[...]deau de Marsac, Gardair, Fouilland, [L]emanceau, Picard, Benveniste, [T]annat,
[o]nt la douleur de faire part du [d]écès de
M. Olivier RICARD,
[le]ur époux, fils, père, frère, le [3]0 avril 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus [st]ricte intimité, à Bouzies (Lot), le [m]ercredi 4 mai.
Une messe sera dite à son inten[tion] le 14 mai à 10 heures en l'église [Sa]int-Roch, à Paris (1er).
Paris, Bordeaux, Grenoble.

Anniversaires

— Il y a un an
Alain MOPPERT,
[di]sparaissait brutalement.
Tous ceux qui l'ont aimé ne [l']oublient pas.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire [du] rappel à Dieu du
comte Louis de DANNE,
[c]hevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918,
président de 1952 à 1975
et cofondateur
[du] mouvement de solidarité nationale
Les braves gens,
[u]ne messe sera célébrée le lundi [9] mai à 7 heures, en l'église Notre-[Da]me-de-Grâce de Passy, 10, rue de [l']Annonciation, Paris (16e), chapelle [de] la Vierge.
A cette messe, tous ceux qui ont [co]nnu et aimé, à travers leur action [in]lassable en faveur des déshérités,
le comte et la comtesse
Louis de DANNE,
en venant à cette première messe [du] matin, sauront les unir dans une [se]ule et même pensée, une seule [et] même prière.

Commémorations

— Une messe solennelle, à la mé[m]oire de
Pierre LYAUTEY,
[se]ra célébrée, le dimanche 8 mai, à [1]0 h. 45, en l'église Saint-Roch [(2]4, rue Saint-Roch, Paris-1er), sous [la] présidence d'honneur de M. André [B]ord, secrétaire d'État aux anciens [co]mbattants.

JUSTICE

LE PROCÈS DE JACQUES MESRINE DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Ceux qui ne font pas peur

« Je ne suis pas venu sans biscuit, monsieur le président. » Debout dans le box des accusés de la cour d'assises de Paris, Jacques Mesrine a défait tranquillement le nœud de sa cravate bleue, il en a sorti une boîte d'allumettes, a montré qu'elle contenait les empreintes des clefs des menottes de transfert de l'administration pénitentiaire, a dit les avoir achetées pour 3 000 francs à un membre de ladite administration dont il n'a pas voulu « donner » le nom et l'a lancé aux journalistes (nos dernières éditions). Le président, M. Charles Petit, a fait saisir l'objet en vertu de son pouvoir discrétionnaire et le ministère de la justice a annoncé, presque sur-le-champ, l'ouverture d'une enquête.

C'était le second incident de la quatrième journée du procès de Jacques Mesrine, le vendredi 6 mai. Le premier avait commencé la veille au soir, au retour du prévenu du quartier de haute sécurité de la prison de Fresnes. Son voisin de cellule était au « mitard » : il avait enregistré au magnétophone, pour les remettre à Mesrine, les comptes rendus d'audience de notre confrère Frédéric Pottecher sur Europe n° 1. Jacques Mesrine a menacé de faire un scandale si la punition n'était pas levée. La punition n'a pas été levée et il a fait le scandale. Il a mis le feu, par quatre fois, à la porte en contreplaqué de sa cellule. Par quatre fois il a fallu éteindre l'incendie.

L'incident a fait l'objet d'un compte rendu de l'administration pénitentiaire lu par l'avocat général, M. Lucien Gallois, et dont Jacques Mesrine a reconnu l'objectivité, à quelques détails près.

Il avait incontestablement raison lorsqu'il disait lors d'une précédente audience que si on le traite bien, c'est parce *qu'il fait peur.*

Ses deux coaccusés ont trop peur eux-mêmes pour avoir droit à des égards, et dans l'esprit simple de la justice comme de la police, être complice de Mesrine c'est redoubler de complicité.

Michel Grangier, vingt-neuf ans, et Michel Ardouin, trente-trois ans, n'ont pas, tant s'en faut, la *présence et les talents* de l'« ennemi public ». Lui connaît les armes aussi bien que les experts, la police aussi bien *que les policiers, le code aussi* bien que les magistrats et les magistrats mieux qu'eux-mêmes. Il sait faire une analyse sans faille de la justice et il sait être convaincant.

Eux, ne savent pas faire grand-chose. Ils ne partagent avec Mesrine qu'une enfance sans père.

« Je suis ce qu'on appelle un bâtard », a dit Michel Grangier. Ses futurs parents adoptifs lui ont trouvé un emploi et l'ont réclamé dans une lettre adressée *au président de la cour d'assises.* La justice, qui se pique de réinsertion sociale, pourrait bien, rien que pour cette raison, s'offrir un *peu de clémence.*

Elle ne s'en est guère donné l'occasion durant l'instruction et même avant. Le curriculum vitae des deux complices de Jacques Mesrine est une passoire qui retient les cailloux trouvés dans les lentilles. Des commissions rogatoires se sont évanouies, des notes d'avocat n'ont pas eu de réponse, des témoignages sans fondement ont été reçus. Le président a du mal à admettre que *tout ce qui est écrit sous ses yeux* pourrait n'être pas vrai, et il excuse le juge d'instruction : *« N'accusez pas M. Jean Madre. Il ne peut pas tout faire. Il est seul avec son greffier. »*

Michel Grangier et Michel Ardouin savent déjà ce qu'est une erreur judiciaire. Michel Grangier a été condamné à deux ans de prison pour une rixe où il était en légitime défense : lors de son procès, *il était déjà arrêté,* après les hold-up, on a jugé déjà le complice de Mesrine.

Michel Ardouin a vécu quatre semaines avec une prostituée. Légalement, il était proxénète parce que la loi française interdit... d'être amoureux d'une prostituée. Il a été condamné pour cette faute à trente mois d'emprisonnement avec sursis commués en appel en dix-huit mois ferme.

Il est né à Neuilly, il a fréquenté toutes les écoles religieuses et privées à la mode du « West-End » parisien, et il ne s'est finalement mis aux études qu'en prison. Le président lui reproche beaucoup sa « mauvaise humeur » pendant l'instruction. Il n'était pas de mauvaise humeur : il demandait trop souvent qu'on trouve des preuves de ce dont on l'accusait ; il commençait à se défendre. Et cela, ce n'est pas son éducation qui le lui avait appris : c'était Mesrine.

Dans la vieille garde de la magistrature, on n'aime pas les fils qui trahissent leur éducation. Jacques Mesrine en a moins l'air que les autres, mais les trois hommes sont des enfants de la bourgeoisie, de la petite et de la grande. Pour les magistrats qui les jugent, être fils de bourgeois, ce n'est pas encore une circonstance atténuante.

Les jurés qui jugeront Mesrine et les autres sont jeunes. Ils ont *déjà vu l'un des assesseurs somnoler* durant les débats. Ils ont déjà vu la fureur avec laquelle le président faisait taire un avo*cat qui parlait à un moment où* il n'en avait pas le droit. Ils ont vu la presse qui les regardait presque autant que Mesrine. Ils ont vu trois hommes qui leur ressemblaient, un aîné un peu fou mais brillant, et deux frères. Ils ont vu ce qu'était ce qu'on appelle un grand procès.

Peut-être ont-ils vu aussi que, dans un grand procès, les jurés sont appelés à jouer un premier rôle...

FRANÇOISE BERGER.

Au procès de la drogue, à Lons-le-Saunier

LE MINISTÈRE PUBLIC VEUT « ALERTER SANS DRAMATISER »

M. Gérard Gaucher, substitut du procureur de la République, a prononcé, vendredi 6 mai, son réquisitoire contre les quarante-neuf *inculpés pour trafic* et usage de drogue jugés au tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier.

S'attachant à distinguer entre les usagers, les petits trafiquants et les grands, il a requis des peines de un mois à un an d'emprisonnement, toutes assorties du sursis, contre les usagers ; de deux à quatre ans ferme pour les petits trafiquants ; de cinq à neuf ans ferme pour les importateurs et les exportateurs. Ces peines s'accompagnent pour certains d'interdiction de séjour, de déchéance des droits civiques et de retrait de passeport.

En revanche, le substitut a requis de quatorze à seize ans d'emprisonnement ferme contre MM. Jean-Claude Blanc et Thierry Romand.

M. Gaucher a indiqué qu'il était guidé par trois considérations : *« la justice, la fermeté et l'exemplarité de la peine ».*

« Puisse ce procès alerter sans dramatiser, a-t-il conclu, *et aboutir à une prise de conscience véritable. La justice doit prendre ses responsabilités. Nous attendons de la communauté nationale qu'elle prenne les siennes. »*

PRESSE

Cassant la décision de l'inspection du travail

M. BEULLAC AUTORISE LE LICENCIEMENT D'UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL JOURNALISTE AU « FIGARO »

M. Christian Beullac, ministre du travail, a décidé d'autoriser, en date du 3 mai, le licenciement de M. François Boissarie, secrétaire de rédaction et délégué syndical S.N.J. au *Figaro*, responsable auprès du bureau national du S.N.J. des négociations salariales.

La décision du ministre fait suite au recours hiérarchique formé en janvier par la direction du *Figaro contre* la décision de l'inspection du travail qui avait refusé d'autoriser ce licenciement, ainsi que celui de quatre autres *secrétaires de rédaction* du quotidien de M. Hersant. L'inspection du travail n'avait alors accepté que quatre licenciements *de secrétaires de rédaction*, volontaires pour quitter l'entreprise (*le Monde* du 6 janvier).

Dans sa lettre au délégué syndical du *Figaro*, le ministre fait connaître que, *« après un examen approfondi de cette affaire et compte tenu de tous les éléments d'appréciation recueillis, j'estime devoir annuler la décision précitée ».*

La nouvelle de ce licenciement autorisé a été connue le vendredi 6 mai, veille de l'ouverture à Bischenberg (Bas-Rhin) du cinquante-sixième congrès du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) dont les travaux seront axés en particulier sur le chômage, qui atteint plus de 14 % dans la profession. A l'occasion de ce congrès, qui durera jusqu'au 11 mai et où l'on débattra également de la liberté de l'information, les délégués S.N.J. seront reçus par M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg.

● *M. Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a indiqué, vendredi *6 mai à Lyon*, que le *quotidien* que sa formation va lancer dans les départements du Rhône, de la Loire et de l'Isère s'intitulera *le Point du jour.* Le lancement est prévu pour la fin du mois d'octobre. Le quotidien sera tiré à cinquante mille exemplaires.

FAITS ET JUGEMENTS

Le faux médecin donnait satisfaction.

Durant neuf mois, au sanatorium du *Grand-Lucé, dans la* Sarthe, Jean-Claude Poignant, trente ans, d'Allonnes, tour à tour pompiste, chauffeur-livreur, représentant et même cuisinier, titulaire d'un C.A.P. d'ailleurs, a exercé les fonctions d'interne en médecine sans le moindre diplôme. Sa supercherie découverte par le directeur de l'établissement, Poignant s'est retrouvé devant le tribunal de grande instance du Mans pour exercice illégal de la médecine et usurpation du titre de docteur en médecine.

Le paradoxe, c'est que ce jeune homme, qui avait, dit-il, *« lu beaucoup de livres de médecine »*, sembla donner totalement satisfaction, puisque, à l'audience, le directeur de l'établissement a déclaré qu'il avait *« rempli totalement la tâche qui incombe à un interne ».*

Aucun patient n'a eu à souffrir de ses soins, mais le tribunal n'a pas pour autant fait preuve d'indulgence et a condamné le faux médecin à un an de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende. — *(Corresp.)*

● *L'affaire de Broglie : la serviette de Me Beaumier a disparu.* — Me Alain Beaumier, inculpé le 8 avril de subornation de témoins et de complicité de destruction de preuves judicaires, assure qu'une serviette, qu'il a déposée dans l'après-midi du 6 mai dans le vestiaire du barreau, a disparu. Selon l'avocat, cette serviette contenait quelques dossiers relatifs à d'autres procédures que celle de l'affaire de Broglie ainsi que des poèmes de M. Pierre de Varga. D'autre part, bien que M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, ait décidé, le 6 mai, de remettre en liberté le docteur Nelly Azerad, inculpée de destruction de documents, celle-ci restera en prison, le parquet ayant immédiatement fait appel de cette décision (nos dernières éditions).

● *L'auteur du rapt de Dijon inculpé.* — Le parquet de Dijon a inculpé d'enlèvement de mineure avec violence, M. Jean-Pierre Perret, vingt ans, déserteur du 8e régiment d'artillerie de Nevers, qui avait, pris en otage dans un café de Dijon, sous la menace d'une carabine, une jeune fille, Mlle Brigitte Mespoulhé (*le Monde* du 7 mai).

Non-grévistes contre délégués du personnel.

Cinq délégués C.G.T. des Filatures Bertel, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), en grève depuis trois semaines, ont comparu, jeudi 5 mai, devant le tribunal des référés de Rouen sur plainte conjointe de la direction et de seize employés non grévistes. Ces derniers demandent aux prévenus réparation pour le préjudice financier occasionné par la grève. La direction, après leur avoir versé un acompte de 200 F pour le mois d'avril, refuse de régler le solde tant que l'entreprise sera occupée. Les plaignants réclament donc aux prévenus le paiement de leurs salaires, entre 1 000 F et 4 000 F, selon les cas.

L'avocat de la défense a estimé que l'action des non-grévistes était irrecevable, les grévistes n'ayant pas à payer à la place d'un employeur qui a l'obligation contractuelle de rémunérer son personnel.

● *« Actes, cahiers d'action juridique bimestriels »* n'est plus interdit à la prison de Fleury-Mérogis. C'est ce que l'on indique à présent au ministère de la justice après la note de service signée par M. P. Montells, directeur de la prison de Fleury-Mérogis, qui, le 7 avril, avait publié une note de service indiquant : *« En attente d'une décision de l'administration centrale, la revue* Actes *numéro 13-14 ne doit pas être remise aux détenus. »* Ce numéro de la revue *Actes* est entièrement consacré aux prisons. (*Le Monde* daté 20-21 mars.)

● *Une mise au point de M. Edouard Leclerc après le jugement de Toulouse.* — L'article consacré, dans *le Monde* daté du 6 mai, à la condamnation des responsables d'un Centre Leclerc de Toulouse, pour infraction à un arrêté préfectoral de fermeture a suscité une mise au point de M. Edouard Leclerc qui déclare notamment : *« C'est par erreur que vous avez annoncé ma condamnation. (...) Chaque Centre Leclerc est la propriété de celui qui le dirige, car nous pratiquons depuis longtemps l'autogestion. » « Le propriétaire du centre a interjeté appel du jugement du tribunal et ne se fait aucun souci pour cet incident mineur »*, affirme encore M. Leclerc.

AU CONGRÈS DES SECRÉTAIRES GREFFIERS

M. Peyrefitte se présente en continuateur de ses prédécesseurs à la chancellerie

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Pour son « premier déplacement en province » — vendredi 6 mai à Poitiers, au congrès du Syndicat autonome des fonctionnaires de justice, — M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a choisi de se montrer en continuateur de certains de ceux qui l'ont précédé place Vendôme.

Il a ainsi affirmé qu'il entendait étendre l'institution du « conciliateur », dit faussement « juge conciliateur » (due à M. Olivier Guichard), mais qu'il y faudrait des moyens, l'action bénévole ne pouvant suffire à tout ; que serait développée la fonction de magistrat chargé de l'accueil (due à M. Jean Taittinger) ; que serait approfondi l'effort de simplification du langage judiciaire (entamé également avec M. Taittinger) accompagné de la publication, à l'automne, d'un lexique, la Justice en cent mots *; que serait amélioré l'accès du justiciable par un relèvement des plafonds d'aide judiciaire et des indemnités versées aux auxiliaires de justice.*

Continuité encore que de dénoncer le mythe des prisons « quatre étoiles », comme l'avait fait M. Olivier Guichard. Et continuité toujours que de reconnaître les misères, les lenteurs de la justice qu'avait, une fois de plus, décrites devant lui M. Boucher, secrétaire greffier en chef de la nouvelle cour d'appel de Versailles.

« La situation des effectifs des secrétaires greffiers est alarmante. Il faut sept mois à la cour d'Aix-en-Provence pour délivrer l'original d'un arrêt, quatre mois au tribunal de Dunkerque pour fournir un extrait de casier judiciaire, six mois au tribunal d'Evry-Corbeil pour obtenir la copie d'un procès-verbal classé « sans suite ». Au tribunal d'instance de Saint-Brieuc, la comptabilité n'est plus tenue, au tribunal d'instance d'Aubervilliers, sept mille ordonnances pénales n'ont pas été traitées. Les faits parlent d'eux-mêmes. »

Ne pouvant trop rechercher à qui incombait la responsabilité d'une telle gabegie, M. Peyrefitte, après avoir donné ces exemples non limitatifs, a voulu rassurer son auditoire en confirmant devant lui qu'au 1er juillet prochain seront engagés, en puisant ville par ville dans les dossiers de l'Agence nationale de l'emploi, mille vacataires. Il a indiqué qu'il espérait par la suite leur titularisation, mais il n'a pas précisé si ces vacataires seraient ou non recrutés à plein temps. Pas plus qu'il n'a pu dire combien de postes de fonctionnaires figureraient finalement au budget 1978 dans son ministère.

« L'expression « quatre étoiles » est absurde »

Avant le ministre, le secrétaire général du congrès, réuni sur le thème *« La France veut-elle une justice ? »*, avait dressé un tableau très noir de la France judiciaire et non pas un simple rappel des besoins pourtant énormes en fonctionnaires de justice puisqu'ils sont dix mille et estiment que leur nombre devrait être porté à quinze mille.

Interrogé après la cérémonie officielle sur le sentiment qu'auraient les Français d'une excessive indulgence de la justice, M. Peyrefitte a indiqué : *« Ce n'est pas parce que l'opinion publique a un sentiment qu'il faut la suivre nécessairement. On ne peut pas régler le problème de la violence par les seules mesures répressives. Car elles seraient fragiles et risqueraient même d'aboutir à un résultat inverse de ce qui en est attendu si elles ne s'accompagnaient pas d'un puissant effort en faveur de la prévention. Beaucoup d'adolescents ne perçoivent pas la différence entre ce qui est permis et ce qui est défendu. »*

Parlant des sanctions prononcées par les magistrats, il a indiqué : *« Elles sont plus fortes qu'elles n'étaient naguère. La tendance actuelle des magistrats n'est pas au laxisme. Nous avons plus de trente-trois mille prisonniers* (1). *Nous atteignons une limite. »*

Sur les prisons « quatre étoiles » il observe : *« Cette expression est absurde pour qui connaît le cadre kafkaïen de l'univers carcéral. Rien n'est pis que d'être en prison, que d'être enfermé entre quatre murs. Rien n'est aussi destructeur d'une psychologie. »*

PHILIPPE BOUCHER.

(1) N.D.L.R. : au 1er avril 1977, *les prisons françaises comptaient* 33 589 détenus sur 28 251 places théoriques, cette surocoupation étant d'ailleurs très inégalement répartie (« le Monde » du 24-25 avril).

Les suites de l'affaire du Patrimoine foncier

La riposte des banques

La riposte des banques a été vive. Devant la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, les débats du procès des quatre dirigeants des établissements bancaires poursuivis par six cent cinquante souscripteurs du Patrimoine foncier ont été entièrement consacrés, le 6 mai, à la contre-attaque de la défense, *celle-ci estimant que l'action intentée par la partie civile est* inadmissible et abusive (le Monde du 7 mai).

La défense répondait aux accusations portées la veille par l'avocat des souscripteurs, selon lequel les dirigeants de la banque Neuflize - Schlumberger - Mallet (N.S.M.), de la Compagnie financière et de la Banque européenne de financement se sont rendus complices de l'escroquerie organisée par Claude Lipsky au détriment du Patrimoine foncier. Les défenseurs des banquiers (le bâtonnier René Bondoux, Mes Jean-Denis Bredin, Bernard Bigault du Grandrut, Jacques Krief et Théo Klein) ont tous repris les observations faites par le ministère public en soulignant que l'action de la partie civile était *« mal engagée »* et qu'il s'agissait d'une *« impossible procédure ».* Ils ont particulièrement fait remarquer que les citations visant chacun des banquiers étaient très imprécises. *Ils ont rappelé qu'en* première instance le tribunal correctionnel avait reconnu l'« *erreur* » de la partie civile en *déclarant nulle la citation* de l'un des prévenus (représentant la Compagnie financière). Me Bredin a notamment fait observer que la *signification du terme « partie civile »* ne permettait pas toutes les interprétations et ne pouvait justifier l'acharnement de l'avocat des souscripteurs. Reprenant l'argumentation de l'avocat général, les défenseurs ont à leur tour affirmé que les faits reprochés *aux banquiers* ne *pouvaient* être qualifiés pénalement.

Mauvaise action !

Ils ont également souligné l'inexactitude de la qualification des *diverses opérations* bancaires concernant le Patrimoine foncier et les sociétés commerciales du groupe Lipsky, et ils ont ainsi *déclaré que les « ordres de virement en blanc »* signalés par la partie civile n'étaient que des *« ordres non datés »* qui n'avaient *par ailleurs pas été utilisés.* Les avocats ont affirmé une nouvelle fois que si des erreurs avaient été commises par les banques dans certaines *opérations*, les dirigeants cités n'en auraient pas « *eu directement connaissance* ». Ils ont alors rejeté la responsabilité de ces erreurs sur des employés chargés des dossiers du Patrimoine foncier et des sociétés commerciales du groupe Lipsky.

On a alors rappelé que M. Philippe Lecasble avait été licencié par la N.S.M. après la découverte de cette affaire. Les avocats ont dit, d'autre part, qu'on ne pouvait oublier que Claude Lipsky était le principal responsable des détournements commis, celui-ci n'ayant cessé de *« tromper »* les banques qui lui accordaient leur crédit. Le bâtonnier Bondoux a fait observer à ce propos que *« le banquier ne détient pas les fonds déposés chez lui, ceux-ci appartenant aux seuls titulaires du compte ».*

Les avocats de la défense ont estimé que la thèse de la partie civile n'était qu'un *« grossier habillage »* de la réalité et n'était qu'une *« construction »* qui ne reposait sur aucune preuve puisqu'il n'était notamment pas indiqué comment les banquiers auraient *pu « sciemment »* et *« intentionnellement »* fournir les moyens de l'escroquerie.

Considérant que *« la cour aurait pu faire l'économie de ces audiences et la partie civile faire l'économie d'une mauvaise action »*, certains avocats de la défense s'en sont finalement pris à l'attitude de leur confrère représentant la partie civile, insinuant que celui-ci s'était livré depuis le début de l'affaire à un *« règlement de comptes »* et à une opération de *« promotion »* qui n'était pas nécessairement celle des intérêts des souscripteurs. Ces dernières remarques suffisaient à donner une idée de l'agressivité réciproque constatée dans ce procès.

FRANCIS CORNU.

A L'HOTEL DROUOT

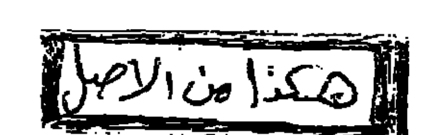
EXPOSITIONS

Lundi

S. 11. - Céram. islamiques. Bronzes orientaux, estampes japonaises.
S. 14. - Autographes.

VENTES

S. 1. - [illegible]
S. 2. - [illegible]



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : l'Enlèvement au sérail (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : Platée (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : Quatre à quatre (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Odéon : les Bacchantes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
TEP : Sainte Jeanne des Abattoirs (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré, grande salle : Maison de poupée (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Papin II : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Joan-Pau Verdier (sam., 18 h. 30) ; Louis Falco dance company (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire Libre Montparnasse : La Sorcière (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; D'Oscar et Sébastien (sam., 16 h. et 22 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim. 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens : Pierre et Marc Jolivet (sam., 21 h. 15).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : la Jeune Lune... (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel du XVIIe : le Barbier de Séville (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Cité internationale universitaire, La Resserre : Bérénice (sam., 21 h.). — La Galerie : Lux in tenebris (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
La Conciergerie : I (sam., 21 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Daunou : Henri Tisot (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Edouard-VII : le Théâtre-Café de Francis Lemaire (sam., 21 h.).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe : la Religieuse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Ismène (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim. 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).)
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 30, dernière).
Michel : Au plaisir, madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame sam., 20 h. 45, dernière).
Mouffetard : Un chapeau de paille d'Italie (sam., 20 h.30) ; le Mont-Chauve (sam., 22 h.).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palace : Fernando Marques (sam. et dim., 19 h) ; la Démarieuse (sam. et dim., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Parc floral de Paris : les Chiens de Dieu (sam., 20 h. 30).
Paris-Nord : Tobie et Sara (sam., 21 h., dernière).
Plaisance : le Boa sous la cloche (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 20 h. 45).
Porte Saint-Martin : Folies bourgeoises (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Récamier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30).
Square Félix-Desruelles : la Rose et le fer au siècle des cathédrales (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio Théâtre 14 : L'avant centre est mort à l'aube (sam., 21 h.).
Théâtre Campagne première : I. Solo pour Vanina (sam., 19 h.). — II. La Chouchoute du cap Horn (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar : Loretta Strong (sam., 20 h. 30).
Théâtre en Rond : Ouragan sur le « Caine » (sam., 21 h.).
Théâtre Essaïon : Monique Morelli (sam., 21 h.). — Salle II : Feydeau Farreloïk (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : le Casse-gueule authentique (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Centre Mudra, dir. M. Béjart (sam. 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam. 20 h. 30, dim. 17 h., dernière).
Théâtre de la rue d'Ulm : le Chemin de Damas (sam. et dim., 15 h.)
Théâtre 13 : On ne badine pas avec l'amour (sam. 20 h. 45, dim. 15 h.)
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, salle Jean-Vilar : Juliette Gréco (sam. 20 h. 45).
Aubervilliers, Théâtre de la commune : On ne badine pas avec l'amour (sam. 20 h. 30, dim. 17 h.)
Bobigny, Salle E.-Vaillant : Soudain une ville (sam. 20 h. 30).
Boulogne-Billancourt, T.E.B. : les Femmes et les enfants d'abord (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. 30).
Bourg-la-Reine, C.A.E.L. : Arachnoï (sam. 21 h.).
Cergy-Pontoise, C.A.L. : Danses et musiques de Bali (sam. 21 h.).
Chelles, C.C. : les Mots en fête (sam. 20 h. 30, dim. 16 h.)
Courbevoie, Palais des sports : Festival de la chanson et du rire (sam. 20 h. 30). — Maison pour tous : le Tableau (sam. 20 h. 30).
Domont, Eglise : Orchestre du val de Montmorency (Stanley, Berlioz, Albinoni, Mozart, Haydn) (sam. 21 h.).
Etampes, Eglise St-Gilles : New London Consort (musique à l'époque des Plantagenêts (sam. 21 h.) ; Jean Belliard (dim., 17 h.).
Evry, Hexagone : A. Lagoya (sam. 21 h.).
Ermont, Théâtre P.-Fresnay : le Barbier de Séville (sam. et dim. à 16 h. et 21 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : En attendant Godot (sam. 21 h.).
Marly-le-Roi, M.J.C. : Découverte (ballet) (sam., 20 h. ; dim., 16 h.). — Salle des lions : Lou Bennet et Kenny Clarke (sam. 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : les Farceurs (sam., 20 h. 30).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : la Cantatrice chauve (dim., 18 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : le Danseur de corde (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Samedi 7 - Dimanche 8 mai

Yerres, Centre éducatif et culturel : Mama Bea Tekielski (sam., 21 h.).

La danse

Gaîté-Montparnasse : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire) (sam., 18 h. 30, dernière).
Montparnasse : Ballet gitan Mario Maya (sam., 17 h. et 21 h.).
Espace Pierre-Cardin : Pilobolus Dance Theatre (sam., 21 h.).
Théâtre de la Plaine : Ballet-théâtre Serge Keuten (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre : le Cercle (sam., 21 h., dernière).
Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis : Lar Lubovitch Dance Company (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Le Ranelagh : le Corps graphique (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine : J. Fonda, piano (Schumann) (sam., 17 h.).
La Conciergerie : les Menestriers (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance) (sam. et dim., 17 h. 45).
L'Heure musicale de Montmartre : B. Rigutto, piano et J.-P. Wallez, violon (Schubert, Schumann) (sam., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Groupe chansons résonances, dir., M. Ollendorf (sam., 20 h. 30).
Salle Cortot : A. Pellerin, piano (Mozart, Liszt, Schumann) (sam., 21 h.). — G. Defurne et J.-L. Vidal (Beethoven, Bottesini, Brahms, Chopin) (dim., 21 h.).
Bateaux Mouches : l'Ensemble d'enfants des orchestres Loewenguth (dim., 10 h. 30).
Musée des enfants (Musée d'art moderne) : Espace V de Patrick Fleury (dim., 15 h. et 17 h.).

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, I : E. Machado et Bos Nova (sam., 20 h. 30). — II : Martinho da Vila (sam., 20 h. 30).
Le Palace, 19 h., F. Marques, J. Rodriguez et C. Carvalho.
American Center, 21 h. : Geneviève Paris.
Hippodrome de Paris, 20 h. : R. Mc Quinn's Thunder Byrd, Ch. Hillmann, G. Clark.
Caveau de la Huchette : Wild Bill Davis, Dany Doris et Dave Pochonet (dim.).

Le music-hall

Bobino : Gilles Vigneault (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Elysées-Montmartre : Oh ! Calcutta ! (sam., 21 h.).
Olympia : Vinicius de Moraes (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre de la Renaissance : J.-R. Caussimon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot. — samedi : 15 h., Que viva Mexico, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30, l'Ile de Pâques ; Une idylle à la plage ; Le Bonheur d'être aimé ; les Malheurs de la guerre, de H. Stork ; 20 h. 30, Boom, de J. Losey ; 22 h. 30, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi ; 0 h. 30, l'Age d'or, de L. Bunuel. — Dimanche : 15 h., Misère au borinage ; Le patron est mort, les Maisons de la misère, de H. Stork ; 18 h. 30, Forêt secrète d'Afrique, de H. Stork ; 20 h. 30, Piroshani, de G. Chenguelaia ; 22 h. 30, Le soleil se lève aussi, de H. King ; 0 h. 30, la Maison du Dr Edwards, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

L'ADIEU NU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42)
ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ALICE COOPER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), la Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Balzac, 8e (359-52-70).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Ambassadeurs, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-35), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

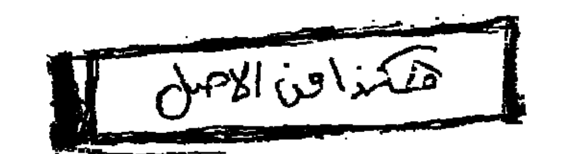
Les films nouveaux

LA QUESTION, film français de Laurent Heynemann (**) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISON DU VIOL, film américain de Michael Miller (**) ; v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE CŒUR FROID, film français de Henri Helman (*) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
L'AIGLE ET LA COLOMBE, film français de Claude-Bernard Aubert (*) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EMITAI, film sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81)
PASCALINO, film américain de Lina Wertmuller ; v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
OBSESSION, film américain de Brian de Palma ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Gaumont Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
AND THEN CAME ROCK, film américain de Kit Galloway : v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34)
ON M'APPELLE DOLLARS, film américain de Jonathan Kaplan ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JULIE POT DE COLLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Clef, 5e, (337-90-90).
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz (723-69-23) ; v.f. : Haussman (770-47-55), Clichy-Pathé, (522-37-41).
PICNIC AT HANGING ROCK (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-
PRIVATE ROAD (Angl. v.o.) : ... cine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; ... Les Templiers, 4e (272-94-56), ... rat, 16e (288-99-75).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La C... 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EN MELE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), T... nes, 17e (380-10-41).
LA RECOLTE DE TROIS MILLE ANS (Eth., v.o.) : St-Séverin, (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : ... Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Quintette, ... (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-4...) ; v.f. : Français, 9e (770-33-8...), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROULETTE CHINOISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TENTACULES (A.) (*), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), L., Mar., V. ; v.f. : Paramount-Elysées, Mer., S., D. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.) v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A.) v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UNE FEMME FATALE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LES VINGT ET UNE HEURES DE MUNICH (A.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

Les festivals

SEMAINE DU DEPARTEMENT CINEMA DE L'UNIVERSITE DE VINCENNES, Studio Galande, 5e (033-72-71).
CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU (277-12-33), le Jardin des Hespérides (sam., 19 h.) ; Alice ; Dagmoluok (dim., 19 h.).
YVES MONTAND ET SIMONE SIGNORET, La Pagode, 7e (705-12-15).
TRUFFAUT, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Domicile conjugal ; 15 h. 15 : l'Argent de poche ; 16 h. 45 : l'Amour à vingt ans ; 17 h. 15 : Baisers volés ; 18 h. 45 : Jules et Jim ; 20 h. 45 : la Nuit américaine ; 22 h. 30 : les Quatre Cents Coups.
BOITE-A-FILMS, 17e (754-51-50). — I, 13 h. : Macadam cow-boy ; 15 h. : Roméo et Juliette ; 19 h. 30 : Le shériff est en prison ; 19 h. 15 : Mort à Venise ; 21 h. 30 : Délivrance ; 22 h. 30 : Chiens de paille (sam.). — II, 13 h., Easy Rider ; 14 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Panique à Needle Park ; 20 h. 30 : Règlements de comptes à O.K. Corral ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; 24 h. : Chewing-gum rallye (sam.).
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Hollywood, Hollywood. — Action Christine, 6e (325-85-78), Une étoile est née.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Solaris (sam.) ; la Bataille de Berlin (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-40) : les Passagers (sam.) ; Providence (v.o.) (dim.).
SENI MONTRESOR (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 17 h. 30, 20 h. 45 : la Messe dorée ; 19 h. 15 : Pilgrimage.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14). I : 12 h., le Dernier Tango à Paris ; 14 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 16 h. 5 : Mean Streets ; 18 h. : Lenny. — 20 h. 10 : Cabaret ; 22 h. 30 et sam. à 24 h. : Aguirre, la colère de Dieu. — II : 11 h. 50 et 24 h. : la Grande Bouffe ; 14 h. : On achève bien les chevaux ; 16 h. : Taxi Driver ; 18 h. 10, 20 h. 20 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : les Diables.



ARTS ET SPECTACLES

[Ex]positions

L'opération La Salle à Marseille

[M]arseille pour La Salle a les [...] d'Aragon. Le « Tout-Marseille » [...] moins, celui qui n'ignore pas [...] à fait qu'il vit dans la patrie [...] Puget, de Daumier, de Monti[cel]li. Une inconditionnelle et fra[cas]sante préface (*le Monde* du [...mars]) a brusquement tiré de l'om[bre] ou du soleil, de Toulon un jeune [pein]tre : à quarante ans un peintre *encore jeune. Une présentation* associée, par définition bien sûr, [à u]ne *exposition, pas nécessaire[me]nt officielle. Mais celle-là l'est, ce* [qui] renverse le processus courant [d'u]ne ascension *dans le ciel des arts.* [A]lors on est tenté d'examiner, d'un point de vue sociologique si on y tient, un cas typique : la stratégie d'un lancement — ces mots n'ont rien ici de péjoratif — dont le succès a la portée d'un enseignement. Avant de considérer l'œuvre en elle-même, et telle qu'elle a été perçue et l'est encore par les Marseillais, il n'est pas sans intérêt de se demander pourquoi et comment elle leur a été proposée. Comment elle a été reçue.

De toute évidence l'option était venue de haut, et on y a « mis le paquet ». En donnant la préférence à la deuxième ville de France — on était d'ailleurs sur place — territoire quasi vierge, plutôt qu'à un Paris surencombré, où la peinture de Charles-Louis La Salle, quels que fussent ses mérites, eût été noyée, occultée par le nombre des appelés, et même des élus. En confiant l'organisation d'une exposition gigantesque à Simone Bourlard-Collin, conservateur du musée du château Borély, dont dépendent les galeries de la Vieille-Charité.

La Vieille-Charité est une hautaine et vétuste bâtisse qui domine le dédale du vieux Marseille. On n'en sous-estime plus la valeur architecturale. Une fois restaurée elle révélera la majesté d'une cour intérieure du *dix-septième siècle*, d'une chapelle construite par Pierre Puget avec son *dôme en forme d'œuf. Déjà d'interminables salles voûtées ont été refaites*, blanchies, rendues au culte de l'art, *où plus de cent peintures de La Salle*, et des dessins, et des estampes, et des agrandissements photographiques, respirent à l'aise.

Vingt ans de peinture. En résumé, Charles-Louis La Salle n'a pas eu peur de rappeler les étapes de son cheminement, même ses débuts, qui n'annonçaient qu'un *élève appliqué, soumis allégrement à toutes les influences, depuis les paysages d'un post-cubisme assagi jusqu'aux incursions dans l'abstraction (la Pluie)* et aux toiles postérieures, qui attestent *au moins* une vive admiration pour Nicolas de Staël *(Petit moine à pied parlant aux enfants)*, ou encore les séductions du folklore surréaliste *(l'Anthropopoule)*. Que de tentatives avant de trouver sa voie, ou plutôt sa manière ! Perdues dans le creux d'un symbolisme coruscant, outrageusement vernies, qui faisaient craindre le pire. Jusqu'au jour où La Salle s'est rallié à la nouvelle figuration.

Mais en présentant *des dessins*, des études d'anatomie, *des académies* masculines *ou féminines, des* oiseaux, le peintre a voulu *démontrer* le sérieux de son travail.

Est-ce que ce sont les cornettes des *Dames hospitalières*, les drapés faisant corps avec ses personnages, qui sont le point de départ de la texture même de son univers propre ? Le plus souvent elle semble faite de lanières de papier aux enroulements assez rigides, de bandelettes dont se dépouillent sans fin des corps d'éphèbes eux-mêmes bandelettés (jamais l'expression « dépouiller le vieil homme » n'a été plus justifiée). Avec une prédilection marquée pour suggérer fesses ou sexes. Ils envahissent les cimaises, dans une atmosphère imperturbablement bleue, d'un bleu qui se répercute dans les paysages où ciel et mer confondent leurs souples lanières, dans les escaliers angoissants qui ne mènent nulle part. N'importe où hors du monde.

Décidément, le surréalisme a la vie dure. Il resurgit avec une discrète insistance, comme ces faces d'anges, de guerriers, de héros icariens émergent soudain, lavées des brumes du songe. Et cet oiseau *(l'Ecume)* évoque singulièrement la mouette de Magritte. Les uns et les autres ont d'ailleurs tout pour plaire, ces nus idéalisés, voués aux couleurs de la Vierge, en dépit le leur érotisme, n'ont plus rien de trouble. C'est ce qui motive peut-être le succès de l'exposition, qui, en deux mois, a vu défiler, ravis, quelque six mille visiteurs, y compris les caravanes des établissements scolaires. C'est ce qui explique, d'autre part, l'engouement des collectionneurs concitoyens de Mme Gaston Defferre et le nombre de points rouges sous les œuvres de Charles-Louis La Salle accrochées dans une exposition parallèle.

Car une galerie privée de la rue Sylvabelle, *la galerie Pouget-des-Isles* — des noms à *faire rêver* — avait présenté, *jusqu'au 25 avril, des répliques, pourrait-on dire, des tableaux toujours visibles à la Vieille-Charité*. Cette abondance dans la répétition tend à confirmer l'impression ressentie de l'autre *côté du Vieux-Port* : qu'à la longue, ces *variations à n'en plus finir*, sur *deux ou trois thèmes hédonistes*, si plaisantes au premier regard, *pourraient bien finir en procédé et, d'expressives, devenir décoratives. Il est vrai qu'entre les deux la frontière est ténue. Il est vrai que* la poésie sauve tout. La poésie *suprême refuge du peintre*, qui la capte partout où elle se trouve, chez Aragon et chez Saint-John Perse, *« dans le ciel veiné* d'encre et de *rose Nil »* du premier, dans *« la mer, en nous, tissant ses grandes pistes des ténèbres »* du second. Mais la poésie ne se donne qu'à ceux qui lui résistent.

JEAN-MARIE DUNOYER.

La gravure noire de Chagall à Saint-Paul-de-Vence

De Chagall, André Breton disait que les poètes lui doivent beaucoup. Depuis Cendrars du Transsibérien *et Apollinaire de* Rotsoge, *le monde sur-naturel de sa peinture n'a cessé de transporter l'esprit des poètes. Cette fois, c'est Chagall qui s'envole pour un grand voyage lyrique à califourchon sur deux grands textes, l'un d'Aragon* — « celui qui dit les choses sans les dire » — *l'autre de Malraux* — « Et sur la terre... ».

Devançant les manifestations qui, cet été, rendront hommage au peintre (1), à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire (il est né le 7 juillet 1887 à Vitebsk), la Fondation Maeght *expose à Saint-Paul-de-Vence les gravures récentes qui accompagnent ces écrits. Chagall est Prospero pour Malraux et, pour Aragon, qui retrouve ici ses plus* b e a u x *enivrements poétiques,* « l'acrobate au trapèze tragique de l'histoire ». *Celui auquel* « la mémoire tient l'épaule » *pour poser dans ses tableaux* « nos fardeaux inhumains » *et dire* « les choses sans les dire ». *Mots et images vont comme ces amants que Chagall, dit le poète, peint ensemble.*

Malraux, lui, a posé un regard d'historien d'art — inspiré — sur ces gravures qu'il avait suscitées, comme Vollard avait suscité les « âmes mortes » *de* Gogol. *En 1974, il avait confié à Chagall un inédit sur la guerre d'Espagne. Un texte de 1939, qui, lui précisait-il, s'il avait été écrit plus tôt, aurait fait partie de* l'Espoir *et en aurait été l'un des passages les plus accusateurs. Il le lui avait remis en lui recommandant bien de ne pas penser à une illustration fidèle,* « mais à une partition dont mon texte serait le livret... ». *En espérant qu'il y ajouterait tout ce qui lui viendrait à l'esprit, qu'il inventerait des toiles, guerre d'Espagne ou non. Malraux pensait couleur, ces incendies de peinture dont Chagall a le secret. Et, finalement, il a retrouvé la peinture là où il l'attendait le moins, dans le noir, le* « noir profond », *qui, bien entendu, place Chagall sur le chemin de Goya.*

Depuis exactement cinquante ans, avec les « âmes mortes », *ce noir-là, la gravure chagallienne lui avait donné les plus étonnants éclats qui soient partis du cuivre. Images réelles et surréelles, où un trait crissant fait surgir les policiers saouls et les chambres d'accouchées des isbas. A Barcelone aussi, Chagall nonagénaire, qui ne peint plus qu'avec cette* « mémoire qui lui tient l'épaule », *a été précis et allusif. Il a gravé une cité en guerre fratricide inventée, comme il inventait Vitebsk. Ça a existé et ça n'a peut-être pas existé. Mais ça existe...*

Matière gravée

Voici l'ampoule électrique et son éclairage bleu du black-out — qui figurait sur le « livret » *de Malraux. L'avion qui survole la ville détruite, la carlingue couverte de* « rosée sanglante ». *Sur une autre feuille, il sera remplacé par un vol d'oiseaux au-dessus des quatre tours-torpilles de la* Sagrada familia. *Le combattant tombé, le fusil à la main, les bras en croix, comme un Christ.*

Parmi tant de morts à l'envers, des fleurs. Et, quelque part, un gisant qui semble être un poète, et un profil en lamentation qui semble être celui du peintre. Malraux avait cru retrouver dans ces planches la « naïveté invulnérable, religieuse » *de Chagall, celle-là même que lui reprochaient les surréalistes.*

Des Ames mortes de Gogol à la guerre d'Espagne de Malraux, la gravure noire de Chagall a suivi la trajectoire de sa peinture. Le trait d'encre qui, naguère, chantait d'une voix aiguë sur la plaque de métal, est devenu une matière. Le noir de la gravure, comme la peinture et ses couleurs ! Un même tissu de picturalité, infusé de lyrisme, que Chagall appelle la « chimie », *le* « tissu », *la chair de l'œuvre d'art, mais qu'importe. Art direct, physique. Dessin du grand âge, dont la musculature aurait été attendrie, comme chez Titien et chez Rembrandt vieux. Dessin mûr donc, vibrant, vivant au-dedans, tragique. On lui trouve un air incertain, évocatif et soudain une petite notation d'une complexité inouïe.*

« *Ce que la critique nomme votre vision, écrivait Malraux à Chagall, vous savez bien que c'est l'acte de peindre, non de regarder.* » *Autrement dit : d'un bouquet de fleurs ou d'une nature morte, Chagall aurait pu dire son sentiment sur ce moment de la vie de Malraux.* « En raison d'une matière gravée que vous venez d'inventer, qui n'existait pas avant vous. »

JACQUES MICHEL.

(1) Au Festival de Cannes, *les Couleurs de l'amour*, long métrage d'Harry Rasky, réalisateur canadien, rendra hommage à l'œuvre de Marc Chagall.

(*) Gravures de Marc Chagall pour Aragon et Malraux, Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence. Jusqu'au 31 mai.

MORT DE L'ACTEUR RENAUD MARY

L'acteur Renaud Mary est mort *jeudi 5 mai à Paris*. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Né à Bordeaux en 1918, Renaud Mary a suivi les cours du Conservatoire d'art dramatique avant de commencer une carrière dans le *théâtre et au cinéma*. Il travaillait aussi à la *radio* et à la télévision. Il a interprété différents auteurs, de Ben Johnson et Montherlant, de T.S. Eliott à Dumas fils, de Bernard Shaw à André Roussin. Il fit sa première apparition cinématographique en 1942 *dans le Fabuleux destin de Désirée Clary* de Sacha Guitry, prélude à plus de trente longs métrages, dont *les Malheurs de Sophie, Sombre Dimanche, les Trois Mousquetaires, le Défroqué, Huis clos, Sœur Angèle, le Dialogue des carmélites* et, plus récemment, *le Milliardaire* de Georges Cukor (1960).

En bref

Variétés

● **LES BALFA.** — ***Maison de la culture de Nanterre ; Cité universitaire, boulevard Jourdan.***

Les Cajuns sont les descendants des Français émigrés en 1604 au Canada, puis déportés en Louisiane où ils ont pris la nationalité américaine. Les Cajuns, qui sont plus d'un million aujourd'hui aux U.S.A., continuent de parler le « vieux français », de jouer de l'accordéon et du violon dans les bals populaires. Les frères Balfa *nous ont fait découvrir cette* m u s i q u e « *paysanne* » *en 1975 : leurs valses et leurs two-step sont empreints d'une* langueur *vertigineuse,* le blues a *traversé* les vapeurs de bière. Les Balfa sont de retour. Ils seront le *7 mai au soir à Nanterre, le 9 à* la Cité universitaire (Maison internationale), *le 15 mai à la fête du parti communiste à Paris, entretemps*, à Lyon, à Romans, à Orléans, au Havre et à Annecy. — C. H.

Cinéma

«PRIVATE ROAD», de Barney Platts-Mills

Il faudrait que tout le monde aille voir *Private Road*. On ne préviendrait pas, on dirait : c'est une histoire d'amour adaptée de Scott Fitzgerald, c'est pourquoi ça ressemble un peu à un film américain, mais c'est un film anglais de Barney Platts-Mills, qui est également l'auteur du remarqué *Bronco Bullfrog*. C'est-à-dire que si, on préviendrait, mais on ne porterait aucun jugement. Et c'est après que les gens s'apercevraient de quelque chose : ils ne verraient plus le cinéma français de la même manière.

Tout le monde n'ira pas voir *Private Road*, et de toute évidence il en est à qui ça ne plairait pas. On n'a pas idée de raconter une histoire comme ça, nos réalisateurs nous ont habitués à plus de psychologie, avec leurs riens quotidiens où tant de sensibilité s'exprime. Ici on part pour un roman-photo démodé : un jeune écrivain assez « génial » s'éprend d'une fille de quinze ans, qui bientôt téléphone à ses parents qu'elle ne rentrera pas ce soir, ni *demain. Mais d'où vient ce jeune homme* (Bruce Robinson) — *se demande le spectateur — et que font ses parents et quels sont ses romans ? Pourquoi cet électrophone sans disques et cette passion vécue sans amour ?* C'est « *private road* », voie privée, rails personnels.

La caméra suit Peter, qui court après son destin, comme on tire sur le fil qui défait le pull-over. Rien n'est dit mais Peter comprend toujours à côté ou trop tard, parce qu'il ne sait pas poser à Ann (Susan Penhaligon) les questions qu'il faudrait. Il constate et ne prévoit jamais. Ainsi se détricote leur vie commune, dont on ignore d'ailleurs ce qu'ils en font. Surtout Ann : on ne s'y intéresse guère. Avare de visages, Barney Platts-Mills ne s'approche vraiment d'elle qu'une seule fois : il se plante devant, elle mange du pain avec les mines mignonnes d'un ourson au zoo. C'est sur elle (qui a tout compris) que prendra le processus de démolition. Peter aura eu le temps de s'interroger sur ses conseils, et plus ou moins, de les suivre.

Private Road est donc le film d'un *égoïsme, un film de garçons*. Il y a *une atmosphère très anglaise de tendresse masculine* : c'est Stephen (Michaël Feast), le *marginal, réprouvé* et libre, qui *redressera* la voie de Peter, tordue par les coups de tenailles d'une société confortable où l'on s'interrompt souvent pour prendre une tasse de thé. Le film est construit comme ces plis invisibles, et définitifs.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Racine, Olympic-Entrepôt.*

«LES AMBASSADEURS», de Naceur Ktari

La Goutte-d'Or, à *Paris*, c'est le quartier de l'« Assommoir », où les personnages de Zola se débattaient dans *la* mouise de l'époque. Ils logeaient à l'Hôtel Boncœur. La Goutte-d'Or, aujourd'hui, c'est le quartier arabe. On y loue aux travailleurs immigrés de quoi dormir, tandis qu'autour d'eux gronde le racisme des descendants de Gervaise Macquart, à présent concierges et petits commerçants.

En 1971, les attentats racistes se sont multipliés *en* France, instaurant un climat de haine et de peur. *A ce moment-là* le Tunisien Naceur *Ktari a décidé de faire un film sur* l'émigration. Il a passé huit mois à *enquêter à la Goutte-d'Or*, interrogeant les gens, *allant voir les familles. Puis* il *a écrit un scénario en collaboration avec des camarades* immigrés, scénario qui a ensuite été *soumis à de nombreux avis*, et re*manié, pour être le plus fidèle possible à la réalité. Les Ambassadeurs, c'est, en effet, un film de fiction, de reconstitution. Une fois de plus, on a parié sur cet équilibre douteux* : Naceur Ktari voulait échapper au *public des films politiques — convaincu d'avance — sans cependant faire des concessions au cinéma commercial. Il voulait éviter de donner bonne conscience aux* Français, *sans cependant tomber dans le manichéisme.*

La vraisemblance *des personnages* est d'ordre *économique et social*, avec une dimension affective. Ce sont des comportements, des situations qui se succèdent et s'imbriquent à l'intérieur du quartier. D'un côté, les Français, tous racistes — à *quelques exceptions près*, mais de toute façon le rapport de forces leur est défavorable, dans la réalité et dans le film. L'exaspération, d'abord tapie, latente, monte à son paroxysme (deux assassinats), savamment entretenue et organisée par quelques fanatiques. En face, c'est la communauté arabe, d'où partent, où aboutissent, les regards du cinéaste. Là, c'est le chômage, le travail de nuit quand la femme travaille le jour, la difficulté de vivre sans cesse augmentée, la terreur provoquée, puis la révolte, la prise de conscience politique et la lutte collective.

Les « problèmes », comme on dit, de l'immigration, on croit les connaître, mais ils sont rarement montrés par les victimes du drame. Ici l'horreur est racontée, de manière assez traditionnelle, occidentale ; quand l'émotion prend à la gorge par le biais de la fiction, ça fait moins mal, c'est dommage, cela devient rarement de l'indignation. Il n'en est pas tout à fait de même pour le bonheur, la gaieté, la solidarité : le cinéma est mieux armé pour ça, et il en passe des éclairs dans le film de Naceur Ktari. Mais là encore il y avait sans doute autre chose à faire sur les rues et les cafés-hôtels de la Goutte-d'Or. — Cl. D.

★ Palais des Arts, Studio de la Harpe, *Jean-Renoir.*

■ *Le Théâtre de l'Aquarium*, la Troupe Z et les éditions Maspéro organisent le 9 mai, à la Cartoucherie de Vincennes, une rencontre avec Augusto Boal, fondateur du Théâtre Arena de Sao-Paulo, puis le 15 mai — en compagnie du Centre international de dramaturgie — avec *Dario Fo, directeur du Collectif* théâtral de la commune de Milan.



ÉQUIPEMENT

URBANISME

LA MODERNISATION DU CENTRE DES VILLES

Six millions de logements inconfortables cinquante mille « réhabilités » en 1976

De notre envoyée spéciale

Nantes. — « *Le nombre des interventions sociales dans l'habitat ancien va notablement s'accroître dans les prochaines années. Ainsi se trouve renforcée la nécessité d'organismes désintéressés comme les vôtres* », a déclaré M. Jacques Barrot, secrétaire d'État au logement, à Nantes, devant le congrès de la Fédération nationale des centres PACT (Protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat), qui a réuni quelque quatre cents délégués du jeudi 5 au samedi 7 mai.

Cette fédération réunit cent quarante associations à but non lucratif : les centres d'amélioration de l'habitat (CALPACT), qui fournissent aux particuliers une aide administrative et technique pour la modernisation de leurs logements ; les associations de restauration immobilière (ARIM), groupées en dix-neuf unions régionales et qui apportent aux collectivités locales une assistance technique et juridique et « montent » des opérations groupées de réhabilitation dans les villes ou même les villages.

Destinées à l'origine, il y a vingt-cinq ans, à lutter bénévolement pour la résorption des taudis, les associations PACT s'organisent depuis quelques années pour être les opérateurs locaux de la politique récente du gouvernement en faveur de l'habitat ancien.

En 1976, eles ont réhabilité cinquante mille logements, soit 13 % de plus que l'année précédente, a indiqué M. Yves Salaün, président de la Fédération nationale. Mais il reste beaucoup à faire si l'on sait que six millions de logements « inconfortables » dans le centre ancien des villes et dans les zones rurales ont été recensés en France. I

Pour ce qui concerne les propriétaires occupants, M. Barrot a annoncé qu'une procédure nouvelle était créée cette année afin de leur attribuer une aide de 20 % sur le coût des travaux avec un montant maximal de 10 000 F par logement. Les 100 millions de francs inscrits au budget 1977 à cet effet seront réservés aux habitants à revenu modeste. Au total, l'État consacre cette année 600 millions de francs à l'habitat ancien, auxquels s'ajoutent des crédits non utilisés en 1975 : 50 millions de francs pour l'habitat rural et 100 millions pour l'amélioration des H.L.M. anciennes.

Enfin, M. Barrot a annoncé aux associations PACT que le deuxième plan gouvernemental leur avait réservé un prêt de 10 millions de francs pour leur action en faveur des personnes âgées particulièrement modestes. « *Les occupants de logements inconfortables*, a-t-il déclaré, *représentent une population sensible qui craint de devoir partir lorsque le confort sera installé dans leurs logements. Il faut donc les rassurer, informer et convaincre.* »

MICHÈLE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

Le handicap de la flotte française par rapport aux cargos britanniques :

100 millions de dollars par an

Contrairement à ce que laissait entendre le titre de l'article « *L'armement français reste beaucoup trop cher* » (*le Monde* du 29 avril), ce ne sont pas les entreprises françaises de transport maritime mais les firmes fabriquant les navires qui, par rapport à leurs concurrents étrangers, pratiquent des prix trop élevés. L'article précisait d'ailleurs : « *Comment ne pas être frappé par l'écart énorme existant pour certaines catégories de navires entre les prix français et ceux des constructeurs les plus compétitifs à égalité de fourniture.* »

M. P. Jourdan-Barry, de la firme de courtage Barry-Pogliano-Salles, nous précise en outre : « *S'il existe un « surcoût » pour le pavillon français, ceci n'entraîne pas un « surprix ». L'armement supporte son surcoût et ne peut le transférer sur personne.*

» *En effet, les affaires maritimes sont réglées par un marché qui, en règle générale, est en situation de concurrence naturelle, obligatoire et permanente. Peu de domaines sont aussi totalement ouverts à la concurrence que le domaine maritime et il n'y a aucun exemple de rente de situation qui ne soit pas éphémère.*

» *L'armement français ne peut donc se permettre d'être « trop cher » pour ses clients. (...)*

» *En comparaison avec le plus traditionnel des pavillons, non suspect de complaisance — le pavillon britannique, —, la surcharge d'exploitation due au pavillon français s'élève à environ 1 000 dollars par jour pour pratiquement tous les types de navires.*

» *L'association de certains armateurs français avec des collègues étrangers et leur participation à différents consortiums internationaux permet d'établir, sans aucune contestation possible, ce surcoût dû au pavillon.*

» *Ces 1 000 dollars journaliers peuvent sommairement être éclatés comme suit : 400 dollars pour charges sociales supplémentaires ; 300 dollars pour congés supplémentaires ; 150 dollars pour différence de solde ; 150 dollars dus à l'environnement administratif.*

» *Globalement, et si l'on exclut les pétroliers, ce surcoût s'élève à 100 000 000 de dollars par an, soit le double des résultats d'exploitation annuelle de la flotte française non pétrolière.* »

● *Grèves des officiers à la C.G.M.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des officiers de la marine marchande appellent leurs adhérents de la Compagnie générale maritime (groupe public C.G.M.) à observer des retards à l'appareillage des navires de quarante-huit heures à partir de ce samedi 7 mai. Ils veulent obtenir l'établissement d'un régime unique (statuts, congés, salaires) pour les officiers de l'ex-Transat et des ex-Messageries maritimes.

A PROPOS DE...

UNE INITIATIVE DE MIDI-PYRÉNÉES

Rivières plus propres

Bon exemple ce qui se passe actuellement dans la région Midi-Pyrénées : des pêcheurs, des écologistes et... des parachutites ont décidé de mettre leurs rivières au propre après l'hiver.

Du jeudi 5 mai jusqu'à dimanche, quatre cents parachutistes du 9e R.C.P., qui doit quitter la base de Francazals pour s'installer près de Foix, procèdent à une « opération coup d'éponge » pour débarrasser l'Ariège de toutes ses ordures. Un effort particulier a été accompli dans la haute vallée de la rivière entre Ax-les-Thermes et L'Hospitalet, sur la route qui conduit en principauté d'Andorre

Les écologistes de l'association Protection des sites et rivières propres ainsi que les sociétés de pêcheurs à la ligne du département, ont décidé, de leur côté, de consacrer leur week-end à la grande toilette de printemps de la rivière aux côtés des militaires. La deuxième partie de l'opération se fera entre Tarascon et Foix. Les services logistiques de la première brigade parachutiste ont prêté plusieurs bateaux pneumatiques et des camions.

De son côté, le Gers sera nettoyé du 10 au 21 juin prochain Les responsables de l'association le Gers propre ont demandé aux municipalités, aux associations de sauvegarde et aux établissements scolaires, de les aider. « Chacun doit balayer devant sa porte », a déclaré le président Yvon Fontané, qui a pris l'initiative de l'opération Sur les 40 000 francs de son budget annuel le Gers propre en a consacré 10 000 au nettoyage de la rivière et aussi de certains monuments historiques de la région d'Armagnac.

LÉO PALACIO.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Fourcade : les établissements industriels importants n'ont plus leur place en région parisienne

De notre correspondant régional

Nice. — Pour la première fois depuis l'extension de ses responsabilités au sein du gouvernement, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a longuement défini, le vendredi 6 mai à Nice, devant les participants à un séminaire pour la technologie et le développement régional (1) la politique qu'il compte mettre en œuvre dans les prochains mois, pour ce qui concerne plus particulièrement l'aménagement du territoire.

L'industrialisation, pour M. Fourcade, revêt un caractère « *absolument prioritaire* », car, a-t-il déclaré, « *elle seule permet de dégager les ressources nécessaires pour créer des postes de travail dans les autres secteurs, le secteur tertiaire en particulier* ». Le ministre a souligné à ce propos l'efficacité des procédures suivies jusqu'ici pour orienter la localisation des implantations industrielles et permettre aux petites et moyennes entreprises régionales de se développer au maximum. En moins d'un an, cent cinquante-deux opérations de prise de participation de sociétés de développement régional (S.D.R.) dans les petites entreprises ont été autorisées par le Trésor ; le nombre des dossiers de primes de développement régional traités au niveau local est passé de trois cents en 1975 à quatre cent quatre-vingts en 1976 (les dossiers déposés en 1976 correspondent à la création de quarante mille emplois). De même, selon M. Fourcade, la nouvelle « aide spéciale rurale », réservée aux petites entreprises qui s'installent ou se développent dans des zones économiquement difficiles, la prime d'installation artisanale et, dans le Massif Central, la prime de développement artisanal, ont été couronnées de succès.

Le ministre a rappelé que les établissements publics régionaux, ainsi qu'il en a été décidé le 26 avril, pourront désormais eux aussi s'engager dans la bataille de l'emploi, en aidant « *à travers des relais financiers convenables* » la création ou l'extension d'entreprises et en participant à des organismes de garanties. M. Fourcade a cependant précisé devant les journalistes que les régions ne devraient consacrer qu'une « faible part » de leur budget à ces opérations et qu'elles ne pourraient pas prendre de participation financière directe ni intervenir comme l'a fait l'établissement public régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le sauvetage d'entreprises en difficulté.

Le ministre a, d'autre part, défini sa « doctrine » pour le rééquilibrage géographique de l'emploi, répondant ainsi indirectement aux propos tenus récemment par M. Jacques Chirac : « *Il s'agit*, a-t-il déclaré, *d'une part, de faire profiter toutes les régions françaises les plus défavorisées du dynamisme de l'économie et, d'autre part, de limiter la croissance de la région parisienne. (...) Cela implique, dans le domaine industriel, la poursuite de la décentralisation des établissements importants qui n'ont plus leur place en région parisienne et, notamment, parce qu'ils n'y parviennent à s'y développer qu'en faisant appel à de la main-d'œuvre étrangère, alors qu'ils pourraient, s'ils étaient implantés en province, où ils recruteraient sans peine de la main-d'œuvre locale, contribuer très efficacement à la solution du problème de l'emploi. (...) Il n'est pas question de supprimer ni le régime de l'agrément ni de la redevance, qui sont encore indispensables pour orienter les entreprises suivant les directives de la politique d'aménagement du territoire.* »

Le ministre estime, d'autre part, « *qu'il convient que les bureaux quittent la capitale ou, du moins, cessent de croître* », tout en rappelant que les villes nouvelles de la région parisienne « *ne doivent pas devenir à leur tour démesurées* ». « *En revanche*, a ajouté M. Fourcade, qui a regretté le départ de Paris intra-muros des artisans et des petites industries locales — dû à une mauvaise politique d'urbanisme, — *je ne verrai que des avantages à ce que la Ville de Paris propose et aide la réalisation de petites zones industrielles et artisanales sur les quelques terrains encore disponibles.* »

GUY PORTE.

(1) Organisé par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), avec le concours de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), des services de la technologie au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et de la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes. Il réunissait deux cents responsables de la recherche, français et étrangers, dont une équipe du Massachusetts Institute of Technology (MIT). La dernière séance de travail a été présidée par M. Jacques Sourdille, secrétaire d'État à la recherche scientifique et technique.

M. C. GOURMELEN PRÉSIDENT DE LA VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE

Le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, seule ville nouvelle de la région parisienne « détenue » par la majorité, a reconduit dans ses *fonctions* de *président* M. Christian Gourmelen (R.I.), par 21 voix contre 17 à M. Louis Don Marino (P.C.).

Les élus de l'union de la gauche se sont abstenus de présenter des candidats et de participer au vote pour la désignation des huit vice-présidents. M. Gourmelen n'a pas accepté leur proposition de mettre aux voix la modification des statuts qu'ils réclamaient pour porter à quinze le nombre des vice-présidents, ceux-ci étant désignés par les communes. Cette formule aurait assuré la majorité à l'union de la gauche, puisque, sur les quinze communes regroupées dans la ville nouvelle, huit lui sont acquises contre sept à la majorité.

QUALITÉ DE LA VIE

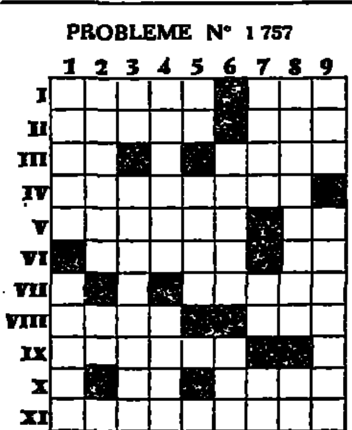
● *Enquête d'utilité publique au Pellerin.* — Le projet d'installation d'une centrale nucléaire sur le site du Pellerin, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Nantes, sur la rive sud de la Loire, va faire l'objet d'une enquête d'utilité publique, du 31 mai au 11 juillet, a annoncé M. Philippe Mestre, préfet de région des Pays de la Loire. Cinq ans seront nécessaires pour la construction de cette centrale de quatre tranches de 1 300 mégawatts.

Une « fête de protestation » contre le projet est organisé le dimanche 8 mai sur ce site par plusieurs associations de défenseurs de la nature.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 757



HORIZONTALEMENT

I. Gênant quand on désire un tête-à-tête ; Récipient. — II. Pas assez éclairés ; Ornement. — III. Pronom ; Témoignas d'une corruption certaine. — IV. Sources de chaleur. — V. Partit peu de temps après ses fils ; Elle n'aurait pu offrir un gîte sans y mettre du sien. — VI. Érigée dans un cimetière ; Invitation au voyage. — VII. Intentes une action. — VIII. Cours étranger ; Grecque. — IX. Dans le sillage d'un joueur. — X. Un véritable morceau de roi ; Illusoire. — XI. Provoquent des rafraîchissements locaux.

VERTICALEMENT

1. Un endroit de tout repos ; Loin d'être soigné. — 2. Peuple ; Est bruyant, était enflammé. — 3. Conjonction ; Croquer le marmot. — 4. Est devenue rouge ; Réformateur. — 5. Abréviation ; Figure mythologique. — 6 Purement et simplement mis à la porte ; Prénom. — 7 Bon, peut mener loin ; En pente ; Molle créature. — 8. Peu claires ; Pronom. — 9. Ne sont pas des règles inflexibles ; Réellement enchanteurs.

Solution du problème n° 1 756

Horizontalement

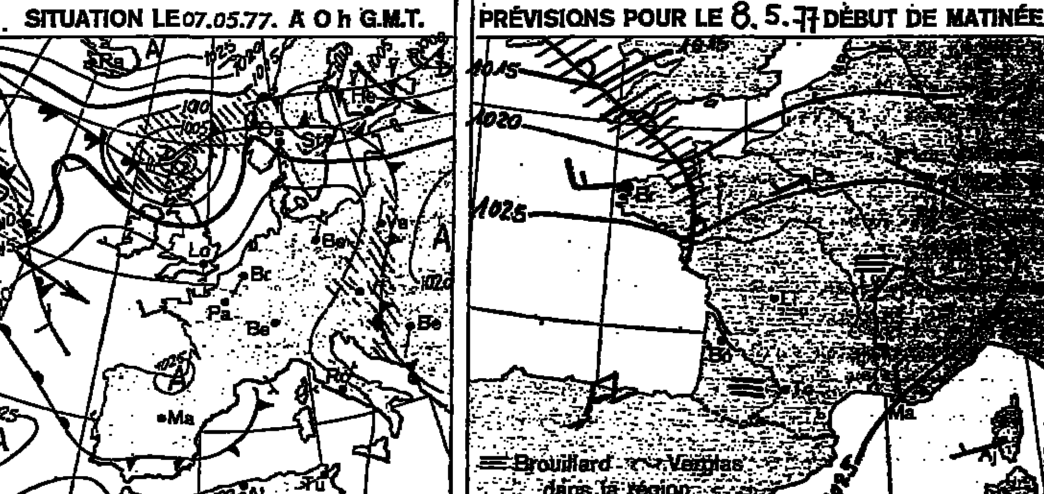
I. Cétoine ; Gélose. — I. Caractère ; Marat. — III. Erra ; Ordures. — IV. NB ; Délos ; Al ; Est — V. Fer ; In ; Ames ; Eu. — VI. Ecorce ; Ire. — VII. Rodai ; Rosette. — VIII. Etain ; Uranium. — IX. Dérida ; Meuse. — X. Cet ; Minus ; Orées. — XI. Ili ; Amer ; Glas. — XII. Cl ; Eues ; Es ; Ru. — XIII. Retours ; Cao ; Bar. — XIV. Etau ; Ereinte. — XV. Camisole ; Alès.

Verticalement

1. Conférencières. — 2. Ça ; Bécot ; El ; Et. — 3. Ere ; Rôda ; Tic-tac. — 4. Tard ; Raid ; Loua. — 5. Ocre ; Cinéma. — 6. Italie ; Rimer. — 7 N.E. ; On ; Ruineuses. — 8. Eros ; Bordure ; Ro. — 9 Er ; Saas ; Scel. — 10. Damien ; Aïe ! — 11. Emule ; Timoléon. — 12. LAR ; Situeras ; Ta. — 13. Orée ; Remués ; Bel. — 14. Sassée ; Se ; Rà. — 15. Et ; Tu ; Blessures.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 07.05.77. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.5.77 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le samedi 7 mai à 0 heure et le dimanche 8 mai à 24 heures.

La dépression centrée près de l'Écosse se décalera vers le sud-est, à travers la mer du Nord. Elle dirigera sur la moitié nord-est de notre pays un flux de secteur ouest nuageux et passagèrement pluvieux.

Dimanche 8 mai, au nord d'une ligne approximative Brest-Briançon, après quelques belles éclaircies matinales dans l'intérieur, le temps deviendra très nuageux. Des pluies passagères auront lieu principalement de la Bretagne à la Flandre *en début de journée puis sur le* Bassin parisien et les régions de l'Est l'après-midi et le soir. Les vents s'orientent à l'ouest et se renforceront un peu, des températures seront du même ordre que celles de samedi. Au sud de la ligne Brest-Briançon, après quelques nuages bas matinaux sur la Vendée, l'Aquitaine et le Limousin, des éclaircies prédomineront généralement l'après-midi et les températures seront en hausse.

Samedi 7 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,4 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mai, le second le minimum de la nuit du 6 au 7).

Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 6 ; Bordeaux, 18 et 7 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 16 et 7 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 15 et 5 ; Grenoble, 17 et 1 ; Lille, 14 et 3 ; Lyon, 17 et 5 ; Marseille-Marignane, 18 et 7 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 16 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 16 et 2 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 15 et 2 ; Tours, 16 et 2 ; Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 degrés ; Amsterdam, 15 et 4 ; Athènes, 23 et 13 ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 16 et 4 ; Bruxelles, 15 et 5 ; Îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 14 et 2 ; Genève, 15 et 2 ; Lisbonne, 21 et 10 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 20 et 3 ; Moscou, 23 et 10 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 21 et 9 ; Rome, 20 et 8 ; Stockholm, 27 et 7.

Visites et conférences

LUNDI 9 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Dieux et démons de l'Himalaya » (entrées limitées)

14 h. 30, devant la façade, Mme Allaz : « La basilique de Saint-Denis ».

15 h., entrée du château, avenue de Paris, Mme Puchal : « Le château de Vincennes ».

15 h. et *17 h.* : 21, rue *Notre*-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Le duché d'Aquitaine » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 5, rue de Mouchy, à Versailles : « Paris au Moyen Age » (Art et histoire).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Le Marais » (A travers Paris).

15 h., Musée des monuments français : « Le siècle de Saint-Louis » (Histoire et archéologie) (pour les jeunes).

15 h., sortie métro Victor-Hugo : « La synagogue libérale et la cité paroissiale Saint-Honoré-d'Eylau » (Paris et son histoire).

14 h. 30, métro Saint-Paul : « A la découverte du Marais et de la Bastille » (Mme Rouch-Gain).

15 h., en haut des marches, à gauche : « L'Opéra » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Mexique des Mayas » (F.M.V.J. Voyages).

14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Jacques Lacant : « Une confrontation franco-allemande : la dramaturgie de Hambourg ».

20 h., salle des fêtes, 32, rue P.-Déroulède, à Bois-Colombes : « Une alternative sociale réelle » (L'A.A.O.).

20 h. 10, rue du Cherche-Midi, Mme Françoise Choay : « Camillo Sitte ou la tradition de l'avant-garde ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : expérience du calme intérieur » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean-Philippe Galdi : « La pensée et la notion de Moi » (L'homme et la connaissance).

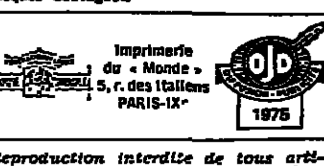
Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 7 mai 1977 :

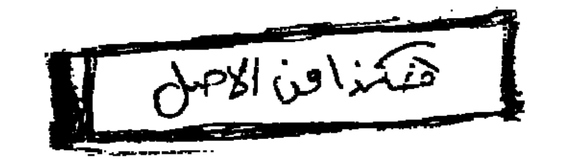
UN DECRET

— Portant création d'une direction générale pour les relations avec le public au ministère de l'économie et des finances.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Fourcade : les établissements industriels importants n'ont plus leur place en région parisienne

AUTOMOBILE

[Les] constructeurs suédois Volvo et Saab ont l'intention de fusionner

[Les] dirigeants des deux groupes automobiles suédois Volvo et [Saab-Sc]ania ont annoncé, vendredi 6 mai, à Stockholm, leur inten[tion de] fusionner les deux firmes. Le nouveau groupe s'appellerait [« Volvo]-Saab-Scania AB ». Le projet doit encore être approuvé par [les action]naires des deux sociétés, les représentants des salariés et le [gouver]nement. Les deux constructeurs, qui emploient au total cent [mille sa]lariés, ont produit, en 1976, 400 000 voitures particulières [(Volvo et] Daf, 300 000 ; Saab, 96 000), environ 95 000 camions et auto[cars (V]olvo, 75 000, et Saab, 20 000).

« *[Le] développement de l'indus[trie au]tomobile pendant les [années] 70 a été sensiblement [affecté] par la conjoncture qui, [ajoutée] à une certaine diminu[tion de] la vente et à une légère [augmen]tation de la production, a [provoqu]é une surproduction en [Europe] occidentale, spécialement [dans le] domaine de l'automobile* », a déclaré M. Per Gyllen[hamma]r, P.-D.G. de Volvo, qui [sera] P.-D.G. du nouveau grou[pe, en] présentant « Volvo-Saab-[Scania] AB ». La fusion des deux [constru]cteurs — qui constituera [l'une] les plus importantes [opé]rations dans l'histoire de [l'indust]rie suédoise — doit, en [outre, le]ur permettre de faire face [à la] concurrence internationale [accrue], tant sur le marché [intérie]ur où les deux firmes ne [représ]entent que 30 % des véhicules [qu'à l'e]xportation : les deux socié[tés ve]ndent, à l'étranger, 70 % [de leur] production.

[Les] deux groupes entendent [réalise]r des économies d'échelles [sur la] production des quatre cent [mille] voitures et quatre-vingt-[quinze] mille camions en coordon[nant d]ivers projets et fabriquant [des pi]èces détachées communes. [Dans u]n premier temps, toutefois, [les pr]oductions de Volvo et de [Saab] seront écoulées par les canaux commerciaux actuels en conservant leurs propres marques.

Ce rapprochement s'inscrit dans le mouvement de concentration de la production automobile en Europe. C'est ainsi qu'en France Peugeot et Citroën rivalisent désormais avec Renault. En Angleterre, il n'y a que Rolls-Royce et Lotus qui ne soient pas dans le giron de British Leyland. Volvo, qui contrôle le constructeur hollandais Daf, était déjà entré en relations ces dernières années avec les français Peugeot et Renault pour produire des moteurs. En raison des difficultés financières rencontrées à la suite de la diminution des ventes sur le marché américain et de l'absorption de Daf, Volvo se devait d'aller plus loin. Son partenaire suédois a également connu des difficultés dans le domaine de l'automobile privée. La fusion de ces deux entreprises était donc tentante, même si elles apparaissent peu complémentaires, étant spécialisées toutes les deux dans les automobiles de haut de gamme et dans les gros camions. Dans ce dernier secteur — véhicules de plus de 15 tonnes, — le nouveau groupe, avec une production annuelle de 40 000 unités, occupera la deuxième place mondiale derrière Daimler - Benz (65 000 unités).

AFFAIRES

En 1980

LE GABON SERA LE PREMIER EXPORTATEUR AFRICAIN DE PATE A PAPIER

[Le] Gabon sera, en 1980, le [premi]er exportateur de pâte à [papie]r d'Afrique. Le conseil d'ad[minis]tration de la Société gabo[naise] de cellulose (SOGACEL), [dont] les principaux actionnaires [sont l]'Etat gabonais (56 %), le [group]e Elf Aquitaine (32 %) et [la s]ociété papetière suédoise [Stora] Kopparbergs (12 %), a [décid]é, le 5 mai, l'attribution [au] groupement français, dirigé [par la] Société Technip, du contrat [pour] la construction d'une usine [de pâ]te à papier à Kango. Ins[tallée] en pleine forêt gabonaise, [au bo]rd d'une rivière, à 80 kilo[mètr]es du port d'Owedo, cette [usine] produira, à partir de 1980, [ ] tonnes de pâte à papier [« kr]aft » par jour. Un double[ment] de sa capacité est prévu [par] la suite.

[Po]ur la première fois au monde, [la pâ]te sera obtenue à partir d'un [méla]nge de bois feuillus tropi[caux], provenant d'une concession [fores]tière de 200 000 hectares [situé]e autour de l'usine. L'inves[tisse]ment global s'élève à 2 mil[liard]s de francs, dont environ [un m]illiard pour la seule construc[tio]n de l'usine. L'ingénierie repré[sent]erait 160 millions de francs [et l]a fourniture des machines, [dont] la majeure partie serait importée de France, 450 millions de francs. Des sociétés françaises pourraient également réaliser tout ou partie du génie civil (600 millions de francs environ).

La production de l'usine sera exportée vers l'Europe. Stora Kopparbergs s'est engagée à en assurer la commercialisation au même rythme que celle de ses propres productions suédoises. Cela afin de ne pas pénaliser l'usine gabonaise lorsque le marché mondial de la pâte — très cyclique — connaît une surproduction. Le groupe suédois assurera la formation du personnel et le démarrage de l'exploitation. La participation d'Elf-Aquitaine dans Sogacel permet au groupe français de réinvestir dans le pays une partie du chiffre d'affaires de ses filiales gabonaises, comme la législation l'y oblige. Shell devrait, pour les mêmes raisons, racheter prochainement 5 % du capital de Sogacel à l'Etat gabonais. — J.-M. Q.

[LA] RÉORGANISATION DE L'IN[DU]STRIE PUBLIQUE DES [E]NGRAIS EST « SCANDA[LE]USE », estiment les syndi[ca]ts des mines de potasse.

[L]'Union des syndicats C.F.D.T. [des] mines de potasse d'Alsace [esti]me « *scandaleuses* », tant sur [la] forme que sur le fond, les [déc]isions gouvernementales dans [le d]omaine des engrais (*le Monde* [du] 7 mai).

« *Ni le comité central d'entre[pri]se, ni les conseils de surveil[lan]ce, ni les organisations syndi[cal]es n'ont été consultés* », note [la] C.F.D.T.

[S]ur le fond, « *les propositions [con]duisent à un affaiblissement [in]contestable de l'E.M.C., les [mi]nes de potasse vont se retrou[ver] de plus en plus isolées, la [co]mmercialisation des engrais [ris]que d'échapper à la Société [co]mmerciale des potasses et de [l'a]zote (S.C.P.A.)* ».

Enfin, déclare la C.F.D.T., les [dé]cisions prises par le gouver[ne]ment risquent de porter un [co]up fatal à toute politique de [di]versification dans les mines de [po]tasse.

● PRECISION. — Dans le [dé]but de l'article consacré à la [re]structuration du secteur des [en]grais publié dans *le Monde* du [7] mai, nous avons écrit que [l']E.M.C. (Entreprise minière et [c]himique) prendrait la direction [d]e la nouvelle division engrais [c]onstituée par l'E.M.C. et C.d.F.-[C]himie. En fait, c'est l'A.P.C. [(]Azote et produits chimiques), [f]iliale de l'E.M.C., qui vient d'être [r]achetée par C.d.F.-Chimie, qui [a]ssurera ce rôle, comme il était [d]u reste indiqué dans la seconde partie de l'article.

Le classement 1976 de « Fortune »

EXXON RESTE LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ MONDIALE

Pour la troisième année consécutive, la compagnie pétrolière Exxon se classe au premier rang dans le palmarès 1976 des entreprises industrielles américaines établi par la revue *Fortune* à partir du chiffre d'affaires. General Motors vient en seconde position. Elle est suivie par Ford, qui gagne une place au détriment de Texaco. Le renchérissement des prix du pétrole, intervenu depuis trois ans, a entraîné un gonflement substantiel, et quelque peu artificiel, des ventes des compagnies pétrolières. Aujourd'hui, celles-ci occupent la moitié des vingt premières places du palmarès de *Fortune*.

Les ventes cumulées des cinq cents plus grandes entreprises industrielles américaines recensées par *Fortune* ont augmenté de 12,2 % en 1976 pour atteindre 971,1 milliards de dollars. Leurs bénéfices ont progressé de 30,4 % (49,4 milliards de dollars). Cette progression, nettement supérieure à celle du chiffre d'affaires, traduit bien la forte amélioration de la rentabilité des entreprises américaines. Détrônée depuis trois ans par Exxon dans le classement par le chiffre d'affaires, General Motors prend sa revanche au niveau des bénéfices : en 1976, la compagnie a gagné 2,9 milliards de dollars contre 2,6 à Exxon, et 2,4 milliards à I.B.M., qui vient en troisième position.

On trouvera ci-dessous la liste des dix premières entreprises classées selon leur chiffre d'affaires exprimé en milliards de dollars

1. Exxon : 48,6 ; 2. General Motors : 47 ; 3. Ford : 28,8 ; 4. Texaco : 26,4 ; 5. Mobil : 26 ; 6. Standard Oil of Cal : 19,4 ; 7. Gulf Oil : 16,4 ; 8. I.B.M. : 16,3 ; 9. General Electric : 15 ; 10. Chrysler : 15,5.

SALAIRES

Les sanctions administratives contre trois entreprises bretonnes de travaux publics

UKASE OU MALENTENDU ?

De notre envoyé spécial

Rennes. — A vouloir trop prouver... Trois entreprises de travaux publics bretonnes : Reveto, Sacer et Viafrance, pour n'avoir pas respecté les injonctions du plan Barre en matière d'augmentation des salaires, n'auront pas accès pendant un trimestre aux marchés publics. Cette « punition », signifiée le 27 avril (*le Monde* du 4 mai), a jeté les patrons concernés dans la perplexité et les syndicats dans l'action. Aujourd'hui, le « mal » apparaît bien bénin à côté du remède drastique administré. De ce casse-tête chinois ou de ce brûlot, selon les points de vue, tout le monde se serait volontiers passé dans une Bretagne atteinte de langueur économique endémique et qui a été d'autant plus frappée par la récession. Les résultats des récentes élections municipales ont mis en évidence le sentiment de lassitude et le désir de changement.

Qu'avaient donc fait ces trois entreprises pour justifier cette décision, signifiée par des coups de téléphone de la direction régionale de l'équipement qu'aucun document écrit n'est venu confirmer ou expliciter ? Le 13 avril avait lieu une grève nationale dans le secteur de la construction et des travaux publics. Le lendemain, les ouvriers des trois sociétés de construction et d'entretien des routes bretonnes refusaient de reprendre le travail. Ils jugeaient insuffisante la proposition patronale d'augmentation de 1,64 % des salaires faite un peu auparavant en commission paritaire.

Le jour même Reveto-Paris (les trois sociétés sont des sortes de « multirégionales » implantées sur une grande partie du territoire, mais dont les diverses agences sont très décentralisées) donne son accord pour une augmentation de 2,5 % à compter du 1er avril : 1,64 % au titre du rattrapage de la hausse des prix (l'indice d'avril n'était pas encore connu) et 0,86 % de « bonus ».

A la Sacer et à Viafrance, les employeurs refusent d'abord de concéder les mêmes avantages. Ils finissent, après une semaine de grèves dans la plupart de leurs agences de Bretagne, par accorder la même hausse de salaires. Cette augmentation, la première depuis septembre 1976, ne touche que les salaires ouvriers : ceux de la moitié environ des quelque cinq cents employés de la Sacer, des deux cent soixante employés de Reveto et des trois cent cinquante de Viafrance.

Du côté syndical, et chez les patrons, on n'a aucune peine à aligner les arguments pour démontrer l'inanité et la malveillance de ce que les syndicats appellent l' « ukase », les patrons préférant parler de « malentendu » ou de « punition ». Au moment de la négociation, la hausse des prix depuis septembre 1976 avait été de 5,1 %. La hausse d'avril, qui allait être connue un peu plus tard (0,9 %), portait à 2,8 % la hausse des prix depuis le début de l'année 1977. En revenant à l'échelle de la masse salariale globale, 2,5 % appliqués à 50 ou 60 % du personnel ramènent la hausse à 1,5 % environ pour l'ensemble des entreprises.

Dernier argument : la durée hebdomadaire du temps de travail est tombée, d'avril 1976 à avril 1977, de quarante-cinq heures à quarante-deux heures, voire quarante heures dans certains cas dans l'industrie routière. Compte tenu de cette variation, le salaire mensuel d'un OS 2 dans l'industrie routière était en avril 1976, selon les calculs de l'organisation syndicale la mieux implantée dans ce secteur, la C.G.T., de 1 830 F et, en avril 1977, après augmentation de salaire et après diminution d'horaires, de 1 743 F. Un ouvrier qualifié second échelon gagnait à ces deux dates respectivement 2 223 F et 2 117 F et un ouvrier hautement qualifié 2 615 F et 2 490 F

Pas de répercussion sur les prix

Pour s'en tenir à la logique du plan Barre, cet « *accroissement* » des salaires, si formel soit-il pour les intéressés, risquait-il de se répercuter sur les prix pratiqués et de contribuer ainsi à entretenir le cercle vicieux de l'inflation ? Il se trouve que le fonctionnement même des entreprises de l'industrie routière leur interdit de répercuter mécaniquement les hausses, comme l'eût fait, par exemple, un fabricant de produits de consommation. Travaillant, pour plus de 80 % de leur activité, pour l'Etat ou les collectivités locales, à la construction de routes nationales et de chemins départementaux, en particulier, elles sont soumises au système des appels d'offres, et l'adjudication est remportée par le moins disant.

Cette même particularité condamne à mort, selon leurs dirigeants, les trois entreprises, si l'interdiction de soumissionner n'est pas levée. Mai, juin et juillet sont, en effet, les mois où les affaires « sortent », et les contrats enlevés à cette époque représentent parfois jusqu'à la moitié du volume d'affaires annuel. C'est aussi le moment où le déblocage des crédits du Fonds d'action conjoncturelle doit relancer momentanément l'activité de ce secteur. En cas de maintien de l'interdiction, les entreprises seraient acculées dès la fin du mois de mai, pour l'une d'entre elles, un peu plus tard pour les deux autres, au chômage puis aux licenciements, et ne se relèveraient pas après la traversée du désert. La possibilité de déraciner pour plus de quelques semaines, en les envoyant travailler ailleurs, la plupart des ouvriers bretons, attachés à leur région, est illusoire.

De plus, comme le dit un syndicaliste de Force ouvrière, « *la pénétration d'entreprises, jusqu'à présent peu implantées en Bretagne, s'en trouverait facilitée* » : Il est notoire que les industries routières ne sont pas un secteur d'enfants de chœur : quelques grands, qui ne visent qu'à s'agrandir encore, et des « *moyens* » (au nombre desquels se trouvent les trois sociétés en cause), ainsi qu'une poussière de « *petits* », tirent, comme ils peuvent, leur épingle du jeu.

Comment et pourquoi l'initiative de trois entreprises de la lointaine Bretagne a-t-elle pu remonter aussi vite vers les bureaux ministériels, et qu'est-ce qui a rendu, aux yeux de ses auteurs, la sanction nécessaire, exemplaire ? Comme après un méfait d'enfants turbulents, personne n'en sait rien, et personne ne se reconnaît responsable de cette dénonciation à l'autorité centrale. La direction régionale de l'équipement, qui s'est fait au retour le messager de la désagréable nouvelle, n'avait rien dit ; et personne ne lui a demandé, pas plus qu'aux intéressés, quoi que ce soit qui permette de mesurer l'ampleur et la portée de l'interdiction. La direction locale de la concurrence et des prix n'a rien dit, celle du travail et de la main-d'œuvre non plus. La C.G.T. et F.O. laissent entendre qu'elles ont leur idée à ce sujet, mais refusent d'en dire plus : « *Pas assez de preuves* », « *inopportun* »...

Quant aux patrons, peu leur chaut. Une seule préoccupation chez eux : obtenir de l'Etat-patron une révision de sa position pour pouvoir sauver l'outil et les emplois. Ils ont très vite et très discrètement présenté leur défense commune ; ils attendent. Pour la C.G.T., cette discrétion les juge et trahit la collusion du patronat et du pouvoir au plus haut niveau. « *On a voulu nous intimider, créer un épouvantail derrière lequel puissent se réfugier les autres patrons ; un certain nombre d'entre eux ne s'en sont pas privés.* » Toutes les questions que pose la C.G.T. sont autant d'accusations : « *Pourquoi nous a-t-on refusé ce qu'on a accordé à d'autres entreprises de la région et d'ailleurs ? Il y a même eu un exemple d'augmentation de 7 % depuis le début de l'année qui est connu. Qu'attend M. Barre pour sanctionner M. Chirac après le succès des éboueurs ?* » Le syndicat F.O., qui a réagi le premier bien qu'il soit, comme la C.F.D.T., relativement marginal dans le secteur, met plutôt l'accent sur la folie et l'abus de droit que constituent cette « *remise en cause du droit de libre négociation* » et cet ostracisme sans précédent (sauf à remonter à 1940) contre certaines entreprises. F.O. commente aussi avec indignation la négation pure et simple de l'action syndicale que sous-entend cette « *lettre de cachet* ».

Dans un conflit aussi exceptionnel, où la lutte patronale pour la défense des entreprises et la lutte syndicale pour la défense des emplois et des avantages acquis semblent converger objectivement, le souci d'éviter des collusions, de ne pas « *se tromper d'ennemi* », comme dit la C.G.T., ne facilite pas les analyses et les choix de conduite à tenir.

Dans l'immédiat, des débrayages doivent avoir lieu dans l'après-midi du 9 mai au moment où une manifestation commune des trois syndicats appuiera la protestation des organisations et leur demande de réunion de nouvelles commissions paritaires dans toutes les branches de la construction. La C.G.T. parle déjà d'élargissement de l'action. F.O. attend les résultats de son tout proche congrès confédéral de Vichy. Selon ses convictions et sa place dans les trois entreprises, tout le monde souhaite qu'un second « ukase » vienne annuler le premier... ou que le « malentendu » se dissipe rapidement.

MICHEL KAJMAN.

A L'ÉTRANGER

NOUVELLE ET FORTE HAUSSE DES PRIX DE GROS AMÉRICAINS EN AVRIL

Washington (*Agefi*). — Les prix de gros aux Etats-Unis ont de nouveau fortement augmenté en avril pour le troisième mois consécutif. La hausse a été, comme en mars, de 1,1 % (+ 0,9 % en février) — l'indice s'inscrivant à 194,3 (base 100 en 1967), — ce qui correspond à un rythme annuel de 13,2 %.

Cette hausse est due, une nouvelle fois, à l'augmentation des prix des produits agricoles (+ 3,4 % en avril) et alimentaires (+ 2,5 %). En un an, par rapport à avril 1976, l'accroissement des prix de gros a été de 7,2 %. Selon les experts, l'inflation ne dépasserait pas toutefois le taux de 6 % prévu pour 1977.

● *Au Canada, le taux d'escompte* a été ramené, le 6 mai, de 8 à 7,5 %. Cette baisse, la quatrième en cinq mois à partir d'un niveau de 9,5 %, a pour but de favoriser la reprise de l'activité économique. — (*A.F.P.*)

● *L'Union des fermiers britanniques* (N.F.U.) a mis en garde le 6 mai le gouvernement de Londres contre sa politique de bas prix alimentaires, estimant que cette « obsession » nuira en fin de compte aux consommateurs. Le refus du gouvernement, estime le N.F.U., d'assurer aux producteurs des revenus raisonnables entraînera inévitablement une diminution de la production, donc une pénurie dont souffriront les consommateurs. — (*A.F.P.*)

ÉNERGIE

LES FORAGES PÉTROLIERS AU NORD DU 62e PARALLÈLE SONT DIFFÉRÉS PAR LE GOUVERNEMENT NORVÉGIEN.

Il n'est plus question de faire des essais de forage au nord du 62e parallèle en 1978, a déclaré le 6 mai au Parlement de Norvège M. Bjartmar Gjerde, ministre norvégien de l'industrie. Cependant, a ajouté le ministre, les recherches de pétrole au large des côtes du pays reprendront dès que le niveau de sécurité sera acceptable. Les pertes causées à l'Etat norvégien par l'accident d'Ekofisk, a-t-il ajouté, ne modifient pas l'image globale de la situation économique de la Norvège et il n'y a pas de raison de changer les grandes lignes de la politique pétrolière du pays. — (*A.F.P.*)

[La Norvège, qui s'était interdit de franchir la limite artificielle du 62e parallèle pour la prospection pétrolière, avait envisagé d'enfreindre cette règle en 1978 devant l'intérêt de cette zone, notamment au large des îles Lofoten et sur le plateau de Voring. Les premières conséquences de l'accident d'Ekofisk sont donc de différer les premiers forages dans cette région de pêche. Une telle décision était d'ailleurs prévisible (« le Monde du 30 avril) à quatre mois des élections du parlement norvégien.]

ENTENTE

PERQUISITION DANS LES LOCAUX D'UNE VINGTAINE DE SOCIÉTÉS DE TRAVAUX PUBLICS SOUPÇONNÉES D'ENTENTE ILLICITE.

Agissant sur commission rogatoire, une cinquantaine de fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances, accompagnés de gendarmes, ont procédé mercredi 4 mai au contrôle approfondi et systématique des comptes d'une vingtaine de sociétés de travaux publics de Moselle. Ils ont emporté de nombreux documents.

Une plainte déposée par une petite entreprise de Forbach, la COMATRA, contre plusieurs sociétés pour entente illicite dans la passation de marchés d'Etat est à l'origine de ces perquisitions. La direction des prix du ministère de l'économie et des finances avait également porté plainte pour diverses autres infractions économiques.

La société de travaux publics Burger et Keller, de Morhange, qui emploie deux cent quatorze salariés et qui faisait partie des entreprises contrôlées, a prononcé immédiatement le lock-out. Elle avait récemment perdu un important marché d'Etat.

EMPLOI

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE PATRONAT ET LES SYNDICATS SUR L'EXTENSION DE LA PRÉRETRAITE POURRAIENT DÉBUTER AVANT LE 24 MAI.

Devant le comité supérieur de l'emploi, réuni le 6 mai, M. Beullac, ministre du travail, a exposé aux représentants du C.N.P.F. et des P.M.E. et à ceux des cinq centrales syndicales, les mesures gouvernementales destinées à réduire le chômage des jeunes : la cessation anticipée d'activité (préretraite), les aides à l'emploi pour les jeunes, le retour volontaire des travailleurs immigrés dans leur pays (en bénéficiant d'une allocation spéciale) et l'insertion professionnelle des femmes.

Les syndicalistes ont critiqué avec force ce dispositif, qu'ils jugent totalement insuffisant voire trompeur.

Le ministre a exhorté les syndicats et le patronat à ne pas refuser leur concours au programme gouvernemental.

Le C.N.P.F. a annoncé que les négociations sur la préretraite avec les confédérations de salariés s'engageront avant la fin du mois de mai (entre le 17 et le 24). Il s'agit, on le sait, d'établir les conditions dans lesquelles les salariés âgés de soixante ans, quittant volontairement leur emploi, pourront bénéficier de la garantie de ressources (70 % du salaire), comme les chômeurs de cet âge, qui sont environ quatre-vingt-treize mille à recevoir environ 2 000 francs par mois.

MANIFESTATIONS CONTRE LES LICENCIEMENTS A THIONVILLE ET A ORLÉANS

De nouvelles manifestations pour l'emploi ont eu lieu en fin de semaine, notamment à Thionville (Moselle), où plus d'un millier de sidérurgistes d'Usinor ont défilé dans les rues le 6 mai pour protester contre les licenciements et contre les mutations dans d'autres usines du groupe. Les participants, qui scandaient les slogans : « Non à la déportation du travail ! », « L'action paiera, Thionville vivra ! », se sont rendus à la sous-préfecture, où une délégation des syndicats a été reçue.

A Orléans (Loiret), des arrêts de travail dans plusieurs usines et une manifestation devant une filiale de la société Thomson, la société Orega, ont été organisés en signe de solidarité avec soixante-six salariés de cette entreprise — soit le tiers du personnel — menacés de licenciement. A L'Horme (Loire), un jugement de référé a ordonné l'évacuation, avant le 10 mai, des ouvriers en grève qui occupent, depuis le 12 avril, l'usine des Forges stéphanoises (564 salariés).

En revanche, à Mulhouse (Haut-Rhin), les ouvriers de l'usine Gluck, du groupe lainier Schlumpf, ont décidé de reprendre le travail lundi 9 mai jusqu'à la fin de leur préavis de licenciement, soit le 1er juin pour la plupart d'entre eux. Sur les 430 salariés de l'usine, 250 seront réembauchés par la Nouvelle filature de Cernay, qui reprendra l'entreprise, et 150 autres bénéficieront de l'indemnité de 90 % du salaire pendant un an.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Après le départ de M. Jacques Borel*, les sections C.F.D.T. de Jacques Borel International et de la Générale de restauration (restaurants d'entreprises Borel) ont réclamé vendredi 6 mai dans un communiqué une expertise comptable de ces deux sociétés. La C.F.D.T., qui redoute des licenciements, demande au successeur de M. Borel, M. Westercamp, de ne pas utiliser les méthodes de son prédécesseur, caractérisées, selon elle, par la répression anti-syndicale, une politique de bas salaires et le non-respect de la législation du travail et des conventions collectives.

● *L'expansion de Carrefour* se fera essentiellement à l'étranger en 1977 : sur huit nouveaux magasins, un seul ouvrira en France, contre cinq en Espagne, un en Grande-Bretagne, un en Allemagne fédérale et un au Brésil. Cette politique tient au fait que l'installation d'un magasin coûte deux fois moins cher à l'étranger que dans l'hexagone et qu'on y est moins « malthusien » en matière de commerce, a déclaré M. Marcel Fournire, P.D.G. de Carrefour, en commentant le 6 mai les résultats de la société.

En 1976, le chiffre d'affaires des magasins Carrefour a atteint 9,6 milliards de francs, contre 7,6 milliards l'année précédente, tandis que les bénéfices de la société restent inchangés (131,6 millions de francs, contre 131,4 en 1975).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76	L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04	"Placards encadrés"	34,00	38,89
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29	Double insertion	38,00	43,47
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08	"Placards encadrés"	40,00	45,76
			L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Mº BOISSIERE SUR JARDIN
IMM. NEUF, TT CFT, PARKG
STUDIO Entrée, kitchenette, salle de bains, tél.
PRIX INTERESSANT
16, r. du Bouquet-de-Longchamp.
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 h.

METRO NATION Bon immeuble ravalé
2 PIECES Entrée, cuisine, s. de bains, wc.
TEL. - PRIX INTERESSANT
1, RUE CHRISTIAN-DEWET.
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 H.

Propriétaire vend directement appartements de 5 pièces.
S'adresser sur place :
9-11, rue Jules-Vallès, Paris-11e.
Du lundi 9 au vendredi 13 mai de 15 heures à 19 heures ou Tél. : ODE. 57-57, H. B.

MARAIS
SQUARE DU TEMPLE
BEAU LIV. + CHBRE ref. nf.
BEAUCOUP DE CARACTERE.
URGENT — 325-75-42.

Paris Rive gauche

Mº ALESIA Bon immeuble sur rue
3 PIECES Entrée, cuisine, wc, débarras.
TEL. - PRIX INTERESSANT.
83, RUE D'ALESIA.
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 h.

Mº MONGE BALCON SUR RUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
3 PIECES Entrée, cuisine, wc, débarras.
PRIX INTERESSANT
16, RUE LARREY - A rénover.
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 h.

Mº GOBELINS BEAU STUDIO
26 m², bains. Prix 85.000 F.
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

PONT MIRABEAU Affaire RARE
séjour, grande baie vitrée, haut. plafond 3,40 m.+chbre, tt cft, 85 m2, 7e étage, soleil + terrasse 17 m². Px 540.000 F.
Jean FEUILLADE. T. 566-00-75.

Montparnasse part. vend beau studio, 18, r. Armand Moisant. Vend., sam., dim., lun. 15-18 h.

Région parisienne

ROCQUENCOURT. Appart très gd stdg, dans parc boisé, piscine, tennis, 163m2, loggia 54m2 séj., s. à mang. + 5 chbres, box en ss-sol. Prix : 790 000 F. J.M.B. 970-79-79.

Etranger

Plein centre de Bruxelles, près de la C.E.E., à vendre en bloc dans un immeuble moderne une vingtaine de flats, un bureau et un magasin.
Pour tous renseignements Tél. : 02/733-81-46 ou 02/733-94-98 ou écrire
LOMES - 117, av. des Nerviens 1040 BRUXELLES.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent direct. 2 à 4 p. Paris, préférence rive gauche. Ecr. Lagache 16, avenue de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT
recherche pour son siège social sis à Boulogne-sur-Seine (92)
proximité immédiate, station métro Pont-de-Sèvres

TECHNICIEN DU SERVICE DES PRIX

— Ayant une connaissance précise et une expérience de l'étude en déboursé et des prix de revient de l'entreprise ; devra pouvoir établir les devis de toutes natures et toutes importances, assister à leurs vérifications et débattre les règlements.
— Devra avoir une connaissance parfaite de la langue anglaise (lue, parlée, écrite).
— Avoir une expérience de 10 ans minimum.

Ecrire avec références et prétentions nº 12.124, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

représent. offre

Société offre à Agent commercial ou personne capable de créer et d'animer réseau de distribution, exclusivité pour la diffusion de matériel inédit fortement motivé, intéressant les Sociétés sportives, kinésis, C.E., C.E.T., C.E.S., communes, etc. Conditions très intéressantes. Secteurs à pourvoir : 75 - 92 - 94 - 93 - 28 - 41 - 45 - 37 - 38 - 87 - 23 - 19 - 18.
Participation : 50 000 F.
Ecr. Havas Dunkerque nº 870.

IMPORT. STE HIFI-RADIO rech. REPRESENTANT pour PARIS. Connaissances dans la profession exigées (Fixe + commission) - DISTRIMEX, 843-21-33, POSTE 96.

enseignem.

ESPAGNOL INTENSIF
petits groupes
ACADEMIA OXFORD
Comédias, 11 MALAGA (Esp.).
Tél. : 21-23-09.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours permanents
Cours de vacances
Cours intensifs
Prière de demander les prospectus
D-6900 HEIDELBERG
Wilhem-Blum-Str. 12/14.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

504 cabriolet............ 71-74
MERCEDES 220 aut......... 73

12 à 16 C.V.

GRANADA 2,3 L., XL...... 74
BMW 2500 70. Tél. : 331-81-72.

+ de 16 C.V.

MUSTANG cabriolet...... 67-71
CREDIT - 707-17-40.

JEAN COTHEREAU, Chartres T. (37) 21-28-28, H. Bur., vend PORSCHE 911 T TARGA 1972, 74.000 km., marron foncé, intér. cuir, vitres teint., roues 911 S, stéréo. Etat excepl. 33.000 F.

FIAT 130 B automatique intérieur cuir, réfrigération, 1975 état impeccable. Tél. 909-52-37.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Export 76 et 77. Peu roulées. Auto-Paris XV - 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

2 CV 6 1re main.......... 73
3 CV FIAT 126............ 76
5 CV FIAT 127............ 75
MORRIS 1000 toit ouv. 72
INNOCENTI Cooper 1300.. 75
A 112 radio 72. Tél. : 707-17-40.

PAX - MAZDA
Nouvelles 6 et 7 CV
480 F moyenne mensuelle
737 F moyenne mensuelle
Nouveau coupé 2 + 2
GARANTIE PAX 2 ANS
133, rue de Rome-17e. 924-76-83

Part. vd Alfa-Romeo Alfetta 1,8 l., 1974, 65.000 km., très bon état. Argus, 18.500 F. 307-49-42, 324-34-53 le soir.
504 cabriolet .... 71-74.
MUSTANG cabriolet 67-71
CREDIT - 707-17-40.

BMW 2500 72
90.000 km., couleur bordeaux Pn., amortiss., freins et peinture neufs Téléph. : 921-24-30

locations non meublées Offre

Région parisienne

SAINT-CLOUD près gare, gd stdg, parc, vue, gd 3 p. neuf, Tél., dble-box, 2 400 F + ch. Tél. : 766-51-08, poste 303.

SAINT-CLOUD près de la gare. Grand standing, luxueux studio 20 m2 neuf 650 F + charges. Tél. : 766-51-08, poste 303.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons tres banl. Loy. garanti 4 000 F maxi. 283-56-02

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS studios et appartem. Tél. : 577-54-04.

viagers

Pptaire, réaliser mieux votre viager. Indexation garanties.
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Estimation gratuite, discrète.

constructions neuves

MEUDON-BELLEVUE résidence « LES BALYSIS »
APPTS de qualité, du STUDIO au 5 P. Prix moyen 5 700 F le m2 pondéré, ferme et définitif, livrables juin 1977. APP TEMOIN. S/place samedi, dim., 14-19 h. Téléph. : 027-14-13, 34, avenue Gallieni. Réalisation et vente OCIM, Marc FLEURY SARL, 35, r. Bienfaisance. T. 387-84-30.

immeubles

PROPRIÉTAIRE VEND IMMEUBLE
100, RUE DU POTEAU
Appartem. libres et occupés + un commerce.
Téléph. 387-12-53 et 293-66-95.

bureaux

224-08-80
Domiciliation courrier, secrét., permanence, téléphone, télex.

8e Proximité Saint-Augustin, dans immeuble gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

locaux commerciaux

Recherche local entreposition avec bureaux 400 m2 environ dans Paris. Téléph. : 797-49-89.

fonds de commerce

LA ROCHELLE
A VENDRE
BAR - DISCOTHEQU., GRIL. EMPLAC. EXCEPT. (Le PORT)
Mº NICOLAS, notaire, 17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS.
Tél. (46) 01-80-14.

Boutiques

HALLES/BEAUBOURG
Très belle bout. agenc. mod., à céder px et conditions intéressants. Lundi-mardi, 10-16 h., 9, rue de la Cossonnerie.

MEILLEUR EMPLACEMENT
bd Saint-Michel, cède belle boutique prêt-à-porter, prix élevé, possibilités gérance libre si références.
Tél. : 970-00-75.

villas

FONTENAY-AUX-ROSES
Pr. métro, commerces, écoles, gd calme, belle maison 1969, 155 m² habit. + 60 m² aménageab.+pet. mais. gard. s/1.100m² parc. Px 1.100.000 F. ROB. 34-86.

STRASBOURG superbe villa 70 8 p., chem., terrasse, 240 m2, s/8,5 a paysagé. T. 66-00-84 (88).

VILLENNES-SUR-SEINE
Pav. const. 1955 s/splend. terrain arborisé 2 680 m2, 4 ch., 2 bains, tt cft, séj. av. cheminée + terrasse. Vue exceptionnelle. Px 700 000 F. Vis. s/pl. Samedi 7 mai, de 14 h. 30 à 18 h. 30. CHEMIN DE LA COTE OU DE LA TUILERIE. J.M.B. 970-79-79.

Rare île du LEVANT (Hyères) villa 4 p., dche, w.-c., terrasse, jardin 1.300 m², vue splendide s/mer. Px 328 000 F, av. 68 000 cpt + fac. Ecr. L. A. GUETAL 31, r. Brest 69291 Lyon Cedex 1.

pavillons

A LA LISIÈRE DE LA FORÊT DE BONDY
aménagé et protégé, site exceptionnel, commerces et écoles à 50 m., pavillon de 4 à 6 p., terrain 4 à 600 m². Prix fermes et définitifs. Visite sur place sam., dim., 15 h. à 19 h., allée de Gagny, 93-CLICHY-SS-BOIS. Tél. : 936-20-69.

FONTENAY-SS-B.-RIGOLLOTS
Urgent. P. à p. vends pavil. tt cft, séjour, 2 chbres, s. de bns, sous-sol habitable sur jardinet, 20,5 U. Vis. 42, r. E.-Martin les mar. 10 et 11, de 17 à 19 h.

10 KM VERSAILLES
Domaine des Templiers.
Pav. sur 246 m2 terr. sur s-sol compl., gar. 2 voit., 146 m² hab., 6 p. pp., cuis. complét. équipée. Prix 400 000 F dont 35 000 C.F. Tél. : 050-27-22.

maisons individuelles

Ds ville 4.000 hab., à 10 km de Pamiers (11), mais. T 3 + combles amén. (2 ch.), gar. 220.000. Construct. neuve, livr. fin 1977. Téléphone : (68) 25-75-28

BELLE MAISON AV. JARDIN 13e, imp. calme, 4-5 p. 120 m², 700.000 F - 583-34-01, Ag. s'abst.

maisons de campagne

25 KM DE LA ROCHELLE
FERME RESTAUR. Tt conft, piscine, 2 ha. de terrain.
Mº NICOLAS, notaire, 17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS.
Tél. (46) 01-80-14.

A RESTAURER
FERMETTE, 2 p., cuis., s. eau, wc, grange atten. S/2.000 m² clos. - 76.000 F, av. 20,000 F.
Agence BONNEVAL (28)
T. : 15) 37-98-25-52, même dim.

propriétés

88 km PARIS N.-DAME. Site exceptionnel avec jolie vue.
PROPRIETE grand standing ayant caractère
Tours du XVe s., parc 2.680 m²
580.000 F Possible avec 116.000 F compt.
G. LEMOR Expert F.N.A.I.M. 60430 Noailles.
Tél. (4) 446-40-52, 31-97.

FORMENTERA BALEARES gde propriété Noël LERYCKE, Abogado, Barcelona. T. 228-64-00.

villégiatures

VACANCES EXCEPTIONN. A L'ILE SAINT-MAURICE
2 formules TOUT COMPRIS :
3 semaines juillet .... 3.700 F
3 semaines juillet, août 4.500 F
Qq. places sont encore dispon.
S'adresser à V.V.L.,
7, avenue M.-Robespierre,
94400 Vitry-s-Seine T. 681-02-20.

Part. loue à JAVEA (Alicante) Espagne villa + jardin tout cft 6-7 pers. et appt plage, août, sept 3 000 F mens T. 065-57-61.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA SEMAINE FINANCIÈ[RE]

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

NERVOSITÉ

Les semaines qui précèdent les « sommets » économiques sont traditionnellement agités sur les marchés des changes. Celle-ci n'a pas échappé à la règle. Une certaine nervosité a en effet régné sur la plupart des places financières pendant ces cinq séances, dans l'attente de la réunion de Londres les 7 et 8 mai. Les rumeurs, comme on peut s'en douter, sont allées bon train. Ainsi a-t-on évoqué une réévaluation du FLORIN et un accord intervenu entre les autorités monétaires des grands pays industrialisés pour laisser monter le YEN et le DEUTSCHEMARK. Les rumeurs, qui apparaissent peu fondées, ne pouvaient, toutefois, laisser le marché indifférent, et, dès lors, il n'est guère surprenant que l'on ait assisté à un nouvel effritement du DOLLAR et une tension sur le DEUTSCHEMARK et le FLORIN.

Le DOLLAR est donc resté faible, son cours à Francfort revenant à ses plus bas niveaux depuis le début de l'année. Manifestement, la devise américaine n'a pas actuellement la faveur des opérateurs. Il est vrai que les informations économiques en provenance des Etats-Unis ne sont pas toutes de nature à les rassurer. Le déficit commercial américain persiste, et les prix de gros continuent à monter rapidement. Un autre facteur semble jouer contre le DOLLAR : il s'agit de la hausse récente du YEN. A tort ou à raison, bon nombre de spécialistes, considérant que l'Allemagne est dans la même situation que le Japon, estiment que le DEUTSCHEMARK, dont la hausse a été très inférieure à celle du YEN vis-à-vis du DOLLAR, devrait encore monter. La hausse des taux d'intérêt, qui semble s'amorcer aux Etats-Unis (voir d'autre part), provoquera-t-elle un retournement de tendance ?

Le DEUTSCHEMARK n'a pas été la seule devise à se mettre en vedette : le FLORIN a également été activement recherché ; en dépit des déclarations officielles — M. Duisenberg, le ministre néerlandais des finances, a répété qu' « il n'était pas question de réévaluation », — bon nombre d'opérateurs continuent à « jouer » un réajustement de la parité du FLORIN au sein du « serpent » monétaire européen. Pour tenter de freiner la spéculation, la Banque nationale des Pays-Bas a

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'[…]

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin
Londres ..	—	171,80	8,5127	4,3327	4,0338	61,8995	4,28[illegible]
	—	171,90	8,5210	4,3361	4,0516	61,9355	4,21[illegible]
New-York .	171,80	—	20,1816	39,6510	42,5894	2,7754	40,88[illegible]
	171,90	—	20,1734	39,8432	42,4268	2,7754	40,78[illegible]
Paris	8,5127	4,9550	—	196,47	211,03	13,7524	202,61
	8,5210	4,9570	—	196,51	210,30	13,7579	202,16
Zurich ...	4,3327	2,5220	50,8980	—	107,4105	6,9997	103,12[illegible]
	4,3361	2,5225	50,8876	—	107,0216	7,0011	102,87[illegible]
Francfort .	4,0338	2,3480	47,3864	93,1007	—	6,5167	96,01[illegible]
	4,0516	2,3570	47,5480	93,4390	—	6,5417	96,12[illegible]
Bruxelles .	61,8995	36,0300	7,2714	14,2862	15,3449	—	14,733[illegible]
	61,9355	36,0300	7,2685	14,2834	15,2863	—	14,69[illegible]
Amsterdam	4,2813	2,4455	49,3541	96,9666	104,1524	6,7873	—
	4,2149	2,4520	49,4654	97,2051	104,0395	6,8054	—
Milan	1523,36	886,85	178,94	351,56	377,61	24,6088	362,56
	1524,23	886,76	178,87	351,51	376,19	24,6100	361,82

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les m[…] officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués [re]sentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 de[…]marks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

décidé de procéder à un sensible abaissement de son taux d'escompte, qui a été ramené de 4 1/2 % à 3 1/2 % le 6 mai. Le 18 avril, rappelons-le, ce taux avait déjà été abaissé de 5 % à 4 1/2 %.

Le FRANC a été diversement traité. En légère hausse vis-à-vis du DOLLAR, il a quelque peu fléchi vis-à-vis du DEUTSCHEMARK et du FLORIN. La Banque de France, qui continue de surveiller attentivement le marché, s'est, semble-t-il, opposée « mollement » à la hausse des devises fortes, se contentant d'accompagner le mouvement sans tenter de l'entraver.

La LIVRE STERLING s'est effritée. Fait intéressant à noter, le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre, qui baissait régulièrement depuis plusieurs semaines — il a été ramené progressivement de 10 à 8,25 % depuis le milieu du mois de mars, — n'a pas été modifié le 7 mai, contrairement à ce que pensaient beaucoup de spécialistes. Les autorités britanniques font preuve d'une certaine prudence. Certes, les réserves de la Trésorerie ont fortement augmenté ces derniers mois — elles atteignaient 10,13 milliards de dollar[s] […] avril, contre 4,85 milliards […] auparavant, — mais les c[…] bougent beaucoup en ce[s] […] troublés, et les négociation[s] […] les en cours sont diffic[iles] […] elles devaient échouer, tou[t] […] supposer que la LIVRE […] attaquée. Au dire des ba[nquiers] britanniques, la Banque d'A[ngle]terre aurait d'ailleurs p[ris des] précautions en opérant […] ces derniers mois, afin d'[être en] mesure de freiner une év[entuelle] chute de la LIVRE en d[…] ses positions...

Signalons, enfin, que la [nou]velle procédure de cotatio[n des] changes (« fixing ») est […] en vigueur cette semaine à […]

Sur le marché de l'or, les […] ont peu varié. En légère h[ausse] mardi, le prix de l'once d'or […] finalement établi vendr[edi à] 148,25 dollars (inchangé, par [rap]port à la semaine précéde[nte]). Le F.M.I. a procédé mercredi […] neuvième adjudication […] 524 000 onces de métal préc[…] ont été achetées à un prix m[oyen] de 148,02 dollars l'once (c[ontre] 149,18 dollars lors de la précé[dente] adjudication.

PHILIPPE LABARD[E]

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La détente... à petits pas

Après le coup d'arrêt à la baisse qui avait été enregistré la semaine précédente, le loyer de l'argent sur le marché monétaire de Paris s'est à nouveau détendu, revenant de 9 1/4 % à 9 % pour le jour le jour. La Banque de France a appuyé le mouvement en ramenant de 9 1/8 % à 9 % son taux pour l'adjudication de 3,6 milliards de francs contre effets de première catégorie. A terme, la détente a été du même ordre (1/4 % à 1/8 %), ce qui donne 9 1/8-9 3/16 à 3 mois, 9 1/4 %-9 3/8 % à 6 mois et 9 1/2 %-9 5/8 % à un an.

Ainsi la baisse des taux en France reprend-elle, à petits pas et avec prudence. M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a annoncé mardi que le taux d'escompte officiel ne serait pas abaissé, comme le bruit en avait couru. Dont acte. Mais, aux termes des recommandations du rapport Wormser sur le marché monétaire, l'écart entre le taux d'escompte, juché au sommet de la pyramide, et celui du marché monétaire peut, sans inconvénient, atteindre 2 %. Dans ces conditions, et avec un taux d'escompte toujours fixé à 10,50 %, le loyer de l'argent au jour le jour pourrait fléchir jusqu'à 8,50 %.

En attendant, les pouvoirs publics ont étendu la baisse de la rémunération de l'épargne réglementée aux comptes d'épargne-logement, dont le rendement global, y compris la prime du Trésor, est ramené de 9 % à 8 %, retrouvant ainsi son niveau du 1er janvier 1975.

En ce qui concerne le grand emprunt national de 6 milliards de francs avec garantie de change, M. Boulin a précisé qu'il serait lancé le 23 mai au taux de 8,80 % (nous avions laissé entendre 9 %), avec une durée de quinze ans et un amortissement normal.

La progression de la masse monétaire s'est accélérée en février (+ 1,1 %, après correction des variations saisonnières), ce qui porte l'accroissement des trois derniers mois à 3,8 %, contre 2,2 % précédemment. Mais, en mars, la progression est re[…] à 0,2 %/0,3 %, ce qui cadre […] avec l'objectif de 12,5 % […] l'année 1977.

A l'étranger, la baisse des […] continue, tout au moin[s en] Europe, où la Banque de [Bel]gique a réduit son taux d'esc[ompte] de 7 % à 6,5 % en raison d[e la] « situation satisfaisante des [mar]chés des changes », la Ba[nque] des Pays-Bas réduisant mas[sive]ment le sien pour freiner la ha[usse] du florin (voir ci-dessus).

Aux Etats-Unis, en revanch[e], la hausse du taux paraît dés[or]mais inévitable, la masse mon[é]taire enregistrant une pouss[ée] sensible. Comme M. Arthur Bu[rns], président de la Réserve fédéra[le] et vigilant gardien de l'orthodox[ie] monétaire, avait indiqué préc[é]demment que la fourchette d[es] objectifs du « FED », pour [la] croissance de ladite masse mon[é]taire, était légèrement abai[ssée], les milieux financiers présum[ent] que les autorités monétaires [vont] quelque peu durcir leur politi[que].

FRANÇOIS RENARD

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible baisse du café et du caca[o]

DENREES. — La baisse s'est non seulement poursuivie mais amplifiée sur les cours du café. Elle dépasse 15 % sur le marché de Londres. Une réduction de la consommation dans nombre de pays, due à la flambée récente des prix, paraît désormais probable, estiment les négociants. Pour les quatre premiers mois de cette année, les exportations brésiliennes ont atteint 5,9 millions de sacs contre 3,55 millions pour la période correspondante de 1976. En valeur elles ont presque quadruplé, s'élevant à 1,38 milliard de dollars.

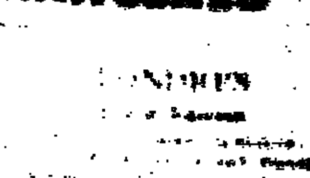
Repli sensible des cours du cacao sur les différentes places. Les broyages de fèves du premier trimestre ont diminué en moyenne de 1,2 % et une baisse plus marquée pourrait intervenir dans le courant de l'année. Une firme privée britannique évalue le déficit mondial de production à 36 000 tonnes.

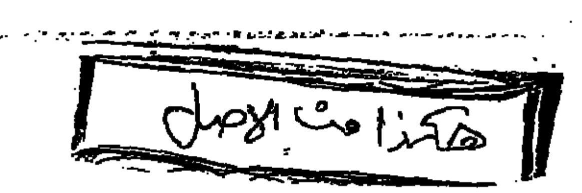
TEXTILES. — Hausse des cours du coton sur le marché de New-York. Le comité consultatif international estime la récolte mondiale à 57,7 millions de balles, supérieure de 3,1 millions de balles à la précédente. Cette augmentation est inférieure aux récentes prévisions qui tablaient sur un accroissement d'au moins 5 millions de balles. Compte tenu du report à nouveau de 22,5 millions de balles, l'offre mondiale atteindra donc 80,2 millions de balles, chiffre supérieur de 5 millions de balles à l'offre de la précédente saison.

CEREALES. — Nouvelle baisse des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Selon les prévisions formulées par le Département américain de l'agriculture, les stocks mondiaux de céréales s'élèveront en juillet 1978 à 208 millions de tonnes, en augmentation de 36 millions de tonnes sur ceux prévus au 1er juillet 1977. La production mondiale de la prochaine campagne serait inférieure de 1,2 % à la précédente.

METAUX. — Une légère reprise s'est produite sur les cours du cu[i]vre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont fléchi de 1 400 tonnes pour revenir à 617 325 tonnes. L'achat de 5 350 tonnes de cathodes par l'administration des monnaies aux Etats-Unis a soutenu le marché.

Variations restreintes des cours de l'argent à Londres, malgré la décision de l'Inde de ramener son quota annuel d'exportation de métal de 1 600 tonnes à 1 000 tonnes.





LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les emprunts directement ou indirectement indexés sur l'or

	6 mai	Diff.
…1/2 % 1973	640	+ 2,10
…% 1973	178,60	+ 6,40
…apr. 10,30 % 1975	95,10	— 0,90
…% 1976	99,90	— 0,13
…apr. 10,60 % 1976	96,61	— 0,81
…1/4 % 1963	100,30	— 0,20
…1/4 - 4 3/4 % 1963	90	— 0,50
…1/2 % 1965	105	— 0,28
…% 1966	103,30	— 0,20
…% 1967	95,50	— 0,70
…N.E. 3 %	1 775	+ 12

…1/2 % et 7 % 1973) ont été recherchés, alors que les autres séries de fonds d'Etat, et surtout les obligations de première ou seconde catégorie, accusaient des pertes encore sévères.

L'emprunt *P.M.E. 11 % 1977* a été introduit le 4 mai à la cote officielle à 98,20, cours de vendredi.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les résultats consolidés du groupe de la Compagnie bancaire se sont élevés à 219 *millions de F* en 1976 contre 168 millions de F en 1975 (72 F par titre contre … F), le bénéfice étant capitalisé un peu plus de trois fois en Bourse.

En 1977, malgré un marasme prévisible des ventes de logements, le taux de croissance serait encore de 12 %, et le résultat net consolidé ne devrait être …

	6 mai	Diff.
…C.T.	69,90	— 11,10
…mp. bancaire	233	+ 7,10
…mpt. des entr.	184	— 9,80
…F. (1)	90	+ 6
…édit foncier	280	— 10,50
…édit national	235	— 21
…anc. de Paris	141,50	— 1,50
…cabail	153	— 10,50
…C.B.	168,50	+ 5,50
…F.B.	185	+ 7
…fimeg	99,10	+ 1,10
…éd. fonc. et imm.	103,50	— 5
… Hénin	234	— 11
…I.	319	+ 11
[illegible]	[illegible]	16
[illegible]	[illegible]	— 7,40
[illegible]	[illegible]	— 8,80
[illegible]	245	inchangé

(1) Compte tenu d'un coupon de … F.

…e légèrement inférieur grâce, … particulier, au ralentissement … la croissance des frais généraux.

…mentation

…umm a enregistré en 1976 une … nette de 2,05 millions de francs. Le montant du dividende …

	6 mai	Diff.
…hin-Say	46	— 2,50
[illegible]	[illegible]	4
[illegible]	[illegible]	— 40
[illegible]	[illegible]	inchangé
…-Hennessy	[illegible]	4,50
[illegible]	226	— 23,90
[illegible]	[illegible]	2
[illegible]	[illegible]	11
[illegible]	[illegible]	11
[illegible]	[illegible]	1,20
[illegible]	[illegible]	6
…Clicquot	[illegible]	+ 20
[illegible]	[illegible]	6,50
…et Gascogne	133	— 3
[illegible]	[illegible]	— 140

… ramené de 7,34 F à 5 F par …

… Sté Moët-Hennessy a présenté, cette semaine, ses comptes consolidés pour 1976. Le bénéfice net comptable ressort à 57 millions de francs contre 16,4 en 1975 pour un chiffre d'affaires accru de 16 % à 1 313 millions de francs.

Bâtiment et travaux publics

Résultats nets pour 1976
Grands Travaux de l'Est : 14,61 millions de francs contre 12,84 millions. Dividende global : 11,16 F contre 10,50 F.
Sacer : 13,9 millions de francs contre 5,57 millions. Reprise de la distribution du dividende global : 3,60 F.

	6 mai	Diff.
Auxil. d'entrepr.	193,10	— 3,70
Bouygues	314,50	+ 16,60
Chim. et routière	86,80	— 3,20
Ciments français	90	— 2
Dumez	357	— 3
Entr. J. Lefebvre	167,50	+ 7,50
Génér. d'entrepr.	125,90	— 2,20
Gds Travx de Mars.	175	— 13,70
Lafarge	163	— 7
Maisons Phénix	1 198	— 51
Pollet et Chausson	117	— 2

Filatures, textiles, magasins

La marge brute de la chaîne intégrée des *Nouvelles Galeries* s'est élevée, en 1976, à 92 millions de francs contre 59 millions, mais le compte de pertes et profits se solde par un déficit de 19,1 millions contre 28,9 millions.

Uniprix annonce un bénéfice net de 5,7 millions de francs contre une perte de 4,2 millions l'année précédente (en termes comparables).

	6 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	35,50	— 4,50
Sommer-Allibert	300	— 35
Agache-Willot	247,50	+ 12,50
Fourmies	19	+ 1,40
Godde-Bedin	40,60	— 3,90
Lain. de Roubaix	47,80	— 7,20
Roudière	305	— 5
C.F.A.O.	333	+ 9
B.H.V.	43	— 3
Galeries Lafayette	39,20	+ 1,15
Paris-France	64	— 6,10
Prénatal	33,50	— 2,20
La Redoute	525	— 1
U.I.S.	198,30	— 9,20
Uniprix	26	— 3

Métallurgie, constructions mécaniques

RESULTATS NETS POUR 1976
Manurhin : 13,09 millions de F contre 9,17 millions. Dividende global : 12 F contre 11,25 F.
Fichet-Bauche (société mère) : 11,5 millions de F contre 10,5 millions. Dividende global : 16,77 F contre 15,75 F.
Compagnie industrielle et financière Babcock - Fives : 23,87 millions de F contre 21,73 millions. Dividende global : 10,35 F (+ 6,15 %).
Arthur-Martin : perte nette comptable : 12,68 millions de F contre une perte de 48,99 millions.
Solex (consolidés) : 7,78 millions de F contre une perte nette de 15,64 millions. Dividende global : 4,50 F contre rien pour 1975 et 4,50 F pour 1974.

General Motors va verser un dividende spécial de 1 dollar en sus du dividende trimestriel de 85 cents (soit un total trimestriel sans précédent de 1,85 dollar).

Chrysler relève son dividende trimestriel à 25 cents contre 15 cents pour chacun des deux trimestres précédents.

	6 mai	Diff.
Chiers-Châtillon	15,40	— 0,60
Creusot-Loire	77,40	+ 2,35
Denain Nord-Est	48	— 0,20
Marine-Wendel	38	— 6,60
Métall. Normandie	59	inchangé
Pompey	68,10	— 1,90
Sacilor	22	+ 0,80
Saulnes	86,05	+ 9,05
Usinor	23	— 1,50
Vallourec	103,80	— 2,90
Alspi	61,60	inchangé
Babcock-Fives	69,40	+ 1,40
Génér. de fonderie	115	— 2,50
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	396	— 26
Saunier-Duval	68,50	— 0,50
Penhoët	166	— 9,90
Peugeot-Citroën	287,50	— 0,50
Ferodo	300,50	+ 1,50

Pétroles

Eurafrep a réalisé en 1976 un bénéfice net de 34,98 millions de francs contre 19,77 millions. Dividende global : 31,95 F (+ 6,5 %).

	6 mai	Diff.
Aquitaine	250	inchangé
Esso	45,95	+ 0,60
Franç. des pétroles	93,10	— 1
Pétroles B.P.	52,30	+ 0,80
Primagaz	123,60	— 1,40
Raffinage	71,40	+ 5,40
Sogerap	56,30	— 4,40
Exxon	258,20	+ 3,20
Norsk Hydro	206,80	+ 8,80
Petrofina	603	+ 29
Royal Dutch	292,50	— 0,50

Matériel électrique, services publics

Précision mécanique Labinal comptabilise au terme de l'exercice 1976 un bénéfice net de 12,6 millions de francs ; son dividende est porté de 6 F à 6,50 F net.

Lyonnaise des eaux annonce pour 1976 un chiffre d'affaires de 995 millions de francs (+ 20 %) et un bénéfice net de 59,9 millions contre 47,5. Le *dividende* sera de 19,10 F net contre 18 F.

	6 mai	Diff.
Alsthom	53	— 0,30
C.E.M.	59,20	— 0,30
C.G.E.	219	— 0,50
C.I.T.-Alcatel	795	— 60
Legrand	1 402	— 48
Leroy-Somer	448	— 32
Machines Bull	24,40	inchangé
Moulinex	147	— 7,50
L.M.T.	889	— 6
S.A.T.	338	— 14
T.R.T.	312	— 25
Thomson-Brandt	141	— 4,20
Schlumberger	320	+ 16
Générale des eaux	330	— 15
Lyonnaise des eaux	290	— 17

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Soutenu

La tendance est restée assez soutenue cette semaine à Wall Street, … les ventes bénéficiaires … sont venues, la veille du … entamer les gains des … précédentes. D'un vendredi … l'indice Dow Jones a cependant progressé de près de 10 points, à 9..,74 (contre 926,90).

… toute évidence, l'atmosphère … plus sereine aux Etats-Unis, … le patron de la Réserve fédérale … M. Burns, et Jimmy Carter … vivre la semaine à « lune de miel ». Le paysage économique du … s'y prête. Cette semaine, les … ont successivement appris … de 5,3 % des commandes … produits manufacturés et de … dépenses de construction, … en mars. Puis, on leur a … une diminution du chômage … active à 7 %.

… activité de la semaine a porté … 104,17 millions de titres contre … millions.

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
[illegible]	37 1/8	[illegible]
…T.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	48 1/4	52 1/2
…se Man. Bank	39	[illegible]
…P. de Nemours	125 5/8	127 3/4
…man Kodak	62 1/4	61 3/4
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
…eral Electric	53 7/8	[illegible]
…eral Foods	31 1/2	31 1/4
…eral Motors	68 3/8	69
…dyear	[illegible]	[illegible]
…M.	258 3/4	256
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
…il Oil	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
…lumberger	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
…L. Inc.	[illegible]	[illegible]
…on Carbide	[illegible]	[illegible]
… Steel	[illegible]	[illegible]
…tinghouse	[illegible]	[illegible]
…ox Corp.	[illegible]	[illegible]

LONDRES
Forte hausse

Dans un climat quelque peu euphorique, les cours ont fortement progressé (+ 4,5 %) cette semaine au Stock Exchange. L'indice « Financial Times » s'est établi, à la veille du week-end, à 450,1, dépassant ainsi son plus haut niveau depuis trois ans et demi.

Une véritable conjonction de bonnes nouvelles est à l'origine de ce regain d'enthousiasme : nouvelle réduction d'un 1/2 point des taux d'intérêts, fort gonflement des réserves monétaires du Royaume, prévision d'accroissement sensible des investissements industriels...

Tous les compartiments de la cote britannique ont monté, sauf les mines d'or qui se sont légèrement effritées, déçues par le résultat des ventes aux enchères du F.M.I.

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
Bowater	195	207
Brit Petroleum	918	914
Charter	126	137
Courtaulds	127	131
De Beers	243	263
Free St. Geduld (1)	9 1/2	9 3/4
Gt Univ. Stores	228	242
Imp. Chemical	362	374
Shell	532	540
Vickers	174	165
War Loan	29 3/8	29 1/2

(1) En livres sterling.

FRANCFORT
Repli technique

La Bourse a enregistré un repli d'ordre technique cette semaine à Francfort, où les cours progressaient sans interruption depuis Pâques.

D'un vendredi à l'autre, la baisse ressort à 1,5 %, en dépit d'un redressement opéré à la veille du week-end.

Indice Commerzbank du 6 mai : 774,5 contre 786,2.

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
A.E.G.	97,80	101,40
B.A.S.F.	171,20	169,40
Bayer	149,50	148,80
Commerzbank	203,50	203,30
Hoechst	151,70	150,50
Mannesmann	178	174,80
Siemens	263,70	263
Volkswagen	171,70	174,90

TOKYO

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
…i Bank	275	274
…nda Motors	652	671
…tsushita Electric	619	675
…tsubishi Heavy	128	125
…y Corp.	2 840	2 880
…ota Motors	999	1 070

Bourse de Paris

SEMAINE DU 2 AU 6 MAI 1977

L'inquiétude, toujours...

« TERRORISEE. » Jamais expression n'aura été aussi judicieusement utilisée par un premier ministre *pour qualifier l'état de la Bourse de Paris*. Pour la troisième semaine consécutive, et en dépit de quelques sursauts bien timides, les actions des grandes entreprises françaises ont encore baissé, perdant près de 1 % de leur valeur.

L'indice de la Chambre syndicale des agents de change est revenu au-dessous de son plus bas niveau historique, c'est-à-dire depuis 1961.

Pourtant, après les deux semaines « noires » que le palais Brongniart venait de connaître, d'aucuns se prenaient à espérer, sinon un retournement de tendance, du moins une confortable reprise technique. Celle-ci se produisit d'ailleurs lors des deux premières séances, grâce, il est vrai, à une intervention massive des investisseurs institutionnels, notamment la Caisse des dépôts. Mais, comme ses confrères, celle-ci devait bientôt se trouver dépassée par l'abondance des ventes. *Mercredi*, c'est dans une véritable atmosphère de déroute que les cours subirent une lourde rechute. Une chute qui allait se poursuivre lors de la séance *suivante*, au cours de laquelle les trois quarts de la cote subirent de nouveaux reculs tandis que les cotations de six grandes valeurs devaient être retardées devant *les réticences des acheteurs*. A la veille du week-end, l'affolement qui semblait gagner les professionnels fit place à un sentiment un peu plus serein, et les cours enregistrèrent une légère reprise qui permit de limiter quelque peu les dégâts des jours précédents.

Outre le caractère éminemment technique de ce redressement de dernière heure, il n'est pas douteux que certains autres facteurs extérieurs aient incité quelques opérateurs à procéder à de timides acquisitions. Des rumeurs totalement incontrôlées, laissant entendre que plusieurs organismes de placement collectif (SICAV, assurances) allaient être fermement priés par le gouvernement de s'intéresser de plus près aux actions françaises, ont circulé sous les colonnes.

D'autre part, certains boursiers se prenaient à espérer une détente des rapports dans la majorité, après la rencontre Barre-Chirac.

Toutefois, on peut se demander dans quelle mesure ces espoirs, même s'ils se confirmaient, pourraient permettre à la corbeille de relever durablement la tête. Tant de coups lui sont régulièrement assenés que les professionnels en arrivent à se demander si les pouvoirs publics ne l'ont pas totalement abandonnée.

Le ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Boulin, ne veut pas entendre parler de mesures en faveur du marché. Le premier ministre confirme qu'en effet « aucune mesure n'est à l'étude, et surtout pas le doublement de l'avoir fiscal » réclamé par M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change. Enfin, l'Etat lance un emprunt public de 6 milliards de francs qui, même si ses avantages ne sont pas pharamineux, va tout de même détourner du marché des actions une bonne partie de la maigre clientèle qui lui reste. *Décidément*, les boursiers ne savent plus à quel saint se vouer...

Pendant ce temps, la cote de l'opposition de gauche progresse dans l'opinion, et les occupants du palais Brongniart s'en effraient. Chaque « point » gagné dans les sondages par les signataires du programme commun provoque automatiquement un recul des cours. Personne, pour le moment, ne connaît le moyen de stopper cette mécanique bien huilée, qui ressemble fort à une attitude suicidaire.

PATRICE CLAUDE.

Produits chimiques

L'année 1976 a été un bon cru pour les chimistes allemands. Après « Bayer » et « B.A.S.F. », la firme de Francfort annonce un bénéfice mondial après impôts en forte augmentation à DM 580 millions (+ 99) pour un chiffre d'affaires accru de 13 % seulement à DM 23,48 milliards. Du coup, « Hoechst » a décidé de majorer son dividende, qui passe de DM 7 à 8 DM. Qu'en sera-t-il pour 1977 ? Nul ne s'aventure à le dire. En tout cas, l'année n'a pas trop bien commencé. Le mois de janvier ne fut guère favorable et, malgré l'amélioration constatée en février et en mars, les résultats du premier trimestre sont décevants. Le bénéfice avant impôts de la société mère atteint DM 210 millions marquant une baisse de 2,3 % par rapport à la période correspondante de 1976 et le déficit de la division « fibres » chimiques est déjà de moitié celui enregistré l'an passé.

Après « B.A.S.F. », mais avant « Hoechst », « Bayer » annonce une majoration de son dividende qui passe de 7 à 8 DM, les actions nouvelles émises en avril 1976 donneront droit à un dividende de 4 DM.

Les résultats nets de « Bayer » monde pour l'exercice écoulé sont aussi très bons : DM 523 millions (+ 57,7 %).

	6 mai	Diff.
C.M. Industries	122	— 5,80
Cotelle et Foucher	42,90	— 3,20
Institut Mérieux	255	— 0,50
Laboratoire Bellon	147	— 9
Nobel-Bozel	53	— 0,50
Pierrefitte-Auby	62	— 0,50
Rhône-Poulenc	58,90	— 0,10
Roussel-Uclaf	135,60	+ 3,30
B.A.S.F.	353	— 11
Bayer	315	— 1,80
Hoechst	315	— 6,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

	6 mai	Diff.
Imétal	75	+ 2
Peñarroya	42,10	— 1,10
Asturienne	120	+ 6
Charter	11,50	+ 0,85
Inco	140,20	— 3,80
R.T.Z.	20,05	inchangé
Tanganyika	11,95	+ 0,45
Union minière	133	+ 6,10
Z.C.I.	1,14	+ 0,09
Hutchinson-Mapa	83	+ 12
Kléber	28,50	— 1
Michelin	935	— 16

Mines d'or, diamants

Les coûts d'exploitation de l'ensemble des compagnies aurifères sud-africaines se sont accrus de 22 % environ durant le premier trimestre. Avec la pénurie initiale de main-d'œuvre, cet alourdissement des coûts a été un facteur *déterminant dans* la baisse des profits enregistrés au cours de cette période.

	6 mai	Diff.
Amgold	82,50	+ 0,50
Anglo-American	13,25	+ 0,10
Buffelsfontein	41,60	— 0,30
Free State	61,70	+ 1,40
Goldfields	13,50	+ 0,30
Harmony	19,65	+ 0,35
President Brand	57,10	+ 1,60
Randfontein	122,70	— 1,30
Saint-Helena	56,30	— 2,40
Union Corpor. (1)	12,10	+ 0,55
West Driefontein	94,80	+ 2,80
Western Deep	35,70	— 0,30
Western Holdings	75	+ 0,20
De Beers (2)	15,05	+ 0,85

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,15 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 1,10 F.

Valeurs diverses

Publicis S.A. a réalisé, en 1976, un bénéfice net consolidé de 10,84 millions de francs contre une perte de 4,89 millions. Le dividende global sera de 9 francs contre 7,50 francs.

Le bénéfice net consolidé du groupe « Saint-Gobain - Pont-à-Mousson » pour 1976 s'élève à 471 milliards de francs, soit une progression *de 292,5 %*. La marge brute est de 1 827 millions contre 1 117 millions, et représente 65,50 F par titre contre 39,80 F.

	6 mai	Diff.
L'Air liquide	285	+ 2,50
Bic	685	— 2
Europe n° 1	325,50	+ 4,50
L'Oréal	628	— 58
Club Méditerranée	322	— 15
P.U.K.	65	— 0,10
Arjomari	74,20	— 13,30
Hachette	119,30	— 3,70
Presses de la Cité	178,60	— 1,50
St-Gob.-P.-à-M.	101,80	— 3,40
Skis Rossignol	1 325	+ 35
Chargeurs réunis	133	— 16

ENCORE 364 MILLIONS DE DÉFICIT POUR RHONE-POULENC

Le groupe Rhône-Poulenc est resté déficitaire en 1976. On le savait déjà depuis la mi-avril, mais sans plus de précision. Lors du déjeuner auquel l'avait convié l'Association des journalistes économiques et financiers, le président Renaud Gillet a annoncé la couleur. La perte nette consolidée se chiffre à 324 millions de francs après *reprise* d'une provision de 63 millions et 1 250 millions d'amortissements. Son importance a surpris, car l'on s'attendait à moins. Mais la chance n'a pas favorisé Rhône-Poulenc. Durant le dernier trimestre, les ventes en tonnage ont baissé, la hausse des matières premières *n'a pu être répercutée* en raison du blocage des prix, et le déficit de la *division* « fibres chimiques » a été lourd (entre 550 et 600 millions). Il le restera sans doute encore cette année. Qu'en sera-t-il des résultats de l'exercice *en cours* ? Nul ne peut le prédire. Durant les trois premiers mois, l'activité a été bonne, meilleure même qu'en Allemagne. Elle s'est stabilisée en avril puis s'est ralentie en mai. Au-delà de juin, M. Gillet se refuse le moindre pronostic. Il n'est pas le seul. Les chimistes allemands n'y voient pas plus clair.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1961

	29 avril	6 mai
Indice général	68,8	67,5
Assurances	112,6	111,2
Banq. et sociétés financ.	61,4	59,4
Sociétés foncières	45,1	74,0
Sociétés investiss. portef.	70,8	69,1
Agriculture	71,8	69,4
Aliment., brasseries, distill.	64,2	63,8
Autom., cycles et l. équip.	68,2	66,0
Bâtim., matér. constr., T.P.	77,6	75,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	57,8	55,3
Carrières salines, charbon.	82,0	81,4
Constr. mécan. et navales	60,9	59,7
Hôtels, casinos, thermal.	85,0	87,1
Imprimeries, pap., cartons	57,3	56,5
Magas., compt. d'exportat.	46,5	45,2
Matériel électrique	66,9	66,1
Métall., com. des pr. métal.	47,6	45,8
Mines métalliques	94,7	95,7
Pétroles et carburants	60,0	60,1
Prod. chimiq. et al.-mét.	68,3	67,3
Services publics et transp.	72,7	72,5
Textiles	80,1	78,5
Divers	87,4	85,5
Valeurs étrangères	104,8	106,2
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	115,9	—
Val. franç. à rev. variable	478,8	467,8
Valeurs étrangères	774,6	784,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	29 avril	6 mai
Indice général	53,2	52
Produits de base	33,6	32,8
Construction	79,4	77,3
Biens d'équipement	48	46,8
Biens de consom. durables	86,2	84,4
Biens de cons. non durabl.	49,9	44,7
Biens de consom. aliment.	55,3	54,4
Services	80,1	78,8
Sociétés financières	64,3	62,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	147,6	145
Valeurs industrielles	46,3	45,1

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Redoute Roubaix*	90 630	47 580 750
4 1/2 % 1973	27 090	17 297 560
Denain NEL**	311 250	15 491 580
Petrofina	25 250	15 215 325
Michelin	13 500	12 817 270

(*) Séance de vendredi seulement.
(**) Quatre séances seulement.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 29 4	COURS 6/5
Or fin (kilo en barre)	23880	23850 ..
— (kilo en lingot)	23640 ..	23920 ..
Pièce française (20 fr.)	243 40	248 80
Pièce française (10 fr.)	204 50	206
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	218 80
Union latine (20 fr.)	202 50	202 40
• Pièce tunisienne (20 fr.)	162	184 80
Souverain	221 10	220 20
• Souverain Elizabeth II	288	288 .
• Demi-souverain	228 10	..
Pièce de 20 dollars	1108 40	1102 .
— 10 dollars	570 ..	598 ..
— 5 dollars	337 60	.. ..
— 50 pesos	891	979 ..
• — 20 marks	282 10	.. ..
— 10 florins	219	222 50
• — 5 roubles	106 80	.. ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2 mai	3 mai	4 mai	5 mai	6 mai
Terme	60 616 735	61 232 968	82 214 904	66 727 801	114 110 658
Comptant: R. et obl.	156 125 732	142 142 355	169 209 760	178 828 739	171 686 647
Actions	39 132 603	34 946 434	31 252 618	40 152 675	39 735 072
Total	255 875 070	238 321 777	282 677 282	285 509 215	325 532 377
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Val. franç.	82,7	82,9	80,8	79,6	80,5
Etrang.	100	101,5	100,8	100,6	100,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance	84,1	84,6	82,6	81,4	82,4
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	53,4	53,8	52,7	52	53,3

LA DERNIÈRE PROMESSE

Quel est le titre qui a monté de 45 % en cette semaine de baisse *générale* ? C'est Jacques Borel International, qui cote 147 F contre 102 F, après l'annonce du départ de M. Jacques Borel, « lâché » par son conseil d'administration et ses banquiers. Il est vrai que le titre en question *valait* encore 230 F en janvier dernier, après une chute à 180 F, venant de 500 F au début de 1976... et de près de 1 300 F (cours ajusté), en 1973, un an après l'introduction en Bourse. Enfant terrible de la restauration et de l'hôtellerie, Jacques Borel avait fait les beaux jours de la Bourse, promettant monts et merveilles, notamment lors de l'augmentation de capital de 1975, au niveau de 460 F, « la dernière avant 1980 ». Pour réaliser l'objectif à cette échéance, 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, 125 millions de francs de bénéfice net et la première place en Europe, il fallait « des sous, mes enfants. Par ici la bonne soupe ! ». Dès le début de 1976, néanmoins les choses commençaient à se gâter, le groupe éprouvant des déboires dans l'hôtellerie. En août, l'annonce d'une perte probable, au lieu du bénéfice de 25 millions de francs qui avait été publiquement envisagé, faisait baisser l'action de 30 % en trois semaines. M. *Jacques Borel* cria au complot et apparut en Bourse pour soutenir son titre. Hélas ! la confiance s'était évanouie, les rumeurs les plus fâcheuses couraient, *confirmées en fin* d'année.

En avril 1977, la nouvelle tombait brutalement : la perte de l'exercice s'élevait à 53,7 millions de francs. *Plaie* d'argent n'est pas mortelle, mais, en Bourse, les promesses tapageuses non tenues ne pardonnent pas. « Le jour où je partirais, l'expansion diminuera de 35 %, *mais les bénéfices* monteront de 25 % », disait, il y a quelque temps, M. Jacques Borel. Cette fois-ci, la Bourse l'a pris au mot.

F. R.

…AINE FINANC…
LES MARCHÉS DES CHANGES
…ERVOSITÉ
LE MARCHÉ MONÉTAIRE
…étente... à petits pas
…ES MATIÈRES PREMIÈRES
…isse du café et du c…
PRETABAIL - COFIPA - BATIBAIL

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *M. N'Komo*, l'un des deux dirigeants du Front patriotique rhodésien, a été reçu samedi matin 7 mai au Quai d'Orsay par le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Soutou.

La visite de M. Robert Galley en Mauritanie

La France pourrait accroître son aide militaire à Nouakchott

M. Galley, ministre français de la coopération, *qui est arrivé le vendredi 6 mai* en Mauritanie pour une visite officielle de quatre jours, se rend ce samedi à Zouérate, cible, le 1er mai dernier, d'un raid du Polisario. Il a été reçu, dès son arrivée, par le président Moktar Ould Daddah avec lequel il s'est notamment entretenu de l'octroi d'une aide accrue en matériel militaire. Il a ensuite présidé la cérémonie de clôture des travaux de la grande commission mixte de coopération.

On continuait à tout ignorer, samedi matin, du sort des six Français enlevés par le Polisario. M. Jacques Leprette, ambassadeur de France aux Nations unies, a lancé un appel à M. Kurt Waldheim afin qu'il use de son autorité morale pour *faciliter leur libération*.

Par ailleurs, notre correspondant à Rabat Louis Gravier, nous signale que M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, dans une conférence de presse donnée vendredi au pavillon de la France de la dix-septième Foire internationale de Casablanca, a notamment déclaré : « Cette prise d'otages a scandalisé et peiné les Français. Ce qui est primordial, c'est que leur vie soit sauvée. Pour le moment, seul le recours à des moyens pacifiques est le plus efficace à cet effet. Il n'y a donc pas à envenimer les choses pour parvenir à la solution qu'attendent leurs familles. »

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Le gouvernement français est disposé à accroître son aide en matériel et en instructeurs militaires à la Mauritanie, face à l'activité croissante des guérilleros du front Polisario. Il n'est toutefois pas question, actuellement, d'envisager l'envoi de soldats français, affirme-t-on de part et d'autre ici. « *Des armes, mais pas d'hommes* » c'est, en substance, la limite qui a été fixée à la délégation française dans ses négociations. Le président mauritanien a d'ailleurs affirmé, vendredi, qu'il disposait de suffisamment de troupes pour faire face à « *l'agression qui nous est imposée par Alger* », bien qu'elles manquent de formation, d'encadrement et de moyens techniques.

L'assistance française pourrait porter aussi bien sur des ventes d'armes et de munitions classiques que sur la fourniture d'hélicoptères pour la surveillance de larges secteurs désertiques ou encore de moyens de détection modernes. En aucun cas, assure-t-on dans l'entourage de M. Galley, la France ne s'engagera à fournir les servants de ces matériels. Elle pourrait, tout au plus, et si besoin était, aider, le gouvernement mauritanien à trouver les techniciens civils qui lui font défaut pour assurer leur fonctionnement et à former ses propres spécialistes.

Aux termes d'un accord passé récemment avec Paris, quatorze officiers français (dont quatre médecins militaires) sont actuellement détachés à l'Ecole interarmes d'Atar. Le président mauritanien a laissé entendre qu'il comptait demander une augmentation du nombre de ces instructeurs. En janvier 1973, Nouakchott avait dénoncé les accords de défense et d'assistance militaire conclus en 1961, estimant, selon les propos du chef de l'Etat, qu'ils « *constituaient une entrave à notre indépendance totale* ».

La situation actuelle explique ce changement d'attitude. Depuis trois mois, les attaques du Polisario se sont multipliées, atteignant une moyenne de trois par semaine, indique-t-on de bonne source. Les forces de sécurité, *volontairement maintenues* à un niveau modeste depuis le départ des Français, ont été quadruplées en un an et demi, passant de trois mille à douze mille, avec les inconvénients qu'entraîne un recrutement hâtif.

Sur un territoire deux fois plus étendu que la France, cette armée est le plus souvent cantonnée dans la défense des villes et des centres économiques vitaux, laissant l'initiative à un adversaire extrêmement mobile qui opère par petites unités et par raids éclairs, en utilisant des Land Rover. L'attaque contre Zouérate, la quasi-paralysie initiale des mille cinq cents soldats mauritaniens affectés à la défense de la cité minière (inertie qui n'a pas fini de susciter nombre d'interrogations et de miner le moral de la troupe) illustrent cet état de choses. Jamais auparavant, pas même lors de l'attaque de Nouakchott en juin 1976, une opération du Polisario n'avait provoqué une inquiétude aussi perceptible que celle qui règne aujourd'hui dans les milieux dirigeants. La virulence des attaques dirigées depuis trois jours contre Alger et par le président Ould Daddah, réputé pour son calme et sa mesure, et reprises à l'unisson par une presse officielle jusqu'alors muette sur ce conflit *fratricide*, en *témoigne* éloquemment.

Les adversaires traités hier avec estime sont devenus « *les mercenaires algériens* », la « *valetaille d'Alger* ». Mais ces accusations restent, *chez* les *dirigeants* mauritaniens, empreintes d'amertume. On ne veut pas, comme aime à le répéter le chef de l'Etat, « *insulter l'avenir* ». Mais, en attendant, on s'arme. Dans la capitale, soumise au seul harcèlement d'un vent de sable venu lui aussi du désert, personne ne voit d'issue immédiate à la guerre et chacun s'interroge sur le prochain objectif du Polisario.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

LA VILLE DE PARIS COMMÉMORERA OFFICIELLEMENT LE 8 MAI 1945

M. Jacques Chirac a décidé que la Ville de Paris commémorerait officiellement dimanche *8 mai* la victoire des troupes alliées qui mit fin à la seconde guerre mondiale, a annoncé vendredi 6 mai M. Denis Baudouin, chargé de l'information à l'Hôtel de Ville. M. Baudouin a ajouté :

« *Le maire de Paris souhaite que la population de la capitale s'associe largement à la cérémonie du souvenir qui aura lieu dimanche 8 mai, à 18 h. 30, à l'Arc de triomphe, où M. Chirac ranimera la flamme et déposera une gerbe.* »

Le matin, une gerbe sera déposée au nom du maire au monument aux morts de chaque mairie d'arrondissement ; M. Chirac accomplira lui-même ce geste, à 11 heures, au monument aux morts de la mairie annexe du cinquième arrondissement.

Le soir, à 18 h. 30, aura *lieu* la cérémonie du souvenir à l'Arc de triomphe, et, à 19 h. 15, le premier magistrat de la capitale recevra tous les comités d'anciens combattants.

Rappelons que les anciens combattants, à l'appel de l'UFAC, commémoreront également aux Champs-Elysées, mais à 16 h. 30, l'anniversaire du 8 mai (*le Monde* du 6 mai).

Les conditions dans lesquelles 200 tonnes de minerai nucléaire ont disparu en 1968

Rome (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — L'ancien responsable des contrôles de sécurité de l'Euratom, le professeur Enrico Jacchia, a apporté, vendredi 6 mai, des précisions sur les conditions dans lesquelles 200 tonnes de minerai d'uranium ont disparu en 1968 entre Anvers et Gênes (*le Monde* du 2 mai).

Ce minerai d'uranium, en provenance, semble-t-il, du Zaïre, a été vendu par la Société générale des minerais (société belge). L'acheteur était la firme ouest-allemande Asmara Chemie d'Hettenheim, mais la livraison devait être faite à la société Chimagar à Casablanca (Maroc). Les contractants s'aperçurent alors qu'il fallait des autorisations spéciales pour exporter l'uranium hors de la Communauté européenne. Un autre destinataire fut alors désigné : la compagnie italienne SAICA (Société Italiana per Colori ed Affini).

L'uranium fut chargé à Anvers sur un cargo, le Scheersburg, enregistré à Hambourg, qui devint la propriété de la Biscayne Shipping and Trading Association, et se mit à battre le pavillon libérien. Le cargo changea aussi d'équipage dans le grand port belge. Les matelots ouest-allemands furent remplacés par des Britanniques, des Autrichiens et des Marocains. Le cargo contenant l'uranium a quitté Anvers le 16 novembre 1968. Le capitaine était un Anglais du nom de P. Barrow. Après avoir accosté dans plusieurs ports de la mer *du Nord, de l'Atlantique et de la* Méditerranée, le navire a été retrouvé repeint et portant un autre nom dans le port roumain de Galati. Son capitaine était un Espagnol du nom de Gousilias. La *cargaison n'a jamais été retrouvée*. Des rumeurs persistantes laissent penser qu'elle serait allée en Israël, mais Tel-Aviv dément.

La société italienne SAICA avait cinq mois, soit jusqu'au *15 avril 1969, pour faire connaître* à la Communauté européenne l'arrivée du chargement. La société italienne a multiplié les « astuces » pour éviter de répondre. A la fin de l'été, le contrôle de sécurité de l'Euratom a compris qu'il y avait eu détournement. Il s'est informé, et, en novembre 1969, un rapport secret a été envoyé aux autorités des pays de la Communauté. Les services secrets italiens ont alors enquêté. M. Jacchia a personnellement averti le général américain Delmar Crowson, inspecteur général chargé de la sécurité à l'U.S. Atomic Energy Commission.

Il apparaît qu'Asmara a payé 3,7 millions de dollars à Zurich pour cet uranium, par l'intermédiaire d'une succursale d'une banque « *ni israélienne ni allemande* ».

Le directeur général de la compagnie SAICA de Milan, M. Francesco Sertorio, a partiellement confirmé cette version des faits. Il a déclaré que sa firme avait reçu une lettre d'Asmara Chemie lui demandant de traiter l'uranium expédié « avec de petites quantités d'autres produits ». Il répondit en acceptant, mais en faisant remarquer que la société, qui s'occupe généralement de peinture, aurait de lourds frais à assumer pour traiter l'uranium. Elle reçut donc une somme de 20 millions de lires pour frais supplémentaires. La SAICA attendit l'arrivée de l'uranium, mais ne vit rien venir. Selon M. Sertorio, la firme reçut une lettre annulant le contrat.



A Dunkerque

Mme VORSTER A BAPTISÉ LE SUPER-PORTE-CONTENEUR CONSTRUIT POUR L'AFRIQUE DU SUD

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) proteste dans un communiqué contre la présence en France de Mme Vorster, épouse du premier ministre de la République Sud-africaine, qui a, le jeudi 5 mai, à Dunkerque, baptisé l'*Hederberg*, un super-porte-conteneurs construit pour l'Afrique du Sud par les chantiers navals France-Dunkerque. Le M.R.A.P. note aussi que participait à cette manifestation M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et, ajoute le mouvement, « *seul ministre à s'être rendu en tant que tel au pays de l'apartheid* ».

En dehors de cet aspect politique, le lancement de l'*Hederberg* représente une grande première maritime. Deux cargos français et neuf grands porte-conteneurs doivent dans l'avenir assurer la desserte des lignes reliant l'Europe de l'Ouest à l'Afrique du Sud. L'*Hederberg* est l'un des deux navires qui, commandés à Dunkerque, représenteront la part de l'Afrique du Sud dans le consortium d'armateurs créé à cet effet.

La vieille dame indigne et le commissaire

Le commissaire Charles Chenevier n'est pas venu au rendez-vous que lui avait donné, vendredi 6 mai, à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Serre, une bien jolie vieille dame de quatre-vingt-huit ans, qui s'était attiré, en 1947, la haine de la police et du milieu en menant campagne pour la fermeture des maisons closes.

Mme Marthe Betenfeld, épouse Richer, puis Crompton, dite Marthe Richard, a porté plainte en diffamation contre le commissaire Chenevier pour le chapitre qu'il lui a consacré dans son livre *la Grande Maison* (Presses de la Cité). Le tribunal des référés, présidé par Mme Simone Rozès, par une ordonnance du 12 novembre 1976, lui avait *déjà* reconnu le droit de saisir l'ouvrage. Par l'intermédiaire de ses avocats, Mes Xavier Desjeux et André Laviec, elle a réclamé cette fois 400 000 F de dommages et intérêts.

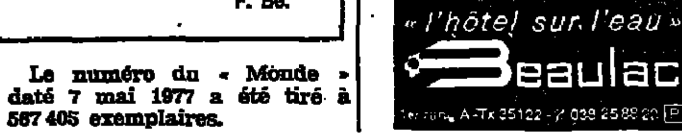
« *L'espionne qui venait du chaud et qui n'existait pas...* » C'est le titre de ce petit dossier à charge. S'il y est fait à peine allusion à « *la loi Marthe Richard* », les « informations » sur sa vie passée fourmillent : la jeune Lorraine était — déjà — une prostituée à dix-sept ans ; sa mission d'espionne en Espagne durant la guerre de 1914 était « bidon » ; sa Légion d'honneur était en fait destinée à son mari, etc. Le commissaire Chenevier n'a rien appris là à personne : depuis trente ans, ces affirmations ont fait les délices d'une certaine presse et d'un certain monde.

Seulement, s'il faut en croire Me Desjeux, qui est bien convaincant, tout ce « *tissu d'ordures* » n'est qu'un « *tissu de mensonges* ». L'avocat de Marthe Richard n'a pas eu de mal à démontrer le peu de solidité des « *sources* » du commissaire. *Ce qui lui a permis, en* outre, d'émettre quelques inquiétudes rétrospectives sur les méthodes d'enquête de M. Chenevier.

Le défenseur de ce dernier, Me Eric Delcroix, a plaidé la bonne foi et l'absence d'intention malveillante. Pour ce faire, il a mis en pièces, de plus belle, la vieille dame indigne, ajoutant *les ragots aux ragots pour finir* sur une « révélation » qui devrait lui valoir de graves ennuis avec le conseil de l'ordre. Se drapant dans sa robe et dans les droits de la défense, Me Delcroix a sorti son arme absolue : il a fait état d'une minuscule condamnation, datant de 1949, et amnistiée. Il est interdit, même aux magistrats, même aux policiers, à tout le monde, sauf au condamné lui-même, de faire état d'une condamnation amnistiée qui est une condamnation effacée. Mais pas plus que le commissaire *Chenevier*, Me Delcroix n'avait sans doute la volonté de nuire...

Jugement le 3 juin.

F. Be.



A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1977 a été tiré à 567 405 exemplaires.

La polémique sur la « politisation » dans l'enseignement

Nouvelles prises de position

La polémique sur la politisation de l'enseignement, provoquée par les propos du ministre de l'éducation, accusant des enseignants socialistes et communistes de *faire du « prosélytisme »*, a suscité de nouvelles réactions.

Le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (C.G.T.) déclare que « *les enseignants des collèges d'enseignement technique n'acceptent pas de voir leur honnêteté morale et pédagogique mise en cause par celui qui a mission de les gérer et qui, en matière de déontologie, n'a de leçons à donner à personne* ».

La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente déclare qu'elle « *condamne l'attitude du ministre de l'éducation, qui, après avoir demandé aux enseignants d'être les propagandistes d'une réforme qu'il a présentée comme l'un des fondements de la « société libérale avancée », qualifie de volonté d'endoctrinement le désir de ces mêmes enseignants d'attirer l'attention des parents et de l'opinion publique sur les aspects néfastes de la réforme proposée* ».

M. Olivier Guichard, ancien ministre, écrit dans *l'Echo de la presqu'île guérandaise* que la politisation « *ne se limite pas au militantisme débridé d'individus isolés* », mais qu'elle « *atteint les organisations syndicales elles-mêmes* ». « *S'il existe toujours à l'intérieur de la FEN la même vieille rivalité de clientèle entre socialistes et communistes, je constate que les objectifs et les méthodes se rapprochent, et le rapprochement se fait au bénéfice de l'intransigeance et du systématisme habituels aux communistes.* »

HORS SUJET

Quand M. René Haby se lance sur le terrain de la politique, il ne s'embarrasse pas de nuances, et l'« aggressivité » qu'il reproche à ses adversaires répond à la brutalité simplificatrice de l'offensive qu'il a lancée le 29 avril, devant un congrès de proviseurs sur le thème de la politisation de l'enseignement (*le Monde* du 2 mai). Sa surprise étonne : le ministre de l'éducation connaît assez le milieu dont il est issu pour *savoir que la question des rapports* entre politique et enseignement alimente depuis des années la guerre civile rhétorique que se livrent au sein de *l'éducation nationale, les enseignants* de gauche et ceux qui ne le sont pas, l'opposition et le pouvoir.

Le thème de la politisation *permet à chacun de se draper* vertueusement dans les grands principes et de reprocher à l'adversaire ce dont il l'accuse. L'approche de deux échéances capitales *explique l'acharnement* de M. Haby — quatre déclarations en huit jours — sur ce terrain. En septembre prochain, la réforme qui porte son nom commencera à être appliquée au cours préparatoire et en classe de sixième. En mars 1978, les Français changeront peut-être de majorité. Il est peu probable que la réforme de l'enseignement soit l'un des thèmes majeurs de la campagne. *Il est* sûr, en revanche, que la perspective d'une nationalisation de l'enseignement privé aura une influence déterminante dans *certaines régions où la majorité* — on l'a vu aux municipales — est sérieusement menacée.

La querelle sur la politisation *rejoint la polémique sur la nationalisation*. En disant clairement qu'une partie des enseignants du public font déjà de la « *propagande* » et du « *prosélytisme politique* » dans l'exercice de leur métier, M. Haby alimente la crainte de nombreux parents : ce prosélytisme ne serait-il pas plus net encore si la gauche *venait au pouvoir, et ne risquerait-il pas de gagner un enseignement* privé nationalisé ?

Deux mythologies

Depuis 1968, de nombreuses campagnes ont été menées pour accréditer l'idée que les enseignants gauchistes « empoisonnaient » l'esprit de la jeunesse qui leur était confiée. Aujourd'hui, on franchit une nouvelle étape : ce sont « *des enseignants communistes et socialistes* » qui sont désignés à l'indignation des parents et des électeurs. La « *chasse aux sorcières* » que le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale voit se dessiner derrière les propos de M. Haby avait, jusqu'à présent, épargné les enseignants de la gauche « *traditionnelle* ».

Dans les cabinets ministériels, à Matignon, à l'Elysée, on fait état de nombreuses plaintes reçues à propos de l'attitude de tel ou tel professeur face à ses élèves. M. Haby aurait reçu en *huit jours une trentaine de lettres* d'approbation de la part de parents d'élèves *citant* des exemples de « *politisation* ». Il est impossible d'avoir une idée *exacte de l'ampleur d'un phénomène* où la subjectivité joue un rôle non négligeable. Qu'est-ce qu'un enseignement neutre ? On n'a jamais défini de critères objectifs de l'honnêteté intellectuelle et le « code de déontologie » proposé par le ministre n'empêchera jamais un professeur d'être, dans sa classe, le seul maître après Dieu.

Procès d'intention, accusations *sans preuve* — qu'attend M. Haby pour sanctionner les enseignants qu'il désigne à la vindicte publique ? — la dignité de l'éducation ne sort pas *grandie de cette querelle* où s'affrontent deux mythologies : celle du vilain enseignant cherchant à abuser de son influence, celle du méchant « pouvoir » *cherchant à faire taire les opposants*.

La politisation de l'enseignement n'est pas le problème dominant de l'école : l'insuffisance de la formation pédagogique des maîtres (on attend toujours les projets officiels à cet égard), l'incapacité de l'institution à compenser les handicaps socio-culturels des *enfants*, l'incertitude des débouchés, la dévalorisation de la fonction enseignante *ont* une autre gravité. On aimerait que le ministre de l'éducation *trouve* sur ces sujets des accents aussi fougueux que lorsqu'il dénonce la « *politisation* » par les enseignants de gauche. Cela serait de bonne... politique. Pour l'instant, *il est largement hors sujet.*

BRUNO FRAPPAT.

TRENTE-QUAT...

L'adhésion de la Grèce à la C.E.E.

M. Caramanlis rencontre M. Giscard d'Estaing

LIRE PAGE 2

M. Carter veut renfor... la défen... atlantiq...

Le leadership américain

Réconcilier

I. — Le...